

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA GESTION COMMUNAUTAIRE DE L'EAU DANS UNE RÉGION RURALE DE LA
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : DYNAMIQUE, ENJEUX ET
SIGNIFICATIONS

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

PAR

FRÉDÉRIQUE BINETTE

DÉCEMBRE 2009

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Ce mémoire est l'aboutissement non seulement d'un parcours académique, mais il témoigne également d'un cheminement personnel s'étant enchevêtré de multiples épisodes de doutes et de remises en question et de tant d'insomnies! Mais au-delà de tout cela, cette route s'est embellie d'amitiés merveilleuses, de riches découvertes, de sens et d'engagement auxquels je suis immensément reconnaissante.

C'est à Isabel Orellana, ma directrice de recherche, vers laquelle se dirige d'abord ma gratitude. D'abord pour la confiance dont elle m'a témoigné dès le tout début, pour ses encouragements au long du parcours, mais aussi pour la richesse de ses qualités humaines qui ont rendu ce cheminement agréable. Sa sensibilité, son sens de la justice et la force avec laquelle elle réussit à surmonter les obstacles qui se présentent sur son chemin sont des qualités des plus inspirantes!

Un grand merci au Professeur Jean-Pierre Schmit pour m'avoir conduite sur la route du village de Mbankana, en République démocratique du Congo, où j'ai réalisé cette recherche. Merci au défunt M Nico Den Hollander et à M Götz Heinicke de la Fondation Hanns Seidel, au Professeur Taba Kalulu Muzele de l'Université de Kinshasa et au Directeur Joseph Nkoba Wa Mfulama du *Centre d'appui au développement intégral de Mbankana*, pour la chaleur de leur accueil, leur générosité et pour avoir rendu ces deux séjours à Mbankana possibles. Toute ma gratitude va également à l'honorable Chef Labi de Mbankana et à mes précieux amis du Plateau de Batéké : Papa Jean-Marie Mombiti, Papa Delphin Ngungu, Ir Philippe Ngolo, Fladin Ngande, Hélène Londa, Ir Faustin Kadima, Bob Yala, Guylain Ibabi, Dr Willy, Mama Samba Dédé, Macky Makuala, René Tchienda, le griot Maba Kisombe et Mama Anna, Papa Itibi, Papa Mangumbu, Pierre Kawita, Joseph Emboto, Edward Ngoma, Jean-Louis Kuva, Carine Kadiodi, Simon Mboly, Frank Bisiaux, Olivier Mutshiete, Jean Ndembo, le Préfet Libonzi, les professeurs Rémi et José, Papa Robert, Papa Safou, Milos, Janvier,

Mundenzi, Pitshu, Dilu, Maker, Jina, Giscard, Mama Ester, Serge et les amis de Muluono, la notabilité de Buantaba, Père Willy Kamion et tous les autres que j'oublie.

Enfin, j'éprouve une sincère et profonde reconnaissance pour la contribution à ce mémoire de Ma Laurette, complice du quotidien. Je salue sa débrouillardise extraordinaire, ses précieux conseils et sa sagesse s'élevant de tant de cicatrices. Mille mercis à sa mère, Ma Léa, à toute la famille Ndonzi et à Claude Kashala pour leur amour inconditionnel. Ma profonde gratitude va aussi à Johnny Walege Gbola pour nos atomes crochus, son intégrité et sa présence soutenue. Merci à notre ami Mattieu Jean Ngambunda, dont les réflexions partagées ont coloré intelligemment les écrits de ce mémoire et qui aurait pu aider son pays à se développer si on lui avait laissé un peu plus de temps. Mille mercis à mon amoureux, Antoine, avec qui j'ai partagé ce parcours et qui a su m'épauler inconditionnellement tout au long du trajet, dans le soleil comme dans la boue, sur la route de Mbankana jusque dans cette pièce à Montréal où j'ai écrit la dernière ligne. Merci à mes amis de la maîtrise en sciences de l'environnement formant un groupe si soudé qu'ils ne peuvent être énumérés individuellement. Aux amis de la Chaire de recherche en Éducation relative à l'environnement et de la communauté d'apprentissage pour leur complicité et leur solidarité à travers ce long processus de recherche. Et finalement, mille mercis à mon cher papa, dont les inquiétudes mal dissimulées l'ont conduit par deux fois sur la route du Congo. À ma précieuse famille pour l'écoute, les conseils et les encouragements. Merci à tous infiniment!

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|------|
| LISTE DES FIGURES | VIII |
| LISTE DES TABLEAUX..... | IX |
| LISTE DES ABRÉVIATIONS..... | X |
| INTRODUCTION | 1 |
| CHAPITRE I..... | 3 |
| PROBLÉMATIQUE..... | 3 |
| 1.1 MONDIALISATION ET GLOBALISATION ÉCONOMIQUE | 3 |
| 1.1.1 <i>Une perspective historique</i> | 3 |
| 1.1.2 <i>Mondialisation en Afrique : une croissance des inégalités</i> | 4 |
| 1.1.3 <i>Mondialisation : diversification ou uniformisation ?</i> | 7 |
| 1.1.4 <i>Mondialisation, développement et environnement</i> | 8 |
| 1.2 LES ENJEUX LIÉS À L'EAU..... | 9 |
| 1.2.1 <i>Éléments de contexte : vers une crise globale de l'eau?</i> | 9 |
| 1.2.2 <i>L'accès à l'eau potable</i> | 10 |
| 1.2.3 <i>L'eau et la santé</i> | 11 |
| 1.2.4 <i>Les efforts de la communauté internationale pour l'accès universel à l'eau</i> | 12 |
| 1.2.5 <i>L'eau : un droit humain ou une marchandise?</i> | 14 |
| 1.3 LE CONTEXTE GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO | 15 |
| 1.3.1 <i>Le contexte biogéographique du pays</i> | 15 |
| 1.3.2 <i>Le contexte socioculturel et linguistique du pays</i> | 16 |
| 1.3.3 <i>Le contexte sociohistorique du pays</i> | 17 |
| 1.3.4 <i>Le contexte politique du pays</i> | 22 |
| 1.3.5 <i>Le contexte socioéconomique du pays</i> | 23 |
| 1.3.6 <i>Urbanisation, croissance démographique et faillite de l'État : la capitale Kinshasa</i> | 27 |
| 1.3.7 <i>Le cadre national législatif du pays</i> | 29 |
| 1.4 RÉCAPITULATIF DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE PROBLÉMATIQUE | 32 |
| 1.5 ÉTAT DES CONNAISSANCES | 34 |
| 1.5.1 <i>Les limites de ces recherches</i> | 36 |
| 1.6 QUESTIONS, BUT ET OBJECTIFS DE RECHERCHE..... | 37 |
| CHAPITRE II..... | 39 |
| CADRE THÉORIQUE | 39 |
| 2.1 LE CONCEPT DU DÉVELOPPEMENT..... | 39 |

| | | |
|-------|--|-----------|
| 2.1.1 | <i>Le modèle occidental : le modèle dominant du développement</i> | 39 |
| 2.1.2 | <i>Le développement : un processus complexe, contradictoire et changeant</i> | 41 |
| 2.2 | RÉCIPROCITÉS ENTRE NATURE, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT | 43 |
| 2.2.1 | <i>La culture africaine envahie sur son propre continent</i> | 45 |
| 2.2.2 | <i>Acculturation des classes dirigeantes et mal-développement</i> | 46 |
| 2.2.3 | <i>Faut-il rompre avec la tradition pour se développer?</i> | 47 |
| 2.3 | ANCRES LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DANS LA CULTURE | 49 |
| 2.3.1 | <i>Le concept de l'« authenticité »</i> | 50 |
| 2.3.2 | <i>Le concept de développement « endogène »</i> | 51 |
| 2.4 | L'ÉCODÉVELOPPEMENT ET LE BIORÉGIONALISME | 53 |
| 2.5 | RÉCIPROCITÉS ENTRE SANTÉ, CULTURE ET ENVIRONNEMENT | 54 |
| 2.6 | LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES | 55 |
| 2.6.1 | <i>Le concept d'« environnement systémique »</i> | 55 |
| 2.6.2 | <i>La gestion de l'environnement en Afrique</i> | 56 |
| 2.6.3 | <i>La participation à la gestion des ressources</i> | 57 |
| 2.7 | L'ÉDUCATION EN AFRIQUE : TENDANCES ET ENJEUX | 59 |
| 2.7.1 | <i>L'éducation pré-coloniale et l'école coloniale</i> | 59 |
| 2.7.2 | <i>L'école coloniale comme ferment d'acculturation</i> | 60 |
| 2.7.3 | <i>Réforme du système scolaire africain</i> | 61 |
| 2.7.4 | <i>L'école aujourd'hui en Afrique</i> | 61 |
| 2.7.5 | <i>Favoriser une éducation critique</i> | 65 |
| | CHAPITRE III | 67 |
| | MÉTHODOLOGIE | 67 |
| 3.1. | CHOIX ÉPISTÉMOLOGIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES | 67 |
| 3.2 | MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE DE CAS | 69 |
| 3.2.2 | <i>Le choix du cas</i> | 70 |
| 3.2.3 | <i>Développement de partenariats</i> | 71 |
| 3.3. | LES STRATÉGIES DE COLLECTE DE DONNÉES | 73 |
| 3.3.1 | <i>La recension d'écrits</i> | 73 |
| 3.3.2 | <i>L'entrevue semi-dirigée</i> | 74 |
| 3.3.3 | <i>L'entrevue informelle</i> | 76 |
| 3.3.4 | <i>La discussion de groupe</i> | 77 |
| 3.3.5 | <i>L'observation participante</i> | 81 |
| 3.3.6 | <i>Les journaux de bord et personnel</i> | 83 |

| | |
|---|------------|
| 3.3.7 <i>Le programme radiophonique à ligne ouverte</i> | 84 |
| 3.3.8 <i>La soirée de contes</i> | 85 |
| 3.4 LA VALIDATION DES DONNÉES | 86 |
| 3.5 L'ANALYSE DES DONNÉES | 86 |
| 3.6 L'ORIGINALITÉ DE LA RECHERCHE | 88 |
| 3.7 LES LIMITES DE LA RECHERCHE | 89 |
| CHAPITRE IV | 90 |
| RÉSULTATS ET DISCUSSION | 90 |
| 4.1 LE CONTEXTE RÉGIONAL ET SPÉCIFIQUE DE L'ÉTUDE | 90 |
| 4.1.1 <i>Le Plateau des Batéké</i> | 90 |
| 4.1.2 <i>Le village de Mbankana</i> | 91 |
| 4.1.3 <i>Les organisations à Mbankana</i> | 98 |
| 4.2 LA SITUATION DE L'EAU À MBANKANA | 101 |
| 4.3 LA GESTION DE L'EAU | 105 |
| 4.3.1 <i>La gestion ménagère de l'eau</i> | 105 |
| 4.3.2 <i>Gestion communautaire de l'eau</i> | 109 |
| 4.3.3 <i>Gestion traditionnelle de l'eau</i> | 113 |
| 4.4 LES ACTEURS ET LEUR DYNAMIQUE | 116 |
| 4.4.1 <i>Le chef coutumier</i> | 116 |
| 4.4.2 <i>Les chefs religieux</i> | 118 |
| 4.4.3 <i>Les organisations non gouvernementales</i> | 118 |
| 4.4.4 <i>La mobilisation communautaire à Mbankana</i> | 122 |
| 4.5 LES REPRÉSENTATIONS DES VILLAGEOIS | 127 |
| 4.5.1 <i>Les représentations de l'environnement</i> | 127 |
| 4.5.2 <i>Représentations du développement pour les acteurs</i> | 133 |
| 4.6 LES PISTES DE SOLUTION À L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION DE L'EAU À MBANKANA | 140 |
| CONCLUSION | 146 |
| APPENDICE A | 154 |
| GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL | 154 |
| APPENDICE B | 155 |
| GUIDE DE DISCUSSION DE GROUPE | 155 |
| APPENDICE C | 156 |
| QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE | 156 |
| APPENDICE D | 158 |

| | |
|---|-----|
| PROGRAMME DE L'ÉMISSION DE RADIO À LIGNE OUVERTE..... | 158 |
| APPENDICE E..... | 160 |
| PROGRAMME DE LA SOIRÉE DE CONTES..... | 160 |
| APPENDICE F..... | 161 |
| COMMUNIQUÉ RADIOPHONIQUE..... | 161 |
| RÉFÉRENCES..... | 162 |

LISTE DES FIGURES

| | |
|--|----|
| Figure 1: Pourcentage (%) de population congolaise ayant accès à l'eau potable et à l'assainissement en milieu urbain et rural, de 1980 à 2002 | 24 |
|--|----|

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--|-----|
| Tableau 1 : Organisation des ministères relevant de la gestion de l'eau en République Démocratique du Congo | 32 |
| Tableau 2 : Facteurs influençant la qualité de l'eau en fonction des étapes composant la gestion ménagère de l'eau | 109 |
| Tableau 3 : Classification des mots clés caractérisant la représentation du concept de développement pour les acteurs | 134 |
| Tableau 4 : Synthèse des idées évoquées par les acteurs pour améliorer la situation de l'eau à Mbankana | 141 |

LISTE DES ABRÉVIATIONS

| | |
|--------|---|
| AIC | Association internationale du Congo |
| AIF | Agence intergouvernementale de la francophonie |
| AFDL | Alliance des forces démocratiques de libération |
| APD | Aide publique au développement |
| BAD | Banque africaine de développement |
| CME | Conseil mondial de l'eau |
| CREN-K | Centre régional d'études nucléaires de Kinshasa |
| FPR | Front patriotique rwandais |
| IDH | Indice de développement humain |
| IFAD | Institut facultaire de développement |
| MONUC | Mission des Nations Unies au Congo |
| OIG | Organisation intergouvernementale |
| OIT | Organisation internationale du travail |
| ONG | Organisation non gouvernementale de développement |
| ONU | Organisation des Nations Unies |
| PAS | Programme d'ajustement structurel |
| PME | Partenariat mondial de l'eau |
| PNUD | Programme des Nations unies pour le développement |
| RDC | République démocratique du Congo |
| UNIKIN | Université de Kinshasa |

RÉSUMÉ

La période de mondialisation accélérée qui a marqué la fin du XXe siècle a conduit, entre autres, à une croissance soutenue des inégalités dans le monde, à la dégradation des écosystèmes naturels mondiaux et à une paupérisation marquée de certaines populations africaines. Parallèlement, certains bouleversements liés à l'urbanisation, à la croissance démographique et aux flux migratoires ne manquent pas de complexifier les situations socio-environnementales contemporaines. À travers ce portrait, l'eau soulève bien des enjeux, particulièrement là où elle fait l'objet d'une convoitise croissante et tend à devenir un élément de pouvoir. Le quart des réserves d'eau du continent africain sillonne la République démocratique du Congo. Pourtant, à l'instar d'autres ressources naturelles, la population congolaise n'en bénéficie que très peu. Dans un contexte de désengagement de l'État, des défis majeurs se posent à cette dernière quant au savoir-vivre-ensemble autour d'une ressource commune, limitée et vitale comme l'eau.

L'objectif de cette recherche est de brosser un portrait de la gestion de l'eau au village de Mbankana, situé dans une région rurale de la République démocratique du Congo, et de la situer au regard du contexte global dans lequel cette dernière s'inscrit. Il s'agit de cerner les caractéristiques de cette gestion, d'identifier les acteurs qui l'animent, leur dynamique et les enjeux auxquels ces derniers doivent faire face. Afin de comprendre « de l'intérieur » notre situation d'étude, nous avons privilégié une méthodologie qui favorise l'établissement de relations de proximité avec les acteurs. Aussi, par souci de pertinence sociale, nous avons déployé des stratégies de collecte qui favorisent la réflexivité des acteurs dans la perspective de stimuler l'appropriation des situations-problèmes qui les concernent. D'autre part, nous avons complété notre cueillette de données avec deux stratégies novatrices qui s'avèrent pertinentes au regard du contexte, notamment la soirée de contes et de l'émission radiophonique à ligne ouverte.

Les résultats obtenus nous ont permis de décrire de manière riche et féconde la gestion de l'eau à Mbankana. Il s'agit notamment de la gestion *ménagère* de l'eau, c'est-à-dire celle qui s'anime au niveau de la famille et de la gestion *communautaire* de l'eau qui s'instaure au niveau du village. Dans une perspective historique, nous avons pu retracer ce que nous avons appelé la gestion *traditionnelle* de l'eau. D'autre part, nous avons pu cerner la dynamique des acteurs et reconnaître notamment un étiolement de la mobilisation communautaire qui amoindrit la capacité de la population locale à gérer judicieusement ses ressources en eau. L'exploration des représentations des acteurs des concepts d'« environnement » et de « développement » nous a permis d'approcher une compréhension plus nuancée notamment de leur rapport à la nature, à la vie et à la maladie. Finalement, nous avons pu susciter l'émergence de solutions appropriées au regard du contexte pour améliorer la situation de l'eau à Mbankana.

Mots clés : eau, gestion, culture, développement, communauté, République démocratique du Congo.

INTRODUCTION

Multidimensionnelles, interdépendantes et en constantes mouvances, les situations socio-environnementales contemporaines n'ont pas manqué de se complexifier. Ainsi, il convient de porter un regard intégrateur et systémique pour mieux les comprendre et les appréhender. La fin du XXe siècle fut marquée par un processus de mondialisation accéléré qui s'est accompagné d'une croissance sans précédent des inégalités dans le monde et d'une dégradation massive des écosystèmes. À travers ce portrait se sont tramés des enjeux grandissants liés à l'eau : chemine-t-on vers une crise mondiale de l'eau? L'accès à l'eau est-il un *besoin* ou un *droit*? À qui appartient-elle?

La République démocratique du Congo possède le quart des réserves d'eau du continent africain. Or, à l'instar de ses autres ressources naturelles, l'eau fait l'objet de nombreuses convoitises, mais sans que la population congolaise n'en bénéficie. Parallèlement, des défis de taille s'imposent à cette dernière : la croissance démographique, l'urbanisation et les flux migratoires. Dans ce contexte, comment favoriser l'appropriation des réalités socio-environnementales par les populations qu'elles concernent? Comment favoriser un savoir-vivre-ensemble pour gérer judicieusement une ressource limitée, commune et vitale comme l'eau?

La notion de « développement » recèle de bien d'ambiguïtés. Pour certains il s'agit de l'addition mécanique de critères universels (Rostow, 1971). Pour d'autres, il s'agit d'un processus complexe, contradictoire et changeant (Thành Khôi, 1992) ou encore d'un processus endogène enraciné dans la culture (Ki-Zerbo, 1976). Il semble que, particulièrement en Afrique, la question identitaire et culturelle est étroitement liée à la notion de développement. Ainsi, il convient de porter un regard critique sur ce concept qui colore les façons de faire, les approches à déployer, notamment celles qui relèvent de la gestion des ressources naturelles.

Dans cette recherche nous avons voulu caractériser la situation de l'eau dans le village de Mbankana, situé dans une région rurale de la République démocratique du Congo, et y porter un regard à la fois systémique et « de l'intérieur » afin de cerner comment les acteurs sont en rapport avec la situation d'étude et de favoriser l'émergence de pistes de solutions appropriées au regard du contexte qui puissent améliorer la situation de l'eau au village.

Ce mémoire se divise en quatre chapitres : la problématique, le cadre théorique, la méthodologie et les résultats et discussion. Au Chapitre I, nous présentons la problématique. Il s'agit des principaux éléments de contexte de notre étude et nous dégageons les buts et les objectifs que nous poursuivons. Au Chapitre II, nous exposons les principaux éléments théoriques et conceptuels qui encadrent notre étude. Au Chapitre III, nous exposons notre posture épistémologique et les choix méthodologiques qui guident notre recherche. Finalement, au Chapitre IV, nous présentons les résultats et la discussion de notre cas.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Dans ce chapitre nous présenterons les éléments globaux du contexte dans lequel se situe notre problématique : les caractéristiques essentielles de celle-ci et le problème de recherche qu'elle soulève, les questions de recherche et les visées de cette étude. Dans un premier temps, nous exposerons la situation générale de l'Afrique dans une perspective historique en insistant sur la période de mondialisation accélérée et de globalisation économique qui caractérise la deuxième moitié du XXe siècle. Dans un deuxième temps, nous exposerons la situation générale de l'eau dans le monde, au regard de son accessibilité et de sa qualité, et son impact sur la santé des populations. Nous mettrons en lumière les efforts déployés par la communauté internationale pour répondre à ces problématiques. Nous soulèverons les enjeux plus récents que pose la définition du statut juridique de l'eau et les questionnements et réflexions que cela soulève, à savoir si elle doit être considérée comme un *droit* ou un *besoin*, comme un *bien commun* ou comme une *ressource naturelle*. Troisièmement, nous présenterons le contexte général de la République démocratique du Congo, qui est le pays où se situe notre étude, particulièrement de sa capitale Kinshasa, et son influence sur le contexte de notre lieu d'étude, le village de Mbankana, et nous exposerons les éléments clés de la problématique spécifique. Finalement, nous relèverons les lacunes et les limites des études antérieures ayant porté sur la santé hydrique en Afrique et nous terminerons en exposant nos questions de recherche et les visées de notre étude.

1.1 Mondialisation et globalisation économique

1.1.1 Une perspective historique

La planète est la scène d'une mondialisation qui, depuis la fin du XXe siècle, s'est accélérée. Le concept de la mondialisation (en anglais, *globalisation*), émergé dans les années 1980, désigne une situation mondiale de plus en plus interdépendante, caractérisée par les flux qui la parcourent (énergie, matière, marchandises, services, capitaux, hommes), par les acteurs qui l'animent (firmes multinationales, Organisations intergouvernementales (OIG) et les Organisations non gouvernementales (ONG)), par les « centres » qui l'organisent (villes-monde, telles que New York, Washington, Tokyo, Londres, Singapour, Hongkong, etc.) et par des enjeux communs planétaires (risques industriels, épidémies, terrorismes, trafics illégaux, etc.) (Briones et Tellenne, 2004).

Si ce processus, largement médiatisé aujourd'hui par son ampleur, apparaît comme un phénomène nouveau, il s'est toutefois esquissé bien avant l'époque contemporaine. Bénichi (2004) en distingue trois grandes périodes. La première s'est amorcée à la fin du XVe siècle par les grandes découvertes ayant permis le commerce transatlantique entre l'Ancien et le Nouveau Monde. La deuxième période s'est accélérée au XIXe siècle, favorisée par la révolution des transports terrestres et maritimes, tel qu'il est exprimé ci-dessous.

Le volume du commerce mondial est multiplié par sept entre 1840 et 1914. Dans le même temps a lieu la plus grande migration de l'histoire : quelque 50 millions d'Européens s'embarquent vers les pays neufs. [...] l'Europe répand partout avant 1914 ses techniques, ses langues, ses religions, ses valeurs. (Bénichi, 2004, p. 8).

La dernière époque, qui a pris son envol à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, est celle que nous connaissons aujourd'hui. Elle s'est amorcée avec les progrès technologiques qui ont augmenté l'efficacité, l'ampleur et l'étendue des transports et des communications, tout en amenuisant leurs coûts. D'autre part, la mondialisation s'est accélérée avec l'émergence des Institutions internationales de Bretton Woods (Fond monétaire international, Banque mondiale, GATT et Organisation mondiale du commerce) qui ont instauré un ensemble de règles encourageant la libéralisation rapide de l'économie par l'abattement de barrières artificielles à la circulation internationale des capitaux, des biens, des services, des connaissances, des personnes (Stiglitz, 2000).

1.1.2 Mondialisation en Afrique : une croissance des inégalités

Bien que, en théorie, la mondialisation devrait permettre aux nations et aux pays d'avoir un meilleur accès à plus de capital et de technologie ainsi qu'à des marchés plus vastes, la réalité semble être tout autre.

Dans l'ensemble, les données disponibles indiquent que les inégalités dans le monde se sont plutôt aggravées. [...] La dernière vague de mondialisation se distingue par le fait qu'un large groupe de pays en développement – les nouveaux pays intégrés (postérieurement à 1980) – ont pris pied sur les marchés mondiaux tandis que le reste des pays en développement sont de plus en plus marginalisés et souffrent d'un déclin de leurs revenus et d'une aggravation de leur taux de pauvreté. (Banque africaine de développement, 2003, p. 179)

À titre illustratif, alors qu'en 1913, le revenu par habitant des pays riches était approximativement 16 fois plus élevé que celui des pays pauvres, en 2001, l'écart s'est creusé au point d'en être 64 fois plus élevé (Dollar, 2001). En employant les termes de la Banque mondiale, l'Afrique, majoritairement composée des pays les « moins avancés » et de « pauvres extrêmes », serait la grande perdante de l'évolution actuelle. Elle est « *la seule région où l'on projette une augmentation d'environ 30% du nombre de personnes vivant dans la pauvreté absolue (moins de 1\$ par jour) d'ici 2015 – l'inverse absolu des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)* » (BAD, 2003, p. 41). Pourtant, bien que l'image qui nous est le plus souvent présentée de l'Afrique est celle d'un continent livré aux épidémies et à la famine, il n'en est pas moins vrai qu'elle abrite en réalité 30% des réserves des ressources minières mondiales (Ravet, 2006), le deuxième massif forestier tropical (FAO, 2009) et le plus long fleuve de la planète, le Nil. Pourquoi cette richesse ne lui profite-t-elle pas? La réponse serait-elle à chercher dans l'histoire?

La corruption des élites politiques et le manque de transparence des gouvernements africains, facilement dénoncés par les pays occidentaux, contribuent certes au dysfonctionnement du système. Or, l'histoire récente du berceau de la civilisation, celle qui marque son entrée dans la « première mondialisation », s'est caractérisée par une suite de relations pour le moins ambiguës avec le monde extérieur. L'objet de cette étude n'est pas de répondre à cette question complexe, mais de mettre en évidence les enjeux, les ruptures et problèmes associés à cette situation. Parmi ces aspects, le déséquilibre de forces internationales qui a rendu – et qui rend encore - possible l'asservissement des Africains, est à considérer. D'abord, bien que l'ampleur et les impacts du développement de la traite négrière sur les sociétés africaines soient encore aujourd'hui au cœur de vifs débats (Hahn, 2006), la plupart des auteurs s'accordent sur le fait que le « commerce triangulaire », soit le trafic d'esclaves entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique, s'étant échelonné sur près de quatre siècles et dont les ponctions démographiques estimées entre 80 et 100 millions d'hommes et de femmes, n'ont pu qu'engendrer des conséquences dramatiques, sociales, culturelles et économiques, sur tout le continent (Ki-Zerbo. 1978).

Aussi, sans faire l'apologie du discours anticolonialiste, il n'en est pas moins, qu'en 1885, à la Conférence de Berlin, les puissances coloniales traçaient arbitrairement des frontières qui ont réuni des royaumes, des états, des communautés et des peuples qui n'avaient rien en commun (Hugon, 1993). Plus tard, la colonisation « directe » marquée par l'implantation de missionnaires et de colons, par la mise en place d'une administration et d'un régime foncier, l'obligation de faire des cultures d'exportation, l'introduction de la monnaie, etc. sont des éléments de rupture radicale avec l'époque précoloniale. Au moment des indépendances, l'essentiel de la dynamique des états devenus souverains reposait sur l'exportation de produits primaires et sur l'aide extérieure ce qui rendait difficile, voire impossible, l'autonomie économique des états africains (Grellet, p. 114).

Malgré la fièvre des années 1960 qui a fait miroiter l'espoir d'une émancipation africaine totale, la situation générale du continent ne cessa de se dégrader et, dans les années 1970, le système de l'Aide publique au développement (APD) fut lancé par les Nations Unies et engageait les pays industrialisés à consacrer 0,7% de leur revenu national aux pays en développement (Dembele, 2006). D'ailleurs, bien que les déclarations internationales se soient multipliées sur l'APD, cette cible fut atteinte par seulement trois pays, en 2003 (BAD, 2006). Transformée en instrument de politique étrangère dans la confrontation entre les blocs, l'Aide publique au développement en Afrique chuta de 40% en termes réels au cours des années 1990 (Bond, 2007) parce que les motivations de l'aide ont « perdu de leur complexité » avec la fin de la Guerre froide (BAD, 2006, p. 2). Ponctionnée en amont par les bureaucraties et les entreprises des pays donateurs, ou utilisée en aval à des fins idéologiques, l'APD n'a pas répondu aux besoins réels de la population. Son principal héritage est celui de la dette.

C'est ainsi que, dans les années 1980, en réponse aux difficultés de ces pays à s'acquitter du service de leur dette, des Programmes d'ajustement structurels (PAS) ont été imposés aux pays africains par les institutions financières internationales. Or, tel qu'il est exprimé ci-dessous, ces programmes n'ont pas servi les intérêts de l'Afrique.

[Les programmes d'ajustements structurels] ont signifié privatisation, réduction des dépenses dans les services publics et sociaux, déréglementation dans le but de créer des situations dites propices à l'investissement étranger qui amèneraient la croissance et le développement économique en Afrique. [...] Et les bénéfices promis n'ont pas été au rendez-vous dans la grande majorité des pays en développement. (Campbell dans Ravet, 2006, p. 12-13).

Ainsi, aujourd'hui, l'Afrique est le continent le plus endetté par rapport à son Revenu national brut (*Ibid.*). C'est cette situation qui fait dire à M. Opa Kapijimpanga, ancien directeur de l'African Network on Debt and Development établi à Harare, que « *les pays donateurs et créditeurs feraient mieux de garder leur argent et, en contrepartie, liquider la dette des pays africains pauvres, ce qui éliminerait à la fois l'aide et la dette, qui ne fait que renforcer les rapports de dépendance et les déséquilibres dans le monde* » (Bond, 2007, p70).

1.1.3 Mondialisation : diversification ou uniformisation ?

Les traits les plus marquants de la mondialisation sont les bouleversements sociaux et culturels qu'elle a entraînés (Cheru, 2007). L'effacement des frontières nationales a aussi augmenté le flux de migration des populations partout dans le monde, et ce, d'une manière jusque-là inconnue et avec une intensité sans égal. Cette mise en relation des êtres humains rompt les frontières physiques, géographiques, politiques, culturelles ou religieuses qui ont ordonné la multiplicité humaine durant des millénaires, et oblige à redéfinir les frontières de l'identité culturelle et groupale (Audinet, 2007). Partout sur la planète, les migrations humaines questionnent avec une insistance grandissante la « manière de vivre ensemble ». Si la culture se tourne vers l'origine, vers des traditions et des modes de vie patiemment construits au fil du temps, les enjeux actuels pressent l'avenir.

Latouche (2005) dénonce une tendance à l'uniformisation culturelle qui sévit dans le monde moderne, voire d'un « triomphe de l'Occident » qui repose sur les puissances symboliques que sont « *la science, la technique, l'économie et l'imaginaire sur lequel elles reposent : les valeurs du progrès* » (Latouche, 2005, p. 24). L'Occident est un ensemble de valeurs dont le trait commun est l'universalité et l'on voit effectivement apparaître des normes et des valeurs mondiales telles que la démocratie, les droits de l'homme, la

gouvernance, la liberté, l'égalité (Rist, 1986). Certains auteurs vont même jusqu'à parler d'« ethnocide », de « déculturation » et d'« impérialisme culturel ». Appiah (2006) est pour sa part plus mitigé et soulève que l'authenticité culturelle n'existe pas; il affirme que les cultures vivantes évoluent progressivement, sont faites de continuité et de changements et que « *ce qui est aujourd'hui une tradition fut un jour une innovation* » (Appiah, 2006, non paginé).

1.1.4 Mondialisation, développement et environnement

Depuis la seconde moitié du XXe siècle, les problématiques environnementales n'ont pas manqué de se globaliser elles aussi. Les changements climatiques, la dégradation de la couche d'ozone, les accidents nucléaires, etc., sont devenus un sujet de préoccupation pour la majorité des états et ont trouvé progressivement un ancrage dans les sphères politique, diplomatique, économique et sociale. Les liens entre « environnement » et « développement » dans le contexte de mondialisation économique ont été de plus en plus mis en évidence et apparaissent au cœur des préoccupations (Briones et Tellenne, 2004).

L'un des premiers signes de cette prise de conscience a émergé dans les années 1970 avec le rapport du Club de Rome sur l'état de la planète, intitulé « *The Limits of Growth* », qui avait fait apparaître l'idée que les ressources naturelles de la planète étaient limitées. Or, c'est surtout depuis 1987, avec l'émergence du fameux concept du « développement durable » du rapport Brundtland, qu'une préoccupation de la communauté internationale s'est réellement fait sentir à ce sujet. En effet, depuis lors, bon nombre d'initiatives ont tenté de répondre à ces enjeux : le Protocole de Montréal sur la limitation des substances appauvrissant la couche d'ozone (1987), la Convention de Bâle sur le contrôle des transferts de déchets dangereux et leur élimination (1989), la Création du GIEC (Groupe intergouvernemental de l'évolution du climat) (1989), les Sommets de la terre (1992, 1997, 2002), la conférence sur le réchauffement de la planète à Kyoto (1997), la Conférence internationale sur l'eau et le développement durable (1998), la Réunion des États membres de l'ONU sur le thème de la biodiversité à Carthagène (1999), etc. (Briones et Tellene, 2004).

1.2 Les enjeux liés à l'eau

Dans cette section, nous mettrons en évidence l'importance des enjeux liés à l'eau dans le monde. Nous ferons ressortir les principaux éléments du contexte actuel que plusieurs auteurs (Paquerot, 2005; De Villiers, 2000; Bouguerra, 2003) qualifient de « crise globale de l'eau ». D'autre part, nous présenterons la situation de l'accès à l'eau potable sur la planète ainsi que les efforts déployés par la communauté internationale à cet égard. Enfin, nous relèverons certains enjeux liés à son statut légal, à savoir si l'eau est considérée comme un bien commun ou une marchandise et si y avoir accès est un *droit* ou un *besoin*.

1.2.1 Éléments de contexte : vers une crise globale de l'eau?

Bien qu'elle recouvre 71% de la surface de la Terre, 98% de cette eau possède une teneur en sels minéraux trop élevée pour servir répondre aux besoins de consommation de l'être humain et seul 0,25% de l'eau douce est accessible, le reste étant contenu dans les glaces polaires. Les caractéristiques physico-chimiques de la molécule H₂O lui confèrent des fonctions essentielles et vitales pour les écosystèmes, et donc aussi pour l'humain (CNRS, 2004). Théoriquement, l'eau est *recyclable* puisqu'elle peut être utilisée d'innombrables fois, mais elle n'est pas *renouvelable* au sens où l'on ne peut en produire plus; la quantité d'eau actuellement disponible sur la planète est finie et invariable depuis des millions d'années. De plus, l'eau n'est pas *rare* puisque la quantité pourrait subvenir aux besoins du double de la population mondiale actuelle (Paquerot, 2005).

La problématique de l'eau réside dans la mise en relation des « données de la nature » avec l'occupation humaine. En effet, comme la plupart des ressources naturelles, l'eau inégalement répartie dans l'espace et le temps et la quantité d'eau en un endroit donné ne suit pas la densité de population; seulement 23 pays possèdent les deux tiers des ressources. Par exemple, les pays arabes, qui représentent 10,3% de la surface terrestre et 4,5% de la population mondiale, ne possèdent que 0,43% des ressources d'eau (Bouguerra, 2003). De telles situations relèvent d'enjeux de taille quant à l'utilisation et au droit de propriété d'une ressource vitale et limitée comme l'eau. D'autre part, l'urbanisation et la multiplication de

modes de production agricoles non soutenables¹ de par le monde, exercent une pression d'autant plus importante sur les ressources hydriques.

Le contrôle de l'eau est depuis longtemps reconnu comme une source de conflits interétatique et intraétatique. Or, étant donné la croissance du nombre de pays en situation critique d'approvisionnement en eau, un consensus s'établit graduellement au sein de la communauté d'experts sur le fait que le nombre, la portée et l'importance de ces conflits tendent à se multiplier à travers le monde. Tel que l'exprime De Villiers (2000), « *ceux qui prétendent le contraire, qui croient que le problème est exagéré ou qu'il sera résolu par les futurs progrès technologiques sont minoritaires* » (De Villiers, 2000, p. 26). D'ailleurs, l'on dénombre plusieurs endroits où des tensions persistent à ce sujet : partage du fleuve Colorado (entre les États-Unis et le Mexique), partage des eaux entre Pékin et les campagnes chinoises, partage du Jourdain (entre l'État d'Israël et la Jordanie), partage du Nil (entre l'Égypte, le Soudan et l'Éthiopie), partage du Tigre et de l'Euphrate (entre la Turquie, la Syrie et l'Irak), partage de l'Okavango (entre la Namibie et le Botswana), pour ne citer qu'eux.

1.2.2 L'accès à l'eau potable

Bien que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement soit reconnu par la communauté internationale comme un besoin fondamental et un droit de l'Homme, il n'en est pas moins vrai qu'aujourd'hui, environ 1,1 milliard de personnes n'ont pas accès à une eau saine et 2,4 milliards ne bénéficient pas d'un système d'assainissement convenable (UNICEF/OMS, 2000), et ce, « *à l'ère des autoroutes de l'information et de la guerre des étoiles* » (Paquerot, 2005). En plus, ces données ne tiennent pas compte de l'état de délabrement des structures, du manque de fiabilité des services associés à l'eau, ni des zones d'habitats informels où vivent les classes les plus démunies. Ceci laisse présager que ces statistiques sous-estiment fortement le nombre de personnes mal desservies (PNUD, 2006). Bien que l'Asie compte le plus grand nombre de personnes non desservies, c'est en Afrique où la part de la population

¹ Il peut s'agir notamment de la Californie ou de l'État d'Israël où l'on irrigue des déserts pour produire la culture maraîchère.

ayant accès à l'eau potable est la plus faible (UNICEF, 2003). Aussi, des clivages importants existent entre les villes et les campagnes et seraient attribuables aux différences de revenus et à la pauvreté, à la prestation de services plus onéreuse par habitant et plus difficile auprès des populations rurales dispersées, et aussi à des facteurs politiques; les habitants des zones rurales, notamment les zones marginales, ont plus de mal à défendre leur point de vue que leurs concitoyens urbains (PNUD, 2006).

1.2.3 L'eau et la santé

Des preuves suffisamment convaincantes existent depuis des décennies concernant l'incidence de la qualité de l'eau sur la santé (OMS/UNICEF, 2006). En plus de la pollution chimique de l'eau qui s'est aggravée au cours de l'ère industrielle, des maladies hydriques d'ordre bactériologique, éradiquées depuis des décennies dans les pays industrialisés via l'amélioration des conditions d'hygiène et de salubrité, continuent de se multiplier ailleurs sur la planète. En effet, selon l'OMS, les maladies hydriques sont, de loin, le problème de santé le plus important dans les pays en développement; jusqu'à 80% des maladies et plus du tiers des décès y serait attribuable (ACDI, 2008). Chaque année, plus de 5 millions de personnes meurent de maladies liées à l'eau, soit dix fois plus que le nombre de victimes tuées dans les conflits (Gresh et coll., 2006). Choléra, dysenterie, fièvre typhoïde, trachome, dengue, filariose, onchocercose, poliomyélite, amibiase, schistosomiase, fièvre jaune, etc., la liste est longue. Mais, au-delà des chiffres, « *ce manque accentue les profondes inégalités des chances à l'origine des divisions qui affectent les nations et leurs populations, divisions dues au niveau de richesse, au genre ou à d'autres indicateurs de pauvreté* » (PNUD, 2006, p.27). Puisque, contrairement au VIH/SIDA², la crise de l'accès à l'eau et à l'assainissement est subie surtout par les populations les plus pauvres et les plus marginalisées, les dirigeants politiques envisagent souvent la résolution de ce fléau de manière isolée, bien qu'en réalité les coûts soient transférés à la société dans son ensemble (PNUD, 2006). C'est dans ce contexte que l'approche axée sur les droits fondamentaux, fondée sur les principes d'égalité,

² « Dans le cas du VIH/SIDA, c'est le fait que la maladie frappe sans discernement et qu'elle ait un impact dévastateur sur les citoyens indépendamment de leur niveau de richesse qui a forcé les dirigeants politiques et les groupes à revenus élevés à venir à bout de leurs propres préjugés : la maladie ne connaît en effet pas de frontières sociales. » (PNUD, 2006, ch. 1, p. 61)

d'universalité et d'abolition de la discrimination, permettrait aux populations marginalisées de développer leurs droits par une voie juridique et politique. Assurer l'accès à l'eau potable à toutes les couches de la population est un élément essentiel de l'amélioration de la santé et de la productivité économique, au cœur de tous les efforts de lutte contre la pauvreté.

En réalité, les maladies hydriques ne sont que le symptôme de la déliquescence des États africains, incapables d'offrir des services d'adduction d'eau et d'assainissement de base, de même qu'un système de protection sociale à la population. En effet, la crise de la dette, l'effondrement des cours des matières premières et les politiques des bailleurs de fonds internationaux réduisent la capacité des États africains; selon l'Organisation internationale du travail (OIT) en moyenne, les dépenses allouées à la santé représentent 4,3% du produit intérieur brut du continent africain, contre 16,6% en Amérique du Nord et 24,8% en Europe (Fall-Diop, 2006). Dans ce contexte, 80% de la population n'aurait pas accès aux soins de santé de base, ce qui entraîne des taux de mortalité nettement plus élevés en Afrique que sur le reste de la planète (*Ibid.*). Ces chiffres sont non seulement le reflet de pandémies largement médiatisées telles que le SIDA et le paludisme, mais ils traduisent aussi une situation sanitaire globale catastrophique responsable de décès tout à fait évitables (Olivier de Sardan, 2004).

1.2.4 Les efforts de la communauté internationale pour l'accès universel à l'eau

Les conférences et les rencontres internationales sur le thème de l'eau et de l'assainissement ne cessent de se multiplier depuis près de trente ans. La Première conférence des Nations Unies sur l'eau, en 1977 à Mar del Plata, en Argentine, a donné lieu à la première *Décennie internationale de l'eau* qui avait elle-même pour objectif de garantir l'accès à tous à l'eau potable et à l'assainissement pour 1990 (PNUD, 2006). Puis, le même objectif irréaliste fut réitéré pour la décennie 1990. En 2000, les ambitieux *Objectifs du Millénaire pour le Développement*, dont la cible 10 vise une réduction de moitié du nombre d'individus privés d'un accès à l'eau salubre et à l'assainissement, ont été fixés pour 2015. Puis, il y eut la *Consultation mondiale sur l'approvisionnement de l'eau* à New Delhi (1990), la *Conférence internationale sur l'eau et l'environnement* à Dublin (1992), la *Conférence ministérielle sur l'eau potable et l'assainissement* à Noordwijk (1994), le *Sommet mondial*

pour le développement social (pauvreté, approvisionnement en eau et assainissement) à Copenhague (1995), la *Conférence internationale sur l'eau douce* à Bonn (2001), le G8 d'Évian (2003), sans oublier les cinq *Forum Mondial de l'Eau* (Marrakech 1997, La Hague 2000, Kyoto 2003, Mexico 2006 et Istanbul 2009) et finalement, les contre-forums des altermondialistes (Florence et Annemasse, en 2003). Le sujet de l'eau a aussi tenu une place importante dans les événements consacrés à des thèmes plus généraux; le *Sommet de Rio* (1992), le *Sommet mondial de l'alimentation* à Rome (1996) et le *Sommet de la Terre* à Johannesburg (2002). L'ONU a aussi décrété 2003 « *Année internationale de l'eau douce* » et nous avons amorcé, le 22 mars 2005, la seconde *Décennie internationale de l'eau*. (ONU, 2009). Finalement, on dénombre à ce jour pas moins de 23 agences de l'ONU chargées de la question de l'eau et de l'assainissement. Or, tel qu'on l'exprime dans le rapport du PNUD (2006) :

Tout comme dans les années 1970, l'écart reste très important entre les déclarations ministérielles et les communiqués émis à l'issue des conférences, d'une part, et les stratégies pratiques mises en œuvre pour permettre à chacun d'avoir accès à l'eau et à l'assainissement, d'autre part. [...] Pour parler clairement, en ce qui concerne l'eau et l'assainissement, le monde souffre d'un excédent de conférences et d'un manque d'action (PNUD, 2006, 70).

De la même façon que précédemment, les objectifs du millénaire, à atteindre pour 2015, semblent irréalistes; « *[pour les atteindre] il faudrait, durant les 15 prochaines années, fournir chaque jour des services d'approvisionnement en eau à 280 000 personnes supplémentaires et des infrastructures d'assainissement à 384 000 personnes supplémentaires* » (UNICEF/OMS, 2000, p.1). Malgré les déclarations des dirigeants du G8 aux Sommets d'Évian, en 2003, et de Gleneagles (2005) « *d'aider en priorité les pays qui font la preuve de leur engagement politique en faveur de l'eau potable et de l'assainissement de base* » (site web du Sommet d'Évian, 2003) et de « *doubler l'aide d'ici 2010* » (Banque mondiale, 2005) les niveaux d'aide internationale stagnent et la part de l'aide accordée à l'eau et à l'assainissement aurait baissée (PNUD, 2006). De plus, puisque le degré d'engagement des bailleurs de fonds à cet égard varie d'un pays à l'autre et que la proportion de l'aide multilatérale par rapport à l'aide totale est grandissante, le soutien financier accordé aux pays en développement pour le secteur de l'eau est devenu irrégulier et imprévisible. (PNUD, 2006).

1.2.5 L'eau : un droit humain ou une marchandise?

Contrairement à la diversité biologique ou aux changements climatiques qui sont traduits dans les règles internationales, le droit humain à l'eau est tenu en dehors de cadre normatif juridiquement contraignant. L'Observation générale adoptée par les Nations Unies en 2002 qui définit le droit à l'eau comme « *un approvisionnement suffisant, physiquement accessible et à un coût abordable, d'une eau salubre et de qualité acceptable pour les usages personnels et domestiques de chacun* », en est un exemple probant (Paquerot, 2005). Le droit humain à l'eau ne fut pas non plus reconnu à la tenue du plus récent Forum mondial de l'eau à Istanbul, en 2009, où l'eau fut définie comme un *besoin* fondamental, un statut n'ayant aucune valeur légale (UNESCO, 2009).

L'absence de qualification, de statut et de priorité dans les usages de l'eau donne de fait à la logique économique un caractère dominant, au détriment des autres logiques – écologique, humaine, culturelle, et surtout, vitale. Est-il légitime de distribuer l'eau dans une logique de concurrence des libertés individuelles? Devrait-on prioriser la satisfaction des besoins solvables plutôt que celle des besoins fondamentaux, non substituables, vitaux? Selon Bond (2007), dans le monde entier, les pressions pour que l'eau soit traitée « *comme n'importe quelle marchandise* » se sont renforcées et la privatisation et la commercialisation de la distribution de l'eau sont allées bon train (Bond, 2007, p. 72). Cette tendance s'est manifestée pour la première fois lors de la Conférence internationale sur l'eau et l'environnement à Dublin, en 1992, lorsque l'eau a officiellement été définie comme un « bien économique ». Quatre ans plus tard, le Partenariat mondial de l'eau et le Conseil mondial de l'eau, nouvellement créés, avançaient l'idée que la marchandisation de l'eau augmenterait les investissements du secteur privé et mènerait à une utilisation plus efficiente de cette ressource (Bond, 2007). Une idée qui a fait son chemin puisque le nombre de personnes desservies par le secteur privé est passé de 90 millions en 1988, à 200 millions en 1998, puis à 250 millions en 2000. Tel que Paquerot l'exprime : « *Si la proportion globale reste faible, l'accélération, elle, est indicative d'une tendance lourde et surtout de l'ampleur des marchés potentiels* » (Paquerot, 2005).

Dans un contexte où à l'échelle internationale, comme à l'échelle nationale, le soutien aux populations n'ayant pas accès à l'eau potable est déficient, voire inexistant, la gestion locale et communautaire de l'eau apparaît comme un dernier recours pour remédier à cette situation.

1.3 Le contexte général de la République démocratique du Congo

Dans cette section nous présenterons les grands traits qui caractérisent la situation générale (biogéographique, culturelle et linguistique, politique et socioéconomique) de la République démocratique du Congo et particulièrement de la province et capitale Kinshasa où se situe notre étude de cas.

1.3.1 Le contexte biogéographique du pays

La République démocratique du Congo (RDC), appelée aussi « Congo-Kinshasa » et qui a porté le nom de Zaïre de 1971 à 1997, est le troisième plus vaste pays d'Afrique après le Soudan et l'Algérie. Ses 2 344 885 km² peuvent contenir 80 fois la superficie de la Belgique (Encarta, 2009). Le pays partage ses frontières avec la République du Congo, la République centrafricaine, le Soudan, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, la Tanzanie, la Zambie et l'enclave de Cabinda (Angola). Des frontières intra-territoriales segmentent aussi le pays en 11 provinces : Bandundu, Bas-Congo, Équateur, Kasai-Occidental, Kasai-Oriental, Katanga, Kinshasa, Maniema, Nord-Kivu, Orientale, Sud-Kivu (Bruneau, 2009).

D'une manière générale, la végétation du pays y est dense et diversifiée. Trois zones agro-écologiques fragmentent le pays : le centre formé d'une vaste cuvette alluviale composée de forêt équatoriale et de marais, l'ouest couvert de plateaux savaneux et l'est caractérisé par des massifs volcaniques fortement peuplés qui séparent le bassin des fleuves Congo et du Nil (FAO, 2005). Le climat est de type équatorial; chaud et humide au centre, dans le bassin équatorial, frais et sec au sud et plus humide à l'est. La pluviométrie y est régulière et abondante (environ 1 545 mm/an) mais variable dans le temps et l'espace. Deux cycles agricoles s'alternent; la saison des pluies qui dure 8 mois et la saison sèche (*Ibid.*).

1.3.2 Le contexte socioculturel et linguistique du pays

La République démocratique du Congo est l'un des pays les plus multiethniques d'Afrique. Quelque 250 ethnies, dont la majorité (80%) d'entre elles appartiennent au peuple bantou, composent le pays (Leclerc, 2009). Les ethnies non bantoues se répartissent entre les Soudanais, les Nilotiques, les Chamites et les Pygmées (*Ibid.*). La majorité des Congolais sont chrétiens : catholiques (40%), protestants (35%), kimbanguiste (10%). Il existe de petites communautés musulmanes, juives et grecques orthodoxes (*Ibid.*). Or, ces grandes religions monothéistes n'ont réussi en rien à arracher l'animisme à la cosmogonie africaine qui tantôt s'y superpose, tantôt s'y enchevêtre.

Une importante incertitude existe quant au nombre de langues parlées en République démocratique du Congo. D'une part, peu d'inventaires ont été effectués sur cette question et, d'autre part, un flou entoure la distinction des notions langue et dialecte, tel que l'exprime Ngalasso (1982, p.9) :

Plusieurs dialectes d'une même langue on pu être inventoriés comme des langues à part entière alors qu'ailleurs, des langues apparentées qui s'étaient passablement différenciées sous l'effet d'une fragmentation due à la géographie et à l'histoire des peuples, ont continué d'être classé sous une même appellation.

La situation linguistique du pays peut être structurée de la manière suivante : on y dénombre 221 langues ethniques, quatre langues nationales (le lingala, le kiswahili, le kikongo et le tshiluba) et la langue officielle qui est le français (Ngalassa, 1982). Les langues ethniques ont une aire d'influence qui, généralement, ne dépasse guère les limites du territoire occupé par les communautés ethniques les parlant. Elles sont le moyen d'expression des masses populaires les moins scolarisées et les moins urbanisées (*Ibid.*). Quant aux langues nationales, elles sont dites aussi *véhiculaires* parce qu'elles embrassent des grandes divisions régionales ainsi que les centres urbains et permettent la communication interethnique. Appartenant toutes au groupe bantou, elles jouent un rôle dans l'émergence d'une conscience d'appartenance au même univers culturel (*Ibid.*). D'ailleurs, les langues bantoues, sans être globalement intercompréhensibles, possèdent de nombreuses similitudes entre elles sur les plans lexical, phonétique, prosodique et grammatical (*Ibid.*). Le lingala, par exemple, originaire de la région de l'Équateur, a étiré sa zone d'influence en s'implantant

dans les provinces limitrophes (Bandundu, Orientale, Kinshasa, etc.), dans la majorité des grandes villes du pays du pays, notamment par le biais de l'armée dont il est la langue officielle ainsi que par la musique congolaise moderne, voire même à l'extérieur des frontières nationales, vers la République du Congo et le sud de la République centrafricaine et du Soudan (*Ibid.*)

En qualité de langue officielle, le français est employé pour les actes d'autorité publique, la communication interrégionale et internationale (*Ibid.*). Elle est la langue de l'enseignement; de l'école primaire aux enseignements supérieurs. Or, seulement 10% de la population congolaise la parle (Leclerc, 2009) et devient donc le signe par excellence d'instruction et de citoyenneté (Ngalasso, 1982). Elle creuse un profond clivage entre la campagne et la ville, entre la majorité d'analphabètes et les « intellectuels³ ».

1.3.3 Le contexte sociohistorique du pays

L'histoire de la République démocratique du Congo, méconnue, complexe et saisissante, reste encore à écrire et à réécrire. Cette étude n'a pas la prétention d'accomplir cette vaste et fascinante entreprise, mais plutôt de mettre en évidence la nature du rapport qui a existé entre le peuple congolais et le monde extérieur. On peut souligner à quel point ses premières années d'histoire ont déterminé l'évolution de ce qu'est devenu le Congo actuel et comment le contexte sociohistorique teinte toujours la nature des relations qui jalonnent la « coopération internationale » qu'elle soit humanitaire, universitaire ou autre. Et surtout, elle soulève aujourd'hui autant, sinon plus qu'autrefois, des enjeux éthiques importants.

Retracer l'histoire précoloniale de la RDC, comme celle de presque toute l'Afrique subsaharienne, est une entreprise ardue parce que peu d'écrits existent au sujet de ces sociétés

³ Le mot « intellectuel » est un terme souvent employé en République démocratique du Congo. Tel que l'exprime (Boutin-Dousset, 1993, p.310) : « Les intellectuels ne se rencontrent pas uniquement dans les strates hautes de la société, la majorité d'entre eux constituent la « classe moyenne » dans laquelle nous retrouvons les cadres de la fonction publique, les auxiliaires de santé, les journalistes et personnels animateur ou réalisateur de radio et télévision, les enseignants, les techniciens supérieurs de l'industrie, etc. »

à transmission orale. Au cours de la traite négrière, il était courant que les états côtiers collaborent avec les esclavagistes et vendent leurs frères des tribus du centre à ces derniers. Ainsi, le Royaume du Kongo fut désavantagé et a subi de plein fouet les raids de la traite atlantique (Ki-Zerbo, 1978). Avant l'arrivée du missionnaire Livingstone et de l'explorateur Henry Morton Stanley, le territoire que représente le Congo d'aujourd'hui était pratiquement inexploré. La France, la Grande-Bretagne et le Portugal avaient préféré demeurer le long des côtes. Ainsi, le roi des Belges, Léopold II, qui convoitait ce territoire enclavé, s'était présenté comme un mécène et avait financé les expéditions de l'explorateur Stanley pour mieux connaître cette région du monde. Ses ambitions colonisatrices avaient été soigneusement cachées sous le couvert de bannières scientifique (connaître la géographie du bassin du Congo) et humaniste (abolir l'esclavage) et avaient d'ailleurs été soutenues par le Comité d'étude du haut Congo, qui devient un an plus tard l'Association internationale du Congo (AIC) (Ndaywel è Nziem, 1998).

Ainsi, l'explorateur anglais Stanley partit de Zanzibar et, au cours de son voyage, de 1874 à 1877, il conclut plus de 500 traités de commerce avec les indigènes qui accordaient le monopole absolu de l'exploitation agricole des terres congolaises à l'Association. Le 12 mars 1877, Stanley atteignit la ville qui fut dénommée par les Belges Léopoldville (aujourd'hui Kinshasa), situé à l'embouchure du fleuve Congo, avant son rival français, Savorgnan de Brazza. Ce qui concéda au roi Léopold II la légitimité territoriale du Congo à la Conférence de Berlin de 1885, soit la conférence au cours de laquelle les colonisateurs avaient arbitrairement dessiné les frontières des pays africains et s'étaient approprié leur part de continent. Ce territoire devient en 1886 l'État indépendant du Congo, soit la propriété *privée* de Léopold II (*Ibid.*).

Puisque les explorations de Stanley avaient risqué de ruiner le roi, ce dernier voulut exploiter les richesses de « son » Congo pour rentabiliser ses investissements. Ainsi, une forme d'impôt fut réclamée aux indigènes qui se virent forcés à récolter l'ivoire et le caoutchouc rouge, popularisé en Europe avec l'avènement de l'automobile, dans des conditions inhumaines indicibles (Ndaywel è Nziem, 1998). La création de la Force publique et de l'Union minière au Katanga, conjuguée aux besoins grandissants d'infrastructures du

pays, condamnait les Congolais aux travaux forcés. Les migrations massives multiplièrent les contacts entre tribus et des maladies transmissibles décimèrent des populations indigènes entières. Si certains Congolais se révoltèrent, la résistance fut surtout passive, préférant fuir dans la brousse profonde ou se laisser mourir. Ce ne fut que sous la pression de violentes campagnes d'opinion menées en Grande-Bretagne et aux États-Unis, qu'en 1908, le roi Léopold II fut contraint à céder son territoire à la Belgique (Braeckman, 1992).

Si la Belgique mit fin aux abus les plus criants, l'idéologie est restée identique. Le développement économique prioritaire était celui des industries extractives minières, qui orientaient l'expansion des voies de communication et d'électricité du pays et afin de soutenir la sidérurgie belge, aucune industrie de transformation ne fut créée au Congo. D'autre part, l'œuvre civilisatrice fut conduite à travers les missions de l'Église catholique. Si le système de santé fut indéniablement amélioré, par le recul notamment de la malaria et de la variole, le développement du système social fut d'une façon générale caractérisé par le racisme et la conviction de l'infériorité intrinsèque des populations indigènes. (*Ibid.*). Quant à l'éducation, l'école primaire fut très largement étendue, l'école secondaire très prudemment, et ce n'est qu'en 1955 que la première université a vu le jour. Au moment de l'indépendance, le Congo ne comptait que 16 universitaires de souche. Le statut d'« évolué » caractérisait officiellement l'Africain ayant rompu avec son milieu traditionnel pour rejoindre le monde « civilisé », c'est-à-dire à un illusoire marché de l'emploi et à des relations sociales qui restaient inégalitaires (*Ibid.*). Ce n'est qu'en 1958 qu'une poignée de Congolais a mis les pieds pour la première fois en Belgique, à l'occasion de l'Exposition universelle de Bruxelles (Ndaywel è Nziem, 1998).

Lors de l'Indépendance de la République démocratique du Congo, le 30 juin 1960, un des personnages ayant profondément marqué l'histoire fut Patrice Lumumba, alors élu démocratiquement premier ministre du Congo. Or, ses discours dénonçant les injustices et les abus des Belges pendant la période coloniale et, plus tard, son recours à l'aide soviétique pour lutter contre la Sécession du Kasai, lui ont fait, par deux fois, signer son arrêt de mort. Soupçonné d'être communiste, Lumumba s'est attiré la méfiance des puissances occidentales. Ces dernières soutinrent Mobutu, alors chef de l'armée congolaise, à

entreprendre un putsch. Lumumba, destitué de ses fonctions ministérielles, fut déporté et exécuté au Katanga le 17 janvier 1961, dans le cadre du « Plan Barracuda », à l'initiative de la CIA et de la Belgique. D'ailleurs, aucun des assassins ou des instigateurs de Lumumba n'a à ce jour été poursuivi (Peck, 1992; Braeckman, 1992).

En 1965, Mobutu s'est autoproclamé président et commença son règne dictatorial, faste et corrompu pendant 32 ans. Ce régime mena le pays à une situation d'endettement sans commune mesure. Le Zaïre, ayant été le relais de l'influence occidentale pendant la guerre froide, fut abandonné dans les années 1990 par les États-Unis, la Belgique et la France, ce qui annonça l'étiollement du régime de Mobutu. L'affaiblissement du dictateur fut renforcé par la dissidence grandissante de la population congolaise, notamment au cours de la *Conférence nationale* lors de laquelle les citoyens pouvaient, pour la première fois, s'exprimer librement (De Liedekerke, 2006).

En 1994, le génocide du Rwanda éclata suite au torpillage de l'avion du Président rwandais de descendance hutu, ce qui mena au carnage entre les ethnies Tutsi et Hutu. La rébellion des Hutu força les Tutsi à s'exiler en Ouganda où ces derniers reprirent les armes et formèrent le Front patriotique rwandais (FPR), avec leur chef Paul Kagamé, et retournèrent au Rwanda, provoquant ainsi la fuite des Hutu au Zaïre. Près de 1 200 000 réfugiés hutus, dont des génocidaires dissimulés parmi les civils, se retrouvèrent au Congo et certains reprirent leurs entraînements dans les camps humanitaires dans le but de reprendre Kigali, la capitale du Rwanda (Braeckman et coll., 1998). Kagamé, menacé, appela les Nations Unies à sa défense et, se voyant essuyer un refus, eut recours à la force militaire; avec la bénédiction des États-Unis, Kagamé s'allia à l'Ouganda et à Joseph Désiré Kabila, un maquisard dans l'Est du Congo et opposé au régime de Mobutu. Ces derniers constituèrent l'*Alliance des forces démocratiques de libération* (AFDL), une armée formée majoritairement d'enfants-soldats, ayant pour objectifs d'attaquer les camps de réfugiés Hutu au Congo, de renverser le régime de Mobutu et, particulièrement pour le Rwanda et l'Ouganda, de se faire rembourser les efforts de guerre en s'emparant des richesses minières de l'Est de la RDC. Les soldats de Mobutu ayant été mal payés et mal armés, l'AFDL ne rencontra aucune résistance sur le territoire, et Kinshasa fut conquise sept mois plus tard. Ce fut la « première guerre du

Congo ». (Braeckman et coll., 1998). Le Zaïre redevient la République Démocratique du Congo. La stérilité du dialogue entre Kabila et Mobutu, devenu malade et impopulaire, força ce dernier à quitter le pays et à mourir loin de chez lui, à Rabat au Maroc, en 1997. Quant à Kabila, ce dernier s'autoproclama maître de la République et torpilla la démocratie à son tour en pillant grassement la population civile, pourtant déjà affaiblie par 30 ans de régime dictatorial et par la suspension dans les années 1990 de l'aide internationale. La popularité de Kabila perdit du terrain de tous côtés ; d'une part, l'encadrement excessif des dirigeants rwandais et ougandais sema l'appréhension chez la population congolaise, et d'autre part, le nationalisme de Kabila fut jugé menaçant aux yeux de ceux qui l'avaient porté au pouvoir et chez les puissances occidentales. Ainsi, il fut assassiné à son tour le 16 janvier 2001 dans sa résidence du Palais de marbre, à Kinshasa, par un jeune officier de sa garde rapprochée, lui-même exécuté sur-le-champ, et qui emporta avec lui le secret du complot, qui, jusqu'à ce jour, reste un mystère. Son fils, Joseph Désiré-Kabila, fut ensuite mis au pouvoir (Michel, 1999).

Depuis le renversement de Mobutu, et malgré la signature des Accords de cessez-le-feu et de paix (Accords de Lusaka de 1999, Accords de Pretoria et Luanda de 2002, Accords de Goma de 2008), les régions de l'Est du Congo, frontalières à l'Ouganda et au Rwanda, continuent d'être en proie aux pillages, aux massacres et aux viols. Ces accords dits « inclusifs » placèrent toutes les parties, le pouvoir de Kinshasa et les seigneurs de guerre, sur pied d'égalité et les armées étrangères furent invitées à quitter le pays. En 2003, un gouvernement de transition fut installé et la formule « 4 + 1 » mena, en 2006, aux élections jugées démocratiques par la communauté internationale (Braeckman et coll., 1998). Le pays est aujourd'hui doté d'une constitution et d'une armée nationale. Le processus censé ramener la paix au Congo est étroitement surveillé par la communauté internationale, la stabilité et la fin des affrontements armés étant essentielles à la signature de contrats durables avec, entre autres, les compagnies minières (Braeckman, 2006).

La Mission de l'Organisation des Nations Unies (MONUC) fut créée en 1999 pour mettre en application l'Accord de paix de Lusaka. Bien qu'elle soit la plus importante force internationale de maintien de la paix (elle a déployé actuellement environ 17000 casques

bleus), la MONUC est affaiblie par le caractère hétéroclite de ses contingents et leur mésentente (le gros bataillon est indien, 4400 hommes) et pakistanais (3500 hommes), ses moyens financiers sont jugés trop faibles (le budget de la MONUC est de 1 milliard de dollars US par an) et ses soldats sont éparpillés sur un vaste territoire sans infrastructures. Aussi, bien que le Chapitre VII des Accords de Lusaka lui permette de recourir à la force pour protéger les populations civiles, la MONUC reste impuissante face aux massacres, s'attirant le ressentiment de la population (Radio Okapi, 2008). De plus, la MONUC fut discréditée par une enquête de la BBC mettant en lumière des scandales sexuels et l'implication de casques bleus dans des trafics d'or et d'armes avec miliciens en Ituri, en 2005 (Plaut, 2008; Braeckman, 2008).

1.3.4 Le contexte politique du pays

La population congolaise a subi de longues années de turbulences politiques, d'invasions étrangères et de conflits armés qui l'ont conduit majoritairement vers l'extrême pauvreté et une violation perpétuelle des droits de l'homme (Bruneau, 2009). La situation s'est particulièrement aggravée avec la résurgence des conflits à la fin des années 1990 engendrant un coût humain estimé à 5,4 millions de morts entre 1998 et 2006, soit le plus important pour un État depuis la Deuxième Guerre mondiale (IRC, 2007).

Si la transition démocratique, impulsée en 2006 par la tenue d'élections et par la promulgation de la Constitution de la Troisième République⁴, a fait cheminer le pays vers une relative stabilité, dans les régions du Nord et du Sud Kivu, de l'Ituri et, plus récemment, de l'Équateur, le processus de pacification reste pénible (Radio Okapi, 2010). Guindo et coll. (2008, p.20-34) dans leur *Rapport national sur le développement humain* déposé au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), insistent sur les conditions suivantes pour faire cheminer la République démocratique du Congo vers un développement « humain et durable » :

⁴ La *Première République* (1960-1965) débute avec l'indépendance du pays et prend fin avec l'assassinat de Lumumba et la *Deuxième République* (1965-1996) marque le règne du dictateur Mobutu Sesse Seko. La *Troisième République* s'est instaurée avec la fin de la Deuxième guerre du Congo (1998-2003), la mise en place du gouvernement de transition (2003-2006) et des élections de 2006 (Bruneau, 2009).

- la restauration de la paix, de l'appareil juridique et de l'autorité de l'État sur l'intégralité du territoire;
- le renforcement d'une culture démocratique et d'une bonne gouvernance, l'élargissement de la participation citoyenne et la promotion de valeurs morales et éthiques;
- la refonte d'une économie nationale basée sur l'exploitation rationnelle des ressources, sur des cadres réglementaires contraignants, sur un climat d'affaires propice aux investissements.

Une telle situation politique génère un clivage profond entre l'état de développement socio-économique potentiel du pays que fait miroiter l'abondance statistique des ressources naturelles et la situation de développement actuelle de la population congolaise.

1.3.5 Le contexte socioéconomique du pays

La République démocratique du Congo est un pays des plus choyés d'Afrique. Or, malgré l'envergure des possibilités qu'elles font miroiter, ses ressources lui profitent peu.

Le pays possède environ le quart des réserves d'eau du continent ce qui en fait le pays africain le plus arrosé. Malgré le fait que la pluviométrie soit variable dans le temps et l'espace, le réseau hydrographique qui serpente le pays est régulier et abondant. En plus de ses eaux souterraines, la RDC est riche en eaux de surface; une trentaine de grandes rivières totalisent plus de 20 000 km de berges, sans compter les nombreux lacs à l'est du pays (Lac Nyassa, Lac Albert, Lac Édouard, Lac Kivu, Lac Tanganyika, Lac Moero) qui appartiennent quasiment tous au bassin versant du fleuve Congo. Quant au fleuve lui-même, ce dernier est le deuxième plus long d'Afrique après le fleuve du Nil et présente à son embouchure le deuxième débit le plus important du globe (30 000m³/sec) (FAO, 2005). Utile comme source d'approvisionnement halieutique - ses lacs et ses affluents ont un potentiel de 700 000 tonnes de poissons disponibles annuellement (*Ibid.*).

Selon De Villiers (2000), des projets d'exportation d'eau par pipelines vers le Nord et le Moyen-Orient ainsi que vers les pays secs du Sud du continent sont sérieusement envisagés. Or, la capitale - et ville riveraine - Kinshasa, tout comme ses quartiers périphériques, ne

bénéficie pas d'un accès à l'eau régulier, à l'instar de la majorité des grandes villes du pays. Tel que le présente le graphique suivant, la situation est encore plus critique en région rurale. De 1980 à 2005, l'accès à l'eau potable n'a jamais dépassé le seuil de 68% de la population congolaise pour les régions urbaines et de 24% pour les régions rurales. Les taux relatifs à l'assainissement sont encore plus bas : environ 10% pour les régions rurales et urbaines (Tshibamba Kalonji, 2006). On remarque qu'à partir des années 1990 les services tendent à se dégrader. Cela pourrait être expliqué notamment par la détérioration de la situation politique du pays, conjugué à la désuétude des réseaux de distribution d'eau hérités de l'époque coloniale, à l'explosion démographique des centres urbains et à la croissance incontrôlée des zones informelles péri-urbaines et peu structurées (*Ibid.*).

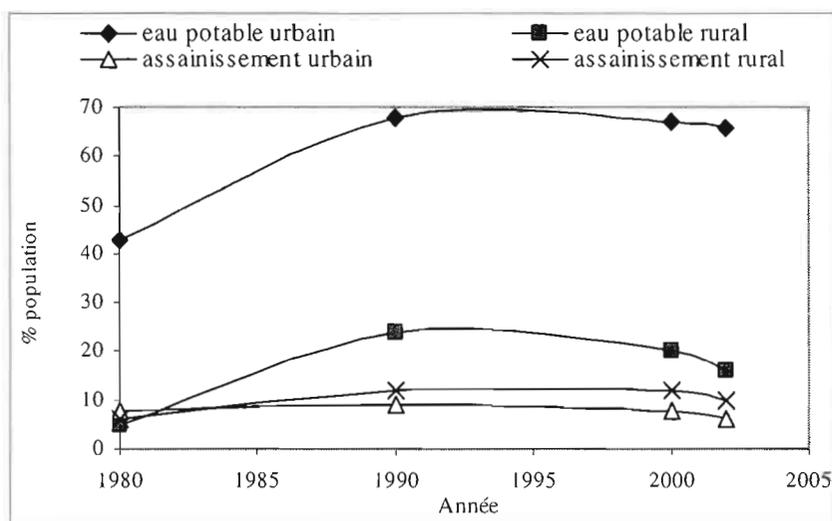


Figure 1: Pourcentage (%) de population congolaise ayant accès à l'eau potable et à l'assainissement en milieu urbain et rural, de 1980 à 2002 (Tshibamba Kalonji, 2006)

D'autre part, situé à une quarantaine de kilomètres du port de Matadi, le barrage hydroélectrique d'Inga pourrait combler les besoins énergétiques du continent entier. En effet, sa capacité finale d'exploitation de 44 000 MW pourrait placer le Congo au rang des plus grands producteurs d'énergie hydroélectrique au monde (FAO, 2005). Or, actuellement moins de 2% de cette énergie est exploitée - dont une partie est exportée vers d'autres pays africains - plongeant dans le noir de nombreux foyers kinois (*Ibid.*). Peu avant 1998,

seulement 6% des ménages congolais avait accès à l'énergie électrique ce qui représente le quart de la moyenne de l'Afrique subsaharienne qui est de 25% (Guindo et coll, 2008).

D'autre part, regorgeant de diamants dans les provinces du Kasai, de cuivre et de cobalt au Katanga, de colombo-tantalite (coltan), de cassitérite et d'étain dans les deux provinces du Kivu, etc., le sous-sol congolais est convoité depuis longtemps par les compagnies minières étrangères dont la responsabilité sociale et environnementale ainsi que la transparence dans l'obtention de contrats « léonins » sont toujours vivement critiquées (Flipo, 2007).

Quant à ses ressources ligneuses, les forêts du bassin du Congo constituent le deuxième massif forestier tropical du monde après la forêt amazonienne et abritent des espèces endémiques comme les bonobos et les okapis. La forêt équatoriale est aussi connue pour offrir résidence aux communautés pygmées dont le mode de vie est menacé par l'octroi de vastes concessions (soit 20 millions d'hectares seulement en RDC) aux sociétés d'exploitation forestière (Greenpeace, 2007).

Aussi, selon la FAO (2005), la République démocratique du Congo disposerait de 80 millions d'hectares de terres cultivables ayant un bon potentiel de fertilité. Or, bien que le domaine de l'agriculture soit un secteur important de l'économie congolaise (elle aurait représenté 58% du PIB en 2002), les performances agricoles du pays sont bien en deçà de leur potentiel (*Ibid.*). La superficie irriguée n'atteint qu'à peine 13 500 hectares, soit 0,3% du potentiel disponible (Guindo et coll., 2008), ce qui soumet les agriculteurs au cycle des saisons et à une agriculture de subsistance. Aussi, l'inexistence du réseau routier fait qu'une part importante des produits cultivés dans les régions rurales ne sont pas acheminés dans les centres urbains où les problèmes de sécurité alimentaires sont pourtant les plus criants. Finalement, les marchés locaux subissent le dumping de produits étrangers (poissons, poulets, œufs, blé, riz, etc.) qui, bien que de qualité douteuse, sont vendus deux à trois fois moins chers que les produits locaux (Horman, 2007). Meissa et coll. (2003, p.1) résume la situation de la manière suivante :

Malgré les conditions très favorables, les performances agricoles sont bien en deçà de leur potentiel. La production agricole par habitant est en déclin depuis des années et le pays est importateur net de produits agricoles. Ces faibles performances reflètent en partie la négligence du secteur par les gouvernements précédents, le développement technologique presque inexistant et la pauvreté du réseau d'infrastructure de transport qui a découragé le gros du commerce intérieur. Cette situation précaire a été exacerbée par la guerre et les pillages qui ont sévi dans le pays surtout pendant la décennie 1990. Le pays est donc passé progressivement d'une agriculture destinée à l'exportation (café, huile de palme, coton, cacao, caoutchouc et tabac) à une agriculture de subsistance (manioc, riz et bananes plantains).

La dérive du système politique a conduit à des pillages multiformes et à la faillite de l'État congolais dont l'un des corollaires est la paupérisation de la population, soit l'aggravation continue de la pauvreté (Guindo et coll., 2008). Elle s'est aggravée depuis le milieu des années 1970 et plus particulièrement pendant la transition politique de la décennie 1990 (Meissa et coll., 2003). De multiples façons cette situation fut traduite en chiffres, en statistiques, en « indice » et « classement », tel qu'exprimé ci-contre.

Les trois dernières décennies ont été caractérisées sur le plan économique par la combinaison de cycles de forte inflation et de décroissance du PIB. Entre 1990 et 2000, le PIB a enregistré une baisse cumulée de plus de 43% alors que la population s'est accrue de plus de 38% sur la même période. Ces évolutions se sont traduites par une baisse drastique de près de 60% du revenu national moyen par tête au cours de la dernière décennie. La RDC a retrouvé une situation macroéconomique relativement stable à partir de 2003 à la suite de la relance du dialogue avec les institutions financières internationales et la mise en œuvre subséquente des programmes de stabilisation économique (Gouvernement congolais et PNUD, 2008, p.6).

La RDC est au bas de liste dans tous les classements mondiaux récemment publiés [...] Ces turbulences se sont traduites par la diminution continue des capacités de l'État à protéger les citoyens, à assurer une distribution équitable des opportunités et l'accès aux services publics de base, et à faire participer le plus grand nombre à la prise des décisions sur les affaires collectives. Ces éléments sont constitutifs du développement humain. La RDC a été classée au 7^e rang de l'indice des États faibles du *Fund for Peace* qui combine 12 indicateurs sociaux (pression démographique, déplacements des populations, urgences humanitaires), économiques et politiques (violation des droits humains, criminalisation des structures de l'État, ingérences étrangères, etc.). La RDC s'est aussi classée à l'avant-dernier rang sur l'échelle de l'*Indice Mo Ibrahim* pour la bonne gouvernance, laissant uniquement la Somalie derrière elle. Par ailleurs, la RDC a été classée 178^e sur 178 pays sur l'échelle de l'indice de la facilité d'entreprendre de la Banque mondiale (Guindo et coll., 2008)

Entre 1995 et 2004, l'Indice de développement humain (IDH) de la République démocratique du Congo n'a cessé de décroître. En 2009, le pays occupait le 176^e rang des 182 pays listés (Klugman, 2009). Tel que l'exprime Guindo et coll. (2008, p.36) : « *la baisse des revenus des ménages pendant une trop longue période s'est traduite au plan social par leur incapacité à faire face aux besoins essentiels de la vie tels l'alimentation et les soins de santé* ». Ainsi, la malnutrition, la fragilisation de l'état de santé général de la population, conjuguée à la détérioration des services de soins de santé de base sont des facteurs ayant aggravé la situation épidémiologique du pays (*Ibid.*). D'autre part, au cours des années 1980, les programmes d'ajustements structurels (PAS) ont contraint l'État congolais à significativement amenuiser le financement du secteur de l'éducation ayant engendré la chute des taux de scolarisation (*Ibid.*).

Or, malgré l'ensemble de ces statistiques apocalyptiques, la population congolaise continue, non seulement de survivre, mais à vivre, en créant à travers l'économie informelle des réponses spontanées, novatrices et solidaires qui lui permettent de satisfaire ses besoins vitaux. D'ailleurs, une des principales lacunes des statistiques officielles c'est de ne pas tenir suffisamment compte du secteur de l'économie informelle qui influence pourtant de manière significative l'état de développement des masses populaires.

1.3.6 Urbanisation, croissance démographique et faillite de l'État : la capitale Kinshasa

Particulièrement en Afrique, l'explosion démographique se conjugue avec l'urbanisation. Parce que le courant principal de développement se concentre surtout en milieu urbain, les zones rurales sont marginalisées en ce qui concerne les opportunités d'emplois et l'accès aux services de base et, ainsi, rejoindre la ville apparaît comme une opportunité de trouver de meilleures conditions de vie (Cheru, 2007). Il s'agit d'un phénomène généralisé; en 1972, le tiers de la population mondiale vivait en ville, alors qu'aujourd'hui il s'agit de près de la moitié (Briones et Tellenne, 2004).

En 2008, avec un taux de croissance annuel de 3,36%, la population congolaise était de 68 millions habitants, dont 33,8% d'urbanisés (Statistiques mondiales, 2008). L'indice de fécondité, de 6 à 8 enfants par femme, est l'un des plus importants du monde ce qui porterait

l'ex-Zaïre au 10^e rang des pays les plus peuplés, en 2050 (*Ibid.*). La densité de population, de 28,4 hab/km² en 2008, est relativement faible, mais de fortes disparités existent; si la cuvette centrale est faiblement peuplée, la capitale Kinshasa est la seconde mégapole d'Afrique subsaharienne après Lagos, au Nigeria (*Ibid.*). La population kinoise s'est multipliée par sept en quatre décennies. Elle est majoritairement jeune; la moitié des kinois aurait moins de 20 ans (Aho et coll., 2009). La forte croissance démographique dans les villes est exacerbée par la fuite des civils des régions frontalières de l'Est, en proie aux conflits armés depuis la chute de Mobutu.

Cependant, l'urbanisation, combinée à la croissance démographique, ne s'accompagne pas nécessairement de développement, mais se caractérise surtout par la croissance du chômage, la détérioration des infrastructures de base et des services, les désastres écologiques, la pénurie de logements, les épidémies, etc. Non seulement cette faillite de l'État détériore la qualité de vie des citoyens, mais elle intensifie aussi les inégalités sociales de par l'embourgeoisement des quartiers du centre et la ghettoïsation de quartiers périphériques (Sten, 1989 dans Cheru, 2007; Parizeau, 2005).

En termes d'infrastructures et de services de base, Kinshasa n'arrive pas à relever le défi. Moins de 60% des ménages kinois ont un accès à l'électricité et à l'eau potable (Aho et coll., 2009). D'ailleurs, l'absence d'eau potable dans plusieurs quartiers et lieux publics (commerces, marchés, bureaux de l'État, écoles, etc.) a conduit à la formation d'un marché informel de l'eau; des vendeurs ambulants approvisionnent les laissés-pour-compte du système à coups de petits sachets de 500mL. En ce qui concerne les soins de santé, ces derniers sont nettement insuffisants pour satisfaire les besoins des kinois ; seulement 94 hôpitaux existent dans toute la province, seulement 10,4 lits sont disponibles par 100 000 habitants et un seul médecin pour 4860 habitants (*Ibid.*). Ainsi, en 2007, le taux de mortalité infantile aurait grimpé à 73%. Le paludisme est l'endémie majeure et serait exacerbée par la désuétude, voir l'absence, d'égouts et de système d'assainissement conduisant à la stagnation des eaux grises où se prolifèrent les anophèles responsables de la maladie (*Ibid.*).

Si, à l'époque coloniale, elle était surnommée « Kin la belle », aujourd'hui ses habitants lui préfèrent « kin-la-poubelle ». La désuétude des institutions publiques oblige l'expansion du commerce informel; moins de 5 % des habitants de Kinshasa aurait un salaire régulier (Davis, 2006). L'accroissement continu de la pauvreté a suscité à Kinshasa la prolifération de guérisseurs pentecôtistes et d'églises de réveil, dont le nombre atteignait 2 177 en 2000 (Davis, 2006). Les « enfants sorciers » se sont aussi multipliés dans la capitale ; sous prétexte de sorcellerie, ces derniers sont expulsés de leur foyer. Ainsi, les communautés religieuses et les ONG vouées à venir en aide aux enfants de la rue se multiplient ce qui amènerait en retour certaines familles au revenu si bas, à abandonner leurs enfants à ces organismes où ils bénéficieraient de meilleures conditions de vie (Davis, citant Braeckman, 2006).

Si la classe moyenne a pratiquement disparu, il n'en est pas moins vrai qu'une société parallèle s'est formée à Kinshasa composée d'humanitaires, d'ambassadeurs et de diplomates qui « assurent leur sécurité » en se regroupant au beau quartier de la Gombe, l'ex-ville blanche coloniale. Bénéficiant de moyens de transport et d'hôtels de luxe, ignorant les langues locales et tout de la culture congolaise - dans cette capitale pourtant reconnue pour son effervescence musicale et culturelle - les humanitaires s'attirent la méfiance et la rancœur de la population (Galy, 2008). Et ce, d'autant plus que le coût de la vie, et notamment celui de l'immobilier, a décuplé depuis le déploiement substantiel des casques bleus de la Mission des Nations unies au Congo.

1.3.7 Le cadre national législatif du pays

Dans cette section nous présenterons sommairement les principaux éléments du cadre national législatif relatif à l'environnement et spécifiquement à l'eau en République démocratique du Congo.

La République Démocratique du Congo a ratifié diverses conventions internationales sur l'environnement dont, en particulier : la *Convention de Ramsar relative aux zones humides d'importance internationale* (1971); la *Convention de Rio sur la diversité biologique* (1992); la *Convention de Maputo relative à la conservation de la nature et des ressources naturelles* (2003); la *Convention de Bonn sur le commerce international des espèces de flore et de faune*

sauvage menacées d'extinction (1979); la *Convention des Nations Unies de lutte contre la désertification* (1994); la *Convention de Vienne sur la protection de la couche d'ozone* (1985); la *Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage* (2002). Le pays participe également à plusieurs initiatives africaines en matière d'environnement : la *Déclaration de Libreville sur la santé et l'environnement en Afrique* (2008), la *Déclaration de Kinshasa sur la préparation des négociations du nouveau régime climat post-Kyoto* (2012), la *Commission des forêts d'Afrique centrale*, la *Conférence des ministres de l'environnement de l'Afrique*, la *Conférence ministérielle africaine sur l'eau*, le *Conseil des ministres africains de l'eau*, la *Semaine africaine annuelle de l'eau*. Certaines d'entre elles empruntent des concepts novateurs du droit de l'environnement, telle que la *Gestion intégrée des ressources en eau* (GIRE) retrouvée notamment au sein d'une *Autorité de Gestion Intégrée des Eaux en Afrique Centrale* (AGIEAC). À titre d'exemple, il s'agit des initiatives suivantes : Certaines initiatives régionales vouées à la gestion de l'eau par bassin versant existent aussi, particulièrement dans l'Est du pays : la *Commission Internationale des bassins Congo-Oubangui-Sangha* (CICOS), l'*Initiative du Bassin du Nil* (IBN) et la *Commission Internationale du lac Tanganyika* (Tshibamba Kalonji, 2006).

Or, malgré cela, tel que Granier et Konaté (2009, p.3) l'expriment :

Une législation environnementale efficace et complète fait actuellement défaut en République Démocratique du Congo. Dans la plupart des cas, l'état du droit de l'environnement est soit incomplet soit inexistant. Certains secteurs font l'objet d'une réglementation déficiente tandis que d'autres ne font l'objet d'aucun encadrement juridique.

Des efforts sont actuellement fournis afin d'harmoniser la législation actuelle du pays avec ses engagements internationaux et régionaux en matière d'environnement. À cet effet, le *Ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme* (MECNT), en collaboration l'*Union Internationale pour la conservation de la nature* (UICN) et le *Programme des Nations Unies pour le Développement* (PNUD), travaille à l'élaboration de la charpente de règles, d'institutions et de mécanismes visant à combler ce vide juridique existant. À cet effet, un *projet de loi sur la Conservation de la nature* fut présenté récemment et est actuellement sous examen au niveau de la commission sénatoriale ad hoc (MECNT, 2009).

La législation environnementale en République démocratique du Congo actuellement en cours d'élaboration vise particulièrement la protection et la gestion des forêts du bassin équatorial. En ce qui concerne l'eau, il subsiste encore d'importantes lacunes. Dans la Constitution du pays, adoptée en 2006, on y retrouve deux articles relatifs au domaine de l'eau, l'un lié au droit à l'accès potable et l'autre lié aux déchets dangereux :

Article 48 : Le droit à un logement décent, le droit d'accès à l'eau potable et à l'énergie électrique sont garantis. La loi fixe les modalités d'exercice de ces droits. (Constitution de la République démocratique du Congo, 2006)

Article 55 : Le transit, l'importation, le stockage, l'enfouissement, le déversement dans les eaux continentales et les espaces maritimes sous juridiction nationale, l'épandage dans l'espace aérien des déchets toxiques, polluants, radioactifs ou de tout autre produit dangereux, en provenance ou non de l'étranger, constitue un crime puni par la loi. (Constitution de la République démocratique du Congo, 2006).

Les institutions les plus actives en matière de gestion de l'eau sont le *Ministère de l'agriculture et de l'élevage*, le *Ministère de l'environnement, de la conservation de la nature et du tourisme* (MECNT) et le *Ministère du développement rural*, bien que la gestion de l'eau soit étendue à d'autres départements ministériels, tel que le présente le tableau suivant (FAO, 2005). L'approvisionnement et la distribution d'eau potable relève de deux sociétés d'État : la *Régie des eaux* (REGIDESO), du Ministère de l'énergie, chargée de la production, de la distribution et de la commercialisation de l'eau potable dans les centres urbains et semi-urbains et le *Service national de l'hydraulique rural* (SNHR), relevant du Ministère du développement rural, chargé de l'approvisionnement en eau potable des populations rurales et de la maintenance des ouvrages (ANAPI, 2008).

Tableau 1 : Organisation des ministères relevant de la gestion de l'eau en République Démocratique du Congo

| Ministère de l'environnement | Ministère du développement rural | Ministère de l'énergie | Ministère du transport | Ministère de l'agriculture | Ministère du « Plan » |
|--|--|---|--|--------------------------------------|--|
| Protection et conservation | Hydraulique rurale | Hydroélectricité Hydraulique urbaine | Navigation Hydrologie Météorologie | Irrigation Pisciculture Bétail | Coordination des secteurs de l'eau et de l'assainissement |
| Direction des ressources en eaux (DRE) | Service national de l'hydraulique rural (SNHR) | Régie des eaux (REGIDESO) | Office national des transports (ONATRA) | - | Comité national d'action de l'eau et de l'assainissement (CNAEA) |

(Tshibamba Kalonji, 2006)

Actuellement, au sein du MECNT, la gestion des ressources hydriques est assujettie à des dispositions légales archaïques et inadaptées telles que le décret du 06 mai 1952 relatif aux « concessions et à l'administration des eaux, lacs et cours d'eau » et aux lois n°73-001 du 20 juillet 1973 et n°74-009 du 10 juillet 1974 relatives au « régime général des biens, régime foncier et immobilier » et à la « délimitation des mers terrestres ». De ce fait, un nouveau *Code de l'eau* est en préparation et présidera désormais le régime de l'eau en RDC (MECNT, 2009).

1.4 Récapitulatif des principaux éléments de problématique

Dans les pages précédentes, nous avons relevé les principaux éléments qui caractérisent notre problématique. Tout d'abord, au cours de la dernière vague de mondialisation, c'est-à-dire celle ayant pris son envol à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'on assiste à une croissance des inégalités des plus marquées entre les pays « développés » et les pays dits « en développement », l'Afrique étant le continent où, en général, la paupérisation des populations est la plus dominante (Banque africaine de développement, 2003). La période actuelle de mondialisation accélérée et les migrations humaines qu'elle entraîne à sa suite rompent les frontières physiques, géographiques, politiques, culturelles, etc. des groupes et obligent à trouver une nouvelle manière de « vivre ensemble » (Audinet, 2007). D'autre part, cette

période s'accompagne d'une ouverture inégalée sur la culture occidentale qui tend à remplacer plutôt qu'enrichir les cultures locales, ce qui conduit certains auteurs à parler d'« ethnocide », d'« occidentalisation du monde », d'« impérialisme culturel » (Rist, 1986; Latouche, 2005). Finalement, les problématiques environnementales n'ont pas manqué de se globaliser elles aussi et les liens entre « environnement » et « développement » dans le contexte de mondialisation économique ont été de plus en plus mis en évidence (Briones et Tellenne, 2004).

L'histoire montre qu'au cours de cette période, la République démocratique du Congo, victime de l'abondance de ses ressources naturelles, n'a cessé d'être la terre de convoitises. En effet, les trois décennies de régime dictatorial, la cessation de l'aide au développement suivant la fin de la guerre froide, l'éclatement des guerres à l'Est du pays suite au génocide du Rwanda ainsi que les coups d'État successifs après la fin du régime de Mobutu, ont affaibli significativement le Congo (Braeckman et coll., 1998). Cette longue suite de crises n'a pu que conduire le pays au rang des pays dits les moins « développés », si l'on fait référence aux critères du PNUD et de son Indice de développement humain (IDH) où la RDC occupait le 176^e rang des 182 pays listés en 2009. Et, actuellement, les phénomènes d'urbanisation, les flux migratoires et l'explosion démographique qui assaillent le pays posent des défis auxquels doivent faire face les populations congolaises, particulièrement celles des centres urbains et périurbains, mais aussi les régions rurales adjacentes qui subissent la pression de la ville.

Parallèlement à ces enjeux, l'eau tient une place importante. Dans le contexte actuel qualifié par certains auteurs de « crise globale de l'eau » (Paquerot, 2005; De Villiers, 2000; Barlow, 2001), l'eau tend à devenir un élément de forte convoitise et un instrument de pouvoir sur l'échiquier géopolitique mondial. D'autre part, tenue en dehors d'un cadre normatif juridiquement contraignant, l'eau tend à être définie comme un *besoin* plutôt qu'un *droit* et comme une *marchandise* plutôt qu'un *bien commun*. Cette situation relève plusieurs enjeux reliés notamment à l'accès à l'eau potable pour tous. Malgré les efforts déployés par la communauté internationale, il demeure un luxe pour 1,1 milliard de personnes sur la planète (UNICEF/OMS, 2000) ce qui témoigne des profondes inégalités entre les pays de par

la planète. D'une part, les uns assistent à l'« ère des autoroutes de l'information et de la guerre des étoiles » (Paquerot, 2005) alors que les autres voient leurs conditions de vie sans cesse se dégrader au fil des décennies.

Pour un pays comme la République démocratique du Congo qui bénéficie du quart des ressources hydriques du continent, la question de l'appropriation des ressources en eau par la population congolaise se fait insistante, particulièrement au regard de l'histoire du pays marquée par le pillage continu de ses ressources naturelles. Ainsi, la gestion communautaire de l'eau apparaît comme une voie de choix pour favoriser l'appropriation de cette ressource vitale et améliorer les conditions de vie des populations concernées. Considérant la situation de précarité du pays et les constants flux migratoires qui l'assaillent, la gestion communautaire de l'eau relève des enjeux de taille liés au « vivre ensemble » autour d'une ressource limitée, commune et vitale.

Peu d'études ont été réalisées en Afrique sur la gestion communautaire de l'eau. La plupart du temps, les recherches qui ont été menées concernent la gestion de l'eau dans une perspective de santé hydrique dans les pays en développement. Dans la section suivante, nous brosserons un portrait de l'état des connaissances relevant de ces recherches. Nous relèverons certaines lacunes qui justifient l'orientation de la présente étude.

1.5 État des connaissances

D'abord, les maladies hydriques, et particulièrement diarrhéiques sont, avec la malaria et le VIH/SIDA, l'une des causes majeures de mortalité dans les pays en développement (OMS, 2000). En plus de la perte de vies humaines, les impacts de la maladie sur les ressources et la productivité des ménages sont considérables d'autant plus que, à long terme, la répétition des épisodes diarrhéiques exacerbe l'état de malnutrition chez l'enfant, ralentit sa croissance et son développement cognitif, affaiblit son immunité aux autres infections et peut engendrer des désordres gastro-intestinaux chroniques (Clasen et Cairncross, 2004). La répartition géographique et la fluctuation selon les saisons, les types d'infections et le cycle des maladies sont abondamment décrits dans la littérature scientifique (Pointier et coll., 2005). Généralement, l'approche classique mise de l'avant est l'investigation biologique et des

éléments de preuves suffisamment convaincants existent quant aux principaux vecteurs de contamination, aux alternatives préconisées et à leurs impacts (Monte et coll., 1997).

L'amélioration de l'accessibilité et de la qualité de l'eau de consommation, l'assainissement (ex. latrines) et l'hygiène personnelle sont communément proposés comme les solutions les plus efficaces (Fewtrell et coll., 2005). Dans une moindre mesure, la promotion de l'allaitement et des pratiques de sevrages adéquates, la mise à la disposition de thérapies de réhydratation orales et de suppléments vitaminés et, finalement, les campagnes de vaccination sont citées comme des moyens complémentaires pour prévenir ou pour guérir ces affections (Zwane et coll., 2007).

Largement utilisées comme source d'approvisionnement, les eaux de surface sont particulièrement sujettes à de multiples formes de pollution chimique et biologique (eaux usées, excréments humains et animaux, etc.) (Younes, 2001). Un large consensus est établi quant à l'importance de la qualité de l'eau pour la santé (Fewtrell, 2005). L'Organisation mondiale de la santé a émis des standards de qualité physico-chimiques et bactériologiques de l'eau caractérisés par une liste d'indicateurs (OMS, 2004). Par contre, dans les pays en développement, et surtout dans les régions rurales, ces normes paraissent irréalistes à atteindre. Particulièrement à ces endroits, la « gestion ménagère de l'eau » apparaît, pour certains, comme une solution facile, peu coûteuse et efficace pour améliorer, à court terme, la qualité de l'eau (Sobsey, 2002). Il s'agit du traitement de l'eau domestique (ébullition, chlore, rayon UV du soleil) et la promotion d'une hygiène préservant la qualité de l'eau à travers le temps et la manipulation (couverture du récipient, durée de la conservation, propreté des instruments de prélèvement, etc.) (Sobsey, 2002). L'impact sur la santé des facteurs tels que l'hygiène personnelle (lavage des mains), l'augmentation de la quantité d'eau (permettant une meilleure hygiène), l'accessibilité de la source, l'assainissement est largement documenté (Gasana et coll., 2002; Clasen et Cairncross, 2004; Kjaer Jensen et coll., 2002; Hoque et coll., 2006). Étudiées individuellement ou en concert, ces interventions peuvent réduire jusqu'à 35% des maladies diarrhéiques (Fewtrell, 2005).

1.5.1 Les limites de ces recherches

Si les questions d'ordre technique et de « gestion des risques » sont largement documentées, l'efficacité de leur mise en application demeure mitigée. Certaines études ont montré que là où ont été construites des latrines, les gens continuaient à utiliser la brousse (Gasana et coll.), là où l'accessibilité de l'eau fut améliorée, les femmes préféraient passer davantage de temps à pratiquer l'agriculture qu'à traiter leur eau (Curtis et coll., 1995) et, là où la qualité de l'eau d'une source d'approvisionnement était améliorée, la population préférait utiliser la source la plus proche (Smith 1991 cité dans Younes 2001). Ainsi, lorsqu'il s'agit d'inciter les gens à mettre en pratique les solutions préconisées par les chercheurs, des problèmes se posent. De ce fait, l'importance d'intégrer l'« éducation sanitaire » ou l'« éducation à la santé » aux projets d'intervention fut mise en lumière. Or, l'approche classique utilisée dans ces recherches rappelle, la plupart du temps, ce que Freire nomme la conception « bancaire » de l'éducation, au sens où l'intervenant est dépositaire d'un savoir qu'il impose de manière univoque aux communautés locales, plutôt que d'établir un mode de communication dialogique (Monte et coll., 1997 évoquant Freire, 1980). Par exemple, les chercheurs exposent aux populations les causes de la diarrhée, l'importance de la prévention, présentent les technologies disponibles pour améliorer la qualité de leur eau, distribuent des capsules de chlore, etc. En somme, il s'agit de « délivrer un message » en termes scientifiques modernes et de tenir pour acquis que, lorsque les populations (majoritairement analphabètes) auront acquis assez de connaissances techniques, elles adopteront les comportements préconisés par les chercheurs (Bierlich, 1995).

Cette approche classique est critiquée par certains auteurs parce qu'elle évince le contexte dans lequel s'inscrit la problématique de l'eau, elle ne tient pas compte des préoccupations ni des perceptions locales, elle n'incite pas les populations à s'approprier la « situation-problème » et elles importent des solutions parfois inappropriées au regard de ce contexte (Folasade Iyun et Adewale Oke, 2000 ; Monte et coll., 1997). Des questions se posent aussi en ce qui concerne la durabilité des interventions préconisées par les auteurs; peu d'études à long terme ont été effectuées et peu de chercheurs retournent sur le site de l'étude après la fin de leur recherche (Fewtrell, 2005). Cette approche ne tient pas compte

également de la capacité des gens à prendre leur réalité en main. Elle ne favorise pas la construction de processus dynamiques et stimulants, ni une position active et engagée des communautés locales face aux problématiques qui les concernent. Certains auteurs ont souligné que les projets gagnaient en efficacité lorsque les gens de la communauté étaient impliqués dès leur conception (Tayeh et coll., 1996; Gasana et coll., 2004). Or, l'approche participative reste une méthodologie assez marginale pour les domaines de l'épidémiologie, la médecine et les sciences biologiques.

1.6 Questions, but et objectifs de recherche

En nous inspirant de ces études, nous avons voulu explorer plus loin la gestion communautaire de l'eau dans une région rurale de la République démocratique du Congo. Or, nous avons voulu porter un regard intégrateur et systémique à la problématique de l'eau. Ainsi, nous avons accordé une importance particulière au contexte global dans lequel s'inscrivait notre cas en cernant les différentes dimensions (environnementale, sociale, économique, culturelle, politique, etc.) qui relevaient de la gestion de l'eau et leur mise en relation. Nous avons voulu, d'une part, comprendre les enjeux, sans en réduire la complexité, mais plutôt d'en dégager les interrelations, les éléments de rupture et les significations. D'autre part, par le biais de notre approche, nous avons voulu favoriser l'appropriation de la « situation-problème » par les populations concernées et mieux comprendre notre rôle en tant qu'étranger pour favoriser un processus de développement endogène des communautés. Nous avons donc voulu à la fois comprendre et aider. Nous avons voulu cerner quelle est la situation de l'eau? Qui sont les acteurs de la gestion de l'eau? Quels sont leurs rapports à l'eau? Comment s'organisent-ils? Quelles sont leurs pratiques? La gestion de l'eau a-t-elle évolué à travers le temps? Quelle est la dynamique des acteurs? À quels enjeux doivent-ils faire face? Quelle est leur relation à l'environnement?

Ici, nous nous concentrerons sur les trois questions de recherche suivantes :

1. Quelle est la situation de l'eau dans le village de Mbankana au regard du contexte global dans lequel elle s'inscrit?
2. Quels sont les rapports à l'eau des acteurs?
3. Quelles pistes d'amélioration proposent-ils au regard d'une meilleure gestion de l'eau dans leur village?

Pour répondre à ces questions, nous nous proposons les objectifs suivants :

Buts : Enrichir le champ de la gestion communautaire de l'eau, spécifiquement en contexte rural africain.

Objectifs généraux :

- Caractériser la situation de l'eau au village de Mbankana;
- Explorer de manière systémique les enjeux et les significations de l'eau pour les acteurs;
- Dégager des pistes de solutions appropriées au regard du contexte visant l'amélioration de la gestion de l'eau à Mbankana.

Objectifs spécifiques :

Pour répondre aux objectifs généraux, nous allons : (1) cerner le contexte global dans lequel s'inscrit notre cas; (2) identifier les acteurs de la gestion de l'eau et leur dynamique; (3) identifier et caractériser les pratiques de gestion de l'eau; (4) dégager les enjeux rattachés à la gestion de l'eau; (4) retracer la trajectoire de la gestion de l'eau dans une perspective historique; (5) explorer les représentations des acteurs vis-à-vis des concepts d'« environnement » et « développement »; (6) favoriser l'émergence de pistes d'amélioration endogènes au regard de la gestion de l'eau.

CHAPITRE II

Cadre théorique

L'eau donnée par autrui n'apaise pas la soif
Proverbe Lari du Congo

Dans ce chapitre nous mettrons en lumière les interrelations entre les concepts de développement, de nature et de culture. Dans un premier temps, nous présenterons la notion de développement qui tire ses origines de l'Occident. Ensuite, nous exposerons deux concepts ayant été formalisés par des africanistes en réponse aux lacunes du modèle occidental : le concept de l'« authenticité » et du « développement endogène ». Enfin, nous relèverons certaines notions plus récentes, telles que l'« éco-développement » et du « biorégionalisme ». Nous insisterons sur le rôle et sur l'importance de la culture dans le processus de développement des nations, particulièrement en contexte africain. Enfin, nous conclurons cette section sur les réciprocités entre la santé, la culture et l'environnement. Ensuite, nous exposerons un historique de l'éducation en Afrique en retraçant sa trajectoire à partir de l'époque pré-coloniale jusqu'à aujourd'hui. Au regard de ce contexte historique et des enjeux contemporains, nous présenterons les principaux éléments de l'éducation populaire et de l'approche critique qui apparaissent particulièrement importants en Afrique. Par la suite, nous cernerons le thème de la gestion de l'environnement ainsi que le rôle des populations locales vis-à-vis de la protection des ressources naturelles, particulièrement au sein de projet de développement « Nord-Sud ».

2.1 Le concept du développement

2.1.1 Le modèle occidental : le modèle dominant du développement

Le flou qui entoure la notion de développement vient du fait qu'elle est destinée à décrire des conduites et des pratiques, exercées sur des échelles variables, par une abondance d'acteurs aux logiques multiples, tantôt cadencées, tantôt dissonantes, qui servent des intérêts communs ou des appétits douteux, masqués habilement d'un éclairage altruiste. Tel que Rist

(1996, p.347) l'exprime, « *cette ambiguïté de la notion – liée aux intérêts qui s'affrontent – permet de jouer sur différents tableaux, selon que l'on privilégie ce qui devrait être ou ce qui est, les signes de ce que l'on espère ou la réalité contestable* ». Sans prétention à l'exhaustivité, dans ce chapitre, nous aborderons quelques définitions du développement qui ont influencé l'histoire contemporaine depuis l'apparition du terme, bien que le concept existe depuis longtemps, sinon toujours, dans probablement toutes les cultures (Ki-Zerbo, 1976).

Attention à présenter le développement alternatif comme synonyme d'alternative au développement. Le modèle occidental de développement a été formalisé pour la première fois en 1958 par l'Américain Walt Whitman Rostow, historien de l'économie. Inspirée par la pensée évolutionniste, ce modèle a déterminé des étapes standards de croissance des pays, sous-entendant que chaque société devait passer par les mêmes stades pour accéder au développement et que ce processus était impulsé et soutenu par une série de facteurs s'additionnant de façon linéaire et quasi-mécanique (Rostow, 1971). Ce modèle présuppose donc que le développement est par définition universel; dans son processus (l'addition de déterminants financiers, techniques, sociaux, etc.), comme dans sa finalité (l'étape de consommation de masse caractérisée par la satisfaction, voir le surpassement des besoins essentiels) (Ngouari, 2007). Or, les sociétés n'empruntent pas le même itinéraire de développement, entre autres parce que les conditions historiques sont changeantes. Or, pour les tenants du courant moderniste, le modèle du Japon, devenu une puissance mondiale après avoir été « sous-développé », est souvent proposé pour promouvoir un développement fondé sur la science et la technique. Cependant, tel que l'exprime Thành Khôi (1992, p.51):

Les conditions qui ont permis l'essor du Japon ne se retrouvent pas dans la plupart des pays du Tiers-Monde : une population relativement instruite dès le XIXe siècle, dotée d'une culture suffisamment forte pour faire des emprunts à l'extérieur sans se laisser dominer, l'absence de colonisation qui a permis au gouvernement de décider souverainement de la voie à suivre et de choisir dans différents systèmes étrangers ce qui lui paraissait le meilleur, enfin une période historique où la science et la technologie n'étaient pas aussi complexes qu'aujourd'hui, ce qui permettait leur assimilation graduelle.

Ainsi, dans l'optique où les circonstances historiques fluctuent sans cesse, l'évolutionnisme de la pensée de Rostow caractérisé par l'addition mécanique de facteurs « objectifs » pour qu'un pays se développe, n'a aucun sens. Dans le même air du temps, c'est en substance ce qui ressort du discours d'investiture du président américain Harry Truman : « *il nous faut lancer un nouveau programme qui soit audacieux et qui mette les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées* » (Assogba, 2004, p.65). Non seulement Truman privilégie la modernisation – comprise au sens occidental du terme - la technique, et l'avance scientifique comme clé de voute du développement économique d'un pays, mais il suggère aussi une action exercée *par* des agents sociaux occidentaux *sur* les pays sous-développés, en d'autres mots, une intervention extérieure sur le développement d'autrui (*Ibid.* 68-69). Qui plus est, ces déclarations ethnocentristes véhiculent le modèle occidental comme archétype du développement, ce qui sous-tend, l'idée de retard, de rattrapage et d'arriération, des pays dits « en voie de développement », « sous-développés », « neufs », « du tiers-monde », et les stigmatisent plus encore (Sachs et Esteva, 1996). Malheureusement, la force de la diffusion des symboles supportant ce langage techniciste fait qu'elle en vient à vicier l'intériorité même de ces pays qui finissent eux-mêmes par croire en leur retard, à piétiner leur propre culture et à appéter les éléments de la culture dominante (Rist, 1996).

2.1.2 Le développement : un processus complexe, contradictoire et changeant

L'incapacité des théories et des pratiques du développement à répondre à la crise socio-environnementale actuelle a impulsé l'urgence de redéfinir la notion. Dans les années 1990, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) instaurait la conception du développement « humain » intégrant des aspects qualitatifs (santé, longévité, éducation) dans son « indice de développement humain » (IDH), une expression chiffrée de l'état de développement de tous les pays du monde qui permet leur comparaison (PNUD, 2007). Néanmoins, l'IDH reste critiqué parce que fortement réducteur, voir absurde (Ki-Zerbo, 2003).

Jean-Paul Danagoro (1995, p.7), sociologue et spécialiste du développement rural, pour sa part, définit le développement de la manière suivante :

Un processus par lequel une communauté humaine assure l'épanouissement intellectuel, culturel, spirituel, ainsi que le bien-être physique et social de ses membres, en exploitant toutes les potentialités économiques naturelles. Il doit être perçu globalement sous tous ses aspects (économique, sociologique, politique, culturel, technique, psychologique) et indépendamment du type [...] et du style (mode d'organisation des institutions de l'État pour atteindre les objectifs qui lui sont propres) auquel il appartient.

Sylvie Brunel (1995, p.27), spécialiste des questions liées au développement et à l'humanitaire, quant à elle, définit le développement en termes de biens matériels et de services de base très concrets :

Le développement englobe en effet tout un ensemble de services mis à la disposition d'une population, et qui lui permettent de vivre mieux, de mieux se nourrir, d'échapper au déterminisme de la maladie et de la mort précoce, d'envoyer ses enfants à l'école, de pouvoir les vêtir correctement, les soigner et les vacciner, etc. Car le développement est avant tout un processus qui permet à des populations entières de passer d'un état de précarité extrême, une insécurité qui touche tous les aspects de leur vie quotidienne (alimentaire, politique, sanitaire...) à des sociétés de sécurité, où les hommes ne se demandent pas chaque jour ce qu'ils vont manger le lendemain, peuvent surmonter les caprices de la nature et maîtriser cette dernière, vaincre la maladie, vivre dans des conditions décentes, avoir la possibilité d'exprimer leurs opinions et d'entreprendre librement pour améliorer leur propre sort et celui de leur famille. C'est un processus de long terme : il peut prendre une génération (trente ans ou plus). La couverture du territoire national en postes de santé, écoles, infrastructures routières, service de collecte des ordures, télécommunications, distribution d'électricité et d'eau potable [...] suppose en effet des investissements financiers importants, une volonté délibérée de procéder à l'équipement du territoire national ainsi qu'une certaine stabilité des institutions sans laquelle aucune politique ne peut être menée à long terme.

La notion de besoins essentiels n'est pas nouvelle depuis que la Déclaration universelle des Droits de l'homme dans son article 25 énonce que « *toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux, l'éducation* » (ONU, 1948). Or, bien qu'elle représente une avancée historique significative, définie strictement en ces termes, l'énumération des besoins essentiels et ses expressions quantitatives (alimentation estimée en calories et en teneur de protéine, nombre de médecins et d'infirmières par hôpitaux, taux de scolarisation, etc.) reste sectorielle et réductrice. D'une part, elle ne remet pas en cause le statut quo politique et, d'autre part, elle occulte complètement le contexte dans lequel ces chiffres ont été atteints. Elle ne dit rien sur le processus ni sur la qualité des services, d'autant plus que la manière de satisfaire des

besoins n'est pas universelle, mais varie fortement d'une culture à l'autre. Finalement, elle est réductrice parce qu'elle néglige d'autres besoins aussi fondamentaux; besoins d'expression, d'information, d'identité, d'épanouissement et, pour les peuples, les besoins de paix, d'indépendance, de dignité nationale (Thành Khôi, 1992).

Ainsi, il va sans dire que le développement est une notion difficile, voire impossible, à définir. La seule certitude sur laquelle nous pouvons nous appuyer a été évoquée par Thành Khôi (1992, p.48) qui le définit comme un processus complexe, contradictoire et changeant :

Processus *complexe*, à cause de ses nombreuses dimensions. Il n'est plus possible de soutenir un point de vue étroitement économiste, en affirmant par exemple que c'est le volume de la production qui détermine le bien-être social et que par conséquent il faut utiliser les techniques les plus modernes parce qu'elles sont les plus productives. [...] Processus *contradictoire*, car l'économique ne se développe pas au même rythme que le social ou le culturel. Si le développement est une totalité, il est une totalité dialectique, c'est-à-dire qu'il n'y a pas coïncidence entre les différentes dimensions du phénomène : l'économique, le social, le culturel agissent les uns sur les autres de façon tantôt complémentaire et tantôt opposée, l'ensemble étant conditionné par la politique. [...] Le développement est enfin un processus *changeant*. Il change selon le changement des facteurs internes ou/et externes. Une politique appropriée à un moment ne l'est plus à un autre moment, car une chose a pu se changer en son contraire (le prix de l'énergie!), car le progrès scientifique et technologique livre des procédés de fabrication ou des produits nouveaux et moins chers à qualité égale ou supérieure, ou encore parce que le rapport des forces sociales ou internationales a changé.

2.2 Réciprocités entre nature, culture et développement

La notion de développement et la problématique qui l'entoure sur le continent africain ne peuvent être abordées sans porter un regard attentif à la notion de culture. L'historien burkinabé Joseph Ki-Zerbo (1976, p.9-10) exprime :

Si l'on prend la culture dans son sens le plus large, c'est-à-dire celle définie comme une grille de lecture d'interprétation et de transformation du monde, et que l'on considère le développement aussi comme étant l'ébranlement volontaire de l'humain pour son épanouissement intégral, alors, on peut dire que la culture, c'est le développement, et que le développement, c'est la culture [...] en tant que vision du monde transportant l'homo sapiens dans le royaume sans rivage du bien, du beau et du transcendant [en tant que] projet de société qui règle et codifie les relations individuelles et collectives [en tant qu'] outil de domestication de la nature par l'*homo faber*.

La culture, en tant que construction humaine, est donc indissociable de la notion de développement parce qu'elle en est l'élément vital qui le nourrit, l'oriente et le personnalise. Cette dernière se transmet par l'éducation, l'école, la religion, le milieu social, les médias de masse, etc. Parmi ses composantes les plus fortes, la langue occupe une place importante; en plus d'être un outil de communication, elle supporte des symboles, véhicule une idéologie (Thành Khôi 1992).

Pour certains, la culture est comprise comme « *l'ensemble des créations d'un groupe humain dans ses relations avec la nature et avec d'autres groupes* » (Thành Khôi, 1992, p.49) ou est définie comme le « *langage privilégié par lequel l'homme interpelle et gère la nature à travers un dialogue* » (Ki-Zerbo, 1992, p.12). Entendue dans ces sens, l'on peut supposer qu'étudier les problématiques environnementales sous l'angle de la culture peut être enrichissant pour expliquer la dégradation des rapports sociaux et des rapports avec la nature auxquels on assiste actuellement partout sur la planète. Car la culture entretient une réciprocité certaine avec la nature : la nature façonne l'humain dans ses habitudes alimentaires, ses tenues vestimentaires, son habitat, son organisation sociale, ses comportements. Inversement, la nature sculpte l'interprétation que l'humain se fait du monde dans lequel il est en relation (Sauvé et coll., 2001). Ainsi, à travers une dialectique avec la nature, l'humain donne des significations à son existence, construit son identité, s'enracine dans son milieu. Tel que Sauvé (2001, p.28) l'exprime :

La nature devient aussi une source d'inspiration pour les chansons, les contes, etc., lesquels sont le reflet des relations entre la population et son milieu de vie. Tout un univers symbolique a émergé de ce lien. [...] Dans certaines cultures, différents éléments naturels et fabriqués du milieu de vie se voient attribuer une signification et une valeur particulières. Cela influence la relation des populations avec ces éléments.

Kluckhohn (1953) a élaboré une typologie des relations entre la nature et différentes cultures à travers l'histoire. D'abord, la situation de l'humain subjugué à la nature, *dominé* par elle, caractérisant généralement un milieu de vie précaire et aride. Aussi, la situation de l'humain *supérieur* à la nature, la dominant, l'exploitant et la contrôlant, caractérisant les sociétés « modernes ». Enfin, la situation de l'humain *intégré dans* la nature, à travers ses éléments, les animaux, les arbres, les rivières, etc. (Altman et Chemers, 1984). Dans la

culture dominante occidentale, la prétendue supériorité de l'humain sur la nature a conduit à l'exploitation abusive des éléments naturels et contribue à la destruction des ressources d'autres milieux où il s'approvisionne (Sauvé et coll., 2001). Pour les tenants de la « philosophie écologiste de la culture », le judéo-christianisme et l'atomisme grec qui ont imprégné la culture européenne moderne ont réaffirmé l'idée de transcendance de l'humain par rapport à la nature et sa domination sur elle (Altman et Chemers, 1984). La sur-affirmation du Soi, socialement encouragé comme modèle de comportement (autolouanges, effort de l'individu pour se faire remarquer, faire admirer ses qualités personnelles, ses faits et gestes, etc.), a créé un dualisme entre le Soi et les autres, entre le Soi et le monde extérieur. De toutes les expressions de l'égo, l'intérêt de dominer est l'attitude la plus cultivée dans la culture et la civilisation européennes (*Ibid.*). Malheureusement, d'autres cultures qui expriment des visions du monde plus harmonieuses avec la nature ne sont pas considérées dans le paradigme dominant. Tel que Ki-Zerbo (2003, p.159) l'exprime : « *la confrontation des cultures entre le Nord et le Sud est telle que les tenants de la culture occidentale ne conçoivent pas qu'ils puissent apprendre quelque chose d'essentiel des pays pauvres : tout au plus, non pas un supplément d'âme, mais de folklore* ».

2.2.1 La culture africaine envahie sur son propre continent

Bien que son sens ait existé dans toutes les cultures du monde, le terme « développement » tire ses origines de l'occident et supporte des symboles qui s'enracinent dans la culture « du Nord ». Or, ces derniers envahissent et colonisent les consciences d'ailleurs et, au lieu d'enrichir la pluralité des façons de faire, ce modèle aseptise tout ce qui ne lui appartient pas et anéantit ceux qui ne jouent pas selon ses règles. De ce fait, la culture africaine, encadrée dans une faible matrice économique, a du mal à s'imposer non seulement au reste du monde, mais aussi sur son propre continent. En effet, l'histoire récente de l'Afrique montre que ses échanges avec le reste du monde ont été pour le moins inégaux; le pillage et exportation de ressources brutes (minerais, coton, café, cacao) auxquelles n'ont pas été octroyées de valeurs ajoutées, ni économiques, ni culturelles. À contresens, l'Afrique est inondée d'objets manufacturés qui viennent des pays industrialisés du Nord et qui portent en eux une charge culturelle qui forge, moule, forme et transforme. Comme l'exprime Ki-Zerbo

(1976, p.19), « *la culture des pauvres est une pauvre culture* »; l'Afrique est plongée dans la culture dominante en recevant passivement la technique, la science, les langues venues d'ailleurs, etc., mais elle n'exporte pas les attributs de sa culture, si ce n'est que son folklore.

Certains auteurs attribuent le mal-développement des pays africains en partie au fait qu'il surgit de la confrontation du modèle de développement occidental avec d'autres modèles profondément contrastés (Olivier de Sardan, 1995). Ce contraste est tel que l'Afrique maîtrise mal la culture occidentale. Elle la superpose, la transpose et l'imité, mais ne l'intègre pas. Tel que Rist (1994, p.59) l'exprime :

Ce qui est transféré dans le Tiers Monde c'est une forme occidentale, à laquelle il manque un « contenu symbolique » [...] Ainsi, contrairement à ce que l'on pense parfois, le Tiers Monde n'est pas « occidentalisé » : s'il l'était vraiment, en profondeur, les problèmes de « développement » seraient résolus. Le Tiers monde est déculturé⁵.

2.2.2 Acculturation des classes dirigeantes et mal-développement

L'histoire post-coloniale de l'Afrique regorge de personnages dictatoriaux et cleptomanes jouant les rôles de classe dirigeante. Ce sont eux-mêmes, et non les classes populaires, qui seraient les plus acculturées à l'Occident et qui « *ont utilisé les instruments techniques et idéologiques du capitalisme ou du socialisme pour renforcer leur domination* » (Thành Khôi, 1992, p.109). Au lieu de développer les forces productives nationales en accumulant pour entreprendre, investir et créer de l'emploi, la classe dominante (hauts fonctionnaires civils et militaires, hommes d'affaires, gros propriétaires, etc.) préfère maintenir un train de vie élevé. Une bourgeoisie qui entretient « *une mentalité qui consiste non pas à être et/ou produire,*

⁵ L'égalitarisme économique et social est une manifestation éloquent du contraste culturel. Meister (1977) écrit : « *Les campagnes africaines connaissent encore une distribution des ressources bien plus égalitaires que dans la plupart des autres sociétés humaines. [...] Si tous se trouvent logés à la même enseigne, il ne s'ensuit pas que l'absence de stratification économique s'accompagne de l'inexistence d'autres stratifications : tout au contraire, les distinctions de sexe, d'âge, d'origine, de métier, les charges qui accablent ou qui privilégient certaines familles, et qui traditionnellement hiérarchisent et séparent les groupes, toutes ces distinctions font que l'égalité n'existe pas entre tous les membres d'un village.* » (Meister, 1977, p.11-12). Or, la promotion de l'individu - et de ses droits et libertés (au détriment de la responsabilité envers le groupe) - a engendré une croissance des inégalités et des stratifications sociales basées sur l'argent dans les sociétés modernes (Meister, 1977, p.12).

mais à paraître et à distribuer » (Ki-Zerbo, 2003, p.39). Ainsi, l'épargne fuit vers l'étranger ou se gaspille dans la consommation de biens importés (Thàn Khôi, 1992). Tel que Thàn Khôi (*Ibid.*, p.77) l'exprime :

On voit ainsi comment l'emprise du modèle de consommation occidentale influe défavorablement sur la croissance. C'est là l'un des grands obstacles à l'investissement. Cette consommation est elle-même un effet de la dépendance culturelle qui renforce la dépendance économique. Forme subtile de domination, parce qu'il n'est pas apparemment d'ordre politique, le modèle de consommation occidentale intériorise la création continue de besoins en biens et services de la société industrielle. La propagation se fait par tous les mass médias : cinéma, presse, télévision, radio, commerce, tourisme, et le comportement des personnes originaires de ces sociétés qui travaillent pour leurs gouvernements ou leurs firmes. Le modèle est adopté par la classe dominante et se transmet ensuite aux autres classes.

L'accumulation de capital et l'ostentation de biens matériels deviennent ainsi un critère de réussite sociale pour les autres classes qui imitent et reproduisent un système qui les minent eux-mêmes de l'intérieur. Dans le même ordre d'idée, l'acculturation des intellectuels, formés dans les universités européennes et nord-américaines, est manifeste au sens où leur conscience a été forgée aux modèles et paradigmes étrangers. Ils en viennent ainsi à porter un regard exogène sur les sociétés dites du « Tiers-Monde ». Une analyse supportée, au même titre que l'est la technologie, par une idéologie venue d'ailleurs et qui teinte leur parole et leurs écrits (Thành Khôi, 1992).

2.2.3 Faut-il rompre avec la tradition pour se développer?

La tendance développementaliste des années 1960 a reposé d'abord sur la négation, puis ensuite sur le mépris des cultures non-occidentales. Cette conception a teinté les pratiques de développement au sens où elles se sont fondées sur la charité, la pitié, des cultures jugées trop « faibles » pour se développer elles-mêmes. Tel que N'Kaloulou (1984, p.205) l'exprime :

Pour développer un milieu, il faut tout apporter de l'extérieur : des moyens de production aux puits de science, d'où de nombreuses greffes auxquelles on a assisté ces deux dernières décennies dans les campagnes africaines. En mettant l'accent sur les forces exogènes du développement, cette théorie va nier l'existence même de la pluralité des cultures.

Or, si certains voient dans l' « occidentalisation du monde » un piège (Rist, 1996), pour Meister (1977), ce processus de « modernisation » est salutaire puisqu'il manifeste la conquête d'une certaine autonomie de la personne et de l'esprit d'entreprise (Meister, 1977, p.68). En effet, Meister prône la destruction intégrale des valeurs traditionnelles comme clé de voute du développement. Selon lui, « *les participations, les solidarités et les loyautés de la société traditionnelle découragent l'action novatrice* » et il convient de briser les rapports solidaires ou l'individu social et susciter l'émergence d'entrepreneurs, sélectionnés et recrutés par les développeurs : « *mettre en place des procédures de sélection aboutissant au recrutement des dynamiques, des plus aguerris, des plus productivistes, de tous ceux qui ont le goût du profit et de l'enrichissement individuel.* » (Meister dans N'Kaloulou, 1984, p.206). Meister (*Ibid.*, p.18) va même plus loin en considérant la délinquance, la prostitution et le vol comme des « *signes de la destruction de ce système de valeurs [...] des formes d'esprit d'entreprise qui ne peuvent se manifester autrement que dans la corruption et le népotisme [...] des éléments fonctionnels de certains systèmes sociaux et non pas de simples dysfonctions sociales* ».

Cette vision illustre bien le déterminisme implicite à la notion de développement en Occident basé sur le postulat selon lequel les systèmes culturels des sociétés africaines représentent les obstacles majeurs à la modernisation. Assogba (2004. p.109) exprime une idée contraire de la manière suivante :

Par définition, le modèle occidental est une violence faite aux cultures des peuples d'Afrique. Certes, toute société comporte des éléments culturels qui peuvent être favorables ou défavorables au développement économique et démocratique. Mais on ne saurait jamais développer une société en cherchant à détruire tout son socle culturel. « C'est au bout de l'ancienne corde qu'il faut tresser la nouvelle » dit la sagesse africaine.

2.3 Ancrer le processus de développement dans la culture

*Si tu as perdu ton chemin,
il ne faut plus courir en avant,
mais revenir jusqu'au point que tu reconnais*
Sagesse africaine

La conception du développement qui a servi de postulat de base pour le déploiement de la modernisation et de l'industrialisation en Afrique dans les années 1960, a surtout conduit au mal-développement tel que l'a décrit René Dumont (1974) dans son ouvrage *L'utopie ou la mort!*. Les symptômes sont patents : dégradation de l'environnement, dépendance alimentaire, déséquilibre politique, urbanisation sauvage, endettement et inflation, délinquance, création constante de « besoins » nouveaux artificiels, etc. (Kabala, 1994). Désormais, il est davantage reconnu que l'imitation mécanique des pays « développés » n'a fait qu'aboutir à la perte de savoir et de savoir-faire traditionnels sans apporter les bienfaits qu'elle avait fait miroiter (Thành Khôi, 1992).

Ainsi, une tendance « culturaliste » a émergé de l'urgence de resignifier le concept de développement (*Ibid.*). En effet, parce que la culture a souvent été « *face à l'agression extérieure, le réduit où le peuple a concentré ses forces de résistance* », elle a entretenu la mémoire collective et affirmé la permanence de l'identité menacée (*ibid*, p.86). Ainsi, la culture a été perçue comme le ventre au sein duquel se « *fécondent les éléments qui assurent la continuité de l'histoire* », celui où s'émancipent par un long processus de prise de conscience, de lutte et d'éducation, les peuples opprimés (*ibid*, p.85). Tel que l'exprime Ki-Zerbo (1976), « *la révolution sera organique ou ne sera pas* » (Ki-Zerbo, 1976, p.20). Ce dernier renchérit en affirmant :

Il ne faut pas trop nous déterminer par rapport aux autres et concevoir la marginalisation en fonction du centre. Le centre est d'abord en nous-mêmes. [...] Qui sommes-nous? Où voulons-nous aller? Qu'avons-nous fait? D'où venons-nous? [...] Nous avons les chercheurs, les inventeurs, les producteurs, les créateurs sur le plan de la musique, de la danse, des arts plastiques, du théâtre, de la vie en commun, de la convivialité, de la prise en charge des plus faibles, du management originel de l'environnement, du rapport à la santé et à la mort, aux ancêtres, de l'amour, de la gestion des conflits. (Ki-Zerbo, 2003, p.182).

Qui plus est, lorsque l'on s'appuie sur son milieu, son langage, ses objets, ses croyances, ses manières de penser et de sentir, la créativité est libérée. Cette créativité sociale qui consiste à produire des solutions novatrices aux problèmes de société contemporains sur la base de ses ancêtres (Thành Khôi, 1992). Il convient donc de « *dresser un inventaire des valeurs qui pourraient fournir une base solide à tout projet de développement cohérent et rejeter fermement les valeurs objectivement nuisibles au progrès* » (Axelle Kabou dans Rist, 1994, p.53). En ce sens, l'Afrique fleurit d'exemples de développement alternatif en élaborant avec génie des capacités de mobilisation et de riposte aux crises successives : auto-organisation des communautés paysannes, mouvements sociaux dans les centres urbains, procédés alternatifs dans les domaines de la santé, de l'habitat, de l'énergie, du financement des micro-entreprises, naissance de communautés de lettrés, d'artistes, de chercheurs, de scientifiques, de gens d'affaires, etc. (Assogba, 2004). Et finir par vivre, non pas survivre, malgré les statistiques officielles apocalyptiques. Cette créativité s'exprime aussi tous les jours à travers l'économie informelle (dite aussi solidaire ou populaire) à titre de « *réponses spontanées, novatrices et légitimes du peuple face à l'incapacité de l'État postcolonial à satisfaire les besoins vitaux d'une grande partie des masses populaires, des laissés-pour-compte, etc.* » (*Ibid.*, p.114).

2.3.1 Le concept de l'« authenticité »

En réaction à l'avilissement du peuple noir face au colonialisme, plusieurs personnalités négro-africaines ont vivement milité pour l'affirmation de la dignité de l'homme noir, la reconnaissance de l'apport culturel de l'Afrique au reste du monde ou pour mener les pays africains à l'indépendance; Cheikh Anta Diop, Kwame Nkrumah, Amilcar Cabral, Alioune Diop, Patrice Lumumba, etc. Dans les années 1930, le courant littéraire et politique de « négritude » élaboré par Aimé Césaire, puis repris par Léopold Sédar Senghor dans les années 1930, se définissait comme « *l'ensemble des valeurs culturelles du monde noir telles qu'elles s'expriment dans la vie, les institutions et les œuvres des Noirs.* » (Thành Khôi, 1992, p.13). Dans le même air du temps, le concept d' « authenticité », dont le grec signifie « qui agit de lui-même », impliquait l'autonomie de la pensée et de l'action de l'Homme noir (*ibid.*). Le thème dominait abondamment les discours politiques de Mobutu Sese Seko au

début des années 1970 pour conduire l'ancien Congo belge à la « Zaïrisation ». L'authenticité prônait « *la désaliénation par le recours aux valeurs proprement africaines* » (Blondé dans Kakama, 1983, p.31). C'était à la fois une « *idéologie ou une philosophie politique, une méthode, un principe, un slogan, un concept, un mot magique* » (Kakama, 1983, p.32). Dans son discours à l'Organisation des Nations unies le 4 octobre 1973, Mobutu affirme :

[l'authenticité c'est une] prise de conscience du peuple zaïrois de recourir à ses sources propres, de chercher les valeurs de ses ancêtres afin d'en apprécier celles qui contribuent à son développement harmonieux et naturel. C'est le refus du peuple zaïrois d'épouser aveuglément les idéologies importées. C'est l'affirmation de l'homme zaïrois ou de l'homme tout cours, là où il est, tel qu'il est avec ses structures mentales et sociales propres. Le recours à l'authenticité n'est pas un nationalisme étroit, un retour aveugle au passé, mais il est, au contraire, un instrument de paix entre les nations, une condition d'existence entre les peuples, une plate-forme pour la coopération entre les États. Car l'authenticité est non seulement une connaissance approfondie de sa propre culture, mais aussi un respect du patrimoine culturel d'autrui. (Thành Khôi, 1984, p.11).

Ce même jour, Mobutu va jusqu'à demander « *aux puissances riches possédant des œuvres d'art des pays pauvres d'en restituer une partie, afin de pouvoir enseigner à nos enfants et à nos petits-enfants l'histoire de leur pays* » (Botombele, 1975, p. 48). Et pour réaffirmer la conscience et l'unité nationale, plutôt que le « *diviser pour régner colonial* », Mobutu restaure les langues nationales les plus importantes (kikongo, lingala, swahili, tshiluba) aux programmes d'enseignement (*Ibid.*, p.49).

2.3.2 Le concept de développement « endogène »

Le terme *endogène* vient du grec et signifie « *qui naît de l'intérieur* », « *à l'intérieur* » (Thành Khôi, 1992). De ce fait, il s'enracine fortement dans la notion de culture. Joseph Ki-Zerbo (2003, p.133) affirme : « *nous voulions faire vivre l'Afrique sur ses racines afin de donner une version moderne de l'africanité et une version africanisée de la modernité grâce au développement endogène* ». En effet, apparenté au thème de l'authenticité, le concept de développement endogène émerge des luttes politiques contre l'impérialisme et s'inscrit dans les programmes indépendantistes, anti-néocoloniaux et progressistes qui visaient à transformer l'Afrique.

Par la suite, le concept fut repris par les instances internationales à travers leurs « plans », « objectifs » et « décennies » du développement. L'idée de développement endogène à la Conférence de Bogota (1978) sur les politiques culturelles établit un lien entre la culture et le développement, la culture représentant « *le seul moyen possible pour une voie autonome vers le progrès qui serait à la fois libératrice sur le plan politique et facteur d'automatisation sur le plan économique* » (UNESCO, 1978). D'ailleurs, L'UNESCO (1985, p.4) dans la déclaration suivante le définit ainsi :

Un processus autonome par lequel une société choisit consciemment et librement le modèle de ce qu'elle entend devenir; il se concrétise, pour toute communauté, dans l'ensemble des moyens et des efforts qui sont appelés par la réalisation de sa vocation propre à un niveau toujours plus élevé.

Or, la grande insuffisance des concepts d'authenticité et de développement endogène provient du fait que ce qui est mis en valeur c'est l'origine, la provenance, et non le contenu de l'action; « *en prenant la culture comme absolu, ces théories occultent complètement les problèmes économiques, sociaux et politiques* » (Thành Khôi, 1992, p.16-17). De plus, tel que l'exprime Rist (1994), tout fut mis en œuvre par les instances internationales pour continuer à promouvoir le « développement » mais en tentant de le concilier avec les « autres cultures ». C'est ainsi que naquirent les termes « dimension culturelle du développement » et « développement culturel » :

Comme s'il y avait ce qui, d'une part, fondamentalement peut et doit rester le même et, de l'autre, une simple qualité qu'il s'agirait d'ajouter à un « donné » préexistant. La culture devrait alors être comprise comme le (re)vêtement du « développement », chargée de lui donner une « couleur locale » et de le rendre acceptable à l'ensemble des sociétés. (Rist, 1994, p.49-50)

2.4 L'écodéveloppement et le biorégionalisme

Le concept d'écodéveloppement naît à la conférence des Nations unies de 1972. De même que pour le concept de développement endogène, l'écodéveloppement remet en cause les modèles imitatifs de développement et appelle plutôt à l'autonomisation des individus et des collectivités. Mais d'autre part, en plus d'aspirer à l'harmonisation de la croissance économique avec le développement social, le concept prend en compte la capacité de support écologique et inclut une forte dimension environnementale (Thành Khôi, 1992). Selon Sachs (1981) :

[l'écodéveloppement] implique que les populations concernées s'organisent et s'éduquent pour mieux appréhender les possibilités spécifiques de leur écosystème et les mettre en valeur à l'aide de techniques appropriées – spécialement conçues à cette fin, adaptées ou dans certains cas, délibérément imitées.

Tant qu'à Sauvé (2007, p.13), elle définit le concept de la manière suivante :

Développement social de type endogène, fondé sur la participation responsable de tous les membres de la société. Les perspectives de développement économique sont subordonnées à un projet social global, pertinent au regard du contexte culturel et biorégional, en s'inscrivant dans un processus de reconstruction harmonieuse du réseau des relations personne-société-environnement.

En plus de retenir le concept de l'écodéveloppement, nous croyons pertinent d'inclure la notion de « biorégionalisme » à la lumière de la problématique du développement en Afrique parce qu'elle met en relief l'importance des éléments naturels, comme culturels, qui sont considérés comme des ressources précieuses caractérisant les espaces géographiques régionaux. En effet, l'on peut définir la *bioregion* comme étant :

un espace géographique défini davantage par ses caractéristiques naturelles que par ses frontières politiques [...] qui fait référence à un sentiment d'identité chez les communautés humaines qui y vivent en lien avec la connaissance de ce milieu et le désir d'adopter des modes de vie qui contribuent à la valorisation de la communauté naturelle de la région. (Traina et Darley-Hill, 1995, dans Sauvé, 2003, p.99)

D'une part, le biorégionalisme vise à harmoniser la dynamique entre les populations humaines et le territoire habité. D'autre part, ce dernier vise aussi à harmoniser les rapports entre les populations elles-mêmes en faisant la promotion de la justice sociale et d'une riche communication entre les cultures régionales par exemple. La connaissance des éléments du milieu, les interactions et les formes de savoirs qui s'y développent stimulent le sentiment d'appartenance des populations à leur milieu de vie. En valorisant leurs talents et en faisant preuve de créativité, de solidarité et de responsabilité, les populations peuvent arriver à répondre à leurs besoins à partir des ressources locales. Ainsi, ces composantes intégrales du biorégionalisme font de la notion d'« environnement » ce que Sauvé (2001, p.119) nomme une « maison de vie partagée ».

2.5 Réciprocités entre santé, culture et environnement

Toute culture a pour finalité la perpétuation de la société et a élaboré en conséquence une science médicale qui tire ses ressources du milieu (Thành Khôi, 1992). Dans les médecines asiatiques et africaines, la conception de l'humain est telle qu'il ne peut être séparé de son environnement et de son milieu social (*Ibid.*) René Dubos (1961) aborde aussi la santé dans une approche systémique en la définissant comme « *un état dans lequel l'organisme, défini comme système, s'adapte à son environnement* » alors que Canguilhem (1966) définit plutôt la santé en termes de normes, mais toujours dans une perspective non-dualiste : « *la santé, c'est être normal, c'est-à-dire pouvoir vivre et fonctionner dans le milieu dans lequel on évolue.* » (Dubos et Canguilhem dans Arweiler, 2006). Prise en ce sens, cette conception de la santé ancre l'individu dans son milieu de vie, dans sa biorégion, au sein de laquelle il entretient un équilibre dynamique entre les composantes naturelles et culturelles. Illich intègre la notion d'autonomie : « *la santé, c'est la capacité d'affronter et de façonner le monde environnant de façon autonome* » (Illich dans Thành Khôi, 1992, p.147).

Ces définitions rappellent que la santé est un acte de culture. D'ailleurs, Dubos (1961) affirme que la santé ne peut être envisagée sans culture parce que cette dernière intègre toute la mémoire collective d'une société qui permet à l'individu de s'adapter (Arweiler, 2006). Pour Illich, la culture permet à l'individu de faire face à sa fragilité et d'affronter le monde extérieur, constamment instable (Illich, 1975). Ainsi, il n'est pas surprenant que dans

certaines médecines, l'on perçoit le malade aussi dans ses dimensions sociales et religieuses et que le processus de guérison appelle des rituels et des opérations symboliques destinées à rétablir l'équilibre des forces vitales et intégrales de l'individu. (Thành Khôi, 1992). Dans le même ordre d'idée, il est impératif d'envisager la santé dans une perspective holistique, particulièrement dans les pays du « Tiers-Monde » où des bouleversements majeurs affectent tous les domaines de la vie. Tel que l'exprime Thành Khôi (1992, p.148) :

L'action dans le domaine de la santé doit se placer sous cette double référence à la culture et à l'environnement puisqu'un grand nombre de problèmes sont liés aux changements brutaux qu'y subissent les structures sociales et les modes de vie : l'urbanisation, l'industrialisation, l'éclatement de la cellule familiale et l'abandon de valeurs traditionnelles conduisent souvent à la délinquance, la criminalité, la drogue, l'échec scolaire et professionnel, les perturbations psychiques.

2.6 La gestion des ressources naturelles

2.6.1 Le concept d'« environnement systémique »

L'apparition du concept d'environnement et sa reconnaissance internationale à Stockholm (1972) incitaient à la prise en compte des éléments naturels, mais aussi et surtout des éléments humains et culturels. Plus encore, l'envergure des changements globaux (changements climatiques, déforestation massive, dégradation de la couche d'ozone, etc.) insiste sur l'importance d'appréhender l'environnement non plus comme la somme de facteurs parallèles se chevauchant, mais comme un système caractérisé par des interactions dynamiques entre les facteurs abiotiques et biotiques qui composent la nature avec les populations et leurs cultures (Kabala, 1994). Kabala (*Ibid.*, p.43-47) met en lumière l'incessant élargissement d'idées qui concernent l'environnement définies selon 5 axes; l'axe *cinétique* (changements, vitesse, etc.), l'axe *temporel* (idée de durabilité), l'axe *spatial* (changements globaux), l'axe *axiologique* (valeurs de responsabilité, solidarité, droits humains, etc.) et l'axe *systémique* (organisation, régulation, totalité, etc.). Ainsi, l'environnement entendu comme un ensemble de milieux d'influences, de relations, ayant leurs dynamiques propres, leurs points de rupture et voies d'évolution, leurs synergies et leurs effets contradictoires, est forcément complexe (*Ibid.*).

2.6.2 La gestion de l'environnement en Afrique

Kabala (1994, p.47) définit la gestion de l'environnement comme étant :

un terme extensif qui peut inclure toutes les formes d'intervention dans l'environnement, qu'il s'agisse d'enquêtes, de recherches, d'élaboration de politiques, d'administration, de protection, de conservation, d'utilisation, d'éducation et de formation, et dont la finalité est l'utilisation optimale d'un environnement.

La « gestion de l'environnement » a beaucoup évolué au cours de l'histoire africaine. À la période coloniale, les populations rurales africaines ont été dépossédées de leurs territoires au profit de la création d'espaces protégés par des initiatives privées (Compagnon et Constantin, 2000). Il s'agissait d'un type de conservation *contre* la population (Murphree, 2000). La dégradation croissante de l'environnement africain conduisit les gouvernements à régir sévèrement l'utilisation des espaces naturels et à créer des services de conservation chargés d'informer les populations rurales des pratiques qu'ils jugeaient adaptées (*Ibid.*). Or, il reste que ces pratiques continuaient de s'inscrire dans un puissant rapport de domination; la gestion de l'environnement était du ressort des « experts » scientifiques qui s'inscrivait bien dans l'air du temps « moderniste » du développement. Ainsi, ces derniers s'approprièrent le monopole du savoir et de l'action, avec l'appui des groupes d'intérêts. Ces pratiques des colons, puis des « experts du développement », profondément autoritaires et intolérantes vis-à-vis des approches autochtones, conduisirent à une accumulation de crises et d'échecs illustrés tant par la dégradation des milieux biophysiques que par des conflits avec les populations locales (Compagnon et Constantin, 2000). Enfin, une nouvelle stratégie fut alors élaborée « *visant à intégrer les capacités de gestion de la paysannerie « indocile » : la « participation communautaire* », une pratique de conservation *avec* la population, qui en vint à reconnaître le savoir des sociétés africaines en matière d'environnement ainsi que leur rôle primordial à protéger les espaces naturels (Murphree, 2000, p.42). Cette nouvelle stratégie partait du postulat de base que les exploitants traditionnels des ressources naturelles en sont aussi les gardiens (*Ibid.*). En définitive, tel que l'expriment Compagnon et Constantin (2000, p.71) :

Ce n'est pas tellement le manque de savoir-faire technique et/ou une soi-disant résistance acharnée des paysans à l'innovation qui sont la cause des échecs, mais plutôt le manque d'implication de ceux-ci dans la définition et la gestion des ressources naturelles, autrement dit le manque de participation populaire.

2.6.3 La participation à la gestion des ressources

Pour certains, si la théorie évolue, les pratiques restent souvent les mêmes : « *aux tirades rituelles sur le thème de la lutte contre le sous-développement est venu s'ajouter le mot magique de participation paysanne* » (N'Kaloulou, 1984, p.214). Pour d'autres, le concept risque de demeurer un cliché populiste (Compagnon et Constantin, 2000). Parce qu'effectivement, ce dernier revêt des significations et des logiques différentes : s'agit-il d'une technique permettant aux gestionnaires d'atteindre des objectifs préétablis, « *la population « participante » n'étant qu'un outil utilisé pour atteindre un but su lequel elle n'a ni son mot à dire, ni contrôle* »? (Compagnon et Constantin, 2000, p.72). En réalité, tel que N'Kaloulou (1984) l'exprime, pour obtenir l'*adhésion* paysanne aux actions publiques tout un attirail d'incitations matérielles et de tutelage fut imaginé pour hameçonner le projet public et faire passer la conception de l'État (N'Kaloulou, 1984). Or, tel que l'exprime N'Kaloulou (1984, p.40), pour les partisans de l'éco-développement, la notion de participation prend un autre sens :

[la participation] est une responsabilisation des paysans, dont l'élément déterminant est le partage du pouvoir de décision et d'élaboration des projets et actions à mener, et ce, de façon égalitaire, entre pouvoirs publics et monde rural.

Dans cette conception il s'agit plutôt de créer des conditions qui favorisent un « mieux-vivre » selon sa propre conception du monde (*Ibid.*). Ainsi, la participation n'est plus considérée comme un outil visant à atteindre des buts exogènes préétablis, mais elle est perçue comme une fin en soi et comme une clé de pouvoir pour les populations locales. Une participation active vise à dynamiser des processus qui permettent à ces dernières de prendre en main leur devenir et à se réappropriation leurs réalités (*Ibid.*). À ce sujet, Compagnon et Constantin (2000, p.72) ont développé une typologie du concept de « participation basée sur l'initiative » : s'agissant d'une participation *spontanée, induite* ou *forcée*, selon qu'elle

émerge d'initiatives locales volontaires, qu'elle ait été incitée par des agents extérieurs ou qu'elle ait été astreinte.

En ce qui concerne la gestion des ressources naturelles en contexte africain, elle aurait été à certains égards, l'expression mal adaptée de structures imposées par des sociétés urbaines industrialisées, bien que, depuis les années 1980, ces approches tendent à changer au sein des organisations internationales (Murphree, 2000). Or, l'idée de lier la conservation de la nature avec les besoins de la population locale pour tendre vers la durabilité, est tout sauf nouvelle en Afrique, cette notion ont une longue tradition à travers l'histoire africaine, et il incombe de valoriser la construction d'un « paradigme environnemental africain » cohérent enraciné dans les conditions socioculturelles locales (*Ibid.*). Et pour ce faire, plusieurs auteurs (N'Kaloulou, 1984; Bella Baldé, 2008) évoquent la rénovation de la tradition du palabre⁶ comme méthode d'analyse des problèmes et de recherche en commun des solutions les plus satisfaisantes. Ainsi, des éléments de la tradition pourraient avantageusement être rénovés et contribuer ainsi, dans une perspective de dialogue des savoirs, à répondre, de manière appropriée au regard du contexte, à des enjeux contemporains.

⁶ La palabre est une coutume de rencontres auxquelles participe la communauté entière et qui vise à discuter des affaires du village ou à régler des contentieux.

2.7 L'éducation en Afrique : tendances et enjeux

*On ne naît pas tout faits
Maman a accouché ne signifie pas que maman a terminé*
Dictons Bambara

Nous avons cru approprié dans le cadre de ce chapitre de situer d'abord l'éducation en milieu africain dans une perspective historique. Cette raison réside dans le fait que l'éducation est une dimension fondamentale du développement d'une société. Or, à partir de la période coloniale, l'école est devenue un facteur majeur d'acculturation des sociétés, contribuant de ce fait à la reproduction d'un système de développement mal adapté au contexte qu'elle aurait du servir.

2.7.1 L'éducation pré-coloniale et l'école coloniale

Dans les sociétés pré-coloniales, l'éducation citoyenne était le fait de la société toute entière au sens où elle était considérée comme une caractéristique inhérente à l'humain en tant que tel, plutôt que comme une profession ou une compétence spécialisée exercée au sein d'institutions formelles (Bella Baldé, 2008). Dans ce cadre, elle a su façonner des humains parfaitement adaptés à leur environnement et à les intégrer dans une structure sociétale des plus cohésives. Les valeurs qui y étaient cultivées étaient la solidarité, la tolérance, la dignité, le respect de l'autre et du bien commun, le sens de la mesure, la justice, l'honnêteté, etc. (*Ibid.*). Or, des bouleversements majeurs et irréversibles ont été initiés avec le début de la traite négrière, puis avec la colonisation, sur les sociétés africaines d'alors. L'introduction de la monnaie capitaliste et l'apparition de nouveaux rapports sociaux et humains ont projeté rapidement les sociétés africaines dans un monde très différent, voire opposé au leur (*Ibid.*).

Dans la foulée, l'école coloniale fut instaurée, voire imposée, surtout par le besoin grandissant d'auxiliaires dans les nouvelles structures administrative, économique, militaire et ecclésiastique de l'époque (Ndoye, 2003). Or, si l'école devait s'étendre et se multiplier, il reste que l'infime proportion de la population instruite, bien qu'indispensable pour le colonisateur, constituait aussi un danger, dans la mesure où elle pouvait prendre conscience de ses droits et de ses possibilités. Ainsi, l'enseignement fut toujours orienté vers des finalités

strictement utilitaires. Et l'école devint le moyen privilégié de mener la mission civilisatrice, l'évangélisation et, surtout, d'accroître le rendement économique de la colonie (Erny, 2001).

2.7.2 L'école coloniale comme ferment d'acculturation

Dès lors, l'école fut l'un des ferments les plus efficaces du changement socioculturel. Alors que l'éducation coutumière s'appuyait sur la cohésion du groupe et la continuité des enseignements des ancêtres, l'école coloniale était le facteur de rupture vers la modernité et le changement (Erny, 2001). Outre, les langues européennes et les contenus éducatifs eurocentristes qui ont été les premiers facteurs d'acculturation les plus évidents (*Ibid.*), l'école coloniale était avant tout un facteur de déstructuration des sociétés africaines. On lui a attribué la responsabilité de l'exode rural ; « *Dans un monde à dominante traditionnelle discrédité, le travail de la terre, en particulier, devenait le symbole même de l'arriération économique et culturelle. L'école était liée à la ville et y poussait irrésistiblement* » (*Ibid.*, p. 75). Qui plus est, au sein de sociétés coutumières fondamentalement cohésives, le système scolaire colonial engendrait de multiples formes d'inégalités, de stratifications sociales, en formant une élite, en multipliant les figures d'autorités et en créant une rupture entre le bien commun et la propriété privée (Ndongmo, 2006). Graduellement, une mentalité individualiste s'est instaurée, puisque « *l'école a ouvert la voie à un mode de vie fondé sur la rémunération individuelle et non plus soumise aux contraintes collectives* » (Erny, 2001, p. 75).

Ainsi, de concomitance, l'école « moderne », l'industrialisation et l'introduction du salariat, l'exode rural entraînant l'urbanisation et la destruction des liens familiaux traditionnels, ainsi que les médias et l'ouverture à des formes de cultures étrangères, furent des phénomènes ayant significativement contribué à l'érosion des valeurs morales et civiques des populations africaines (Bella Baldé, 2008).

2.7.3 Réforme du système scolaire africain

À travers le temps, les réactions de la société coutumière vis-à-vis de l'école ont maintes fois changé. Si, elle fut d'abord conservatrice et récalcitrante, le mouvement de résistance des sociétés coutumières, graduellement érodées, s'inversa et, même, certains milieux non seulement l'adoptèrent, mais vinrent jusqu'à la réclamer (Erny, 2001, p. 58). Puis, dans le contexte de liberté d'expression qui caractérisait la période d'après-guerre, l'opinion africaine se mit à revendiquer une éducation en tous points égale à celle des Européens;

Dans un climat politique où la contestation et la revendication l'emportaient de plus en plus comme modes d'affirmation de soi, tout ce qui au plan de la formation distinguait l'Africain de l'Européen était interprété comme relevant d'une volonté délibérée de maintenir le premier dans son état d'infériorité. (*Ibid.*, p. 60-63)

Cependant, lorsqu'une élite africaine parvint à bénéficier d'une formation universitaire en Europe, elle fut dès lors dégagée de la contrainte de rester en arrière et elle put jeter un regard neuf sur sa propre tradition culturelle, de prendre conscience et de redécouvrir son patrimoine. De concomitance, les concepts de *négritude*, d'*africanité*, d'*authenticité*, de *conscience* et de *personnalité africaine*, virent le jour. L'on en vint à revendiquer la réhabilitation des langues africaines dans l'enseignement en vue de mieux articuler l'éducation avec la problématique du développement endogène (*Ibid.*). Or, suite aux crises de la fin des années 1960 et 1970, et plus tard, aux programmes d'ajustement structurels, les conclusions de ces conférences n'ont pas abouti à des programmes opérationnels (Ndoye, 2003).

2.7.4 L'école aujourd'hui en Afrique

D'abord, bien que, dans certains pays de l'Afrique subsaharienne, de 25% à 30% du budget national soit alloué au secteur de l'éducation, la scolarisation est inégale selon les segments de la société; seul le tiers ou le quart de la population y accède, les filles étant les plus défavorisées (Vélis, 1999). Et même si l'on pense à des invariants universels tels que savoir lire, écrire, compter, calculer, communiquer, résoudre des problèmes, etc., encore faut-il donner un sens à l'école en fonction des besoins des individus et des collectivités (Ndoye,

2003). Or, pour le moment, tel que l'exprime Alpha Oumar Konaré, ancien président du Mali (1992-2002):

Cette école est, au pis, une immense fabrique de chômeurs, au mieux, une fabrique de cadres qui n'ont aucune prise sur la réalité. [...] C'est une école d'exclusion. Aujourd'hui, pour réformer le système scolaire, il faut d'abord le casser. » (Alpha Oumar Konaré, cité dans Vélis, 1999, p. 14).

Ayant maintenu les structures héritées de l'ancienne politique coloniale, l'école actuelle, à force de réinterprétations successives, s'est rapidement altérée, dégradée, et risque d'éloigner la jeunesse des tâches indispensables au développement, puisqu'elle demeure superficielle, mécanique et décontextualisée (Erny, 2001). De plus, l'effondrement généralisé des valeurs morales et civiques est visible et laisse parfois place à la délinquance, et ce, dans tous les groupes sociaux, particulièrement auprès des jeunes, mais aussi auprès des autorités gouvernementales « *qui manquent de rigueur dans le rapport à la loi, à la chose publique et aux valeurs démocratiques favorisent l'absentéisme, l'inconscience professionnelle et le népotisme dans la gestion des affaires de l'État* » (Bella Baldé, 2008, p.193). De ce fait, il incombe actuellement de refinaliser l'éducation de base et de l'orienter vers les priorités et les défis majeurs posés aux sociétés africaines (Ndoye, 2003).

2.7.4.1 Définitions de l'éducation de base

Une définition de l' « éducation de base » a été élaborée à la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous à Jomtien, en Thaïlande, en 1990 et sert aujourd'hui de référence. Suivant les auteurs, elle consiste à :

[...] développer les instruments fondamentaux permettant d'apprendre à apprendre, développer les compétences de vie (santé, hygiène, environnement, population) et se situer dans sa société (Ndoye, 2003, p. 19)

[...] utiliser tous les moyens et techniques disponibles de communication, d'information et de mobilisation sociale doivent être employés pour diffuser les connaissances de base et pour éduquer le public sur des sujets tels que la santé, la nutrition, la vie familiale, l'assainissement, les soins aux enfants, la population, la protection de l'environnement, les techniques agricoles et la prévention de la toxicomanie. (Vélis, 1999, p. 35).

[...] développer et fournir les possibilités pour les types d'apprentissages fondamentaux nécessaires à la vie et au travail de façon à répondre le plus rapidement possible aux besoins minimums en ce domaine. (Thành Khôi, 1992, p.195)

Il est vrai que, particulièrement en contexte africain où le taux de scolarisation est faible et discriminant pour les filles, il est important d'intégrer à cette notion une forte dimension informelle à divers segments de la population (Bella Baldé, 2008). Ainsi, les médias, surtout la radio et la télévision, qui ont une portée plus grande, contribuent significativement à l'éducation de base en Afrique (*Ibid.*). Or, actuellement, sous l'influence de la multiplicité des financements extérieurs, des acteurs les plus divers interviennent dans le secteur de l'éducation informelle (ONG, Fondations privées, Associations féminines, paysannes et syndicales, partis politiques, confessions religieuses, gouvernement, etc.). Tantôt il s'agit d'apprentissage sur le thème des Droits de l'homme, tantôt du VIH/SIDA ou des nouvelles technologies (*Ibid.*). L'éducation de base devient donc de plus en plus éclatée et continue d'être impulsée par des acteurs extérieurs qui ne sont pas nécessairement au service des sociétés africaines concernées.

Aussi, tel que l'exprime Thành Khôi (1992, p.195), l'éducation de base définie tel que plus haut reste extrêmement technocratique : *« elle ne parle que de l'adaptation de l'individu à la société et donc, implicitement, de son conformisme sans considérer d'autres exigences capitales : la nécessité de comprendre la nature des rapports sociaux et au besoin de les remettre en cause »*. D'ailleurs, ce dernier renchérit en proposant une définition alternative de l'éducation de base exprimée dans les termes suivants :

L'éducation qui répond à un besoin fondamental doit être une éducation de base donnée à tous, enfants et adultes, exprimée non par un nombre quelconque d'années de scolarité, mais un certain niveau de connaissances, d'aptitudes, de conscience de la réalité sociale. Le niveau minimum peut être défini comme celui qui permet à l'individu de se sentir citoyen responsable et de servir utilement sa communauté ce qui ne signifie pas nécessairement le gouvernement. Il n'est pas identique pour l'enfant et l'adulte. Il n'est pas statique, mais s'élève avec le développement du pays. C'est par une participation libre et critique, une imprégnation de l'esprit scientifique, un dialogue actif entre l'éducateur et celui qui apprend que ce dernier devient sujet responsable. Une telle éducation est un instrument essentiel de libération et de démocratie. Elle est inséparable d'un projet de civilisation, axé à la fois sur la culture nationale et sur l'universalisme. (*Ibid.*)

2.7.4.2 L'éducation et la démocratie

Selon Bella Baldé (2008), avant d'être un système politique, la démocratie est avant tout un style de vie, une culture, une structure mentale spécifique, qui ne peut s'acquérir que par l'éducation. Elle se caractérise dans le comportement humain par le recours au jugement critique qui, lui-même, ne peut naître et se développer que dans certaines situations, lorsque l'homme est plongé dans la discussion, dans l'étude de ses problèmes et des problèmes communs; lorsqu'il participe (Freire, 1978). Ainsi, tel que l'exprime Bella Baldé : « *toute méthode éducative n'est pas égale, certaines démarches didactiques et pédagogiques favorisent le développement de l'esprit démocratique, alors que d'autres y font obstacle* » (Bella Baldé, 2008, préface).

Or, en Afrique, la démocratie apparaît comme un système social étranger transposé dans un contexte qui ne trouve pas ses références. D'ailleurs, l'opinion africaine assimile parfois sans discernement multipartisme, démocratie et développement technologique (*Ibid.*). Ainsi, les réalités culturelles africaines admettent que peu de sens aux notions de *liberté individuelle* ; la personne se définit d'abord par son appartenance à une collectivité (*Ibid.*). Aussi, peu de sens serait attribué à la notion de *concurrence* puisque chaque individu doit veiller au maintien de la cohésion du groupe. Et finalement, peu de sens serait donné à la notion d'*égalité*, car une relation causale, enracinée dans la tradition, est souvent établie entre le statut et l'origine sociale de l'individu, d'où découlent ses droits. Certaines catégories sociales, suivant l'âge, le genre ou la caste par exemple, sont d'emblée privilégiées (*Ibid.*). D'ailleurs, Sophia Mappa (1998, p.27), historienne et sociologue spécialiste des questions relevant des relations internationales, renchérit en ce sens :

Les nombreuses crises induites par la cohabitation forcée entre la modernité et la tradition n'ont pas suffi à mettre fondamentalement en cause l'effectivité des discriminations naturelles instaurées puis reproduites au cours des siècles dans les sociétés africaines. [...] La démocratie serait inconcevable sans entre autres le dépassement des hiérarchies stratifiées et la reconnaissance de l'individu singulier et différent en même temps que formellement égal aux autres.

2.7.5 Favoriser une éducation critique

Toute méthode éducative n'est pas égale pour favoriser l'émancipation et l'esprit démocratique. Lors de l'ère coloniale, tel que l'exprime Erny (2001, p.74),

La monotonie, le caractère autoritaire et directif des méthodes didactiques en usage, l'habitude d'un travail scolaire de type mécanique fondé sur la mémorisation passive et un apprentissage sans racines, la froideur de l'ambiance humaine, le manque de contacts avec la réalité, la rareté des appels à la créativité et à la réflexion personnelle, enlevaient très souvent à l'étude sa signification intrinsèque et ne favorisaient pas une intégration saine de ce secteur de l'existence affectivement hypertrophié qu'était la vie scolaire.

Cette conception « bancaire » de l'éducation, au sens où, selon Freire (1974), l'éducation devient un acte de dépôt de l'éducateur vers les élèves qui reçoivent passivement et archivent des connaissances (Freire, 1974, p. 51), ressemble aussi à l'approche formelle de l'éducation à la citoyenneté qui vise à « *doter les apprenants de contenus notionnels, à leur faire acquérir des connaissances théoriques favorisant à leur niveau l'émergence et l'exercice de la citoyenneté* » (Bella Baldé, 2008, p. 201) et plus largement, à la « théorie du changement social » qui repose essentiellement sur la diffusion et la transmission de messages ou d'idées pour induire des transformations sociales (N'golo, 1984). On peut facilement faire un parallèle aussi avec le modèle de « diffusion de l'information » inscrit dans le champ de la « communication pour le développement ». Ce dernier présuppose que le manque d'informations est à l'origine d'attitudes et de comportements jugés souhaitables de changer. Ainsi, ce modèle consiste simplement à transférer verticalement aux apprenants de contenus notionnels et théoriques (Morris, 2000).

Selon Freire (1974), l'éducation bancaire devient un instrument d'oppression, un acte de violence, car les apprenants sont considérés comme des êtres d'adaptation, d'ajustement et de domestication. Elle fait de l'apprenant un être passif qui acceptera plus tard les formules toutes faites (Thành Khôi, 1992). Elle conduit à une forme d'assistentialisme puisqu'elle ne crée pas de place à la responsabilité, à la prise de décision, à la participation, à la réflexion critique. Elle « *apporte des solutions contraires à la vocation de la personne humaine, qui est d'être sujet* ». Elle aggrave l'inexpérience démocratique et la perpétue (Freire, 1978). Car

c'est aussi et surtout dans l'action que se réalise la citoyenneté. En relation avec le monde et avec l'Autre, l'humain est non seulement *dans* le monde, mais il fait surtout *partie* du monde et c'est précisément le fait de participer qu'il est un être de relation (*Ibid.*, p.37). La vie humaine n'a de sens que dans la communication et tel que l'exprime Freire, « *le dialogue est une condition indispensable de l'acte de connaissance qui dévoile la réalité* » (*Ibid.*, 1974, p. 58).

Ainsi, si « *l'enjeu n'est pas seulement de connaître le monde, mais de le changer* » (Fanon cité dans Thésée, 2008, p.74), alors l'exercice du jugement critique, authentique et autonome, conduit l'humain à se libérer de toute forme d'aliénation et d'exercer le pouvoir créateur de sa culture. Il amène les acteurs sociaux à devenir des auteurs (plutôt que des agents) dans la transformation des réalités sociales (Thésée, 2008).

CHAPITRE III

Méthodologie

Dans ce chapitre nous présenterons le paradigme au sein duquel notre recherche et nos choix méthodologiques adoptés s'inscrivent. Nous exposerons les stratégies de collecte de données ainsi que les méthodes d'analyse des données et de validation des résultats. Finalement, nous concluons en cernant la portée et les limites de notre recherche.

3.1 Choix épistémologiques et méthodologiques

Cette étude se situe au sein du paradigme de recherche qualitatif/interprétatif. Les recherches quantitatives s'inscrivent généralement au sein du courant positiviste et privilégient un cadre de référence « objectiviste », aspirant à une connaissance « absolue » et tranchée. Or, dans cette recherche, nous avons plutôt privilégié une connaissance de notre situation d'étude s'enracinant dans le regard que les acteurs concernés lui portent. Nous avons voulu comprendre *de l'intérieur* la signification que ces derniers lui prêtent. D'emblée, ce sens n'était pas idiosyncratique, mais socialement et culturellement construit (Paillé, 2003, p.38) et notre recherche parle de cette expérience vécue par les acteurs, de leur univers et de leur vision du monde (Merriam, 1998, p.11). Ainsi, notre recherche s'ancre dans un contexte précis et une temporalité spécifique. Nous avons produit une « vérité relative », reflétant une subjectivité et affectivité certaine; celle que nous avons tirée de la réalité des acteurs à travers un dialogue actif avec eux. Tel que Mucchielli (1991, p.3) l'exprime, une telle recherche « *échappe à toute codification et programmation systématique. [...] elle repose essentiellement sur la présence humaine et la capacité d'empathie, d'une part, et sur l'intelligence inductive et généralisante, d'autre part* ». De ce fait, notre recherche a produit un savoir dynamique ayant constamment évolué à travers les échanges et le partage avec les acteurs concernés par la situation étudiée.

Cette étude s'inscrit également au sein du paradigme de recherche critique. En effet, nous avons voulu faire émerger une lecture critique et authentique de cette réalité vécue en y jetant un « regard inquisiteur » (Sauvé, 1997). Préoccupés de pertinence sociale, nous avons voulu, à travers l'exploration de cette réalité vécue, favoriser aussi l'appropriation de la situation étudiée de manière à la transformer, à l'améliorer et à la dépasser (Freire, 1974). Dans cette perspective, cette recherche renferme une dimension éducative de par la réflexivité qu'elle supporte, la prise de conscience à laquelle elle incite et les nouvelles compréhensions et savoirs qu'elle développe. Ce regard critique visait à favoriser l'engagement actif des acteurs concernés par la situation étudiée vers sa transformation, dans le creuset d'un développement qui soit endogène. Sauvé (1997, p.171) dépeint quelques traits du courant de la théorie critique de la manière suivante :

Il s'agit de stimuler, chez les gens, la réflexion critique sur les discours et les pratiques sociales, de façon à révéler les contradictions, les ruptures, les paradoxes et à débusquer les jeux de pouvoir et les intérêts cachés qui contraignent les libertés et entretiennent les inégalités. Une telle prise de conscience est de nature à inciter les individus et les groupes sociaux à prendre le contrôle de leurs conditions et de leurs modes de vie, à envisager un futur qui leur convienne et à participer aux décisions qui les concernent. La théorie critique s'intéresse au pourquoi des choses, aux valeurs et aux intérêts sous-jacents, de façon à transformer les réalités qui entravent le développement et la qualité de vie des personnes et des groupes sociaux.

De plus, cette posture critique nous a aussi incités à confronter nos propres fondements, à questionner la cohérence de notre agir et la légitimité de notre intention de recherche, notamment à l'égard d'un rapport de force qui reste d'emblée fortement déséquilibré entre les « acteurs du Nord », que nous incarnons en quelque sorte, et ceux du « Sud » et qui n'est pas sans rappeler la période coloniale.

Finalement, nous avons privilégié une méthodologie qui soit interactive. En effet, nous avons cultivé des relations personnelles prolongées et de proximité avec les acteurs, afin de rapprocher notre regard du leur et de saisir la dynamique qui caractérise notre situation d'étude. Aussi, plutôt que d'adopter une démarche méthodologique rigide et pré-déterminée, nous en avons préféré une qui soit émergente, souple et adaptable au gré des événements et au regard du contexte (Karsenti, 2000).

3.2 Méthodologie de l'étude de cas

La méthodologie de recherche que nous avons adoptée est l'étude de cas. Mucchielli (2002, p.77) la définit de la manière suivante.

L'étude de cas est une technique particulière de cueillette, de mise en forme et de traitement de l'information qui cherche à rendre compte du caractère évolutif et complexe des phénomènes relatifs à un système social qui comporte ses propres dynamiques.

Des trois propositions de cette méthodologie de recherche (Yin 1994; Merriam 1988; Stake 1995), nous avons préféré les perspectives interprétatives de Merriam (1988) et de Stake (1995) à celle de Yin (1994) puisqu'elles mettent l'accent sur la description et la compréhension inductive des phénomènes dans leur contexte plutôt que sur l'érection de théories généralisatrices, voire monochromes, du courant positiviste auquel se rapproche la pensée de Yin. Nous avons trouvé des affinités particulières avec la perspective de Merriam (1988, p.19) traduite comme suit :

L'étude de cas est employée pour comprendre en profondeur les situations et le sens que leur donnent ceux qui y sont impliqués. L'intérêt réside dans le *processus* plutôt que dans les résultats, dans le *contexte* plutôt que dans une variable spécifique, dans la *découverte* plutôt que dans la confirmation (traduction libre)

De la typologie d'étude de cas élaborée par cette dernière (ethnographique, historique, psychologique, sociologique) (*Ibid.*), nous avons privilégié les approches ethnographique et historique. En effet, puisque la culture nourrit et colore les représentations des acteurs concernés par notre situation d'étude (Ki-Zerbo, 1976), l'approche ethnographique s'avère être pertinente, particulièrement pour favoriser un développement qui soit endogène. Nous avons aussi privilégié une approche historique afin de révéler les éléments de rupture d'avec le passé et les enjeux contemporains auxquels les acteurs font face.

Finalement, par souci de pertinence sociale, nous avons intégré l'intervention à la recherche. Ainsi, d'une part, nous avons voulu relever la complexité et la richesse de la situation d'étude (Mucchielli, 1998) et, d'autre part, contribuer à enrichir les interventions

développées pour y faire face. Pour ce faire, nous avons préconisé l'approche participative non seulement pour établir des relations de proximité avec les acteurs et enrichir une compréhension « de l'intérieur » de la situation étudiée, mais aussi pour en favoriser l'appropriation de la réalité qui les concerne. Concrètement, il s'agissait de créer un espace au sein duquel l'échange, la réflexion et le dialogue sur la situation d'étude étaient favorisés. Nous expliciterons les détails de cette stratégie plus loin.

3.2.2 Le choix du cas

Nous avons préféré limiter notre étude à un cas unique, celui de la gestion de l'eau dans le village de Mbankana situé dans une région rurale de la province de Kinshasa en République démocratique du Congo. La comparaison de plusieurs cas de gestion de l'eau dans deux ou trois villages différents aurait été intéressante, mais des contraintes de faisabilité, surtout relevant du temps et du transport⁷, ont justifié ce choix. Aussi, étant donné l'état de relatif développement du village de Mbankana⁸ et sa situation géographique aux abords de la route nationale, cet endroit est traversé et empli d'une forte population migrante et « flottante » de tout acabit. Ainsi, particulièrement à Mbankana, des défis majeurs s'imposent relevant de la croissance galopante d'une population hétéroclite et de la dégradation qualitative et quantitative des ressources naturelles. De ce fait, spécifiquement dans ce village, la gestion d'une ressource commune et surtout vitale telle que l'eau revêt une importance capitale et une forte pertinence sociale. Finalement, étant donné l'influence du village de Mbankana dans la région, notamment par le biais de la radio communautaire, la

⁷ Les moyens de transport sont limités dans cette région où la majorité se déplace à pied, parfois en bicyclette, très rarement en moto, et pour une poignée de privilégiés, en « jeep ». Puisque les villages sont enclavés les uns des autres dans la brousse profonde, plusieurs heures, voir de jours de marche, sont requis pour se déplacer d'un village à l'autre.

⁸ Le village de Mbankana abrite près de 12 000 âmes (aucune recension démographique n'existe à ce sujet). Il accueille les principales organisations non-gouvernementales (ONG) de la région ainsi que la radio et plusieurs associations communautaires. On y trouve également un marché, des églises de toutes confessions, des petits commerces, le service de police nationale, etc. Un réseau de télécommunication permet la communication téléphonique et l'accès à internet. Quelques génératrices démarrent le soir et offrent à certains la possibilité d'écouter la télévision. Cet état de « développement » est différent d'autres villages autochtones abritant au plus 200 habitants, pour la plupart enclavés, et où certains enfants, jusqu'à un âge avancé, peuvent n'avoir jamais vu de voitures ou d'étrangers par exemple.

portée de l'étude était sujette à déborder des limites géographiques du village et à rayonner ailleurs.

3.2.3 Développement de partenariats

Au cours des longs mois qui ont marqué la recension des écrits et la définition d'une nouvelle posture épistémologique de cette recherche, le contact développé avec les partenaires congolais dans le cadre du stage réalisé préalablement, tel que nous l'avons mentionné, fut maintenu et cultivé par le biais d'internet et de conversations téléphoniques⁹.

Afin de comprendre *de l'intérieur* la signification que revêtait la situation étudiée pour les acteurs concernés, dans un contexte culturel si différent du nôtre, il s'avérait essentiel de collaborer étroitement avec des partenaires congolais. Ainsi, une étudiante diplômée du programme de « développement » de l'Institut facultaire de développement (IFAD) de Kinshasa nous a épaulé au cours de notre second séjour en République démocratique du Congo. Étant donné sa connaissance du village de Mbankana, de ses enjeux et défis, des organisations non-gouvernementales qui y œuvrent, et en particulier de l'organisation CADIM¹⁰ où elle avait préalablement fait un stage d'étude, mais aussi étant donné une relation d'amitié qui s'est développée au cours de notre séjour précédent et de la confiance qui en avait émergé, elle était la personne la mieux disposée à nous aider au cours de notre collecte de données. En tant qu'« experte en développement », co-organisatrice, conseillère, médiatrice, traductrice et amie, sa contribution fut des plus précieuses. Elle nous a aidé à préciser nos objectifs de recherche, à s'assurer de leur pertinence et à développer des stratégies appropriées au regard du contexte pour les atteindre. À travers son regard, nous

⁹ Rappelons qu'aux mois de juin à août 2007 un premier séjour de trois mois fut effectué à Mbankana, en République démocratique du Congo, dans le cadre d'un stage professionnel du programme de la maîtrise en sciences de l'environnement. Il s'agissait globalement d'étudier la situation de la gestion ménagère de l'eau à Mbankana et dans les villages limitrophes et de sensibiliser les populations locales à son intérêt par le biais d'ateliers et d'émissions de radio. La pertinence sociale de sujet et le désir d'en approfondir la connaissance m'ont incité à poursuivre ce stage sous forme de recherche et de retourner à Mbankana l'année suivante.

¹⁰ Le Centre d'appui au développement intégral de Mbankana (CADIM) est une organisation non-gouvernementale vouée à améliorer la sécurité alimentaire des paysans du Plateau de Batéké dans un rayon d'action de 70 km autour du village de Mbankana. Nous expliciterons la description du CADIM au chapitre suivant.

avons pu saisir des éléments de la culture congolaise qui nous étaient jusqu'alors invisibles et, à travers sa présence, nous avons pu mieux nous intégrer au milieu de notre situation d'étude, gagner la confiance de notre entourage et avoir le privilège d'accueillir des confidences qu'il aurait peut-être été interdit de prononcer aux oreilles d'étrangers, et en particulier de « *mundele*¹¹ » comme nous.

Aussi, au cours de notre second séjour en République démocratique du Congo, nous avons eu la chance d'être épaulées par un étudiant du programme de maîtrise en sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). En plus d'avoir participé activement à toutes les activités de collectes de données, d'avoir été d'une aide inouïe particulièrement au cours du montage des émissions radiophoniques et de l'organisation de la soirée de contes dont nous parlerons plus loin, et d'avoir abreuvé nos discussions d'idées intéressantes et d'esprit critique, il s'est aussi intéressé à caractériser la qualité des points d'eau utilisés par la population de Mbankana afin d'enrichir la collecte de données d'un volet quantitatif. L'objectif de départ était de doser la teneur en *coliformes fécaux* et *totaux* ainsi qu'en *streptocoques fécaux* dans l'eau qui sont des indicateurs standards reconnus par la communauté internationale pour évaluer la qualité microbiologique de l'eau (OMS, 2004). Or, malgré la bonne volonté et les efforts déployés par ce dernier, les conditions inhospitalières du milieu¹² n'ont malheureusement pas permis d'effectuer les analyses d'eau avec la rigueur méthodologique atteinte normalement en contexte de

¹¹ *Mundele*, en lingala, une langue nationale de la République démocratique du Congo, signifie « Blanc ». L'histoire raconte que *mundele* tire son origine du mot « modèle », le nom que les Belges se donnaient eux-mêmes lorsqu'ils se présentaient aux chefs coutumiers au cours de l'époque coloniale. Ainsi, le mot revêt d'une certaine connotation péjorative, rappelant l'aliénation du peuple congolais face aux colonisateurs et les injustices et inégalités qui en sont découlés, sur la seule base de la couleur de la peau. Actuellement, le mot *mundele* s'étend à toute personne qui n'est pas d'Afrique noire; Américains, Européens, Asiatiques, Nord-Africains confondus, symbole d'un néo-colonialisme qui perdure et ce, particulièrement dans ce pays perpétuellement victime de la convoitise prédatrice d'étrangers.

¹² L'absence d'endroit salubre où effectuer les analyses (nous avons utilisé la cuisine de l'ONG qui nous hébergeait) a posé un frein à la stérilisation adéquate du matériel de prélèvement et d'analyse d'eau et a multiplié les occasions de contamination de nos échantillons (notre eau distillée a subi une infestation de fourmis et nos boîtes de pétri ont été convoitées par les coquerelles!). Aussi, l'intermittence de l'électricité (la génératrice de l'ONG tombait en panne plusieurs fois par jour) a rendu difficile la conservation des échantillons à 4°C, tout comme l'étape d'incubation des échantillons, soit une étape incontournable du protocole d'analyse d'eau.

laboratoire pour pouvoir tirer des conclusions fiables des résultats que nous avons obtenus.

3.3 Les stratégies de collecte de données

Dans cette section nous présenterons les stratégies de collecte de données que nous avons adoptées. Tout d'abord, une recension d'écrits fut réalisée tout au long du processus de recherche. Ensuite, nous avons adopté des stratégies de collecte « conventionnelles »; il s'agit des entrevues semi-dirigées et informelles et de l'observation participante. Or, afin de compléter et d'enrichir notre cueillette de données, nous avons réalisé deux types d'activités qui se sont avérées être pertinentes au regard du contexte; il s'agit d'un programme radiophonique à ligne ouverte et d'une soirée de contes.

3.3.1 La recension d'écrits

Dans le cadre de notre recherche, nous avons effectué une recension d'écrits. Nous avons tenté de recueillir tous les écrits susceptibles d'alimenter la compréhension de notre situation d'étude. Or, peu ont pu être trouvés au sein ces sociétés à transmission orale. Néanmoins, il s'agissait des types de documents suivants :

- Rapports épidémiologiques mensuels et annuels du Bureau central de l'ONG Prosa-kin¹³ de l' « aire de santé Maluku II », laquelle englobe le village de Mbankana et ses environs;
- Matériel de sensibilisation élaboré par l'ONG Prosa-kin, destiné aux communautés locales, portant sur le thème de la santé, particulièrement ce qui à trait à l'hygiène personnelle, la salubrité du milieu et la gestion familiale de l'eau;
- Rapports de stage et de recherche des étudiants canadiens et congolais ayant séjournés à Mbankana;
- Divers rapports d'activités et d'évaluation des ONG œuvrant à Mbankana, notamment la Vision Mondiale et CADIM¹⁴;

¹³ Le *Prosa-kin* est un projet canado-congolais d'appui à la réhabilitation des services de santé communautaire dans les zones de santé de la Province de Kinshasa.

- Documents radiophoniques et rapports de la radio communautaire à Mbankana;
- Documents rédigés par des intellectuels de la région, en collaboration avec les communautés locales, visant la maîtrise de l'eau à des fins agricoles ou, dans une perspective plus globale, le développement intégral du milieu;

La recension d'écrits nous a permis de documenter et de mieux comprendre les éléments de contexte dans lequel s'inscrit notre étude de cas, de connaître le mandat des diverses ONG qui y œuvrent et leur structure, et de mieux saisir les problématiques et les enjeux économiques, sociaux et environnementaux auxquels font face les communautés locales.

3.3.2 L'entrevue semi-dirigée

Savoie-Zajc (dans Karsenti, 2000, p.181) définit l'entrevue comme « *une interaction verbale entre des personnes qui s'engagent volontairement dans pareille relation afin de partager un savoir d'expertise et ce, pour mieux comprendre un phénomène d'intérêt pour les personnes impliquées* » (p.265, dans Karsenti, 2000, p.181). Des trois types d'entrevues (non-dirigée, semi-dirigée et dirigée), nous avons préféré l'entrevue semi-dirigée pour sa souplesse, car, tout en étant centrée sur nos objectifs de recherche, elle laissait place aux thèmes émergents.

Nous avons réalisé 18 entrevues semi-dirigées au cours de notre deuxième séjour consacré à la collecte de données au village de Mbankana. Pour ce faire, nous nous sommes entretenus avec une diversité d'acteurs clés de la situation étudiée; il s'agit de médecins et d'infirmières des centres de santé, de professionnels œuvrant au Centre d'appui au développement intégral de Mbankana (CADIM) et de Vision Mondiale, de professeurs et étudiants de l'école catholique de Mbankana et de l'Institut technique professionnel agricole

¹⁴ Le *Centre d'appui au développement intégral de Mbankana (CADIM)* est une ONG vouée à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans la région de Mbankana; l'organisation internationale *Vision mondiale* est une ONG vouée, entre autres, au parrainage d'enfants, au développement agricole de la région et à l'amélioration générale des conditions de vie des habitants de Mbankana; Nous expliciterons les activités de ces organisations au chapitre suivant.

(ITPA), du Bourgmestre de la commune de Maluku II¹⁵, du technicien d'assainissement du milieu, du chef coutumier et de la notabilité de Mbankana, d'intellectuels, d'aînés considérés comme ayant acquis une profonde sagesse et une forte reconnaissance à travers la communauté, de chefs religieux et de membres engagés activement au sein d'associations communautaires. Nous connaissions déjà la plupart de ces acteurs avec lesquels nous avons partagé un parcours commun au séjour précédent. Ceci présentait l'avantage de pouvoir bénéficier d'une confiance réciproque sur laquelle nous pouvions jeter les bases de la discussion et approfondir certains thèmes. Cette stratégie de collecte de données a été significative pour saisir la complexité des enjeux, des défis et des contraintes qui relevaient de la situation de l'eau à Mbankana et pour saisir la multiplicité des regards, des perceptions, des savoirs, des croyances et des analyses de la situation des acteurs en rapport avec la situation étudiée.

Aussi, il est arrivé que les entrevues prennent la forme d'*histoire de vie*, une stratégie de collecte de données définie par Gauthier (1992, p.295) de la manière suivante :

L'histoire de vie peut être définie comme un récit qui raconte l'expérience de vie d'une personne. Il s'agit d'une œuvre personnelle et autobiographique stimulée par un chercheur de façon à ce que le contenu du récit exprime le point de vue de l'auteur face à ce qu'il se remémore des différentes situations qu'il a vécues. Le contenu d'une histoire de vie est fort complexe, car il est multidimensionnel. Il touche à tous les domaines ethnographiques [...]. Il comprend à la fois des observations concrètes, des interprétations, des jugements de valeurs et des significations symboliques. [...] Il concerne les dimensions biologique, culturelle, sociale et psychologique du développement de la personne.

Cela a permis d'enrichir la dimension historique de la gestion de l'eau à Mbankana, d'en retracer la trajectoire à travers le temps, de dégager des éléments de rupture et de relever des enjeux contemporains. De plus, l'histoire de vie nous a aussi permis de saisir une réalité personnelle, affective et authentique des acteurs en rapport avec les bouleversements survenus dans leur milieu et qui teintent la situation actuelle de la gestion de l'eau à Mbankana.

¹⁵ La commune de Maluku II englobe une partie du Plateau des Batéké qui est notre région d'étude. Elle est une des 24 communes qui composent la province de Kinshasa. Elle est la plus étendue et la moins densément peuplée.

Concrètement, notre façon de procéder consistait à prendre rendez-vous avec la personne et à la rencontrer en contexte naturel (par exemple, dans son milieu de travail) ou en contexte artificiel (dans notre demeure, autour d'un repas ou d'un rafraîchissement). Suivant les circonstances, une seule personne réalisait l'entrevue semi-dirigée. Or, lorsque cette dernière se déroulait en lingala, l'une des langues nationales du pays couramment parlé dans notre région d'étude, l'étudiante congolaise animait la discussion. Il est arrivé que les trois étudiants-chercheurs participent à l'entrevue. Lorsque tel était le cas, l'un posait les questions alors que les deux autres prenaient des notes relatives au langage non-verbal, à l'attitude de la personne, à l'atmosphère de la conversation ou tout simplement lorsque cette dernière préférait ne pas être enregistrée. Avant chaque entrevue, nous relisons les thèmes et les sous-thèmes à aborder. Ces derniers ont d'ailleurs sans cesse été bonifiés au long de notre parcours afin d'enrichir les discussions de thèmes émergents ou d'en approfondir la compréhension (Karsenti, 2000, p. 181). Lorsque cela était possible, immédiatement après l'entrevue, nous avons privilégié un moment d'échanges d'impressions vis-à-vis des données recueillies pour relever des éléments nouveaux susceptibles de bonifier notre compréhension de la problématique et d'enrichir les entrevues suivantes.

3.3.3 L'entrevue informelle

Cette stratégie de collecte de donnée consiste à relever des éléments pertinents à la situation étudiée sans être recueillis au travers d'un cadre rigide et explicite, mais plutôt à travers des activités informelles. Cette stratégie présente l'avantage de se dérouler en contexte naturel et, d'emblée, d'être un peu plus libre des biais qu'imposent le rôle d'étudiant-chercheur au sein d'entrevues formelles. Il s'agissait de saisir des occasions qui s'offraient graduellement à nous pour explorer certaines réalités auxquelles nous n'avions pas accès dans d'autres cadres, dans des moments où une relation de confiance s'était établie et au sein desquels les acteurs se sentaient plus à l'aise à se confier. Il pouvait s'agir de discussions autour de la convivialité d'un repas, tard le soir autour d'une consommation, au cours d'activités avec les enfants qui venaient régulièrement nous visiter. Cette stratégie de collecte de données est importante parce qu'elle permet de saisir la dimension affective et personnelle qui se cache derrière le rôle que des fonctions hiérarchiques contraignent certains

individus à jouer dans leur quotidien. Elle permet de saisir les intérêts cachés, les sentiments profonds et les croyances des individus qui nuancent et enrichissent la situation étudiée.

3.3.4 La discussion de groupe

Dans le cadre de notre cueillette de données, nous avons adopté la stratégie de discussion de groupe afin de « *comprendre les sentiments des participants, leur façon de penser et d'agir, et comment ils perçoivent un problème, l'analysent, en discutent* » (Gauthier, 1992, p.311). Cette stratégie de collecte de données peut présenter plusieurs avantages. D'une part, la discussion de groupe peut présenter l'avantage de créer un milieu où l'expression, la réflexivité et la confrontation d'idées est stimulée. Le sentiment de sécurité que peut conférer l'ouverture des uns peut aussi inviter à la participation des autres (*Ibid.*). Or, à l'opposé, la dynamique de groupe peut être telle qu'elle rend certains participants réticents à s'exprimer, en incitant d'autres à donner un point de vue valorisant aux yeux du groupe (l'effet de désirabilité). Certains participants ayant plus de facilité à s'exprimer peuvent aussi exercer une influence sur d'autres (*Ibid.*).

Nous avons adopté cette stratégie de collecte de données pour atteindre un triple objectif. D'une part, il s'agissait de recueillir des données de contexte qui permettaient de caractériser la gestion de l'eau à Mbankana. D'autre part, nous avons voulu comprendre comment les acteurs étaient en rapport avec la situation étudiée en relevant leurs représentations et leurs perceptions. Finalement, à travers l'échange, nous avons voulu stimuler un processus de clarification et d'objectivation de la situation étudiée par les acteurs afin de favoriser l'appropriation de la situation qui les concerne.

Ainsi, au cours de notre second séjour à Mbankana, nous avons eu recours à cette stratégie à trois reprises, à une fréquence approximative d'une fois par mois. Ce type de rencontre a réuni à chaque fois une vingtaine d'acteurs (de 18 à 28 individus) d'une grande diversité de savoirs et d'expériences. Il s'agissait d'acteurs provenant des organisations suivantes : organisations non-gouvernementales (Centre d'appui au développement intégral de Mbankana, Vision mondiale, Prosa-kin), associations communautaires agricoles et de

femmes (Champs école paysanne « Elikia », « Lisa-bia » et « Tsurutswe », le comité Obo-Kaba, la COFEBA)¹⁶, communautés religieuses (église FEPACO, église CBFC, église kimbanguiste, église MPVV, église CBCO)¹⁷, radio communautaire, professeurs (école catholique de Mbankana, Institut technique professionnel agricole) et le chef de quartier de Mbankana. Suivant les conseils du service de formation de l'ONG CADIM avec laquelle nous avons étroitement collaboré, nous avons procédé au recrutement des participants par la diffusion de communiqués à la radio communautaire, lesquels ciblaient certains acteurs clés dont nous souhaitions particulièrement la présence. Les rencontres ont duré entre trois et quatre heures et ont eu lieu une première fois dans la salle de formation de l'ONG CADIM, et, à la demande des participants, par deux fois à l'École catholique de Mbankana qui était plus facilement accessible pour la majorité d'entre eux. Les trois rencontres de discussion de groupe se sont déroulées en lingala, la langue majoritairement parlée dans notre région d'étude, afin de faciliter la compréhension des participants et de laisser la créativité de leurs idées librement s'exprimer¹⁸. Ainsi, l'animation de la discussion de groupe fut confiée par deux fois à l'animateur chevronné du service de formation du CADIM et au pasteur de l'Église kimbanguiste, activement engagé au sein de la communauté de Mbankana. Ces animateurs ont joué les rôles de chef d'orchestre et de meneur de jeu en favorisant les échanges, en encourageant l'expression d'opinions et la réflexivité des participants (Bédard, 1991). Pour ce faire, une grande sensibilité, une capacité d'écoute et un bon sens de l'humour furent requis afin de « jouer au caméléon » en nuançant style et langage selon les participants (Gauthier, 1992).

¹⁶ Les *Champs école paysanne* (CEP) est un regroupement de femmes se vouant à des activités agricoles communes. Ils visent l'autonomisation des femmes, par la formation, l'amélioration des rendements agricoles, l'auto-gestion des revenus (Hains et Schmit, 2004); Le comité *OBOKABA* a été créé par l'organisation Vision mondiale et se voue, entre autres, à la gestion de l'eau à Mbankana. La COFEBA est la communauté des fermiers de Mbankana.

¹⁷ De la mouvance protestante : Il s'agit de la *Fraternité Évangélique de Pentecôte en Afrique et au Congo*/ bon Dieu (FEPACO/Nzambe malamu), la *Communauté baptiste du fleuve Congo* (CBFC), l'église *Ministère prophétique Viens et Vois* (MPVV), la *Communauté baptiste du Congo* (CBCO) et l'église kimbanguiste.

¹⁸ L'ensemble des propos recueillis dans le cadre des discussions de groupe fut par la suite transcrit et traduit en français par un étudiant de la « maîtrise en développement » de l'Institut facultaire de développement (IFAD) de Kinshasa. Étant originaire de la Province de l'Équateur, où le lingala est la langue vernaculaire, ce dernier était le mieux disposé à effectuer ces traductions.

Le contenu des échanges fut regroupé en une série de thèmes relevant de la situation de l'eau à Mbankana : l'état de la qualité et de l'accessibilité de l'eau, la gestion ménagère et communautaire¹⁹ de l'eau, la question du genre et de l'eau, la prise en charge de la communauté à l'égard des problèmes d'eau. Certains de ces thèmes avaient émergé au cours de notre cueillette de données et ont été graduellement intégrés aux discussions de groupe. Puisque la première rencontre avait débuté tard en soirée, tous les thèmes ciblés n'avaient pas été discutés et ont été repris et approfondis au cours de la deuxième rencontre de discussion de groupe. Aussi, si les deux premières activités étaient davantage axées sur la caractérisation de l'état de la situation de l'eau à Mbankana, la troisième rencontre était davantage focalisée sur la résolution de problème et l'action à entreprendre pour améliorer la situation étudiée.

Au cours des deux premières rencontres, nous avons rassemblé aléatoirement les participants en sous-groupes d'environ cinq personnes au sein desquels une liste de questions était discutée pendant environ 45 minutes et desquels les éléments essentiels furent ultérieurement présentés au reste du groupe. Bien que cette façon de procéder limitait la possibilité d'échange, de discussion et de réflexion des participants tous ensemble, nous avons adopté cette façon de procéder parce qu'elle était la méthode utilisée par l'ONG CADIM depuis de nombreuses années au cours des séances de formation/vulgarisation agricoles et parce que cette méthode était familière aux participants. La troisième et dernière rencontre s'est déroulée en discussion de groupe élargie et non en sous-groupe.

Par souci de pertinence sociale, sur la base des échanges enregistrés au cours des deux dernières rencontres de groupe de discussion, nous avons élaboré deux émissions radiophoniques qui visaient à restituer l'essentiel des propos recueillis aux membres de la communauté de Mbankana et des villages environnants qui n'avaient pu assister à ces dernières. Pour ce faire, en étroite collaboration avec des membres de l'équipe de la Radio communautaire *Mûnku*, nous avons réécouté plusieurs fois les enregistrements, sélectionné

¹⁹ Rappelons que la gestion ménagère concerne la gestion de l'eau à l'échelle du ménage (prélèvement, transport, traitement, conservation de l'eau) et relève le plus souvent des questions de qualité de l'eau en lien avec la santé (Payment, 2001). La gestion communautaire se réfère à l'échelle territoriale au sein de laquelle les acteurs d'une communauté s'engagent à gérer adéquatement une ressource commune et vitale comme l'eau. Elle relève des enjeux et de défis plus larges que ceux de la gestion ménagère de l'eau.

les extraits qui nous ont semblé les plus édifiants et conçu une émission de type « magazine » d'une durée de 30 minutes et qui a été diffusée à deux reprises au cours de notre séjour.

Si dans l'ensemble les discussions de groupe ont été fécondes, nous reconnaissons d'emblée certains biais relevant de cette stratégie de cueillette de données. En effet, il se peut que certains participants aient été réticents à s'exprimer librement en raison de la composition du groupe au sein duquel les profils socio-économiques étaient fortement hétéroclites. La présence de certains individus jouissant d'un sentiment de reconnaissance du reste de la communauté a pu influencer les propos d'autres participants ayant aspiré à recevoir leur approbation tacite. Tel a pu être le cas par exemple, de la présence des médecins du centre hospitalier de Mbankana ayant pu influencer les propos d'autres participants, notamment ceux des femmes, concernant le thème de la qualité de l'eau en lien avec la santé. Il se peut également que certaines femmes aient été réticentes à s'exprimer librement en raison de la présence majoritaire d'hommes. Également, puisque les membres activement engagés au sein de la communauté sont peu nombreux, la plupart des participants se connaissaient et était connus de l'animateur ce qui a pu également teinter certains propos.

Finalement, pour créer un climat plus convivial et agréable, nous avons fourni des rafraîchissements ainsi qu'un léger goûter aux participants. Il s'agissait d'une forme de compensation pour leur absence aux champs d'où ils tirent leur entière subsistance. Cette façon de procéder était adoptée par l'ONG CADIM depuis de nombreuses années et les participants s'y « attendaient », à plus forte raison puisqu'il s'agissait d'une initiative d'Occidentaux!

3.3.5 L'observation participante

Tel que mentionné précédemment, nous avons privilégié une méthodologie interactive parce que nous croyons que c'est à travers des relations de proximité avec les acteurs que nous pouvons saisir ce regard « de l'intérieur ». De ce fait, l'observation participante s'est avérée être une stratégie de cueillette de données cohérente au regard des objectifs de notre recherche. Tel que l'expriment respectivement Gauthier (1992, p.254) et Karsenti (2000, p.184),

Ses objectifs [de l'observation participante] dépassent la seule description des composantes d'une situation sociale et insistent sur l'importance d'en repérer le sens, l'orientation et la dynamique, et ce, non seulement par l'utilisation de la distanciation, mais aussi par celle de l'intersubjectivité comme mode d'appréhension du réel.

La grande force de ce type de collecte de données c'est de dépasser le langage, ce que les personnes disent qu'elles font, pour s'intéresser aux comportements et au sens qu'elles y donnent.

Pour ce faire, nous avons pleinement participé à la vie du groupe et à sa dynamique ambiante; nous nous y sommes intégrés jusqu'à en être assimilés (Mucchielli, 1991). En effet, nous avons développé une familiarité avec les acteurs en nous abstenant toutefois d'intervenir directement afin d'éviter un effet d'influence ou même de rejet. Nous avons également pris soin d'éviter que notre observation se déforme ou devienne partisane.

En ce qui concerne spécifiquement la gestion de l'eau à Mbankana, nous avons pris soin d'observer directement les différents usages qui étaient faits de la ressource et la dynamique qui se déroulait autour de ces activités. Or, cette stratégie de cueillette de données s'est élargie aux activités courantes de la communauté : les réunions hebdomadaires et les ateliers de vulgarisation agricoles de l'ONG CADIM, les réunions d'associations communautaires des fermiers de Mbankana, un atelier de sensibilisation organisé par l'organisation Vision mondiale au sujet du VIH/SIDA des visites dans les villages autochtones de la région, une journée d'excursion en brousse avec les membres du personnel du CADIM, des courts séjours au sein de la capitale Kinshasa, une cérémonie spéciale en l'honneur de la présence du Ministre de l'agriculture, les festivités à l'occasion d'un anniversaire, des visites de projets

d'agroforesterie similaires à celui du CADIM dans d'autres villages de la région (village d'Ibi et de Mampu), etc.

Puisque les enjeux relevant de l'urbanisation, de la croissance démographique et des flux migratoires dans la région exercent une influence significative sur notre situation étudiée qui est la gestion communautaire de l'eau à Mbankana, nous avons cru important de cerner qui sont ces nombreux kinois qui migrent à Mbankana, d'où ils viennent et qu'est-ce qu'ils cherchent. Ainsi, pour comprendre cette réalité, nous avons cru essentiel de participer à la vie quotidienne de Kinshasa, particulièrement celle qui se déroule en périphérie du quartier de la Gombe, l'ex-ville blanche coloniale. De ce fait, nous avons dormi dans les quartiers populaires où les routes sont en terre battue, où les caniveaux débordent à la première pluie, où la collecte de déchets n'existe pas, où les enfants de la rue se multiplient, où l'on ne mange pas à sa faim, où le bleu du ciel se noircit d'un smog épais, où l'électricité est un luxe et où l'eau ne coule pas toujours des robinets. Cette vie quotidienne partagée fut riche et féconde pour comprendre le contexte de la ville de Kinshasa où s'entasse une population sans emploi toujours plus nombreuse et pour saisir la confrontation des cultures dichotomiques issues du milieu urbain et rural qui assaille le pays, et particulièrement notre lieu d'étude qui est le village de Mbankana.

Finalement, tout au long du processus de cueillette de données, nous étions conscients des (inévitables) biais induits par notre présence dans notre contexte d'étude, tel que l'exprime Mucchielli (1991, p.17).

De l'ethnologue qui habite le village bantou pour écrire sa monographie ou des autochtones qui l'entourent, qui observe qui? La possibilité de réciprocité transforme radicalement la situation d'observation, et les comportements des deux parties sont modifiés par cette situation. [...] Du côté de l'observé l'observation de l'observateur est plutôt surveillance, effort pour deviner ses intentions à travers la multitude de signes non verbaux, que ce soit pour organiser instantanément la protection ou la défense, ou pour se prêter à son jeu et lui donner ce qu'il attend, mais dans tous les cas il s'agit d'une conscience de l'autre avec tout ce que ceci implique de calcul d'intentions, d'hypothèses sur les buts, de projets personnels concernant la situation, de réactions affectives diverses. Le branle-bas de toute la dynamique transactionnelle du dialogue, même muet, est ainsi déclenché inévitablement.

3.3.6 Les journaux de bord et personnel

La consignation de données par écrit est en fait la « mémoire vive » de la recherche (Savoie-Zajc, 1996). Tel que Karsenti (2000, p.198) l'exprime,

[La consignation de données vise à] garder le chercheur réflexif pendant sa recherche, fournir un lieu pour exprimer ses interrogations, ses prises de conscience et consigner les informations qu'il juge pertinentes. [...] Elle permet de retrouver la dynamique du terrain et de reconstituer les atmosphères qui ont prévalu pendant la recherche, une fois que le travail sur le terrain est terminé.

Au cours de notre recherche, outre les enregistrements et les guides d'entrevues, la consignation des données s'est réalisée à l'aide de deux outils de plus : le journal de bord et le journal personnel. Le journal de bord visait à brosser les grands traits des situations observées de la manière la plus exhaustive possible; il pouvait s'agir de la description des lieux, d'objets, d'événements, d'activités, de leur durée, des acteurs et de leurs buts, les atmosphères, les émotions observables, etc. (Gauthier, 1992) et les notes y étaient formulées dans un langage neutre. Le journal de bord contenait aussi des notes analytiques qui furent regroupées sous forme d'intuitions, de réflexions, d'interprétations théoriques d'une situation (*Ibid.*). Il dégagait les incidents critiques et il aidait à comprendre les messages qui ont pu être communiqués subtilement (Karsenti, 2000). Aussi, aux fins de distanciation objective et de rigueur, un journal personnel fut tenu afin de relever systématiquement les réactions personnelles, les émotions et les impressions subjectives des étudiants-chercheurs. Enfin, nous avons un agenda pour la planification des activités, pour consigner les numéros de téléphone et adresses et autres données opérationnelles nécessaires pour la réalisation de la collecte de données.

3.3.7 Le programme radiophonique à ligne ouverte

Outre ces stratégies reconnues de collecte de données, nous avons eu recours à deux autres types d'activités qui nous ont permis de compléter notre cueillette de données et de l'enrichir par l'accès plus vaste aux acteurs de la situation que ces activités permettaient.

Tel que mentionné précédemment, deux émissions radiophoniques ont été réalisées par notre initiative pour mettre à contribution les propos recueillis au cours des rencontres de discussion de groupe. L'objectif était de diffuser l'essentiel de ce qui avait été dit afin de susciter la réflexion à l'égard de la situation de l'eau à Mbankana chez les membres de la communauté n'ayant pu assister aux rencontres. Si ces émissions employaient une communication de type *bancaire* au sens où des informations étaient sommairement diffusées aux auditeurs, nous avons également élaboré un second type d'émission radiophonique mettant en relief une communication de type *dialogique* visant un échange avec les auditeurs sous la forme de ligne ouverte.

Pour ce faire, nous avons invité trois acteurs²⁰ engagés activement au sein de la communauté, ainsi que l'étudiante-chercheuse congolaise, à participer à une émission musicale fortement suivie par la communauté, au sein de laquelle nous avons intégré un volet sur la situation de l'eau à Mbankana. Le programme fut d'une durée d'une heure. Ainsi, l'animateur posait des questions auxquelles les auditeurs répondaient en direct sur les ondes de la radio. Le rôle des quatre invités était d'enrichir la discussion en partageant des expériences, des idées, des savoirs avec les auditeurs. Afin que le plus grand nombre puisse tendre l'oreille, l'émission s'est déroulée en lingala et les propos furent enregistrés, transcrits et traduits en français tel que mentionné précédemment. Aussi, afin que les charges liées aux appels téléphoniques ne puissent pas être un frein à la participation, nous avons offert un dédommagement aux participants à la suite de leur appel.

²⁰ Il s'agissait d'une infirmière du Centre hospitalier de Mbankana, d'un animateur-local de l'ONG CADIM et d'un membre de la communauté fortement engagé dans la cause du VIH/SIDA à Mbankana.

3.3.8 La soirée de contes

La soirée de contes fut une autre stratégie de cueillette de données retenue nous ayant permis d'enrichir notre compréhension de la situation étudiée et qui a été pertinente au regard du contexte. L'objectif de la soirée de contes était double : d'une part, celui d'explorer spécifiquement les dimensions historique et culturelle de la situation de l'eau à Mbankana et, d'autre part, de faire connaître et de valoriser la culture autochtone téké dans la perspective de favoriser une affectivité et un sentiment d'appartenance des participants à leur milieu de vie.

Pour ce faire, nous avons invité des membres issus du milieu coutumier autochtone à partager des éléments de leur culture en rapport avec le thème de l'eau. Ainsi, il pouvait s'agir de contes et légendes, d'histoires, d'expériences personnelles, des compositions musicales, etc. Avec l'étroite collaboration de quelques membres de la communauté de culture téké, nous sommes entrés en contact et nous avons invité le chef coutumier et la notabilité²¹ de Mbankana, trois griots²², trois conteurs et le groupe traditionnel téké « Muwawa ». En signe de reconnaissance de la multiplicité des cultures à Mbankana et pour permettre une participation plus vaste, la soirée de contes s'est déroulée en plusieurs langues vernaculaires : le lingala, le kitéké, le kiyaka et le kikongo. L'animation de la soirée fut chapeautée par le chef de la radio communautaire *Mûnku* ainsi que par l'étudiante-chercheur congolaise. Au cours de la soirée, tel que l'exigeait la tradition, nous avons offert du vin de palme et des noix de cola aux invités ainsi qu'un dédommagement (qui nous avait été fortement suggéré de donner). La soirée de contes fut d'une durée d'environ quatre heures et fut enregistrée dans le but d'en rediffuser les principaux éléments ultérieurement sur les ondes de la radio communautaire. Malheureusement, faute de temps, nous n'avons pu en faire la rediffusion.

²¹ Le terme *notabilité* regroupe certains aînés de la communauté, détenant le titre honorifique de « notables », qui sont choisis par le chef coutumier en raison de leur connaissance de l'histoire du village et de leur sagesse. Ils peuvent jouer, entre autres, les rôles de conseillers et de juges dans les affaires du village. Ils sont influents et sont généralement reconnus des autorités publiques.

²² En Afrique, le terme *griot* signifie une personne appartenant à la caste des poètes et musiciens, dépositaire de la culture orale.

3.4 La validation des données

La prise de conscience et la reconnaissance des influences de notre culture sur nos réflexions ont été essentielles. Pour nous assurer de la rigueur et de la validité des données, nous avons eu recours à la méthode de triangulation. Nous avons mis en place les options suivantes :

- une diversité de stratégies de collecte de données complémentaires;
- une diversité de sources de données;
- un processus de discussion et de confrontation des données au sein de l'équipe de recherche, plus particulièrement avec l'étudiante-chercheuse congolaise, de façon à favoriser une compréhension plus juste et complète des données;
- une collecte de la plus grande quantité de données possible.

Ces stratégies de triangulation nous ont permis de compléter, d'enrichir et de valider les données recueillies. Malheureusement, nous n'avons pas pu retourner au Congo à une troisième reprise pour une validation des résultats de la recherche auprès des partenaires et des acteurs. Or, nous reconnaissons l'importance que revêt ce critère de validation et nous admettons d'emblée cette lacune dans notre recherche (Mucchielli, 1991).

3.5 L'analyse des données

Dans cette recherche, le processus d'analyse adopté relevait d'une logique *inductive*, c'est-à-dire que nous avons cherché à *construire* plutôt qu'à *tester* une théorie à partir des données recueillies. Pour ce faire, certains auteurs sont critiques par rapport à la place du cadre théorique dans le processus d'analyse et jugent que le chercheur doit arriver au site de recherche avec le moins d'influences théoriques possible (Glaser et Strauss, 1967). À ce sujet, nous adoptons plutôt une position qualifiée d'« inductive modérée » au sens où nous reconnaissons l'influence du cadre théorique par la définition opérationnelle des concepts étudiés. Or, pour le temps de l'analyse, nous choisissons de mettre de côté les différentes dimensions qui ont servi à qualifier les concepts afin de laisser émerger les catégories

(Karsenti, 2000). Par la suite, nous avons mis en relation les catégories issues du cadre théorique avec celle de l'analyse des données.

Le processus d'analyse que nous avons adopté fut *itératif* puisque nous avons effectué des allés-retours dynamiques entre les différentes phases de la recherche. Par exemple, après une activité de collecte de données (entrevue, soirée de contes, émission de radio, etc.), nous notions rapidement certains points clés de la situation et nous avons réécouté les enregistrements. Aussi, nous avons essayé de distinguer ce que les participants avaient dit de ce qu'ils voulaient vraiment dire pour cerner l'impact sur le sujet d'analyse et pour revoir les stratégies de collectes de données ultérieures (Gauthier, 1992). En ce sens, l'aide de l'étudiante-chercheuse congolaise a été précieuse.

Puisque la plupart des activités se sont déroulées en lingala, une langue qui nous est étrangère, les enregistrements ont dû être traduits en français par un étudiant de l'Institut facultaire de développement (IFAD) de Kinshasa en collaboration dans cette recherche, tel que mentionné précédemment. Évidemment, l'étape de traduction fut un « écran » de plus, et a possiblement posé un biais à notre collecte de données. Or, nous jugeons cet inconvénient plutôt minime par rapport aux bénéfices qu'engendre le déroulement des activités dans une langue qui permet la participation du plus grand nombre.

Le traitement des données s'est réalisé par un processus de *codification*, c'est-à-dire en associant aux divers segments des données recueillies une idée ou un concept qui correspond à un code. Les codes furent ensuite regroupés en *catégories*, ayant des propriétés essentielles et différentes dimensions. L'objectif était, entre autres, d'identifier des convergences, des divergences, des tendances et des variations à l'intérieur des catégories. Nous avons organisé les données afin de mettre en relation de manière cohérente les concepts développés. Par ce processus d'analyse, nous avons tenté de déconstruire et reconstruire, de décontextualiser et de recontextualiser les données afin de faire émerger un sens au phénomène étudié (Paillé, 2003). Ce processus fut inspiré de l'analyse de contenu de Bardin (1977) et de la théorie enracinée de Strauss et Corbin (2004).

3.6 L'originalité de la recherche

Tel qu'exprimé précédemment, plusieurs recherches sur la santé hydrique ont été menées, généralement par des Occidentaux, en Afrique. Plusieurs d'entre elles visaient à étudier les dimensions biophysiques et microbiologiques de la problématique de l'eau et de la santé. D'autres se sont consacrées à sensibiliser les populations locales à une meilleure gestion ménagère de l'eau. Or, dans les deux cas, ces recherches abordent d'une manière parcellaire et fragmentée la problématique de l'eau et, d'autre part, elles reproduisent une dynamique entre « experts » et populations locales qui n'est pas sans rappeler celle de l'époque coloniale. En ce sens, notre recherche est originale puisqu'elle vise à comprendre le regard que les populations locales portent elles-mêmes vis-à-vis de la situation-problème qu'elles vivent, ce qui, selon nous, est essentiel pour élaborer par la suite une intervention, éducative ou non, qui soit appropriée.

Aussi, peu de recherches en général abordent les questions environnementales dans une perspective systémique. En ce sens, notre recherche est originale puisqu'elle vise à comprendre en profondeur les interrelations entre la dégradation de l'environnement biophysique et les dimensions socio-économiques qui s'y rattachent, et ce, en adoptant également une approche historique. Nous avons tenté de faire émerger un savoir aussi riche qu'est complexe notre situation d'étude.

De plus, bien que la République Démocratique du Congo soit un pays riche en ressources hydriques, peu d'études qui apportent un regard intégral de la situation de l'eau spécifiquement ont été réalisées. Et malgré les immenses potentialités du pays, peu d'études existent sur l'appropriation et la gestion communautaire des ressources naturelles par les populations locales. Bien au contraire, celles qui existent se vouent davantage à l'exploitation destructive et l'exportation massive des ressources naturelles du pays.

3.7 Les limites de la recherche

Plusieurs limites se sont imposées dans le cadre de cette recherche. D'abord, il n'existe qu'une chétive documentation sur la région du Plateau de Batéké, notre région d'étude, voire même sur la capitale Kinshasa, et plus encore sur le village de Mbankana, pour ces sociétés à transmission orale. Aussi, malgré le fait d'avoir effectué un séjour préparatoire dans le cadre d'un stage, ces deux séjours de trois mois chacun en République démocratique du Congo restent bien insuffisants pour comprendre une réalité si complexe et différente de la nôtre. Bien sûr, malgré les efforts considérables que nous avons déployés pour apprendre le lingala, notre méconnaissance de la langue locale nous a imposé une limite de plus pour le dialogue et l'échange avec les acteurs, voire même pour notre participation aux activités que nous avons initiées. Également, les conditions du milieu n'ont pas permis d'effectuer avec rigueur des analyses de l'eau ce qui aurait pu nous aider à caractériser la qualité de l'eau consommée dans la région. Aussi, l'état des routes et l'absence de moyens de transport nous ont limité à étudier uniquement le village de Mbankana alors qu'il aurait été intéressant de comparer la gestion de l'eau dans d'autres villages autochtones qui ne subissent pas tous les effets migratoires de la capitale. De plus, l'absence de moyens financiers significatifs pour aider les acteurs à améliorer la situation de l'eau ainsi que le besoin sans cesse exprimé de compensation matérielle nous ont aussi posé des limites. La corruption du service de police de Mbankana est aussi un facteur ayant entravé le bon déroulement de nos activités, particulièrement la soirée de contes qui a dû être annulée une première fois suite à un imbroglio. Finalement, l'historique des relations avec l'extérieur qu'a entretenue la population congolaise, continuellement désappropriée de ses richesses et aliénée dans son propre pays, exacerbe un certain cynisme à l'égard de la coopération internationale et rend plus difficile l'établissement de liens de confiance, à plus forte raison lorsque l'on est Occidentaux.

CHAPITRE IV

RÉSULTATS ET DISCUSSION

Dans ce chapitre nous présenterons le contexte spécifique de notre région d'étude, soit le Plateau des Batéké, et particulièrement le village de Mbankana où se situe notre recherche. Nous décrirons la situation de l'eau dans ce village et la gestion qui en est faite suivant les trois perspectives suivantes : la gestion ménagère (ou familiale), la gestion communautaire et la gestion traditionnelle de l'eau. Par la suite, nous présenterons les acteurs engagés dans le milieu et leur dynamique et nous relèverons les enjeux particulièrement liés à la mobilisation communautaire qui apparaissent comme des contraintes à la gestion de l'eau. Ensuite, nous dépeindrons les grands traits des représentations qu'ont les villageois de leur environnement, de l'eau, et dans une perspective élargie, du concept du développement. À la lumière de ce portrait, nous présenterons les pistes de solutions qu'ont dégagées les acteurs pour améliorer la situation de l'eau à Mbankana. Enfin, nous conclurons par une synthèse des principaux éléments ressortant de notre cueillette de données.

4.1 Le contexte régional et spécifique de l'étude

Dans cette section, nous présenterons les principaux éléments de contexte régional de notre étude de cas qui est le Plateau des Batéké. Ensuite, nous préciserons le contexte spécifique de notre étude qui est le village de Mbankana.

4.1.1 Le Plateau des Batéké

À quelques kilomètres à l'est de la capitale, Kinshasa, se situe la région du Plateau des Batéké. Cette aire biogéographique est un paysage de collines verdoyantes, alternant les savanes herbeuses aux galeries forestières, qui couvre près de 12 000 km² partagés entre le Gabon, la République du Congo, l'Angola et l'ex-Zaïre. Les collines, dont le point culminant atteint 860 m d'altitude, sont entaillées d'un riche réseau de ruisseaux et de rivières soumises au cycle des saisons; la saison sèche, de fin mai à septembre, est relayée par la saison des

pluies, le reste de l'année, à l'exception des mois de janvier et février caractérisés par une pluviosité moindre. Les pluies y sont torrentielles et les orages violents. À l'opposé de la République démocratique du Congo, les plateaux du Gabon sont protégés sous l'égide d'un Parc national depuis 2002 (UNESCO, 2009). La fraction congolaise est faiblement peuplée par des villages dispersés et souvent relativement isolés les uns des autres si ce n'est par des pistes peu carrossables.

Les Batéké²³ forment un peuple bantou autochtone qui occupe les plateaux des quatre pays, mais dont le territoire fut divisé lors du Traité de Berlin en 1885. Leur aïeul, le roi Makoko Iloo est connu dans l'histoire pour avoir signé un traité avec l'explorateur français Pierre Sarvorgnan de Brazza en 1880 sur le territoire qui est aujourd'hui République du Congo (Anonyme, 2006). De l'autre côté du fleuve, dans ce qui est aujourd'hui Kinshasa, le Chef téké Ngaliéma est connu dans l'histoire pour avoir signé un « Traité de l'amitié » avec l'explorateur anglais Henry Morton Stanley, au cours de la même période (*Ibid.*). Leur royaume des Batéké est présenté par les historiens comme « *l'un des plus importants des savanes du sud de la forêt équatoriale* » et ils sont notamment reconnus pour leur forte activité métallurgique qui date de 2 000 ans. Ils vivaient anciennement surtout d'agriculture (le maïs, le manioc, l'arachide, le tabac et le raphia), de chasse et de pêche, d'artisanat (poterie, tissage et sculpture) et de commerce (Anonyme, 2006).

4.1.2 Le village de Mbankana

Le village de Mbankana, situé au sommet du Plateau, à 140 km à l'Est de Kinshasa, aux abords de la Route nationale 1 en direction de la province du Bandundu, est l'un des plus effervescents de la région. Le village tient l'honneur de la présence du Grand Chef des Batéké qui y vit. D'ailleurs, ce dernier est aussi député à l'Assemblée provinciale du pays et représente la commune de Maluku qui est la plus étendue de la province²⁴.

²³ En lingala, le préfixe « mu » est utilisé pour signifier le singulier et « ba » pour le pluriel. Ainsi, on dit un mutéké, des batéké.

²⁴ Puisque la tradition veut que le peuple téké soit garant de la terre ancestrale qui offre aujourd'hui résidence aux habitants de la commune de Maluku et de la ville de Kinshasa, une représentation

L'état de relatif développement du village de Mbankana, impulsé entre autres par la présence d'organisations non gouvernementales de développement (ONGD), ainsi que la proximité de la route reliant Kinshasa à l'intérieur du pays, et qui sépare le village en deux, sont des facteurs ayant contribué à l'augmentation de la population. Ainsi, le village autochtone est constamment envahi de Kinois « implantés » et d'une population « flottante » itinérante composée de voyageurs et de l'armée. D'ailleurs, il y a trois décennies, le village abritait quelques centaines d'autochtones Batéké alors qu'aujourd'hui, il offre hospitalité à une population d'environ 12 000 à 17 000 âmes (entrevue individuelle 1 et 4; aucune recension démographique n'a été effectuée à cette date). On trouve à Mbankana la police nationale, l'Agence nationale de renseignement (ANR), trois organisations non gouvernementales, une radio communautaire, quelques associations communautaires paysannes, deux centres hospitaliers, des églises de toutes confessions (catholique, protestante, kimbanguiste, jéhoviste, de réveil), un marché, d'ailleurs reconnu dans la région pour la diversité et l'abondance de ses produits, des écoles, une pharmacie, quelques petites superettes, quelques bars, des commerces de rue où l'on peut trouver carte d'appel, cigarettes, beignets, arachides, vêtements et chaussures, etc., un service couturier et un stationnement où transigent les véhicules assurant le transport des produits agricoles vers la capitale.

La population de Mbankana vit principalement d'agriculture et d'élevage. Elle se concentre sur la culture vivrière plutôt que des cultures de rentes (café, huile de palme, coton, cacao, tabac) destinées à l'exportation. Le manioc est l'aliment de base des plats locaux; on le consomme pratiquement à chaque repas en transformant les tubercules sous forme de farine appelée « fufu » ou de pâte appelée « chikwangué » et en pilant les feuilles pour en faire du « pundu ». La culture et la transformation du manioc sont des activités traditionnellement réservées aux femmes et occupent un important secteur de l'économie locale. Les autres aliments s'adaptant bien à l'écologie du milieu sont l'arachide, le niébé et autres légumineuses, le piment, la tomate, certains légumes (missili, chou, aubergine, poireau, pomme de terre, l'oignon, champignons sauvages, etc.) On trouve plusieurs arbres fruitiers :

politique des Batéké leur est due de fait. Or, étant aujourd'hui minoritaire sur leur propre territoire, l'élection n'aurait peut-être pas permis à un des leurs d'être élu député et c'est pourquoi le chef de Mbankana fut copté par les autres chefs coutumiers pour parler au nom des siens et défendre les intérêts de la région à l'Assemblée provinciale.

safous, ananas, agrumes, mangues, avocats, jacquiers, mangouste, goyave. L'agroforesterie, c'est-à-dire la pratique d'une rotation de cultures d'acacias²⁵, de manioc et de maïs, est une pratique courante dans la région, parce qu'elle permet à la fois de diversifier les revenus sans hypothéquer la fertilité des sols. Également, afin de diversifier les revenus, les ONG locales ont supporté l'implantation d'activités apicoles (production de miel d'acacia) et piscicoles, notamment du *Oreochromis nilotica* (tilapia) et du *Clarias gariepinus* (poisson-chat). Antérieurement, sur le Plateau des Batéké l'élevage n'était pas une pratique courante car la pauvreté du sol engendrait d'importantes carences nutritives chez le bétail. Or, depuis l'introduction du « bloc à lécher », qui est un bloc de ciment constitué de sels minéraux, de protéines et vitamines, l'élevage de bovins et petits ruminants (ovins et caprins) est devenu un secteur majeur de l'économie locale (Hains et Schmit, 2004).

Pour le plus grand nombre, les conditions de vie à Mbankana sont extrêmement précaires. D'abord, les caractéristiques naturelles de la région, soit un sol pauvre, sablonneux et acide (Nsombo, 2005), compliquent les activités agricoles et piscicoles des villageois. De plus, l'absence de système d'irrigation efficace subordonne les paysans aux aléas du climat. Étant donné la rareté des engins motorisés, les agriculteurs ont le plus souvent recours à la culture attelée pour labourer les champs. Dans la région de Mbankana, la vente par le chef coutumier de grandes superficies de terres agricoles à un nombre croissant de hauts fonctionnaires du gouvernement congolais, crée une pénurie de terres arables dans la région. Ainsi, la distance qui sépare le village des champs s'étire toujours plus pour parfois atteindre plus d'une dizaine de kilomètres (*Ibid.*). La plus grande majorité de la population se déplace à pied, certains en bicyclette, quelques privilégiés en moto et de très rares en « jeep ». Il va donc sans dire que l'éloignement des terres agricoles n'est pas sans alourdir significativement le dur labeur quotidien, particulièrement celui des femmes à qui reviennent traditionnellement les activités agricoles et qui sont contraintes à marcher des kilomètres, avec des seaux remplis de cossettes de manioc et de bois sur la tête. Or, les paysans ne sont pas les seuls à être accablés de difficultés économiques, la déliquescence de l'État congolais

²⁵ L'acacia de l'espèce *Racosperma auriculiformae* croît bien dans les conditions du milieu, caractérisées par un sol sablonneux et acide. Après huit ans de jachère forestière, les acacias sont coupés pour la fabrication de charbon de bois destiné à assouvir les besoins énergétiques de la région et de la capitale (Hains et Schmit, 2004).

touche également les fonctionnaires (personnel hospitalier, professeurs, policiers et miliciens) qui sont mal payés et qui s'absentent parfois du travail pour rejoindre eux aussi les champs. Cette situation fut notamment exacerbée par la récente crise financière mondiale ayant engendré une inflation galopante des produits de base (essence, manioc, etc.).

À l'image de sa consœur Kinshasa, le village de Mbankana ne possède pas les infrastructures de base pour recevoir sa population croissante. En effet, bien que les deux rivières principales (la Lufimi et la Limbimi) qui creusent la vallée de part et d'autre du village se présentent comme des sources potentielles d'énergie hydraulique, le village vit dans le noir à la nuit tombée, si ce n'est que des quelques génératrices qui s'animent dans l'aire du marché. Le village n'est pas non plus approvisionné en eau potable, ce qui contraint les femmes et les petites filles (à qui revient traditionnellement la tâche d'approvisionner le ménage en eau) à parcourir, deux fois par jour, près de 1 km sur une route fortement pentue afin d'approvisionner le ménage en eau de qualité discutable. La plupart des habitations sont construites en argile, en bois et en paille. Les plus privilégiés sont logés dans des habitations cimentées et en tôle. En ce qui concerne l'assainissement du milieu, le village de Mbankana ne dispose pas d'un système de récolte des ordures, malgré l'utilisation croissante de sachets en plastiques. Un réseau de canalisation d'eau potable et usées n'existe pas non plus au village. Ainsi, au cours des pluies diluviennes qui marquent la saison des pluies, des déchets de tout acabit sont emportés vers les cours d'eau en contrebas. Les fortes pluies, conjuguées à l'urbanisation anarchique du village, à la fragilité du sol et à la déforestation, exacerbent les épisodes d'érosion. Des pans entiers de terre ensablent les affluents en contrebas et contribuent au tarissement des rivières. La déforestation et la chasse abusive, notamment sous le régime Mobutu, ont détruit significativement la biodiversité de la région; le gibier, notamment, est de plus en plus rare.

Tel que mentionné précédemment, quelque 250 ethnies peuplent la République démocratique du Congo. Les flux migratoires qui caractérisent le pays assaillent aussi le village de Mbankana où une forte partie de la population est d'origine non autochtone. Ces migrants proviennent de toutes les provinces du Congo, spécifiquement les provinces voisines : Bandundu et Bas-Congo. Ainsi, on y parle plusieurs dialectes, mais la langue de

communication dominante est le lingala. Ces populations sont accueillies par le chef coutumier duquel elles achètent une terre pour pratiquer l'agriculture. Le métissage culturel a engendré une diversité de façons de faire qui fut saluée par plusieurs acteurs :

Au niveau du point de vue social, maintenant vous sentez que vous n'allez plus vraiment parler de tribus. C'est comme si nous tous nous constituons une même, disons, une même tribu. Vous ne sentez plus vraiment de différence, même sur le point de vue culturel, même sur le plan de l'habillement, même les mets préférés. Vous verrez que même la façon de manger, actuellement, on commence à manger les mêmes repas qui se répètent. Il n'y a plus de monotonie dans la nourriture, il y a maintenant de la diversité dans les repas (entrevue individuelle 8)

Parallèlement aux flux migratoires qui caractérisent le village et au métissage culturel entraîné à leur suite, certains acteurs ont relevé la dégradation de la culture autochtone téké. Cela peut être notamment symbolisé par le non-respect de certains jours de congé, tels que le lundi, le jour du Seigneur, et le vendredi, le jour des ancêtres, antérieurement réservés au repos dans la coutume téké, sous prétexte d'attirer la foudre des ancêtres et de voir s'abattre au village diverses calamités.

Un jour qu'on appelait « bouko ». Les gens ne pouvaient pas entrer à la forêt. Ce jour-là, des fois le chef invite tout le village, on part chez lui dans sa parcelle et les gens s'amuse battent les tamtam, chantent, dansent pour respecter ce jour-là. Comme jour de repos. [silence] Voilà aujourd'hui le village, une mentalité... Les hommes aussi ça change et le village a grandi. (entrevue individuelle 3).

De manière générale, chez les Batékés, le vendredi on ne va pas aux champs et le dimanche non plus. Le dimanche c'est le jour du Seigneur, le vendredi c'est le jour des ancêtres. Mais personne, personne, si nous nous mettons dans les conditions de Mbankana, personne n'obéit à ça! Par contre, si nous considérons un petit village, vous allez voir que le vendredi, tout le monde est là. C'est aussi un effet de tout ces gens-là qui viennent de Kinshasa. Ils ne connaissent pas, ils disent : « moi, je n'ai rien à faire, c'est ma ferme et j'ai payé le chef coutumier, j'ai tous mes droits et il n'y a personne qui m'inquiète! ». À ce moment-là, tous les villageois, tous les exploitants ils se rendent compte : « mais pourquoi les gens qui sont dans les cités ils vont aux champs et le dimanche et le vendredi? Et moi, pourquoi je dois m'abstenir d'aller faire mon travail le vendredi? Parce que je ne vis que de ça! (entrevue individuelle 2).

D'autre part, l'occidentalisation des modes de vie est aussi perceptible; on parle à Mbankana un lingala « à la kinoise », c'est-à-dire truffé de français, les habits traditionnels tel que le pagne sont graduellement délaissés au profit du *jeans* et autres tenues vestimentaires occidentales en provenance de Kinshasa, les boissons traditionnelles comme le vin de palme sont troquées par la bière et le coca-cola, etc.

Plusieurs acteurs ont également relevé certains bouleversements sociaux apparus au village. On y déplore notamment des cas de vol (vol du groupe électrogène de la radio communautaire, vol des panneaux solaires du centre hospitalier, etc.) et de corruption (détournement de fonds communautaires au sein du comité Obo-Kaba de l'organisation Vision mondiale et d'une entreprise de microcrédit) ainsi que l'instauration de certaines formes d'individualisme.

Dans l'ancien temps, les gens respectaient les choses d'autrui. Il n'y avait pas de vol. Les maisons n'avaient pas de porte. Donc vous voyez, on peut laisser des nourritures comme ça. Dans ce temps qu'il y a tant de personnes, il y a des voleurs, les gens viennent, ils font n'importe quoi. Cet homme-là qui est en train de voler ces choses, c'est un homme mystérieux aussi. [...] Il veut précipiter, il veut qu'on le respecte. Il doit avoir des véhicules, il veut avoir des habits, il doit avoir beaucoup d'argent. [...] Il a beaucoup d'argent dans sa poche, et moi je ne travaille pas, alors qu'est-ce que je dois faire? Je dois être jaloux de lui. Hein? Je cherche dans une voie, un moyen pour le... la route nocturne. Moi je cherche de prendre la machette ou le fusil. Il y a trop d'assassinats (entrevue individuelle 3).

En son temps, un chasseur, quand il va en brousse, il vient, il s'amène avec son gibier, qu'on le voit ou non, il est obligé d'aller remettre au chef les parties qui lui reviennent de droit! Hein, donc, que ça soit un éléphant ou une antilope, vous êtes sensé donner au chef ce qui lui revient. Mais aujourd'hui, c'est pas le cas! Donc, il va là-bas, il chasse, il revient en cachette, il mange, il vend. Or, dans le temps, c'est tout le monde qui devait se le partager. Mais aujourd'hui, il y a un certain égoïsme qui s'instaure. (entrevue individuelle 2)

La femme du Plateau de Batéké est nourricière, productrice et gardienne des enfants. En dehors de l'agriculture, elle est pratiquement absente de tous les domaines et est rarement associée à la prise de décision. Malgré que sa situation se soit un peu améliorée à travers l'approche des Champs d'école paysanne (CEP) lui ayant permis d'acquérir du pouvoir par le biais de sa production, elle reste largement infériorisée : « par rapport à l'homme, sa situation vaut moins [...] L'homme est le chef [...] l'homme l'étouffe » (entrevue individuelle 9). Le tissu familial tend également à se dégrader à Mbankana. Les relations sexuelles hors mariage se multiplient ce qui contribue à la propagation du VIH-SIDA, de maladies sexuellement transmissibles et à la multiplication de grossesses indésirées. Cette situation conduit dans certains cas à l'éclatement de conflits familiaux, à la violence conjugale, à l'appauvrissement du ménage et à la mort prématurée de certaines filles tentant de se faire avorter clandestinement (entrevues informelles).

On déplore certaines maladies qui n'existaient pas. Il y a maintenant pas mal de cas de grossesses indésirées, de grossesses précoces, et même des avortements criminels! Or, dans le passé il n'y avait pas de problèmes de grossesses. Les gens partaient se marier vraiment officiellement et c'était comme ça. Et les avortements criminels il faut dire que c'est le modernisme qui nous amène ça (entrevue individuelle 12)

Ainsi, il apparaît que, dans tous les domaines (culturel, social, environnemental, économique, etc.), des bouleversements majeurs affectent les principales structures de résilience sociales du village. Ces structures, interdépendantes et en constante mouvance, tendent à se dégrader à tour de rôle, ce qui complexifie toute tentative de caractérisation, et plus encore, de résolution. De ce fait, il apparaît essentiel de porter un regard intégrateur et holistique sur cette situation complexe afin d'en dégager, éventuellement, des pistes de solutions appropriées.

4.1.3 Les organisations à Mbankana

Dans un contexte de désengagement de l'État congolais vis-à-vis de sa population, et particulièrement celle des milieux ruraux, les institutions à caractère privé telles que les organisations non-gouvernementales (ONG), ainsi que les associations communautaires, tendent à jouer un rôle significatif dans la construction d'une forme de résilience socio-économique pour ces populations. Dans cette section, nous présenterons les différentes organisations qui ont un rôle à jouer à l'égard de la gestion de l'eau à Mbankana.

Dans les années 1980, afin de tempérer le problème de sécurité alimentaire qui assaillait le pays, et qui était dû, en partie, au phénomène de l'exode rural, la Fondation allemande Hanns Seidel a encouragé la réinsertion rurale de jeunes chômeurs de la ville de Kinshasa. Ainsi, dans le cadre du *Projet d'implantation des fermiers de Kinshasa* (PIFK), 240 kinois ont réintégré le milieu rural; le PIFK leur fournissant maison, terre et encadrement agricole (Hains et Schmit, 2004). En 1995, au terme du projet PIFK, la Fondation Hanns Seidel a mis sur pied le projet de *Centre d'Appui au Développement Intégral de Mbankana* (CADIM) qui a continué à supporter le développement de l'agriculture et de l'élevage dans la région, en plus d'accroître son rayon d'intervention. D'ailleurs, la plupart des activités génératrices de revenus présentées ci-haut (agriculture, pisciculture, apiculture, production de charbon de bois, élevage, etc.) ont été initiées et soutenues par CADIM et ont inspiré par la suite d'autres ONG actives sur le Plateau des Batéké. Les projets PIFK et CADIM ont contribué significativement au développement du village de Mbankana et ont progressivement engendré un phénomène d'« exode urbain», certains Kinois préférant délaissé les conditions difficiles de la capitale et réintégrer le milieu rural (*Ibid.*). Une des particularités du CADIM est son centre de formation/vulgarisation dans le domaine agricole. D'ailleurs, l'organisation reçoit chaque année plusieurs dizaines d'étudiants-stagiaires en provenance des établissements d'enseignement supérieur de Kinshasa et parfois d'étudiants étrangers. L'organisation se voue également à certaines activités génératrices de revenus en offrant motel et restauration aux voyageurs de la région.

Depuis 1996, l'organisation internationale *Vision mondiale* (VM), s'est implantée dans le village de Mbankana et couvre un rayon de 70 km². L'organisation se voue au parrainage, c'est-à-dire à la scolarisation, la santé et la vie spirituelle, de 2000 enfants à Mbankana et 2000 enfants à Malueka, un village du Plateau des Batéké situé à proximité de la capitale. Une correspondance entre les enfants congolais et leurs parrains de Hong Kong est soutenue par les acteurs locaux de l'organisation. Cette dernière se voue également à d'autres activités : soutien à l'agriculture, aux centres de santé, aux églises, aux écoles, aux veuves, à la vie associative et à l'approvisionnement en eau potable. À cet effet, en 2004, Vision Mondiale a financé un forage et la distribution d'eau à travers quatre bornes-fontaines à Mbankana. Or, étant donné la fragilité du sol, ce dernier s'est vite ensablé. Un système de tarification de l'eau fut instauré à raison de 150fc pour un bidon de 25L et a permis de financer notamment l'achat d'un moulin communautaire. L'organisation a mis sur pied l'association « Obo Kaba »²⁶, et un comité de « site » composé de 12 personnes, ayant pour mandat d'encadrer les enfants parrainés, de soutenir les activités agricoles et de gérer de l'eau. Bien qu'il soit prévu que les membres du comité Obo Kaba soient renouvelés aux assemblées générales, aucune assemblée électorale n'a eu lieu depuis plusieurs années. Ce dernier aurait d'ailleurs connu des irrégularités s'attirant la méfiance des populations locales (rencontres de groupe de discussion 1, 2 et 3). Le départ de l'organisation Vision mondiale est prévu pour 2010.

On retrouve également à Mbankana l'organisation Prosa-kin, soit le *Projet canado-congolais d'appui à la réhabilitation des services de santé communautaire dans la région du grand Kinshasa*. Son aire d'intervention comprend 234 villages dans la commune de Maluku. L'organisme Prosa-kin offre un appui structurel (réhabilitation d'infrastructures, apport d'équipement et de médicaments, personnel médical) et communautaire (mobilisation vis-à-vis de l'eau, de l'assainissement du milieu, de l'hygiène, prévention du VIH-SIDA).

La *radio Mûnku*, 94,0 FM est également active à Mbankana. Elle existe depuis 2004 grâce à l'appui de l'Agence Intergouvernementale de la francophonie (AIF) et est hébergée dans les locaux du CADIM. Il s'agit d'une radio associative et communautaire ayant pour

²⁶ Le terme « Obo Kaba » signifie « ce que tu as, partage avec les autres ».

mission d' « accompagner la population rurale, occupant sa zone de couverture, dans ses efforts de développement » (Radio Munkû, 2006). Ses objectifs sont les suivants (*Ibid.*) :

- Aider au partage des expériences vécues allant dans le sens du développement;
- Favoriser la diffusion massive de solutions ayant fait leurs preuves dans le cadre du développement;
- Accompagner les initiatives prises en matière de lutte contre la pauvreté;
- Bâtir la communauté et être le ciment de la cohabitation et de la collaboration entre les diverses communautés;
- Promouvoir la culture locale tout en respectant la diversité culturelle et religieuse.

Les auditeurs en sont seuls propriétaires et elle est gérée par un comité au sein duquel se retrouvent les responsables des différentes associations locales (*Ibid.*). Elle est un outil de communication important dans cette région qui n'était desservie par aucune radio kinoise, pas même la chaîne nationale Radio Télé Nationale Congolaise (RTNC). Son rayon de couverture est de 150 km à l'est et environ 60 km à l'Ouest du village de Mbankana. Elle diffuse 9 heures par jour, tous les jours de la semaine, en lingala (70%), kitéké (20%), kikongo (8%) et français (2%). En plus des programmes qui lui sont spécifiques, la Radio Munkû reprend également certains des programmes de Radio France Internationale (RFI) et de la Radio Okapi²⁷ (Radio France Internationale, 2009). Elle joue un rôle significatif dans la communication entre les membres des villages différents de par la diffusion de communiqués personnels. La plupart des animateurs et techniciens qui y travaillent sont bénévoles.

²⁷ *Radio Okapi* est l'une des plus importantes radios au pays. Elle est soutenue notamment par la *Mission des Nations Unies au Congo* (MONUC) et autres organisations de coopérations internationales, pour la plupart européennes (Radio okapi, 2009).

On retrouve également à Mbankana trois associations paysannes : *Tsuru tswe*, *Elikia* et *Lisa Bia*²⁸. Il s'agit de regroupements de productrices agricoles unies par l'approche d'apprentissage CEP (champ d'école paysanne)²⁹ instaurée par le Centre d'appui au développement intégral de Mbankana (CADIM). Elles ont été créées en 2002 et 2003 et comptent quelques dizaines de membres. Finalement, à 5 km à l'est et à l'ouest de Mbankana se trouvent les bifurcations qui mènent aux villages de Mampu et d'Ibi, dont les projets éponymes se vouent respectivement à la sécurité alimentaire des paysans et à l'implantation de puits de carbone forestiers.

Les trois plus grandes ONG présentées terminent éminemment leur mandat et prévoient plier bagage. Cette situation est particulièrement préoccupante et relève avec insistance des questions liées à la prise en charge des populations locales après leur départ.

4.2 La situation de l'eau à Mbankana

Dans cette section nous présenterons la situation de l'eau à Mbankana, précisément au regard de son accès et de sa qualité.

C'est un fait bien connu dans la Province de Kinshasa : pour les villages situés le long de la route nationale 1, entre la commune N'sele (située à l'entrée de la ville-capitale Kinshasa) et la rivière Kwango (située dans la province du Bandundu), l'eau manque (Radio Okapi, 2009). Entre ces deux endroits, seules deux rivières sillonnent la région, Mayi-Ndombe et Lufimi, cette dernière creusant la vallée à proximité du village de Mbankana où se situe notre étude. On peut trouver également plusieurs petits affluents à proximité : Limbimi, Duale, Bombo, Vwe, etc. Or, si ces rivières existent, elles restent souvent loin des villages. En effet, le Plateau des Batéké porte bien son nom; les villages sont situés au sommet de ces plateaux, dont le point culminant est de 860m (UNESCO, 2009), et les cours d'eau lézardent la contrée

²⁸ Le terme « Tsuru tswe » signifie en langue kitéké « lève-toi et avançons », le terme « Elikia » signifie en lingala « persévérance » et le terme « Lisa bia » en kitéké signifie « faisons les champs ».

²⁹ Les Champs d'école paysanne (CEP) visaient à résoudre le problème de la dégénérescence de la production de manioc dû aux maladies et aux ravageurs par l'accompagnement. Pour ce faire, le CADIM a mis l'accent sur l'accompagnement, la formation et le renforcement des capacités des producteurs ainsi que le développement de technologies appropriées à l'agroécologie locale et aux conditions économiques des producteurs. (entrevue individuelle 13)

en contrebas. Ainsi, puisque l'approvisionnement en eau est une tâche revenant traditionnellement aux femmes, ce sont elles qui parcourent, parfois plusieurs kilomètres sur une pente au fort dénivelé, munies de bidons d'eau sur la tête et ce, le matin et le soir. Il n'est pas rare de voir les enfants, généralement les filles, exécuter cette tâche aussi. Vers le village de Menkao, situé à mi-chemin entre Kinshasa et Mbankana sur la route nationale 1, la situation est particulièrement critique. À cet endroit, les femmes profitent du bon cœur des camionneurs transigeant sur la route nationale pour acheminer leurs provisions d'eau de la rivière Mayi-Ndombe en contrebas jusqu'au sommet du plateau où se trouve leur village. D'ailleurs, particulièrement lorsqu'elles se rendent aux champs, les femmes s'approvisionnent à partir de l'eau stagnante des mares, vecteur de nombreuses maladies (enquêtes villageoises). À Mbankana l'accès à l'eau est si difficile que, lorsqu'il pleut, on peut voir les bassines, les marmites et les chaudrons se multiplier aux portes des maisons pour récolter l'eau de pluie.

L'eau c'est un problème. Et ça, je vous avoue, avant que j'y arrive [à Mbankana] il m'arrivait de traverser cette contrée à bord des véhicules et je me rendais compte que, de N'sele, ce qu'on trouvait comme rivière c'était Mayi Ndombe, la deuxième rivière on la trouvait ici à Mbankana, Lufimi, et la troisième à Kwango. Des terrains secs complètement secs. Une contrée sèche. (entrevue individuelle 11)

Nous avons des rivières qui sont un peu trop éloignées de nous. Pour aller là-bas, il faut descendre 1 km avec de l'eau, puis remonter. Ça nous fait un peu mal, avec la vieillesse, avec les enfants, partir comme ça pour aller puiser de l'eau. Ça nous pose quand même beaucoup de problèmes. (entrevue individuelle 5)

Nous on a découvert dans certains endroits du Plateau Batéké que les gens boivent l'eau des marais. Et cette eau qui ne coule même pas contient trop de germes. Et la population, quand la population boive, la population tombe malade. Or, quand on est malade, on ne saura pas travailler. C'est un facteur aussi qui défavorise le développement. L'eau au Plateau c'est un problème de première nécessité. C'est un problème prioritaire (entrevue individuelle 13).

Depuis quelques années, les flux migratoires et la croissance de la population à Mbankana exercent une pression significative sur l'environnement, et particulièrement sur les cours d'eau. L'intensification des activités agropastorales a conduit à la déforestation massive des espaces naturels autour du village de Mbankana et, par conséquent, à l'augmentation des épisodes d'érosion, exacerbés par le caractère naturellement sablonneux du sol. Puisque ni les eaux de pluie, ni les eaux usées, ne sont canalisées, et encore moins épurées, le ruissellement et le lessivage du sol et de ses déchets sont des facteurs qui dégradent la qualité des eaux de surfaces retrouvées en contrebas des villages. L'augmentation de la population a aussi provoqué l'intensification des activités d'élevage. La divagation d'un nombre toujours croissant de bêtes est aussi un facteur qui dégrade la qualité des eaux, notamment par leurs déjections qui sont lessivées aux premières pluies. Finalement, si la coutume locale téké prévoyait une gestion concertée des usages de l'eau sur le territoire, actuellement, les flux migratoires composés d'individus d'origines ethniques multiples qui assaillent le village de Mbankana tendent à faire disparaître cette ancienne forme de gestion traditionnelle de l'eau. Ainsi, à un même point d'eau, différentes activités se juxtaposent : lessive, vaisselle, baignade, toilette personnelle, puisage de l'eau de boisson, abreuvement des bêtes, rouissage du manioc³⁰. Les eaux de surface reçoivent aussi l'eau des bassins piscicoles lorsque ces derniers sont vidangés pour recueillir les poissons. L'ensemble de ces activités augmente la charge microbienne des rivières et peut engendrer un risque significatif pour la santé des villageois qui s'y approvisionnent.

Bien qu'à ce jour, aucune étude portant sur l'aspect microbiologique des eaux consommées n'a été réalisée, il apparaît que plusieurs maladies d'origine hydriques assaillent le milieu, et spécifiquement le village de Mbankana. En effet, selon les femmes qui habitent le village de Mbankana, au sein de la famille, et particulièrement chez leurs enfants les plus jeunes, les affections suivantes sont courantes : fièvre typhoïde, diarrhée, gastro-entérite, amibiase, verminose, ascaridiose, schistosomiase, ankylostomiase (enquêtes villageoises).

³⁰ Le rouissage du manioc est un processus de fermentation qui vise à extraire le cyanure qu'il renferme et d'en amollir les tubercules en vue de les transformer plus facilement en farine ou en pâte ferme. Pour ce faire, les femmes congolaises laissent tremper les racines pendant trois jours dans l'eau avant de les faire sécher au soleil.

Ces données ont pu être confirmées par le biais d'entrevues avec le personnel de santé des dispensaires locaux et du Centre hospitalier de Mbankana ainsi qu'en consultant les archives médicales du Bureau Central du Centre de santé de Mbankana. En 2005, la gastro-entérite était la troisième cause d'hospitalisation après le paludisme et l'anémie chez les enfants (Centre de santé de référence de Mbankana, 2006). D'ailleurs, les parasites intestinaux pouvant être contractés par la consommation d'eau non potable exacerbent l'état anémique des individus (Payment, 2001). Selon le personnel de santé, avant de se rendre au Centre hospitalier de Mbankana, les villageois endurent un état avancé de la maladie, faute de moyens. C'est lorsqu'ils sont atteints d'affections plus graves, telles que la malaria, que la présence de parasites intestinaux est simultanément découverte. Ainsi, il est possible que les données épidémiologiques retrouvées dans les archives médicales soient fortement sous-estimées. À Mbankana, les maladies hydriques se multiplient particulièrement au cours des premières pluies avec l'effet de ruissellement, ainsi qu'à la saison sèche lorsque le froid assaille le milieu et les récoltes se font plus rares fragilisant l'état de santé des villageois (Centre de santé de référence de Mbankana, 2006).

Les seules études ayant été effectuées sur les caractéristiques des eaux du Plateau des Batéké concernent leur aspect physico-chimique. Elles ont été entreprises par une équipe de chercheurs de l'Université de Kinshasa (UNIKIN) et du Centre Régional d'Études nucléaires de Kinshasa (CREN-K). Il apparaît que les eaux du Plateau des Batéké sont exceptionnellement acides ($\text{pH} \approx 3-4$). C'est ce que nous avons pu constater avec les analyses physico-chimiques effectuées au cours du premier séjour à Mbankana en 2007. L'acidité prononcée des eaux du Plateau des Batéké serait attribuable aux caractéristiques géochimiques environnantes (Binette, 2007). D'ailleurs, ce phénomène est étudié dans le domaine agricole est étudié par une équipe de chercheurs de l'Université de Kinshasa (Nsombo, 2005). L'impact de l'acidité de l'eau sur la santé des populations n'est pas clairement défini (OMS, 2004). Le principal inconvénient réside dans la corrosion rapide des canalisations d'eau qui en diminue substantiellement la durée de vie.

4.3 La gestion de l'eau

Tel que mentionné précédemment, malgré le mandat du Service national de l'hydraulique rural (SNHR) qui est de pourvoir aux besoins en eau potable des populations rurales de la République démocratique du Congo, la société d'État n'a pas les moyens de ses ambitions. Ainsi, dans le village de Mbankana, à l'image de la majorité des villages du pays, la population locale doit compter sur ses propres moyens pour s'approvisionner en eau. Dans cette section, nous présenterons la situation de la gestion de l'eau dans le village de Mbankana : la gestion ménagère (ou familiale) de l'eau et la gestion communautaire de l'eau. Nous avons aussi situé la gestion de l'eau dans une perspective historique en relevant quelques éléments de la coutume autochtone téké et en mettant en évidence des éléments de rupture avec la situation actuelle.

4.3.1 La gestion ménagère de l'eau

En République démocratique du Congo comme ailleurs en Afrique, la gestion de l'eau est une tâche traditionnellement réservée aux femmes (Byona-Ba-Meya, 1989). D'ailleurs, elle n'est pas la seule; c'est à la femme que reviennent les activités agricoles, les soins des enfants, l'approvisionnement en bois de chauffe, la préparation des repas, la lessive et la vaisselle. Tel que l'exprime un acteur, son rôle dans les sociétés africaines est fondamental :

La femme joue un grand rôle dans nos sociétés, parce qu'elle est mère, elle est le poumon même de la famille, si je peux utiliser les paraboles comme ça. C'est d'elle que sort l'oxygène pour vivre. C'est autour d'elle que s'organise la vie dans un foyer (entrevue individuelle 14)

Bien qu'ils soient peu nombreux, quelques ménages ont amélioré leur accès à l'eau en érigeant certaines infrastructures, par exemple à l'aide d'un petit barrage pour acheminer l'eau aux champs. Le plus souvent, il s'agit d'un système de récolte d'eau de pluie sur les toitures, canalisées dans un puits sous la maison ou dans une citerne. Bien que cette source d'approvisionnement tarisse à la saison sèche, elle permet tout de même à ses propriétaires de vendre de l'eau au reste de la communauté au cours de la saison des pluies.

En général, l'eau de boisson est prélevée à la source, c'est-à-dire là où elle jaillie du sol plutôt que dans les rivières. À Mbankana, les sources utilisées sont Tshianu et Mua, mais il arrive aussi que les femmes s'approvisionnent aux rivières Limbimi et Lufimi. Le choix d'un point d'eau est surtout justifié par la proximité plutôt que la qualité et ce dernier reste le même toute l'année. Cette préférence a également été relevée dans la littérature (Bayona-Ba-Meya, 1989, p.105) :

Il ne suffit pas d'implanter un forage d'eau potable à une extrémité du village pour résoudre le problème de l'alimentation en eau potable. Le facteur distance par rapport au point d'approvisionnement est plus déterminant que le critère de la potabilité.

D'ailleurs, si certaines participantes se sont montrées préoccupées par la qualité des cours d'eau, les adages tels que « l'eau qui coule n'a pas de microbes » et « l'homme noir ne meurt pas des microbes » sont fortement ancrés. L'approvisionnement est accompli au moins deux fois par jour, à l'aube et au crépuscule. Le plus souvent, un bidon en plastique de 25L est utilisé pour prélever l'eau, mais des marmites et des bassines peuvent être aussi utilisées³¹. Le couvercle des bidons est vissé, généralement pour éviter les pertes d'eau au cours du transport et pas nécessairement pour préserver la qualité de l'eau qui y est contenue. Avant le prélèvement de l'eau, le récipient est généralement rincé, lavé le plus souvent avec du savon et exceptionnellement avec du sable, des cendres, de l'eau de Javel ou du bicarbonate de soude. La durée de conservation de l'eau dépasse rarement 24 heures. Dans la maison, le puisage de l'eau n'est pas uniquement réservé aux adultes, mais à toute la famille. Il se fait avec un gobelet.

Quelques villageois ont exprimé une préoccupation liée à la qualité de leur eau. Or, nous avons remarqué que cette perception varie selon les villages où nous nous sommes rendus, selon le genre et selon le mode de collecte de données. Par exemple, dans les villages autochtones très isolés, les communautés sont moins préoccupées par la qualité de leur eau,

³¹ Traditionnellement, les marmites et cruches utilisées pour l'eau étaient en argile cuite. En raison du pouvoir bactéricide de l'argile, la conservation y était prolongée. Elles ont été abandonnées au profit de bidons de plastique qui ne possèdent pas ces vertus (Bayona-Ba-Meya, 1989, p.78)

car, effectivement, il est probable qu'à ces endroits très à l'écart, elle est relativement potable. Or, dans des villages tels que Mbankana, les enjeux auxquels les communautés sont confrontées sont tout à fait différents et ces dernières expriment une plus grande préoccupation vis-à-vis de la qualité de leur eau. Nous avons aussi remarqué que, généralement, les femmes expriment plus d'inquiétudes que les hommes à cet égard, probablement parce qu'elles en assurent sa gestion et parce qu'elles sont davantage concernées par la santé de leurs enfants. Finalement, la perception de la qualité de l'eau varie selon le mode de collecte de données. Nous avons remarqué que les acteurs présents aux rencontres de discussion de groupe sont beaucoup plus sensibilisés à la qualité de leur eau que ceux qui participent aux lignes ouvertes radiales ou avec lesquels nous nous entretenons de manière informelle. Ceci n'est pas surprenant puisque ceux qui investissent de leur temps pour participer à de telles rencontres sont plus susceptibles d'en être préoccupés.

La plupart des acteurs comprennent les causes potentielles de pollution des cours d'eau. Les raisons les plus souvent évoquées sont : le ruissellement d'eaux pluviales, l'observation directe de déchets dans les cours d'eau (animaux décomposés, cadavres, déchets plastiques, matières fécales, etc.), l'augmentation de la population, la proximité des autres villages, la multiplication des activités d'élevage et la divagation des bêtes, l'observation directe de certains vers dans l'eau, le non-respect de la gestion « coutumière » de l'eau, l'absence de latrines au village et aux champs, etc. Certains éleveurs ont aussi fait la remarque que leur bétail aussi est plus malade à la saison des pluies en raison du lessivage des sols.

Avant il y avait pas assez d'habitants dans le milieu, maintenant il y a beaucoup de personnes. Avant la cité, c'était un village! Il est devenu pratiquement une cité. Autrefois l'élevage ne se faisait pas comme maintenant. Il a beaucoup de bêtes maintenant. Toutes ces bêtes justement s'abreuvent dans la même eau. C'est ça la cause pour laquelle il y a d'autres maladies qui n'existaient pas autrefois et qu'on commence à constater dans le milieu. (entrevue individuelle 3)

Il faut avouer que la rivière est tellement fréquentée, tellement polluée par les gens qui font le rouissage du manioc, qu'en aval où elle est censée être puisée, elle arrive déjà suffisamment souillée. (entrevue individuelle 10)

[l'eau reste propre] à condition que la population reste normale par rapport au flux d'eau qui passe. Quand la population devient trop importante, il y a forcément des matières fécales qui vont se trouver dans l'eau. (entrevue individuelle 18)

Dans la coutume autochtone téké, les femmes filtraient l'eau à travers un système de couches de cailloux, de sable et de cendres superposées. Or, actuellement, cette pratique est délaissée sans avoir été remplacée par une autre technique de traitement. En effet, on observe une contradiction entre les préoccupations exprimées par la population à l'égard de l'eau et l'absence d'initiatives pour y remédier. Même si certaines femmes font bouillir l'eau, spécifiquement pour leurs enfants les plus jeunes, le plus souvent, l'eau est bue sans avoir été traitée. Quelques rares ménages chlorent leur eau de boisson à l'aide de petits sachets de chlore « PURE » achetés à la pharmacie de Mbankana ou avec de l'eau de Javel. Plusieurs raisons ont été évoquées pour ne pas traiter l'eau : « l'eau bouillie n'a pas de saveur » (surtout chez les aînés), l'ébullition « tue les vitamines », « le chlore est un produit chimique » (et constitue une menace pour la santé), instructions liées à la chloration mal maîtrisées, l'« habitude », « la coutume », l'« ignorance », le manque de temps, le manque de moyens, l'incertitude concernant l'impact négatif de l'eau consommée sur la santé. Nous avons d'ailleurs relevé dans un ouvrage portant sur les facteurs culturels et les projets de développement en Afrique centrale (Bayona-Ba-Meya, 1989, p.79) des comportements similaires liés au goût de l'eau :

Dans une région rurale proche de la capitale, les villages sont équipés d'eau potable, mais les femmes utilisent cette eau pour la lessive car « cette eau n'a pas de saveur »; pour la consommation alimentaire, elles vont toujours chercher l'eau des sources ou des ruisseaux, qui a de la saveur et du goût.

Néanmoins, les acteurs ont affirmé que, parmi toutes les techniques de traitement de l'eau, l'ébullition est celle qui s'intègre le mieux dans la routine quotidienne et nécessite peu de moyens; après avoir cuisiné, sur les braises encore chaudes, les femmes peuvent faire bouillir l'eau de boisson et la laisser refroidir au cours de la nuit pour la consommer fraîche le matin venu. Le tableau suivant présente une synthèse des pratiques de la gestion ménagère de l'eau pouvant influencer la qualité de l'eau de boisson consommée.

Tableau 2 : Facteurs influençant la qualité de l'eau en fonction des étapes composant la gestion ménagère de l'eau

| Étape de la gestion ménagère de l'eau | Facteurs influençant la qualité de l'eau consommée |
|---------------------------------------|--|
| Choix du point d'eau | En fonction de la proximité plutôt que de la qualité |
| Rinçage du récipient | Présence de "biofilm" où croissent les microorganismes |
| Couverture du récipient | Contamination de l'eau par poussières, aérosols, mouches, ruminants, etc. au cours du transport et de la conservation. |
| Traitement de l'eau | Absence de traitement de l'eau |
| Prélèvement de l'eau | Contamination de l'eau par le gobelet et les mains. |
| Durée de conservation de l'eau | Prolifération des microorganismes |

En effet, selon la littérature scientifique (Sobsey, 2002; Payment, 2001; Clasen et coll. 2004; Gasana et coll., 2002), toutes les étapes de la gestion ménagère de l'eau en influencent la qualité et les précautions suivantes peuvent s'avérer déterminantes pour prévenir les maladies d'origines hydriques : choisir le point d'eau ayant la meilleure qualité, rincer et savonner le récipient de prélèvement, couvrir le récipient au cours du transport de l'eau et de sa conservation, traiter l'eau (ébullition, chloration, filtration), verser l'eau du récipient dans le gobelet et non l'inverse, limiter la durée de la conservation de l'eau. D'ailleurs, plusieurs villageois ont relevé l'importance de sensibiliser la population à l'égard d'une meilleure gestion familiale de l'eau.

4.3.2 Gestion communautaire de l'eau

Dans cette section nous présenterons les différentes initiatives mises en œuvre par les acteurs locaux pour améliorer la situation de l'eau dans le village de Mbankana.

À Mbankana, comme ailleurs dans la région, les organisations non gouvernementales (ONG) ainsi que certains membres de la communauté ont mis en œuvre des moyens pour répondre à leurs besoins d'eau. Il s'agit toutefois d'initiatives ayant une portée limitée; elles s'adressent parfois à un seul ménage ou spécifiquement aux centres administratifs de ces

organisations. Par exemple, le *Centre d'appui au développement intégral de Mbankana* (CADIM) possède une roue à aube qui achemine l'eau de la rivière Limbimi dans un château d'eau d'où elle est distribuée à travers quelques robinets répartis dans l'aire du centre : aux bureaux administratifs, à la radio Munkû, aux familles du personnel, au motel, au restaurant et au centre d'hébergement des stagiaires. En matière d'assainissement, sur l'aire du CADIM on retrouve des toilettes sèches ainsi que des toilettes modernes munies d'une fosse septique. Le CADIM a aussi antérieurement en eau le village de Mbankana avec la même roue à aube. Or, le système ayant été insuffisant pour approvisionner à la fois le centre et le village entier, l'adduction d'eau à Mbankana a dû être abandonnée. L'organisation a aussi fourni une motopompe aux cités dans lesquelles se sont « implantés » les Kinois du projet PIFK et CADIM mais, après être tombées l'une après l'autre en panne, elles n'ont jamais été réhabilitées.

Quant à l'organisation Prosa-kin (Projet Canado-congolais de réhabilitation des services de santé communautaire dans la région de Kinshasa), ce dernier possède un système d'eaux pluviales, récoltées à partir des toitures et canalisées dans un puits avant d'être chlorées par le technicien en assainissement. Elles sont destinées aux membres et patients du service hospitalier.

L'initiative ayant eu la plus grande portée en matière de gestion de l'eau dans le village de Mbankana fut celle de l'organisation non gouvernementale Vision mondiale (VM). En effet, cette dernière avait pour mission, entre autres, d'améliorer l'accès à l'eau potable à Mbankana. Bien que la première proposition ait été de faire le captage puis l'acheminement des eaux de source jaillissant du sol, des raisons financières et l'imposition de normes internationales de qualité de l'eau avaient conduit les bailleurs de fonds à opter pour le système de forage. Ainsi, en 2003, l'eau du forage était acheminée dans une citerne où elle était chlorée avant d'être distribuée à travers quatre bornes-fontaines.

Ça, je me suis exclamée à plusieurs reprises. La plus grande révolution que moi j'ai connue dans ma vie c'est quand la Vision mondiale est venue faire le forage. Je me suis exclamée : « on peut tout emmener à Mbankana, mais maintenant que nous avons l'eau, nous avons la vie! ». (entrevue individuelle 10)

Afin d'assumer les charges liées à l'achat de carburant, à la maintenance et aux éventuels bris, un comité de gestion de l'eau de l'association Obo Kaba de la Vision mondiale fut instauré et avait mis en place un système de tarification s'élevant à 150Fc³² pour chaque bidon de 25L d'eau prélevée. Ce système avait d'ailleurs permis de financer un moulin communautaire pour la transformation du manioc et du maïs. Si la tarification de l'eau avait été initiée pour permettre une prise en charge des services dont la communauté bénéficiait, elle a été vivement critiquée par cette dernière, arguant que le tarif, fixé unilatéralement par le comité de gestion de l'eau, était inabordable. Comme ailleurs sur le Plateau de Batéké, le sol est si fragile et sablonneux que le forage de la Vision mondiale s'est vite ensablé. Il fut réparé une première fois par un technicien du Service National d'Hydraulique Rural (SNHR) mais est retombé de nouveau caduc au cours des jours suivants. Au cours de cette période, les fonds générés par le système de tarification de l'eau furent détournés. Non seulement le forage n'a jamais pu être réparé, mais les responsables du détournement de fonds n'ont jamais été identifiés, malgré l'enquête d'un comité indépendant de la Vision mondiale. Cet incident n'a fait qu'exacerber l'amertume de la population à l'égard du système de tarification de l'eau instauré par le comité de gestion de l'eau.

Alors, tout cela, on devait mettre en place un service avec un minimum de coût pour la contribution de la population à la maintenance de cet outil. La Vision mondiale en soi n'avait pas besoin de cet argent. C'est l'argent qui devait revenir dans le cycle de maintenance du forage. Ils ont travaillé. Tout au début c'était positif. Et au niveau du comité aussi. Ils ont ouvert un compte avec une petite banque secrète ici et ils versaient là-bas. Mais malheureusement, les fonds ont été désorientés par les messieurs. Vous comprenez? La Vision mondiale n'a pas récupéré cet argent. La communauté n'a pas récupéré. Ça a fait un peu de bruit. Mais c'est quelqu'un de la communauté. Les gens se sont tus. Une enveloppe consistante là. Alors quelque temps après, le forage est tombé en panne. (entrevue individuelle 4)

Plusieurs initiatives existent à Mbankana afin d'assainir le milieu, ce qui contribue indirectement à protéger la qualité des cours d'eau sillonnant le village en contrebas. D'abord, un système d'assainissement du milieu (en lingala, « salongo ») a été initié dans l'aire du marché. En effet, tous les samedis matin, à 5h, des membres actifs de la

³² Bien qu'au moment de l'indépendance de la République démocratique du Congo, le Franc congolais (Fc) et le dollar américain se soient équivalu, 1\$US équivalait en 2009 à environ 500Fc.

communauté incinèrent les déchets plastiques jonchant le sol et de curent les caniveaux qui longent la route nationale. Chacun est encouragé à balayer sa parcelle et à éliminer l'eau stagnante où se prolifèrent les anophèles responsables du paludisme. Au cours de notre séjour, la Vision mondiale, de pair avec quelques membres actifs de la communauté, a instauré un système de gestion des déchets : 4 poubelles pour les sachets plastiques et autres résidus en fin de vie et une compostière recevant les matières organiques vouées à être réemployées aux champs. Cette campagne s'intitule « Mbankana propre ».

Des efforts visant l'assainissement du milieu sont aussi déployés par l'organisation Prosa-kin, par l'entremise du technicien en assainissement. Ce dernier a, entre autres, pour mandat de veiller à ce que toutes les parcelles du village aient leur latrine. Il s'agit le plus souvent d'un espace cloisonné avec des tiges de bambous et des rameaux où un trou est creusé. Bien que le système soit rudimentaire, il prévient les matières fécales de rejoindre les cours d'eau. Tel que l'exprime le technicien d'assainissement, le nombre de latrines dans le village de Mbankana augmente graduellement.

Moi je suis ici depuis déjà 4 ans. Ça fait 4 ans. Dans certains milieux, il y a quand même un changement, mais pas vraiment le changement voulu. Il y a des villages qui n'avaient pas de latrines, mais au fur et à mesure qu'on a commencé à sensibiliser, la population a quand même pesé de son poids pour que ceux là qui ne changent pas puissent quand même changer au niveau des latrines. Avant ici il n'y avait que 3 latrines dans tout le village et maintenant presque tous les ménages ont des latrines. Ce qui fait qu'il y a quand même un changement. (entrevue individuelle 17)

En 2002, dans le cadre du volet communautaire de l'organisation Prosa-Kin, les *Comité de développement* (CODEV), *Comité communal de développement* (COCODEV) et une *Cellule d'animation communautaire* (CAC) ont été créés afin de sensibiliser la population à l'intérêt d'une bonne gestion familiale de l'eau à travers les centres hospitaliers de la région et la radio communautaire. En 2005, certaines sources du Plateau des Batéké ont été identifiées en vue d'être aménagées. En 2007, un atelier sur l'assainissement du milieu, la gestion ménagère de l'eau et l'hygiène personnelle, fut donné par le médecin et une infirmière du Centre hospitalier de Mbankana aux femmes du village de Mampu. Ces activités sporadiques n'ont pas été soutenues par des moyens financiers significatifs et les structures de mobilisation et de sensibilisation communautaires se sont essoufflées.

Finalement, à travers les écoles primaires et secondaires, l'on enseigne de la « propreté de l'eau »; les bonnes techniques de puisage, de conservation et de traitement de l'eau, d'entretien des équipements de collecte des eaux de pluies et d'hygiène personnelle.

Ainsi, à Mbankana, certaines initiatives ont existé quant à la gestion de l'eau, soit pour en améliorer l'accès, tel qu'il en fut le cas avec le forage, soit pour en protéger la qualité par le biais de l'assainissement du milieu, de l'aménagement des sources et de la sensibilisation à l'égard d'une gestion familiale de l'eau adéquate. Or, leur portée reste limitée et ces initiatives connaissent beaucoup de difficultés liées au manque de ressources financières ou de leadership.

4.3.3 Gestion traditionnelle de l'eau

Dans cette section nous présenterons la gestion de l'eau qui aurait existé dans la société traditionnelle téké. Nous relèverons des éléments de la littérature qui présentent des traits communs avec les propos recueillis des acteurs.

Les villageois ayant atteint un âge respectable et ayant vu leur village changer au cours des dernières décennies nous ont narré une forme de gestion des ressources naturelles, et de l'eau en particulier, qui prévalait antérieurement, à l'époque où la coutume téké s'imposait encore à Mbankana. Cette gestion traditionnelle était orchestrée par le chef coutumier qui avait droit de regard absolu sur les activités des villageois et qui émettait certaines interdictions, tel que cela pouvait s'être vu ailleurs en Afrique (Sow, 2003; Nindorera, 2005). Il s'agissait de gestion des espèces forestières, des terres agricoles, des eaux poissonneuses, etc. par la réglementation notamment des activités de feux de brousse, les cycles de jachères, de pêche, etc.. En ce qui concerne l'eau, des endroits spécifiques étaient destinés pour le puisage, les cérémonies, la baignade, etc., Des tabous et interdits étaient impulsés : les marmites sales ne pouvaient descendre à la rivière, une femme ayant ses règles ne pouvait se laver dans les cours d'eau, etc., tel que l'expriment les citations suivantes.

Dans ces temps-là, on respectait là où on pouvait se laver et là où on pouvait prendre de l'eau. Bon, et les gens respectaient. Et le chef donnait des instructions de ne pas faire des cacas dans des forêts que cette eau-là ne soit pas polluée. [...] Il disait : « l'emplacement ici c'est pour puiser de l'eau, ici c'est pour faire la cérémonie ». Et les gens respectaient (entrevue individuelle 3).

Avant, on ne portait pas les marmites sales à la rivière. L'eau était sacrée. [...] Beaucoup ici, ensemble avec nous, avons vécu des choses terribles. Par exemple, lorsqu'une femme était dans ses périodes de règles, elle ne pouvait pas descendre à la rivière (traduction libre, 2^e rencontre de groupe de discussion).

Il y a par exemple, dans la gestion des espèces forestières, on interdisait autant de nombre d'années, que personne ne fasse un feu de brousse, personne n'abat des arbres dans telle forêt, on ne tue pas le gibier jusqu'à ce qu'on fasse ceci ou cela. [...] Il y avait des pratiques traditionnelles ou, par exemple, on pouvait tuer, jeter des herbes qui peuvent tuer autant de poissons, les gros et les petits, et comme ça, le chef pouvait intervenir et que personne ne se donne à cette pratique! [...] Ou par exemple, il y avait des étangs naturels où le chef dit : « on ne pêche pas jusqu'à la saison prochaine, comme ça on aura beaucoup de poissons » (entrevue individuelle 2).

À cet effet, on peut retrouver dans la littérature des éléments similaires. À Mbankana comme ailleurs en Afrique, en tant que support de représentations mythiques collectives, la nature semble s'imprégner d'une forte dimension sacrée et inspire le respect (Sow, 2003). En effet, le monde physique semble toujours confondu avec un double immatériel, invisible, mystérieux. La nature physique est aussi le monde des morts, de l'esprit des ancêtres; un monde qui peut seulement être approché des aînés, utilisant à bon ou à mauvais escient la force, l'énergie vitale de l'univers (N'Kaloulou, 1984). Ainsi, les éléments naturels sont empreints d'une forte dimension mythique; dans certaines sociétés africaines, les arbres laissés par les anciens sont perçus comme des anges gardiens, l'eau est le sanctuaire des esprits, les plantes médicinales sont l'expression des forces occultes (*Ibid.*; Bayona-Ba-Meya, 1989). Les animaux marquent fortement l'imaginaire collectif; on les retrouve dans de nombreux contes, fables, proverbes. Ainsi, le monde matériel, la nature, celui qui appartient aux mortels, est perçu comme vulnérable, à la merci de son double. De ce fait, pour retirer à la nature les éléments essentiels à sa survie, l'humain doit être en communion avec tous les éléments qui la composent, visibles et mythiques (*Ibid.*).

La vision du monde des sociétés traditionnelles, leur rapport particulier à la nature et les puits de savoir patiemment construit et transmis au fil des générations, imposaient certaines valeurs de protection des ressources naturelles et favorisaient un équilibre entre l'humain et son environnement; « *les facteurs socioculturels tels que les traditions, les coutumes, les croyances et les tabous sont des éléments déterminants qui influencent les comportements des populations vis-à-vis de la sauvegarde de la biodiversité* » Sow (2003, p.294). De ce fait, l'abondance des ressources naturelles d'où les sociétés tiraient leur subsistance en était aussi favorisée. D'ailleurs, pour ceux l'ayant vécue, cette époque ancienne était marquée d'une abondance de nourriture, on y aurait mieux vécu qu'aujourd'hui : « *dans le temps de nos ancêtres, si on respecte les règlements du chef, vous ne pouvez pas manquer de la viande* » (entrevue individuelle 3). Or, actuellement, à mesure que s'éteignent les derniers ascendants de cette époque révolue, s'étiolé aussi la biodiversité d'où les plus jeunes s'approvisionnent. Les bouleversements actuels, caractérisés par d'importants flux migratoires et une rapide croissance démographique, exercent une pression significative sur l'environnement et obligent à rompre certaines règles de la tradition. Les migrants, parfois plus nombreux que la population autochtone, arrivent avec leur propre culture, empreint d'un rapport différent à l'environnement. Ainsi, la dégradation des structures villageoises traditionnelles, conjuguée aux bouleversements actuels (croissance démographique, urbanisation, flux migratoires, etc.) est de concomitance avec la dégradation des ressources naturelles du milieu

Le phénomène de route que vous soulevez ça veut bien dire que des migrants viennent. Les migrants qui parfois dépassent la population autochtone et ces migrants ne sont pas toujours respectueux des traditions. C'est ce qui fait que, un mélange fait que, c'est l'appât du gain, c'est l'économie qui motive la modification du milieu et il y a pas forcément le respect des notions comme la protection d'une source (entrevue informelle).

D'ailleurs, sans faire l'apologie de la société traditionnelle, ni vouloir la transposer en tous points au contexte actuel, plusieurs acteurs ont relevé l'importance d'en réactualiser certains aspects pour favoriser une meilleure gestion de l'environnement à Mbankana (3^e rencontre de discussion de groupe). Une telle initiative pourrait également contribuer à la préservation de la culture locale, à la transmission intergénérationnelle du savoir ancestral et constituer des éléments fondateurs d'un développement qui soit endogène et approprié au regard du contexte.

4.4 Les acteurs et leur dynamique

4.4.1 Le chef coutumier

En République démocratique du Congo comme ailleurs en Afrique centrale, le chef coutumier est garant de la terre (Bayona-Ba-Meya, 1989). La constitution de 2006 reconnaît l'autorité coutumière dans la gestion foncière, bien que l'État soit propriétaire du sol et du sous-sol du pays (Constitution RDC, 2006).

Si, dans les années 1980, le chef coutumier de Mbankana avait été réfractaire à l'implantation du *Projet d'implantation des fermiers de Kinshasa* (PIFK) ainsi qu'aux écoles modernes, actuellement son attitude vis-à-vis de l'extérieur est tout autre. En effet, ce dernier démontre une ouverture à l'implantation d'organisations non-gouvernementales ainsi qu'aux nouveaux migrants désireux de s'installer dans le village de Mbankana. C'est ce que plusieurs acteurs ont relevé au cours de notre séjour.

On a choisi aussi un chef qui est vraiment accueillant, il est très social, il est aussi éduqué, il aime tout le monde. Chez lui il y a pas de critiques ou il y a pas de tribalisme, chez lui. En tant qu'homme vous êtes homme. Vous vous présenter chez lui, il va donner boire, recevoir tout le monde. Mokongo, mutéké, chez lui non. (entrevue individuelle 3)

L'attitude d'ouverture du chef coutumier de Mbankana a favorisé le développement et la modernisation d'infrastructures au village et a insufflé un certain dynamisme à Mbankana qui ne trouve pas d'égal dans la région : construction d'écoles et d'églises, implantation d'organisations non gouvernementales, diversité des produits vendus au marché, création de petits commerces, etc. Or, si l'attitude d'ouverture du chef a favorisé ce relatif état de développement du village, elle a aussi engendré la multiplication des figures d'autorité, étioquant sa propre influence au sein du village.

Le chef en-tout-cas... l'image du chef, à mon avis, est en train de se ternir petit à petit. Et par rapport à des communautés comme Mbankana, à un certain moment, il n'aura plus d'incidence! Peut-être qu'il sera retranché, il va se retrancher dans un coin de la communauté. (entrevue individuelle 2)

Le chef n'a plus son pouvoir d'antan. Parce que le chef qui est ici est chef par rapport à tout le monde bien sûr parce que c'est sa terre. Mais il y a d'autres personnes qui sont venus de Kinshasa, de l'Équateur, du Bas-Congo... Ils habitent ici. Alors chacun d'eux à au moins une certaine culture, alors le choc de toutes ces cultures... On n'écoute plus le chef. Même s'il essaie un peu d'orienter la population selon ses vues comme il faisait autrefois, la population boycotte. C'est tout. (entrevue informelle)

En effet, à Mbankana, comme ailleurs en République démocratique du Congo, les religions, à l'instar de l'instruction, libèrent du joug de la coutume et tendent à monter en importance par rapport aux pouvoirs coutumiers. Elles soudent et rapprochent les membres du village, non plus sur la base des liens de sang, pour cette population d'origines ethniques diversifiées, mais sur la base d'une même religion fondatrice, le Christianisme. Ainsi, à Mbankana, les « leaders religieux », tel qu'ils sont désignés, des églises les plus fréquentées (protestante, catholique, kimbanguiste, de réveil, jéhoviste) exercent une influence des plus probantes sur les villageois et s'imposent en tant que figure d'autorité, davantage que ne le font les autorités coutumières.

Également, il est possible que les pouvoirs coutumiers soient aussi émoussés par la présence d'organisations non gouvernementales étrangères. En effet, ces dernières stimulent un développement « modernisé » en répondant à des objectifs définis par des bailleurs de fonds, pour la plupart Occidentaux, sans nécessairement y associer de manière soutenue les autorités coutumières, ce qui crée une rupture plus marquée entre la « tradition », qui semble enfermée dans une époque révolue, et l'« ère moderne » dans laquelle les villageois veulent entrer, particulièrement les jeunes. Aussi, les organisations non gouvernementales tendent à jouer le rôle de l'État congolais en appuyant les villageois dans la satisfaction de leurs besoins les plus fondamentaux (agriculture, éducation, santé, eau potable, vie spirituelle) et, de ce fait, tendent à occuper une place déterminante dans leur existence. Or, quant au chef de Mbankana, ce dernier ne s'investit pas activement dans les affaires communautaires, ce qui contribue à exacerber l'indifférence, voir le ressentiment, de la population à son égard. Ceci est particulièrement marqué concernant l'argent provenant de la vente massive des terres ainsi que des honoraires qu'il perçoit en qualité de député provincial qui n'est pas réinvesti dans les projets communautaires alors que les besoins sont si grands. Finalement, on lui reproche de méconnaître les besoins de la communauté et, par conséquent, d'être inapte à

défendre les intérêts de la population qu'il représente et qui continue d'être ignorée du gouvernement provincial.

4.4.2 Les chefs religieux

Bien que certains leur reprochent de ne pas être suffisamment impliqués dans les affaires de la communauté, plusieurs chefs religieux ont participé activement aux trois rencontres de groupe de discussion que nous avons initié et ils se sont montrés concernés par la gestion de l'eau à Mbankana. Or, si, tel qu'exprimé précédemment, les leaders religieux tendent à exercer une influence significative auprès des villageois, ces derniers ne possèdent pas une connaissance aussi approfondie du milieu environnant que ne le possède le chef coutumier. C'est ce qui est exprimé, notamment, les propos suivants :

Actuellement, on se fie beaucoup plus à la religion. [...] Les gens préfèrent bien se confier aux leaders spirituels qu'au chef coutumier. [...] Or, le chef il est garant même de la fertilité du sol. Il dit : « si vous allez là-bas, ça va pas produire! Si vous y allez, vous perdez vos semences, vous perdez de votre temps! ». Mais, quand on va en bric-à-brac, aujourd'hui on déboise et toutes les savanes partent, les forêts partent, il n'y a plus rien, il n'y a plus de chenilles, il n'y a plus de champignons. Voyez, c'est là aussi le problème. (entrevue individuelle 2)

Malgré cette situation, une collaboration entre les autorités religieuses et coutumières n'existe pas à Mbankana en ce qui concerne les affaires communautaires, encore moins concernant la gestion des terres agricoles, des ressources forestières ou de l'eau. Par contre, ces derniers jouent un rôle significatif dans la sensibilisation et la mobilisation de leurs fidèles dans le cadre de projets communautaires.

4.4.3 Les organisations non gouvernementales

Au cours de notre séjour, nous avons collaboré particulièrement avec le *Centre d'appui au développement intégral de Mbankana* (CADIM) et nous avons pu saisir la dynamique entre cette organisation et les populations locales. Bien que notre connaissance des organisations *Vision mondiale* et *Prosa-kin* soit moins approfondie, des impressions semblables s'en dégagent quant à la dynamique entretenue. D'abord, il semble que le

CADIM tend à jouer le rôle de pourvoyeur, en ravitaillant continuellement les populations locales en aides de toute sorte, sans générer une quelconque forme de revenus qui puisse remplir ses propres coffres. Ainsi, l'organisation approvisionne continuellement les communautés situées dans sa zone d'intervention : dons d'outils agricoles, de semences, service d'encadrement agricole, dédommagements pour assister aux formations (argent, nourriture, hébergement, transport). Bien que cette approche soit compréhensible étant donné la précarité extrême des conditions de vie des populations bénéficiaires, il est possible aussi qu'elle en projette une fausse image. Car la situation financière de l'organisme n'est pas reluisante; la Fondation Hanns Seidel ayant créé et soutenu les projets PIFK et CADIM, et qui est le principal partenaire financier de cette dernière se retire graduellement. De plus, il est possible que cette approche contribue à favoriser une certaine forme d'attentisme au sein des populations qui s'attendent à tout recevoir de l'extérieur; « en Afrique, tu donnes et les gens croient que ça devient un dû. » (entrevue informelle). C'est aussi ce que relèvent les propos suivants :

Pourquoi les gens peut-être peuvent être attentistes ou bien vivre dans l'attentisme... si j'étais habituée dès le départ à toujours recevoir, mais c'est clair qu'un jour vient où ils étaient habitués à toujours recevoir ou à recevoir passivement, c'est normal qu'ils puissent vivre dans l'attentisme. C'est normal qu'ils s'attendent à ce que tout leur soit apporté. [...] C'est comme ça quelque part je dirais oui. Il faut que la population puisse aussi participer aux actions que vous voulez mener (entrevue individuelle 9).

Cette approche peut possiblement entraver l'engagement actif des populations locales dans la résolution des problèmes qui les concernent. Elle n'encouragerait pas l'appropriation des projets par les communautés concernées. D'ailleurs, l'on peut entendre des propos tels que « *mayi ya CADIM, mayi ya Vision, école ya Vision* », c'est-à-dire qu'au lieu de dire « *notre forage, nos écoles* », les populations locales perçoivent les infrastructures construites non pas comme les leurs, mais comme la propriété des organisations non gouvernementales.

Aussi, dans un contexte actuel marqué par le départ imminent des trois principales ONG œuvrant à Mbankana, des questions relevant de la prise en charge des populations locales à l'égard de la satisfaction de leurs besoins essentiels se font de plus en plus insistantes. Or, certains systèmes ayant antérieurement eu cette visée ont engendré de vives polémiques.

Ce fut notamment le cas du système de tarification de l'eau à Mbankana. Au cours des rencontres de groupe de discussion, le sujet de la tarification de l'eau fut un des plus sensibles. D'abord, la plupart des participants a affirmé, d'une part, ne pas avoir été consultés préalablement par le comité de site Obo-Kaba et, d'autre part, que le tarif avait été trop élevé par rapport à leurs revenus. Le détournement de fonds communautaires par le comité de gestion de l'eau a évidemment exacerbé le mécontentement de la population locale. N'ayant pas été impliquée, la communauté a perçu la tarification comme étant imposée et se sent trahie d'avoir investi dans un fonds communautaire ne lui ayant finalement jamais servi. En utilisant une approche participative au sein de laquelle la population locale est associée activement aux projets du bailleur de fonds, de l'étape de la conception à la gestion des finances, il est possible que cette dernière comprenne mieux l'importance de sa contribution et accepte de supporter les services dont elle bénéficie. De plus, il est possible que l'engagement des communautés locales au sein des projets amenés par les partenaires étrangers favorise une étroite surveillance de cette dernière dans la gestion des fonds communautaires et réduit les tentations de corruption. Ainsi, l'approche participative favoriserait la pérennité des projets initiés.

Nous avons également ressenti une forme d'attentisme au cours de la soirée de contes que nous avons organisée. Nous avons ressenti une forte pression de la part des autorités coutumières à l'égard d'une compensation matérielle en échange de leur participation, ce que nous avons d'ailleurs fait. Or, suite à cette soirée, nous avons été critiqués de ne pas avoir fourni suffisamment de vin de palme et de ne pas avoir distribué de bières et de Coca. C'est notamment ce qui est exprimé dans les propos suivants. De ce fait, il apparaît que les autorités coutumières aient perçue la soirée de contes comme « un projet de plus emmené par les Blancs », qu'elle n'y ait pas vu leur propre intérêt.

C'est toujours difficile puisque, nous ici, sans quelque chose ni bonbon... Si vous dites que « voilà, il y a eu une soirée, on va donner aux enfants »... Sans ça vraiment, maman, c'est difficile. C'est difficile, c'est difficile, c'est difficile. [...] Pourquoi? Parce que les gens du village aiment toujours que sur la place là, on donne quelque chose. [...] Comme on est ici dans un pays sous-développé, on dit que si on voit un pauvre blanc, on court vite. Si on voit un politicien en train de faire sa promenade, on lui dira : « tu nous as amené quoi »? S'il nous dit : « la parole », il ne trouvera personne. S'il dit que : « oui, j'ai emmené des tricots, de la boisson, un peu d'argent ». Ah!! Vous voyez la foule! [...] Oui, oui, ce jour-là il y avait beaucoup de gens. Pourquoi? Il savait que, après le conte, il y aura toujours la distribution peut-être même des bonbons, même de la bière. [...] Oui, moi je dis la vérité. Votre critique est beaucoup passée. Vous sommes allé perdre notre temps, sans avoir quelque chose. Hein, on ne nous a rien donné! Même la bière. C'est ça. La soirée a été mauvaise. Comment amener 10L de boisson palmée au lieu d'amener de la bière, le coca pour que tout le monde boivent (entrevue informelle).

Il apparaît que les trois organisations non gouvernementales à Mbankana, bien qu'elles aient des champs d'intervention qui se chevauchent, ne collaborent pas les unes avec les autres de manière significative. Chacune semble agir selon ses propres objectifs, pourtant visant l'intérêt d'une même population. Or, tel les propos suivants le relèvent, une étroite collaboration pourrait permettre une meilleure réussite des projets initiés.

Mais au niveau des projets, quand la Vision Mondiale est arrivée, elle n'a pas vraiment associé le CADIM, qui est une structure [qui existe] depuis 1995 et avant c'était Hans-Seidel depuis 1981. Donc au niveau de CADIM, nous connaissons beaucoup de réalités. On sait par où passer pour qu'il y ait une réussite. Mais la Vision Mondiale n'a pas vraiment abordé directement le CADIM. La Vision Mondiale est venue au CADIM comme client, on sait qu'ils vont travailler à Mbankana et louer la maison ici, mais il n'a pas associé CADIM dans toutes ses réalisations. Prenons par exemple le cas des champs de manioc, s'ils avaient associé CADIM, avec l'expertise que nous avons, nous aurions pu insister sur la qualité du matériel de multiplication à mettre en place, avec les variétés améliorées, faire un contrôle phytosanitaire. Au lieu, ils sont allés voir la communauté, ils ont donné l'argent et les cultivateurs ont utilisé n'importe quelles variétés locales, sans qualité, et aujourd'hui il y a beaucoup de cas de maladies, de mosaïque et ils n'ont pas résolu le problème complètement. (entrevue individuelle 8)

En ce qui concerne particulièrement la gestion de l'eau, les organisations locales semblent aborder la question de manière fragmentée ou ne l'abordent pas du tout. Le CADIM se voue davantage au développement du secteur agricole, sans y intégrer un volet destiné à l'irrigation des champs; l'organisme Prosa-kin, qui se voue aux soins de santé communautaire, aborde la question de l'eau dans une perspective de santé hydrique;

l'organisme Vision mondiale se voue à l'accès de l'eau, mais est en attente depuis des mois du technicien du Service national d'hydraulique rural (SNHR) pour réparer la pompe du forage qui s'est ensablé. Or, avec les infrastructures d'adduction d'eau qui existent déjà à Mbankana, et avec la mise en commun d'efforts et de moyens financiers, il apparaît pourtant possible de réunir les conditions nécessaires pour améliorer significativement la situation de l'eau dans le village.

4.4.4 La mobilisation communautaire à Mbankana

Un seul doigt ne peut laver tout le visage
Proverbe bantou

Dans cette section nous présenterons un enjeu qui influence et colore la gestion concertée de l'eau dans le village de Mbankana, soit la mobilisation communautaire. Nous discuterons d'éléments retrouvés dans la littérature qui présentent des traits communs avec notre situation d'étude.

Un élément important qui est ressorti de notre cueillette de données est le caractère collectif de toute activité entreprise au sein d'une famille. En effet, il que le développement soit un processus collectif dont la finalité est aussi collective. De ce fait, la solidarité, l'organisation et la mobilisation semblent précéder le développement.

Je crois que le développement collectif est nettement mieux que le développement individuel. Parce que plus vous montez en société et que les autres restent, et bien l'écart devient grand, les pesanteurs deviennent plus grandes, plus on va vous ravalier vers le bas. Mais c'est mieux d'arriver dans une communauté à ce que l'on se développe ensemble, on monte ensemble, parce que lorsqu'on tombe la chute n'est pas très grande et il y a un tampon pour vous relever (entrevue individuelle 16).

Dans la littérature, la solidarité est présentée comme un trait caractéristique des sociétés africaines. Chaque individu a un devoir, des responsabilités, des obligations envers le groupe à travers lequel s'opère un vaste réseau d'échanges, de dons et de contre-dons. Cette façon de faire permet de satisfaire les besoins du plus grand nombre et se présente comme un

« tampon », une structure de résilience, qui permet de surmonter les situations difficiles qui les confrontent.

[La solidarité] a toujours été l'arme du dernier recours pour que la mort ne vienne surprendre. Cette arme qui a servi contre les épidémies, les catastrophes naturelles, la traite négrière, la colonisation. Elle est opérationnelle aujourd'hui pour conjurer le sous-développement et l'indifférence des puissances publiques (N'Kaloulou, 1984, p.230).

Ainsi, bien que des stratifications sociales et bien hiérarchisées existent au sein des sociétés africaines suivant l'âge, le genre, de classes, etc., un nivellement des niveaux de vie subsiste (*Ibid.*). L'individu se définit par son groupe d'appartenance sans lequel son existence n'a pas de sens et la cohésion sociale est telle que tout ce qui s'en démarque est perçu comme une menace : « *plus vous montez en société et que les autres restent,[...] plus on va vous ravalier vers le bas* » (entrevue individuelle 16).

Dans les projets de développement, les comportements novateurs individualistes sont difficilement admissibles par les collectivités locales; il y a donc un certain nivellement par rapport aux innovations, nivellement dû à une certaine gérontocratie et au conformisme de la société traditionnelle bantou, qui fait qu'on ne peut courir le risque de se singulariser (Bayona-Ba-Meya 1989, p.46)

Aussi, le travail communautaire semble être une expression de cette cohésion sociale. Selon certains acteurs, il émerge des corvées collectives des résultats plus féconds que ne l'aurait été la somme des fruits de labeurs individuels. Non seulement l'efficacité des travaux s'en trouve bonifiée, mais le groupe arrive à satisfaire les besoins des individus les moins nantis.

Par exemple, la ristourne dans le travail. Aujourd'hui on dit : « comme on n'a pas assez à la machine et que le tracteur n'arrive pas au village, toutes les jeunes mamans du village, vont travailler dans le champ de la maman x ». Et quand ils vont là-bas, en mangeant, en chantant ensemble, en travaillant, vous allez voir au bout d'une journée ou de deux, trois jours, tout le travail est fini dans le champ de maman x. Et ainsi de suite, on va satisfaire les besoins de toute la communauté. Et on verra que, l'unité va s'agrandir et ça va passer du travail aux champs à des grandes aspirations! La scolarisation, le mariage, la prise en charge par exemple, des cérémonies funéraires, tout ça, tout ça, et ça fait que, les individus qui n'ont pas assez de moyens, mais en se solidarisant, ils arrivent à satisfaire les besoins qui s'imposent à l'un ou l'autre dans la communauté (entrevue individuelle 2).

Dans cette optique, la solidarité et la mobilisation communautaire peuvent équilibrer, voire inverser, le rapport de force entre les populations locales et les bailleurs de fonds étrangers. La solidarité, par l'établissement d'une vision commune qui éclaire le chemin à suivre et à partager, peut contribuer à la mise en œuvre de projets qui répondent en premier lieu aux besoins locaux plutôt qu'à une volonté exogène. Elle sous-tend une implication et un engagement actif des populations à l'égard des préoccupations qui les concernent et peut contribuer à l'appropriation des projets initiés par l'aide extérieure. Dans cette perspective, la solidarité communautaire peut « rentabiliser » les initiatives insufflées à travers l'aide des organisations non gouvernementales.

Je voulais rectifier quelque chose de très important. Pourquoi sommes-nous toujours dépendants? L'aide extérieure est bonne, mais est-ce que cette aide répond aux besoins de la communauté? Plusieurs projets se sont réalisés ici avec l'aide extérieure, mais sans impact. Seulement des millions et de millions des dettes sont restés pour nos descendants. [...] Si on pouvait bien s'organiser dans cette communauté, on allait refuser parfois certains projets qui ne répondent pas à nos besoins. On allait même imposer nos projets. Si l'idée de contribution individuelle est bonne, la grande question est celle de savoir comment faire pour mobiliser tout le monde? (3^e rencontre de groupe de discussion)

Ils [les membres de la communauté] doivent aussi être en mesure de dire aux partenaires : « nous voulons ceci par rapport à cela ». Et ils s'approprient de ce que le partenaire fait. Pour qu'au départ le partenaire et l'action puisse continuer et qu'ils puissent investir dans d'autres secteurs. Quand on réussit avec l'eau, on peut sauter de l'eau en électricité. Et quand on réussit en électricité, on peut penser à soutenir l'agriculture communautaire. [...] La Vision Mondiale avait dans ses objectifs de construire une école pour la communauté, un point, un trait et il s'en va! Parce qu'il ne peut pas rester définitivement dans la communauté. Mais la communauté, s'il s'approprie de ça, ils peuvent rentabiliser l'action, voir comment ils peuvent multiplier ou assurer la pérennité de l'œuvre qui a été initiée grâce à ces bailleurs ou bien à ces structures (entrevue individuelle 2).

Si, antérieurement, la solidarité s'organisait autour des liens de sang, les flux migratoires, conjugués à la croissance démographique, déstructurent la société traditionnelle et incitent à refonder la cohésion sociale des villages sur une autre base. Tel qu'exprimé ci-dessous, il pourrait s'agir de l'appartenance territoriale sur laquelle les villageois fondent une vision commune et des projets fédérateurs.

Nous, par exemple, quand nous relatons de l'implication de tout le monde dans les travaux communautaires, dans les comités locaux de développement, nous ne faisons pas vraiment sortir ou bien renaître les sentiments de la solidarité traditionnelle, clanique ou ancestrale, mais plutôt nous faisons appel à une certaine cohésion sociale. Au fait, c'est la petite nuance que nous voulons faire parce que la cohésion sociale c'est que les gens soient tous unis quelque soient leurs origines, mais du simple fait d'appartenir à la même communauté, que les gens se mettent à penser ensemble. Qu'il y ait une certaine cohésion et cohérence dans la pensée. [...] C'est quand même important de faire revivre ça aux gens dans la pensée pour qu'ils puissent projeter l'avenir ou bien faire face aux enjeux de cette période quoi. [...] C'est pourquoi, dans ce que nous faisons, quand nous préconisons l'approche *appui au développement local*, nous disons aux gens de penser ce qu'ils veulent devenir! Et même qu'ils disent, « dans deux ans, qu'est-ce que nous allons faire? ». Eux-mêmes, ils doivent dire, ce que nous allons faire. On va avoir l'argent où? Ils doivent mobiliser les moyens (entrevue individuelle 2).

Or, il semble que la réalité à Mbankana soit toute autre. En effet, il apparaît que la solidarité s'étiolé particulièrement à cet endroit, par rapport à d'autres villages autochtones plus isolés du Plateau des Batéké. Cela s'exprime d'une part par le peu de mobilisation des villageois à l'égard des réunions et des corvées communautaires. Et, si traditionnellement, l'intérêt collectif primait sur l'intérêt individuel, actuellement il semble en être tout le contraire. Le sacrifice de l'individu pour le groupe n'est plus spontané et gratuit, mais doit plutôt être récompensé, voire être rémunéré.

Dans les petits villages, si on lance une idée, on dit par exemple « nous devons creuser un canal pour faire passer un raccordement d'eau », vous allez voir que, quand le chef le dit la nuit, c'est tout le monde le matin avec des outils pour terrasser. Mais dans une grande communauté comme à Mbankana, quand vous passez un communiqué comme ça, demain il n'y aura personne! Personne ne vient! Donc il faut acheter une main-d'œuvre! [...] Maintenant, c'est presque la ville. On s'attend à ce qu'il y ait un service public, une ONG, qui vienne faire la lutte antiérosive. [...] Et aussi, ceux qui ont l'amour, le sens du travail communautaire, il y en a plus! Quand il faut qu'on doive mettre en place un comité de développement, ces gens-là estiment qu'ils ont droit de bénéficier d'un salaire. Et il faut voir le salaire sera de combien, ils font des recettes de combien, et comment ces rémunérations. [...] Donc en fait, c'est le capitalisme qui est en train d'envahir la société rurale. Et c'est là, en menaçant, il va briser les liens de solidarité parce que chacun ne pense qu'à soi-même, et chacun ne pense qu'à ses intérêts. Finalement, l'intérêt communautaire tend à fléchir (entrevue individuelle 2).

Dans des réunions communautaires, même si vous appelez des réunions communautaires, il y a seulement 10 ménages ou 15 ménages qui se présentent. C'est ça aussi le problème. Donc ils n'ont pas assez d'intérêt de venir dans des réunions pareilles (entrevue individuelle 7).

Et finalement, pour certains acteurs, la désolidarisation au profit de l'individualisme, conjuguée à l'absence de vision commune et de projets fédérateurs, sont des éléments qui contribuent l'apparition de comportements auparavant fortement réprimés au sein de la société traditionnelle, tels que le vol et la corruption. L'absence de solidarité et de mobilisation communautaire dans la définition d'objectifs communs exacerbe la tentation des individus à détourner l'aide financière des organisations non-gouvernementales pour leurs propres intérêts.

Quand on parle de la société traditionnelle, il n'y avait pas de corruption, il n'y avait pas d'intérêts particuliers, il n'y avait pas de vols... Tous s'accommodaient pour voir l'intérêt supérieur de la communauté. [...] Donc c'est en fait comme ça. [Actuellement] quand il y a l'argent, il y a personne qui pense quoi faire de cet argent. Et on va se départager, ceux qui ont la chance par exemple d'acheter du carburant pour faire fonctionner le générateur, ils bouffent l'argent, des frais d'admission, des fausses factures et tout ça, tout ça... Et ceux qui ne sortent pas pour effectuer des missions en ville, qui trouvent le vol, effectivement comme la meilleure voie pour avoir l'argent du groupe (entrevue individuelle 2).

Ainsi, dans cette section, nous avons relevé dans la littérature que l'un des traits caractéristiques des sociétés africaines est la solidarité qui s'organise autour des liens de sang, c'est-à-dire à travers l'appartenance ethnique, et qui contribue à former une résilience sociale satisfaisant les besoins du plus grand nombre, même en temps difficiles. Or, actuellement, il semble que des défis majeurs s'imposent aux sociétés africaines par les flux migratoires et la croissance galopante de la population et tendent à déstructurer l'organisation des sociétés traditionnelles. En effet, des gens d'appartenance ethnique différente se retrouvent à vivre ensemble au sein d'un même village. Pour faire face à ces défis, les acteurs ont relevé la possibilité de réactualiser la cohésion sociale africaine, non plus sur la base des liens de sang, mais sur la base d'une même entité géographique, le village. Cependant, à Mbankana, il apparaît qu'une désolidarisation des membres de la communauté s'exprime à travers l'impopularité des réunions communautaires et l'absence de projets rassembleurs par exemple. En effet, des rapports marchands entre les individus semblent remplacer le sacrifice

individuel pour l'intérêt supérieur du groupe. Les expressions les plus criantes de cette désolidarisation seraient le vol et la corruption. Or, cette situation jette un ombrage sur la capacité de la communauté de Mbankana à gérer de façon concertée une ressource commune et vitale telle que l'eau. Cela s'est exprimé notamment à travers le détournement des fonds générés par le système de tarification de l'eau. Les acteurs ont relevé l'importance de resolidariser les membres du village pour cheminer vers une gestion harmonieuse des ressources naturelles et faire face aux défis contemporains qui s'imposent à eux.

4.5 Les représentations des villageois

Dans cette section, nous décrivons et nous discuterons des représentations des villageois du concept « environnement » qui ne sont pas sans influencer leur rapport à la nature et, par extension, la gestion des ressources naturelles, telle l'eau. Par la suite, nous présenterons les représentations des villageois du terme « développement » ce qui, d'une manière globale, peut servir de repères pour baliser une intervention qui soit contextuellement et culturellement appropriée.

4.5.1 Les représentations de l'environnement

Au cours de notre séjour en République démocratique du Congo, nous avons pu remarquer, et certains éléments on pu être retrouvés dans la littérature portant sur le peuple Bantou, que les villageois entretiennent un rapport particulier à la nature et que dernier est fortement empreint d'animisme.

Pour les villageois, le concept « environnement » évoque le milieu de vie, l'univers où s'anime leur quotidien; « c'est tout ce qui nous entoure », « c'est l'écosystème dans lequel l'homme vit : les agglomérations, les maisons, les personnes, les végétaux, les forêts, la savane, les animaux, les poissons, l'eau ». Or, pour les villageois, l'environnement, ce milieu de vie où se métissent la nature et les êtres vivants, se compose aussi du monde invisible : les morts, les ancêtres du village, dont l'esprit continu d'exister et avec lesquels ils peuvent correspondre. Plus encore, l'univers des villageois s'empreint fortement d'une relation avec l'Être suprême, « le Dieu des Noirs », dont la grandeur est telle que le langage humain reste

toujours anémique à décrire. Il est le Créateur et Maître absolu des circonstances. On le prie au réveil et au coucher, avant les repas, avant les réunions communautaires, aux mariages, aux deuils, aux occasions qui scandent le quotidien.

Les éléments naturels s'imprègnent d'une forte dimension sacrée qui oblige l'humain à l'humilité. En effet, si la nature est perçue comme une « mère nourricière » et que les femmes, portant en elles la vie, sont les mieux disposées à pratiquer l'agriculture et rendre la terre féconde, elle impose également le respect, de peur de voir s'abattre aux villages des calamités (érosion, inondation, sécheresse, épidémie, etc.) (Bayona-Ga-Meya, 1989). Ainsi, dans la coutume locale téké, le lundi, le jour des ancêtres, et le dimanche, le jour du Seigneur, sont des jours strictement réservés au repos et quiconque s'aventure aux champs risque d'être puni mystérieusement. Cette humilité de l'humain à l'égard de la nature peut aussi se manifester à travers les chants avant les séances de formation des Champs école paysanne (CEP), ou le sacrifice d'une poule par le chef coutumier du village de Mampu lorsque le forage s'était ensablé. La nature peut constituer une menace pour l'humain et il importe de l'implorer, tel que la citation suivante l'exprime :

Dans certaines coutumes [bantoues], avant de labourer la terre, les femmes chantent des chansons en guise de pardon adressé à la nature pour avoir à « déchirer le ventre de la terre ». [...] Ces chansons et rites constituent des valeurs culturelles qui traduisent une conception de la terre qui doit être considérée non pas comme quelque chose d'inanimé, mais comme une entité vivante, avec laquelle il faut établir un dialogue, qui doit être ménagée en tant que mère nourricière et dont il faut respecter le rythme de vie sous peine de provoquer des calamités : sécheresse, érosion, etc. (Bayona-Ba-Meya, 1989, p.33).

Ainsi, on peut reconnaître dans ce rapport à la nature, certaines caractéristiques de la typologie de Kluckhohn (1953), de l'humain *subjugué* à la nature et *dominé* par elle (Kluckhohn dans Altman et Chemers, 1984). Cette relation contraste fortement avec le rapport de prétendue supériorité que l'on peut retrouver au sein de culture dominante occidentale et qui conduit à l'exploitation abusive des ressources naturelles d'où cette dernière s'approvisionne (Sauvé et coll., 2001).

De la même façon, le rapport de l'humain aux mystères de la vie, aux circonstances, à l'avenir, est analogue à celui qu'il entretient avec la nature; ce dernier est soumis à la volonté de l'Être suprême et des ancêtres. En effet, au cours de notre séjour nous avons souvent entendu « Soki Nzambe alingi », c'est-à-dire « si Dieu le veut » nous ferons ceci, cela. Ainsi, le pouvoir de l'humain à changer sa destinée est limité à une volonté exogène. Nous avons également retrouvé cette réflexion dans la littérature portant sur la culture bantoue (Bayona-Ba-Meya, 1989). D'ailleurs, certains auteurs ont établi un parallèle entre ce rapport de l'humain à sa destinée et des propos tels que « l'homme noir ne meurt pas des microbes », que nous avons fréquemment pu entendre au cours de notre séjour à Mbankana. Cet adage relèverait une conception selon laquelle la maladie et la mort ne sont pas le fait de la pollution de l'eau, mais plutôt d'une « punition » suivant le mauvais comportement de l'individu au sein de sa communauté. Ainsi, dans cette conception, ce mauvais comportement de l'individu aurait attiré la jalousie d'autres membres de la communauté ayant eu recours à la sorcellerie ou il aurait attisé la fougue des ancêtres ou de la puissance divine punissant ce dernier par l'entremise de la maladie.

Il n'est pas rare d'entendre cette profession de foi : « l'homme noir ne meurt jamais à cause des microbes » et ce, lorsqu'on consomme de la boisson traditionnelle (vin de palme) dans laquelle souvent, on trempé certains insectes que l'on ne se donne pas la peine d'écartier, estimant qu'ils constituent « du fumier » pour le ventre. Cette profession de foi semble reposer à la fois sur la croyance selon laquelle l'homme noir a une solide structure physique et sur celle selon laquelle la volonté de Dieu étant que l'homme vive jusqu'à un âge très avancé, la mort prématurée ne peut être due qu'à la sorcellerie, à la jalousie (Bayona-Ba-Meya, 1989, p.77).

Au cours de notre séjour, nous avons pu constater que cette conception de la maladie était fortement ancrée, non seulement chez les villageois, mais dans toutes les sphères sociales de la société congolaise. L'animisme, le fétichisme et les sciences occultes ne sont pas seulement le fait des populations paysannes, mais semblent être bien ancrés dans la culture collective, chez les intellectuels, les universitaires, les élites politiques, etc. En ce qui concerne particulièrement la gestion de l'eau à Mbankana, ces représentations pourraient en partie expliquer pourquoi si peu de ménages traitent leur eau de boisson, bien que la majorité admet être préoccupée par la mauvaise qualité de l'eau consommée et reconnaît être fréquemment victimes de maladies d'origine hydrique. Cette conception pourrait également

expliquer l'échec de plusieurs études antérieures effectuées sur la qualité de l'eau en Afrique (Fewtrell, 2005; Gasana, 2002; Pointier, 2005) qui ont employé des explications relevant du champ de la science moderne pour sensibiliser les populations locales à l'importance du traitement de l'eau. En effet, il est possible que l'échec de ces études émerge de la rupture entre deux conceptions du monde : l'une étant ancrée dans un rapport de soumission à la nature, à la maladie, à la destinée de l'humain et l'autre étant fortement ancrée dans un rapport de domination de l'humain vis-à-vis de la nature et de sa destinée. En effet, la science moderne, traduite dans ce cas par une technique de traitement de l'eau telle la chloration par exemple, donne la possibilité à l'humain de repousser la date de sa mort, d'avoir une emprise sur sa vie, d'inverser les rapports de force. Ainsi, il est possible que la confrontation de ces deux conceptions, diamétralement opposées, explique en partie l'échec de ces études n'ayant peut-être pas suffisamment pris en compte les croyances locales.

Aussi, la citation suivante relève que le rapport à la nature évoqué précédemment influence la manière qu'ont les paysans bantous de « gérer » les ressources naturelles environnantes. En effet, tel que ces derniers l'expriment, la nature est perçue comme une entité à laquelle se soumettre, à implorer, pour bénéficier des éléments nécessaires à la vie humaine et non comme une entité à façonner, à modeler, à exploiter à sa guise. Cette conception pourrait, en partie, expliquer le peu de mobilisation communautaire observée à Mbankana pour améliorer la situation de l'eau, malgré la reconnaissance de l'importance de l'eau pour les acteurs.

Dans tous les pays bantu, se pose le problème d'une meilleure gestion de l'eau, de la forêt, des terres, parce que les paysans sont convaincus de l'abondance inépuisable de la nature. C'est cette mentalité qui fait que le paysan n'exploite pas la forêt, il l'implore d'offrir ses biens. Aussi, dans ce contexte, les soins portés à une forêt paraissent-ils ridicules (Boyana-Ba-Meya, 1989, p.23).

On peut également retrouver dans notre cas des éléments caractérisant une conception selon laquelle l'humain *fait partie* de la nature, il y est intégré à travers les éléments qui la composent (Altman et Chemers, 1984). La particularité de cette situation relève du caractère non-dualiste que l'on peut retrouver dans la cosmologie africaine. En effet, cela peut se traduire notamment dans le rapport entre l'individu et la communauté, où l'un avale l'autre,

où l'individu se définit avant tout par son appartenance ethnique, son clan, la lignée au sein de laquelle la solidarité et la coopération s'opèrent, l'existence humaine étant perçue comme impossible pour un seul individu (Bayona-Ba-Meya, 1989). De la même manière, le non-dualisme peut se traduire dans le rapport de l'individu à la vie, à la mort, à la maladie qui est étroitement lié au domaine du sacré, mais qui relève également du rapport à la communauté à laquelle l'individu appartient.

On voit des gens qui meurent, on dit qu'il est sorcier. La sorcellerie vient pas par hasard. Quand vous êtes voleur, vous voler les choses d'autrui, même la femme d'autrui. [...] La sorcellerie vient par toi-même. Quand vous vous êtes mal comporté (entrevue individuelle 3).

L'individu est perçu comme une entité intégrale; dans ses dimensions physique, spirituelle et communautaire. D'ailleurs, cela peut s'exprimer dans les processus de guérison pratiqués traditionnellement pour soigner un individu. Le corps physique est soigné en ayant recours à divers traitements : les bains de vapeur, un régime alimentaire strict, la pratique de la saignée, etc. L'on peut également assainir l'environnement, nettoyer les habitations et les cours du village, incinérer les ordures, etc. D'autre part, les puissances divines sont sollicitées par le biais d'invocations visant à déployer les propriétés médicinales des plantes au cours de leur cueillette, de leur préparation et de leur administration. Finalement, l'on peut faire appel à une confession publique où chaque membre de la communauté libère le patient des pensées et des paroles malveillantes qui sont entretenues à son égard (Bayona-Ba-Meya, 1989). Ainsi, le corps, l'esprit, l'âme, la communauté, l'environnement sont perçus comme étant intrinsèquement reliés et dépendants et le processus de guérison vise à rétablir l'équilibre entre ces toutes ces dimensions. Cette conception met en évidence les réciprocitys entre la santé, la culture et l'environnement et relève l'importance des rituels et des opérations symboliques destinées à rétablir l'équilibre des forces vitales et intégrales de l'individu (Thành Khôi, 1992)

Aussi, tel que nous avons pu le constater à Mbankana, les éléments naturels, bien que de plus en plus soumis à des rapports marchands, ne sont pas traditionnellement considérés comme des entités relevant de la propriété individuelle, mais plutôt collective. Un proverbe bantou évoque : « *si je te donne la main, ce n'est pas pour la garder, sinon tu la coupes, et*

elle est morte pour toi et moi » (Bayona-Ba-Meya, 1989, p.20). Ainsi, traditionnellement la terre pouvait être occupée sans jamais être appropriée par un individu (*Ibid.*). Il en va de même pour l'eau qui est considérée comme un bien commun.

L'eau pour boire tu demandes pas la permission à quelqu'un. Personne ne peut demander l'eau. Si tu refuses l'eau à quelqu'un, il va dire que non « ah! Tu es mauvais! ». C'est presque un péché! L'eau c'est nous-mêmes, c'est la vie (entrevue informelle).

Au cours de notre séjour, sur toutes les lèvres nous avons entendu : « *L'eau c'est la vie* ». Elle semble être perçue avant tout comme un élément vital, fécondant et nourricier, pour cette population paysanne qui tire les éléments de sa subsistance des caprices qu'impose le cycle de la pluie. L'eau est considérée comme l'élément fondateur du village, autour de laquelle la vie s'organise : « *Du temps de nos ancêtres, tout homme intelligent qui a construit un village cherche toujours à le mettre là où il y a un point d'eau. On sait que, sans eau, on ne peut pas vivre* » (entrevue individuelle 10). Elle est l'élément fondateur du développement de la société tel que l'expriment les propos suivants.

Si pour que le sang puisse circuler dans le corps, il a besoin d'oxygène, d'eau et d'autres éléments. [...] Le même rôle que l'eau joue dans l'organisme c'est le même rôle que l'eau peut jouer dans la société. Donc un rôle capital et principal. Une personne qui a des déficits d'eau dans son corps a des problèmes. Et une société qui n'a pas accès à l'eau a aussi des problèmes. Des problèmes très sérieux (entrevue individuelle 14).

Pour les villageois, la nature n'est pas seulement les éléments physiques qui la composent, mais s'enchevêtre aussi du monde invisible, mystérieux, celui des morts, des ancêtres. D'une manière générale, les villageois entretiennent un rapport de soumission à la nature, empreint d'humilité et de respect. Ils ne la façonnent pas à leur guise, mais l'implore d'offrir les éléments essentiels à leur survie. Par extension, leur rapport à la maladie, à la vie, à la mort est aussi soumis à une volonté qui ne leur appartient pas. Un rapport non-dualiste lie l'individu au reste de la communauté et au monde invisible; la maladie est perçue comme une rupture d'équilibre entre ces entités, et dans une moindre mesure à la pollution de l'eau proprement dite. À l'image des autres ressources naturelles, l'eau ne peut être la propriété d'un seul individu, elle est une ressource considérée comme étant vitale, commune, sacrée.

4.5.2 Représentations du développement pour les acteurs

Dans cette section nous présenterons les représentations du concept de « développement » qui ont émergé de notre cueillette de données.

Le tableau suivant présente une classification des mots clés caractérisant la représentation du concept de « développement » qu'ont les acteurs. Essentiellement, il s'agit d'« un changement, un processus, une évolution » caractérisant le passage d' « un niveau, une étape, une situation » jugé inférieur et un état « supérieur ». On retrouve deux grandes divisions au tableau : les *moyens* à mettre en œuvre et les *finalités* auxquelles les villageois aspirent. Les moyens sont subdivisés en niveaux : individuel, communautaire, national, international. Ils arborent également une dimension culturelle. Quant aux finalités, on y trouve une définition générale et trois subdivisions : économique et technique, sociale et environnementale.

Tableau 3 : Classification des mots clés caractérisant la représentation du concept de développement pour les acteurs

| Définition | Moyens | | Finalités |
|--|--|---|--|
| <p>Définition générale : changement, processus, évolution, passage, intensification, modernisation, accroissement, amélioration, résolution, tirer l'essentiel, mise en valeur, expansion, acquisition, recherche, commencement, renforcement</p> | <p>Niveau individuel: éducation, scolarisation, instruction de la femme, formation technique, sensibilisation, conscientisation, acquérir de la sagesse</p> | <p>Niveau communautaire: leadership, solidarité, organisation, implication, révolution solidaire, coopération, échange, appropriation, participation, mobilisation, travailler par amour pour les autres, avoir confiance en la communauté, humilité, altruisme, faire des populations pauvres des conducteurs</p> | <p>Aspect économique: revenus, production, rendement, revente, diversification des ressources, améliorer quantitativement et qualitativement l'alimentation; Aspect technique: mécanisation et de l'agriculture, transformation et conservation des aliments, électricité, eau potable, routes et véhicules, infrastructures, écoles, hôpitaux et médicaments, maisons solides et meubles, habillement, communication (téléphone, radio, internet)</p> |
| <p>[Par rapport à :] niveau, phase, repère, référence, étape, situation, critère, stade, condition, état, paramètres</p> | <p>Niveau national: volonté politique, budget conséquent, transparence et efficacité de la gestion de l'argent, création d'emploi, formation d'une classe moyenne, épargne, décentraliser</p> | <p>Dimension culturelle: assaisonner ce qui vient de l'extérieur de ses savoirs et pratiques populaires, tropicaliser ce qui vient de l'Occident, faire le tri des valeurs, mettre en valeur sa façon de vivre, conserver son originalité, s'adapter au contexte congolais, valoriser sa langue dans l'éducation, casser les coutumes, écrire le savoir populaire et l'histoire du peuple Batéké, favoriser la transmission intergénérationnelle du savoir, réforme du système d'éducation congolais</p> | <p>Aspect social: conscience, mentalité, connaissances, santé, relations avec la communauté, rapport avec les autres, solidarité, sociabilité, bonnes mœurs</p> |
| <p>Particularités : multiplicité de paramètres, de moules et de visions, notion relative, absence de critères universels, multidimensionnel</p> | <p>Coopération internationale: transfert des technologies, rompre avec la dépendance à l'aide extérieure</p> | | <p>Aspect environnemental : propreté de l'environnement</p> |

Définition générale: bien-être, mieux-être, émancipation, "moins de souffrances", cadre de vie, niveau de vie, mode de vie, capacités, moyens, conditions, besoins essentiels, un tout

Au premier regard, on remarque que, dans la catégorie des *finalités*, les aspects économiques et techniques du développement occupent une place importante dans la représentation qu'ont les acteurs du concept : augmentation des revenus, productivité agricole, infrastructures, transport, électricité, habitations, communication, etc. Ainsi, le développement intègre une forte dimension économique. Or, à l'opposé des sociétés occidentales rongées par un « consumisme » exacerbé, le contexte congolais est tout autre; les aspects quantitatifs, techniques et économiques visent d'abord la satisfaction des besoins les plus fondamentaux. Cette représentation du concept se rapproche à la définition de Sylvie Brunel (1995, p.27), spécialiste des questions relevant du développement et des inégalités dans le monde, dont nous rappelons ici la citation :

Le développement englobe en effet tout un ensemble de services mis à la disposition d'une population, et qui lui permettent de vivre mieux, de mieux se nourrir, d'échapper au déterminisme de la maladie et de la mort précoce, d'envoyer ses enfants à l'école, de pouvoir les vêtir correctement, les soigner et les vacciner, etc. Car le développement est avant tout un processus qui permet à des populations entières de passer d'un état de précarité extrême, une insécurité qui touche tous les aspects de leur vie quotidienne (alimentaire, politique, sanitaire...) à des sociétés de sécurité, où les hommes ne se demandent pas chaque jour ce qu'ils vont manger le lendemain, peuvent surmonter les caprices de la nature et maîtriser cette dernière, vaincre la maladie, vivre dans des conditions décentes, avoir la possibilité d'exprimer leurs opinions et d'entreprendre librement pour améliorer leur propre sort et celui de leur famille. C'est un processus de long terme : il peut prendre une génération (trente ans ou plus). La couverture du territoire national en postes de santé, écoles, infrastructures routières, service de collecte des ordures, télécommunications, distribution d'électricité et d'eau potable [...] suppose en effet des investissements financiers importants, une volonté délibérée de procéder à l'équipement du territoire national ainsi qu'une certaine stabilité des institutions sans laquelle aucune politique ne peut être menée à long terme.

Aussi, on remarque que la dimension sociale occupe une place importante comme finalité en soi : bien-être, mieux-être, émancipation, etc. L'amélioration des aspects sociaux est perçue comme un facteur de développement : santé, relations avec la communauté, sociabilité, etc. Ainsi, les aspects économiques, bien qu'occupant une place majeure pour la satisfaction des besoins fondamentaux, n'évacuent pas les composantes sociales, mais s'y conjuguent.

Le vrai développement c'est celui qui part de l'homme. Le développement sans l'homme n'a pas de sens. Avoir des beaux habits, avoir des belles lunettes comme ça, c'est excellent, mais quelle est la valeur de celui qui porte ces habits? Et quelle est la valeur aussi de sa vie? Il faut donner à toi, l'homme, une valeur et donner à ta vie une valeur. [...] D'où il faut d'abord l'éducation (entrevue individuelle 14).

Cependant, on remarque que la dimension environnementale est quasiment inexistante; on y retrouve seulement la « propreté de l'environnement ». Ainsi, les grands défis environnementaux désormais globalisés et qui sont associés au développement des sociétés modernes et à l'industrialisation du monde occidental ne semblent pas intégrer les représentations qu'ont la majorité des acteurs du concept de développement. En effet, tel que l'expriment les propos suivants, les problèmes associés à la survie immédiate de la population de Mbankana sont tels qu'ils ne laissent pas de place aux préoccupations entrevues sur une temporalité ou une échelle étendue : « *il y a beaucoup de paramètres qui, déjà du simple, on n'arrive pas à satisfaire, et les compliqués là, personne, personne n'y pense!* » (entrevue individuelle 2). Or, certains acteurs reconnaissent tout de même les relations entre le mode de développement, la dégradation des ressources naturelles et la paupérisation des villageois.

Au départ, la population du Plateau, c'était juste pour les champs de survie. Pas des champs commerciaux. Aujourd'hui, c'est des grandes superficies. Des champs qui font 10 ou 5 hectares : pression énorme sur l'environnement. L'accroissement démographique à Kinshasa : pression énorme sur l'environnement. Besoins énergétiques à Kinshasa : pression énorme sur l'environnement. Ce qui fait qu'il y a une nouvelle culture qui s'est installée. Donc il faut beaucoup produire, il faut beaucoup déboiser, il faut beaucoup travailler pour avoir les moyens de la ville. En fait, à ce moment-là, la culture de la ville vient s'insérer ici. [...] Tout ce que moi j'observe c'est qu'on agit beaucoup plus sur le facteur économique. « Produisez! Produisez plus! Nourrissez Kinshasa! Et augmentez vos revenus! ». Nous parlons toujours dans le sens de l'accroissement des revenus. Et dans une faible mesure, on revient pour dire que, « faites attention à l'environnement ». [...] Les variétés culturelles se dégradent génétiquement et les forêts s'épuisent! Et les cours d'eau n'ont plus de poissons! Les gibiers se font rares! Qu'est-ce qu'il faut faire? Donc, il y a beaucoup de paramètres qui, déjà du simple, on n'arrive pas à satisfaire, et les compliqués là, personne, personne n'y pense! (entrevue individuelle 2)

Aussi, dans ce tableau, on retrouve une forte dimension culturelle. En effet, tel qu'exprimé au cours des chapitres précédents, la question identitaire dans le développement de l'Afrique est centrale. D'ailleurs, plusieurs auteurs ont attribué le mal-développement du continent, en partie, au phénomène de l'acculturation, particulièrement visible chez les élites politiques et la diaspora, et qui s'est notamment reproduit à travers le système d'éducation, l'emploi de langues étrangères, etc. (Thành Khôi, 1992; Ki-Zerbo, 2003).

Nous qui faisons le développement, nous n'avons pas un programme spécifique de notre gouvernement. Notre université copie le programme d'ailleurs. Nous avons un programme, mais qui ne répond pas aux besoins réels de notre peuple. On vous donne des connaissances, mais qui ne vous serviront à rien. Vous voyez un peu ce décalage. [...] Il faut réformer l'enseignement parce que l'enseignement doit répondre aux besoins de la société. Mais pour le moment, on forme parce qu'il faut former (entrevue individuelle 14).

Dans mon pays, je dirais, si on pouvait valoriser aussi notre langue, ça pourrait être une bonne chose parce que beaucoup de Congolais ont des difficultés. [...] L'enfant, par exemple, dans ma province, on commence l'école à 6 ans. Pendant 6 ans, on n'a même pas entendu parler français. On arrive à l'école, on a des difficultés. On devrait réfléchir à ça, comme le président Mobutu avait fait jadis. Donc dans chaque province, de première à troisième, on enseignait dans les langues officielles vernaculaires de ces provinces-là. C'était une bonne chose (entrevue individuelle 13).

Des échecs antérieurs, est née une forte tendance culturaliste qui a tenté de resignifier le concept du développement : « *la révolution sera organique ou ne sera pas* » disait l'africaniste burkinabé Joseph de Ki-Zerbo (1976, p.20). Le rôle de la culture n'était plus de colorer une conception du développement pré-établie par l'Occident mais plutôt de l'orienter, d'en faire dévier intégralement la direction (*Ibid.*). En somme, il s'agit de « *faire vivre l'Afrique sur ses racines afin de donner une version moderne de l'africanité et une version africanisée de la modernité grâce au développement endogène* » (Ki-Zerbo, 2003, p.131). De ce fait, certains acteurs ont relevé l'importance de consigner par écrit les savoirs traditionnels de leurs aînés afin d'éviter la perte de puits inestimable de connaissances sur lesquelles s'appuie tout projet de développement.

Mais à un certain niveau, il y a une prise de conscience qui est en train de naître. Vous allez voir les gens dire « Jésus, c'est le Dieu des Blancs! Il faut retourner au culte des ancêtres! Il faut prier le Dieu des Noirs! » Il y a même des gens qui sont hostiles aux habits modernes. Ils veulent bien se mettre en raphia. Donc, il y a un certain retour, les gens prennent conscience « si nous sommes ce que nous sommes, c'est parce que nous consommons tout Blanc! On risque de disparaître! ». [...] Et au fur et à mesure que l'idée avance, effectivement, quand on a 30 ans, on a tendance à retourner dans ses valeurs. On a tendance à reconstituer son arbre généalogique. On est fier. [...] À mon avis, l'occidentalisation des relations humaines, au niveau africain, en famille, en clan, au village et tout ça, subit vraiment le fait de l'Occident et par les contacts, la scolarisation et tous ces mouvements migratoires que nous sommes en train d'observer. Et c'est absolument inévitable! C'est pourquoi, nous n'avons qu'à faire le tri! On a qu'à faire le tri des valeurs! C'est vrai que la modernisation, le monde tend à devenir beaucoup plus petit, les cultures tendent à se mixer et finalement, le plus bizarre ou bien le plus rétrograde tend à disparaître, au profit des traditions les plus modernes. Et c'est normal aussi! Mais, l'effort que nous devons faire, c'est plutôt de conserver notre originalité. Parce

que moi, on ne doit pas me dire que, parce que je suis intellectuel, il faut que je me serve des couverts pour manger. C'est normal en Africain, je mange avec mes enfants, ma femme, et on met les mains dans la même assiette (entrevue individuelle 2).

Donc, nous vivons dans le monde... nous vivons la mondialisation, nous ne devons prendre ce qui est bien à l'Occident, ce qui est bien à l'Orient, et ajouter, assaisonner dans nos savoirs, nos pratiques populaires! Il nous faut tropicaliser ce qui vient de l'Occident (entrevue individuelle 12).

Au niveau de la communauté villageoise, c'est là que je parle de métissage culturel. Le fait d'avoir plusieurs communautés, cela crée des échanges. J'ai mes habitudes à moi, je compare ça aux habitudes de x personnes, qui viennent par exemple de l'étranger. Je prends ce qui est bon dans ce qu'il fait, je jette ce qui est mauvais. *C'est un recours à l'authenticité, ce n'est pas un retour, mais un recours* (Entrevue individuelle 8).

Finalement, tel que le présente le tableau 3, les acteurs reconnaissent que le développement est un processus relatif et multidimensionnel. Cette représentation est cohérente avec le caractère endogène du développement puisqu'elle s'enracine dans une pluralité de cultures qui rejette toute tendance à l'uniformisation. Cela rappelle aussi l'ambiguïté relevée par Thành Khôi (1992) relative à la notion de « besoins essentiels »; si elle est définie dans la Déclaration universelle des Droits de l'homme comme « le droit d'un individu à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux, l'éducation » (ONU, 1948), cette définition reste muette sur le contexte dans lequel ils sont satisfaits et évacuent d'autres besoins aussi fondamentaux : le besoin d'expression, d'information, d'identité, de paix, de dignité nationale, etc. (Thành Khôi, 1992). De manière analogue, on peut porter un regard critique sur les insuffisances relevant de certains « indices » tel que l'Indice de développement humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) qui présuppose un développement qui est universel, résultant de l'addition mécanique de critères standards, pouvant mettre tous les pays du monde les uns à la suite des autres sur une échelle évolutive et linéaire, l'Occident en tête de peloton.

Et moi je trouve toujours difficile quand on dit « revenu par tête d'habitant ». Vous arrivez peut-être en Europe, les revenus, c'est l'argent. Les gens vont dans des supermarchés, ils achètent. Bon, c'est vrai, le Plateau de Batéké, c'est un peu pauvre. Mais vous arrivez vers Mayi-Ndombe, là les gens mangent bien, il n'y a pas de supermarchés, ils n'ont pas besoin d'argent pour manger le soir. Pour eux c'est quoi? Il arrive, il coupe un régime de bananes, il va à la chasse, il attrape son gibier, il va à la forêt, il ramène ce qu'il ramène pour que sa famille mange. Est-ce que c'est comptabilisé en termes monétaires pour dire que « voilà, tout ce qu'il a amené ça fait partie des revenus familiaux ». On ne prend que le Produit intérieur brut pour faire des calculs et dire « ah, non, l'indice par tête d'habitant est d'autant : pauvreté. ». Il y a des gens qui ne vivent pas de votre argent là. Pour eux, c'est pas leur problème. Ici, la grande majorité de la population est rurale. Et elle dépend de ce que la nature réserve. C'est la nature qui donne tout et c'est pas comptabilisé. [...] J'ai vu des villages [pygmées] où les enfants qui sont nés, qui ont 10 ans, qui ne sont jamais sorti de leur village, qui n'ont jamais vu un véhicule. Parce que c'est les marécages, tu peux pas... Et, les animaux tels que les singes, viennent jusqu'au village prendre le manioc, près des maisons, et ces pygmées les attendent avec des flèches empoisonnés. Donc vous sentez que ces gens, dans leur état là, s'estiment heureux. Ils se retrouvent le soir, ils sont contents, tout ça. Ils sont dans leur état. Bon, peut-être la maladie, ils l'a soigne traditionnellement. Alors, je sais pas définir réellement quel est leur degré de développement. Est-ce qu'il y a des normes pour dire que « non, il faut... ». Bon, si nous mettons des normes c'est là où les choses se compliquent puisqu'il y a des normes. Il faut ceci, il faut cela (entrevue informelle).

Ainsi, dans cette section, nous avons tenté de cerner les représentations des acteurs vis-à-vis du concept de « développement ». Nous avons élaboré une catégorisation qui nous a permis de relever une forte dimension économique ne visant pas un consumisme exacerbé, typique des sociétés occidentales, mais plutôt la simple satisfaction des besoins les plus fondamentaux. Nous avons relevé une quasi-absence de l'aspect environnemental dans la représentation du concept ce qui peut être expliqué, entre autres, par la précarité extrême des conditions de vie des villageois qui ne laissent pas entrevoir le développement sur une temporalité élargie. Finalement, nous avons relevé une forte dimension identitaire au concept, le développement étant perçu comme enraciné dans la culture locale et contextuellement approprié. Cette conception présuppose une multiplicité des façons de faire qui ne peut être catégorisée de manière universelle. Ainsi, certains acteurs ont porté un regard critique sur certains indices de développement qui mettent leur pays en bas de liste.

4.6 Les pistes de solution à l'amélioration de la situation de l'eau à Mbankana

Dans cette section, nous présenterons l'essentiel des pistes de solutions ayant émergé au cours des trois rencontres de groupe de discussion, de l'émission radiophonique à ligne ouverte et des entrevues individuelles afin d'améliorer la situation de l'eau à Mbankana.

Le tableau 4 présente une synthèse des principaux éléments. On y trouve les solutions pour améliorer l'*accès* et la *qualité* de l'eau. Concernant la qualité de l'eau, deux subdivisions existent : l'échelle *familiale* et l'échelle *territoriale*. Elle relève donc de la gestion familiale (ou ménagère) de l'eau et de la gestion communautaire de l'eau respectivement. Ensuite, on peut retrouver quelques caractéristiques de la mobilisation communautaire : qui? comment? quand? On y décrit les rôles de la communauté et les rôles du partenaire extérieur. Enfin, une section est réservée au comité de gestion de l'eau et une autre à la gestion spécifique des finances.

Tableau 4 : Synthèse des idées évoquées par les acteurs pour améliorer la situation de l'eau à Mbankana

| Solutions pour améliorer l'accès à l'eau | Solutions pour améliorer la qualité de l'eau | | Caractéristiques de la mobilisation communautaire | Rôles de la communauté | Rôle du partenaire extérieur | Caractéristiques du comité de gestion de l'eau | Caractéristique de la gestion des finances |
|---|---|--|---|--|---|---|---|
| | Familiale | Territoriale | | | | | |
| Système d'adduction de l'eau au village de Mbankana | Sensibilisation à l'égard d'adages tels que "l'homme noir ne meurt pas des microbes", "l'eau qui coule n'a pas de microbes", "l'eau bouillie n'a pas de goût" | Construire des latrines dans toutes les parcelles du village; assainir le milieu (gestion des déchets) | Qui: les ONG, le député provincial (chef coutumier), les chefs de quartier, les pasteurs et enseignants. Impliquer les jeunes et les aînés | Engagement, implication et mobilisation communautaires | Financement de l'équipement et apport technique | Renouvellement des membres; embauche selon critères spécifiques de compétences et non par élection démocratique | Transparence: comité de suivi indépendant; utiliser la radio pour informer la communauté à l'égard de la gestion de l'argent |
| | Bonne gestion familiale de l'eau: nettoyage et couverture des bidons, traitement de l'eau (ébullition, chloration, traditionnel), hygiène personnelle | Cesser le déboisement le long des cours d'eau, reboiser les savanes, interdire les activités de brûlis | Comment: réunions communautaires, radio, églises, écoles, bouche à oreille | Participation aux travaux de terrassement et cotisations individuelles | | Planification, réalisation et évaluation des activités; entretien des équipements | Salaire aux membres du comité pour éviter le détournement de fonds; eau gratuite pour les bénévoles |
| | Éduquer toute la famille à une bonne gestion de l'eau et pas seulement la femme | Aménager les sources (s'inspirer d'expériences d'autres provinces) | Quand: privilégier les rencontres le dimanche après-midi, lorsque la population ne va pas aux champs | Suivi des activités du comité de gestion de l'eau | | Collaboration étroite avec la communauté | Tarif abordable pour tous; recouvrement des coûts et investissement pour d'autres projets communautaires |

Tel que l'on peut le remarquer, beaucoup de solutions évoquées peuvent être entreprises par les villageois sans recourir à l'aide extérieure : amélioration de la gestion familiale de l'eau (prélèvement, transport, traitement, conservation), construction de latrines dans toutes les parcelles du village, interdiction de déboiser les espaces longeant les cours d'eau et de pratiquer le brulis, reboisement des savanes, aménagement des sources, restauration de la gestion traditionnelle de l'eau (définition d'endroits spécifiques destinés au prélèvement de l'eau de boisson, à l'abreuvement des bêtes, aux bains, etc.), restauration de tabous de la culture autochtone téké, sensibilisation de la communauté, etc. « *Il faut d'abord sensibiliser les hommes [humains]. Ce sont les hommes qui sont au cœur des préoccupations. Il y a des solutions qui coutent rien. C'est un problème de volonté d'abord. Il faut développer des relations humaines* » (entrevue individuelle 15).

Pour améliorer la situation de l'eau à Mbankana, les villageois préconisent un travail collaboratif entre les acteurs locaux : soit les organisations non gouvernementales, les autorités coutumières et étatiques (député provincial), les chefs de quartier, les leaders religieux, les professeurs. Ils ont également relevé l'importance d'impliquer les jeunes « qui sont l'avenir » et de « faire parler » les aînés. Or, nous remarquons que l'implication de la femme n'y est pas mentionnée, bien qu'elles soient les premières gestionnaires de l'eau dans la famille, ce qui illustre à quel point la femme congolaise n'est pas associée à la prise de décisions. Les villageois ont aussi relevé l'importance de la mobilisation communautaire, de la définition d'une vision commune, de l'appropriation des « situations-problèmes » qui les concernent et l'élaboration de projets fédérateurs. Pour certains acteurs, cette mobilisation précède la sollicitation de l'aide extérieure.

C'est toujours les étrangers qui s'intéressent aux richesses du Congo. Mais il faut d'abord qu'au niveau des familles, il faut qu'ils s'intéressent à la richesse qu'ils ont, à savoir l'eau! Si le Congo veut gérer son potentiel hydraulique, il faut d'abord vulgariser la gestion de l'eau au niveau de tous citoyens congolais (entrevue informelle).

À cet effet, je vois comme si nous retombons toujours sur l'aide extérieure pour aménager les têtes de nos sources. Mais nous-mêmes, sans compter sur l'extérieur, ne pouvons-nous pas nous organiser et cotiser 100 Fc par chacun de nous et par toute la communauté de Mbankana? Nous devons d'abord avoir quelque chose avant de solliciter l'aide. Pour avoir le financement auprès des bailleurs de fonds, il faut avoir des programmes convaincants. Donc mobilisons-nous au niveau de la communauté pour cotiser ne fut-ce que 100Fc afin de pallier

à ce problème de l'eau à partir de nos propres initiatives (traduction libre, 3^e rencontre de discussion de groupe).

Les acteurs ont également relevé l'importance d'une étroite collaboration entre la communauté et les membres du comité de gestion de l'eau. Un travail collaboratif et un suivi rigoureux des activités du comité de gestion par le reste de la communauté pourraient éviter les dérapages. Ainsi, l'engagement des membres de la communauté à l'égard de l'eau pourrait être favorisé à travers les principaux canaux de communication à Mbankana : la radio communautaire, les églises, les écoles, les associations communautaires, le bouche à oreille.

Puisque toute la population s'en va pour prier dans les différentes églises, ils nous écoutent très bien, quand nous allons sensibiliser ça dans les églises que « voilà, le problème de l'eau est majeur, faisons ceci, ceci pour notre intérêt », ces chrétiens vont nous écouter. Et à partir des messages que nous allons réceptionner dans nos églises, ça ira dans les lieux où nous aurons fixé le comité (entrevue individuelle 11).

Il apparaît que le système d'adduction de l'eau au village et l'usine de traitement de l'eau nécessitent l'aide extérieure. Or, tel que le présente le tableau 4, le partenaire étranger joue un rôle limité : il s'agit d'apporter une aide financière, matérielle et technique. La conception, la réalisation et l'évaluation des projets sont du ressort des populations locales et non des bailleurs de fonds étrangers. Aussi, pour les acteurs, il était préférable de recourir à un système d'adduction de l'eau, particulièrement celles des sources, plutôt que de recourir au système de forage, étant donné la multiplicité des échecs passés.

Actuellement dans notre pays c'est très difficile de concevoir un projet sans le financement de l'extérieur. Parce que le pays, le gouvernement n'a pas actuellement suffisamment de moyens. Au Plateau Batéké, sans le financement extérieur, en tout cas on ne saura pas faire le projet d'adduction d'eau. C'est un passage obligé (entrevue individuelle 13).

La fois passée, quand la Vision mondiale a fixé le taux pour la vente d'eau, un bidon de 25 litres on a fixé à 150Fc. Mais il fallait voir, la population a réclamé! Il y a d'autres familles qui n'auront même pas la possibilité de trouver 150 francs! Ils ont trouvé ça cher! Si 150 francs pour 25 litres est cher, maintenant, comment cotiser pour avoir un groupe électrogène, pour un peu de mazout ou de carburant ou de payer la main-d'œuvre qui va faire le suivi de ceci ou de cela? Il faut qu'il y ait un appui de l'extérieur avec la participation locale de la population, là peut-être que ça va marcher. Mais sinon sans l'appui extérieur, avec la population, ce sera difficile (entrevue individuelle 11).

Dans le contexte actuel, marqué par le désengagement complet de l'État congolais au regard de sa population et la précarité des conditions de vie des villageois à Mbankana, l'aspect productif de tout projet apparaît comme fondamental. Il semble impératif, pour toute activité initiée, de générer des revenus à court terme afin d'en favoriser la pérennité. Ainsi, non seulement la population envisage s'impliquer dans les travaux manuels tels que le terrassement, s'il s'agit d'un projet d'adduction d'eau, mais reconnaît aussi l'importance de recouvrir les frais générés par les services d'eau dont elle bénéficie. Si, d'une manière générale, les acteurs cautionnent le système de tarification de l'eau, tel qu'instauré précédemment par la Vision mondiale, il était essentiel que le tarif de l'eau soit accessible aux couches les plus démunies de la communauté. Or, il ne s'agit pas impérativement d'une contribution financière, mais d'une contribution, par la force du travail ou l'engagement bénévole par exemple, qui puisse être transformé en revenus en intégrant un circuit qui soit complémentaire.

Moi je pense que, pour les premiers temps, les subventions extérieures semblent importantes. Après un bon moment, il faut favoriser une auto-prise en charge. Il y a autour de Mbankana beaucoup de rivières. Si par exemple ils arrivent à faire l'adduction d'eau, motopompe soit, il faut toujours savoir rentabiliser ce qu'on fait. Produire des recettes à partir de ce qu'on fait. [...] Le plus grand problème c'est quoi? La majorité des projets, de l'eau ou je ne sais pas moi, de plusieurs domaines, sont des projets que je qualifie moi d'ordres alimentaires. C'est-à-dire quoi : « J'ai faim, on me donne à manger, je mange et c'est tout ». Mais quand j'ai faim, j'ai problème d'eau, on doit m'aider à avoir une solution à ce problème, mais aussi à produire au même moment de façon à ce que je continue à bénéficier des avantages de cette eau. S'il y a, je ne sais pas, un système d'adduction d'eau qui peut être mis sur place il faut une contribution financière aux communautés. Que ce système puisse perdurer. Quand les gens viennent avec l'approche paternaliste, en tout cas, ça a déjà démontré son efficacité avec plusieurs projets [rires]. [...] Si par exemple la population n'a pas accès à l'eau, mais au moins cette population a de l'énergie pour travailler, pour avoir de l'eau. Il faut tout un circuit complémentaire. Si je ne suis pas directement capable de contribuer pour avoir l'eau je travaille, je peux mettre mon énergie pour avoir de l'eau. Et cette énergie les autres peuvent en faire de l'argent pour venir arranger le circuit de distribution d'eau. C'est comme cela que moi je réfléchis (entrevue individuelle 14).

D'ailleurs, les villageois ont évoqué des exemples de projets antérieurs au sein desquels ils ont été impliqués et qu'ils ont soutenus, de leur force physique et matérielle. Ce fut notamment le cas de la construction de bâtiments avec l'organisation Vision mondiale. Or, le cas le plus souvent cité est celui de la radio communautaire Munkû qui survit, malgré les difficultés financières qu'elle traverse, grâce aux contributions des villageois du Plateau de Batéké qui affectionnent considérablement cet outil indispensable de communication et de développement.

C'est facile maman³³ pour la contribution. Je peux dire l'exemple des bâtiments ici, il y a eu Vision mondiale qui a eu ce bon cœur d'aider la population. Il a sollicité qu'il y ait l'apport local. L'apport local c'était quoi? La population a contribué, ils achetaient du sable. Ce sable n'a pas quitté la rivière pour ici, ils ont contribué des frais pour acheter ce sable-là et ça venait avec le ciment que la Vision mondiale a supporté. On a façonné des briques et on a construit. La population a contribué. Même si on disait, chaque parcelle contribue même 1000 francs pour de l'eau, il suffit qu'on mobilise un comité qui est transparent, on va le faire et ils vont contribuer, parce que l'eau c'est la vie! Personne ne peut pas nier pour l'intérêt de la population. [...] Quand la radio est venue, il fallait supporter maintenant la radio. Auparavant les gens n'avaient pas compris, ils savaient que, « non, à la radio il y a beaucoup d'argent, les Blancs ont financé », tout ça. Mais quand on a compris qu'il n'y avait pas d'argent, la population a contribué. Il y a des journalistes qui sillonnaient dans des villages. Chacun, malgré la pauvreté, il y a ceux qui donnent des 10\$, des 20\$, des 5\$, des 300 francs, des 200 francs selon la possibilité d'une personne et une autre. On donnait pour supporter la radio (entrevue individuelle 11).

Au cours des discussions, la transparence dans la gestion de l'argent fut l'objet d'un vif débat et les acteurs ont proposé des mécanismes pour éviter le détournement de fonds et la corruption qui ont marqué les expériences passées. Il s'agit d'instaurer un comité de suivi indépendant composé de membres qui sont inconnus de la communauté et du comité de gestion de l'eau, d'utiliser la radio communautaire comme outil de transparence de la gestion de l'argent et d'introduire un salaire aux membres du comité de gestion de l'eau afin d'éviter les tentations de détournements de fonds.

Ainsi, dans cette section, nous avons relevé différentes pistes de solution évoquées par les acteurs au cours de notre cueillette de données. Il apparaît que plusieurs initiatives peuvent être mises en œuvre sans solliciter l'aide extérieure. Or, pour ce faire, la mobilisation communautaire doit y précéder et cette dernière peut être favorisée par les canaux de communication locaux. Les acteurs ont évoqué l'importance de l'aspect productif des projets initiés et ils cautionnent des systèmes qui puissent recouvrir les frais générés par les services dont ils bénéficient. L'apport local peut être envisagé à titre de contribution financière ou autre. Le travail collaboratif entre les organisations locales est souhaité ainsi qu'une transparence et une rigueur dans la gestion de l'argent communautaire.

³³ En République démocratique du Congo, l'emploi des termes « maman » et « papa » pour désigner une personne est une marque de respect.

CONCLUSION

Dans le cadre de cette recherche, nous nous sommes intéressés à la gestion communautaire de l'eau dans le village de Mbankana situé en région rurale de la République démocratique du Congo. Notre visée était double : d'une part, nous avons voulu comprendre notre situation d'étude sans en réduire sa complexité et, d'autre part, en favoriser l'appropriation par les acteurs qu'elle concerne.

La pertinence de notre sujet d'étude relève d'abord du contexte global dans lequel il s'inscrit. La période de mondialisation accélérée qui marque la seconde moitié du XXe siècle a rimé avec une croissance des inégalités sans précédent partout dans le monde et à une paupérisation soutenue d'une poignée de pays, majoritairement africains. D'autre part, les frontières physiques, géographiques, politiques, économiques, etc. qui ont ordonné la multiplicité humaine tendent actuellement à se perméabiliser ce qui oblige à redéfinir les frontières de l'identité culturelle et groupale (Audinet, 2007). Certains auteurs (Latouche, 2005 et Rist, 1986) dénoncent une tendance à l'uniformisation culturelle instaurée à travers notamment les puissances symboliques de l'Occident (la science, la technique et les valeurs de progrès qu'elles supportent, mais aussi la démocratie, les droits de l'homme, la liberté, l'égalité, etc.) qui s'imposent de plus en plus comme des valeurs et des normes mondiales. Parallèlement aux bouleversements sociaux et culturels, les problématiques environnementales se globalisent elles aussi et des relations claires entre le phénomène de mondialisation accélérée, l'idéologie de « développement » qui l'accompagne et la dégradation de l'environnement tendent à s'imposer.

Au cœur de ces enjeux, l'eau tient une place importante. Bien qu'elle soit théoriquement *recyclable* à l'infini, l'eau n'est pas une ressource *renouvelable* au sens où sa quantité sur la terre est finie et que l'on ne peut en « produire » plus. Étant inégalement répartie sur la terre, la quantité d'eau localement disponible ne varie pas nécessairement proportionnellement avec la densité de population. Ainsi, en tant que ressource vitale, l'eau tend à devenir l'objet d'une

convoitise grandissante et à être source de conflits. Parallèlement, bien que l'accès à l'eau potable soit reconnu par la communauté internationale comme un besoin fondamental et un droit de l'Homme, près de 1,1 milliard de personnes n'y ont toujours pas accès (UNICEF/OMS, 2000) et l'Afrique est le continent le plus désavantagé, particulièrement en région rurale (UNICEF, 2003). Jusqu'à 80% des maladies rencontrées dans les pays en développement et plus du tiers des décès seraient attribuables à une mauvaise qualité de l'eau (ACDI, 2008), touchant d'abord les couches les plus pauvres et les plus marginalisées de la population. C'est dans ce contexte qu'une approche axée sur les droits fondamentaux, fondée sur les principes d'égalité et d'universalité, pourrait permettre d'améliorer cette situation par voie juridique et politique (PNUD, 2006). Or, malgré les apparats politiques, la communauté internationale souffre d'un manque d'action et le droit à l'eau continue à être tenu en dehors de tout cadre normatif juridiquement contraignant.

La République démocratique du Congo est un pays de paradoxes. Bien que regorgeant de ressources naturelles (hydriques, minières, forestières, agricoles, etc.), le pays figure parmi les plus pauvres suivant les « indices de développement » des Nations Unies. L'histoire des derniers siècles, celle débutant avec la période esclavagiste, jusqu'à aujourd'hui, relate de longues années d'invasions étrangères, de turbulences politiques, de violation perpétuelle des droits de l'Homme et d'exportation de ressources naturelles. À l'instar d'autres régions du monde, le pays subit une croissance démographique inégalée conjuguée à un phénomène d'urbanisation sans précédent. Sa capitale, Kinshasa, est la deuxième mégapole africaine après Lagos au Nigéria. Or, cette croissance urbaine ne s'accompagne pas nécessairement de « développement » et les villes n'arrivent pas à satisfaire les besoins de bases des citoyens en termes d'infrastructures, d'eau courante, d'électricité, de soins, etc. Dans un contexte marqué par la dégradation croissante de la qualité de vie urbaine, un exode rural s'instaure, notamment à Mbankana, notre lieu d'étude.

Ainsi, dans une région rurale de la République démocratique du Congo, marquée par un désengagement complet de l'État à l'égard de sa population, des conditions de précarité extrêmes et un fort taux de population migrante, nous avons voulu explorer plus loin quelle est la situation de l'eau? Comment a-t-elle évolué au cours des dernières décennies

caractérisées par ces bouleversements majeurs? Comment les acteurs s'organisent-ils pour gérer une ressource vitale, commune et limitée telle que l'eau?

D'autre part, nous avons voulu non seulement comprendre notre situation d'étude, mais également l'améliorer. Or, en tant qu'étrangers, notre lecture de la « situation-problème » n'est pas forcément celle des acteurs qui la vivent. En effet, le concept du « développement », pouvant être compris comme « l'ébranlement volontaire de l'humain pour son épanouissement intégral » (Ki-Zerbo, 1976, p.9) est nourri par la culture sur laquelle il se fonde, de laquelle il se nourrit, qui l'oriente et le personnalise. Ainsi, le concept recèle d'autant de nuances qu'il existe de cultures. Particulièrement en contexte africain, le phénomène de l'acculturation serait étroitement relié au mal-développement de certains pays et il importe aujourd'hui d'ancrer le développement dans un processus endogène (Rist, 1994; Ki-Zerbo, 1976; Thành Khôi, 1992). D'ailleurs, les concepts d'éco-développement et de biorégionalisme abondent dans le même sens en insistant sur la mise à profits des éléments naturels, comme culturels, caractérisant les espaces régionaux, aspirant avant tout à un projet social global (Sauvé, 2007; Traina et Darley-Hill, 1995).

De ce fait, dans le but d'enrichir le champ de la gestion communautaire de l'eau en contexte rural africain, nous nous sommes fixés un triple objectif. Il s'agissait de caractériser la situation de l'eau dans le village de Mbankana, d'explorer les enjeux et les significations et la dynamique des acteurs en rapport à l'eau et de dégager des pistes de solution endogènes visant à améliorer la gestion de l'eau dans notre lieu d'étude.

Pour répondre à nos objectifs de recherche, nous avons privilégié des choix épistémologiques qui ont favorisé une compréhension « de l'intérieur » de notre situation d'étude. Ainsi, notre étude se situe au sein du paradigme de recherche qualitatif/interprétatif mais également au sein du paradigme critique puisque nous avons également voulu favoriser l'appropriation de la situation-problème de manière à la transformer, l'améliorer et la dépasser. Une dimension éducative s'y est aussi greffée de par la réflexivité et la prise de conscience que nous avons voulu stimuler ainsi que par le développement de nouvelles compréhensions et de nouveaux savoirs. Nous avons privilégié l'interaction avec les acteurs, et l'établissement de relations personnelles prolongées afin de rapprocher notre regard du

leur. La méthodologie adoptée est l'étude de cas puisqu'elle permettait de mettre l'accent sur la description et la compréhension inductive des phénomènes dans leur contexte. Puisque la culture nourrit et colore la représentation des acteurs, l'approche ethnographique s'avérait être pertinente. D'autre part, l'approche historique nous a aussi permis de relever des éléments de rupture du passé et d'appréhender les enjeux contemporains auxquels les acteurs font face au regard de notre situation d'étude. Par souci de cohérence avec nos objectifs de recherche et par souci de pertinence sociale, nous avons intégré l'intervention et la recherche en préconisant une approche participative. Cette proximité nous a à la fois permis de mieux approcher cette expérience vécue par les acteurs, leur univers et leur vision du monde, tout en favorisant leur engagement actif dans la résolution des problématiques auxquels ils sont confrontés dans leur quotidien. Concrètement, il s'agissait de créer un espace au sein duquel l'échange, la réflexion et le dialogue au sujet de la gestion de l'eau étaient favorisés.

Nous avons employé diverses stratégies de collecte de données pouvant être qualifiées de « conventionnelles ». D'abord, il s'agissait de la recension d'écrits visant à mieux comprendre le contexte de notre région d'étude, le mandat et la structure des ONG qui y œuvrent, les caractéristiques et les difficultés rencontrées dans le milieu. Les entrevues semi-dirigées et informelles nous ont particulièrement permis de saisir les dimensions personnelles et affectives de notre situation d'étude à travers les perceptions, les croyances des acteurs et leur analyse. Elles ont permis de déceler des réalités plus sensibles, des intérêts cachés et des sentiments profonds qui ont enrichi et nuancé notre compréhension. La discussion de groupe avait une double finalité; celle de recueillir des données de contexte, de saisir la perception des acteurs à travers la façon dont ils discutent des problématiques abordées, mais aussi de stimuler un processus de clarification et d'objectivation de la situation de l'eau dans le but d'en favoriser l'appropriation. En nous intégrant à la vie de groupe, à sa dynamique, nous avons pu développer une familiarité avec les acteurs et faire de « l'observation participante » au sein de réunions, d'ateliers, de cérémonies et d'activités quotidiennes sans intervenir directement pour éviter un effet d'influence, voire de rejet. Outre le recours aux enregistrements sonores et de guide d'entrevue, nous avons utilisé du journal de bord afin de consigner des notes descriptives et analytiques des activités réalisées et des phénomènes perçus. Aux fins de distanciation et d'objectivation, nous avons aussi relaté nos réactions, nos émotions et nos impressions au sein d'un journal personnel.

Une particularité de notre étude concerne deux stratégies de collectes de données novatrices qui se sont avérées être pertinentes au regard du contexte, soit le programme radiophonique à ligne ouverte et la soirée de contes. Étant un outil incontournable de communication en Afrique, la radio communautaire permettait d'avoir un accès plus vaste aux acteurs. Sous forme de ligne ouverte, l'émission visait à favoriser une communication de type dialogique avec les auditeurs. Cette stratégie nous a permis à la fois de recueillir les perceptions des acteurs qui ont partagé leurs réflexions en ondes, mais aussi de stimuler leur raisonnement sur la question de l'eau de par l'échange avec les quatre invités. Finalement, la soirée de contes nous a permis d'explorer spécifiquement les dimensions historiques et culturelles de la situation de l'eau dans le village de Mbankana mais aussi de faire connaître et de valoriser la culture autochtone téké afin de favoriser le sentiment d'appartenance de la communauté à leur milieu de vie.

Nous avons pu valider les données recueillies par le biais d'une triangulation des stratégies de collecte et des sources de données, par la collecte de la plus grande quantité de données possibles et par un processus de discussion et de confrontation des données au sein de notre équipe, notamment entre les deux étudiants-chercheurs Québécois et l'étudiante-chercheuse Congolaise. Le traitement et l'analyse des données furent construits selon une logique inductive à partir de laquelle les catégories émergentes furent mises en relation. Le processus de recherche fut itératif au sens où il a consisté en un aller-retour dynamique entre la collecte et la synthèse des données. Ces dernières furent déconstruites, reconstruites puis organisées de manière cohérente suivant l'analyse de contenu de Bardin (1977) et la théorie enracinée de Strauss et Corbin (2004).

Les résultats obtenus ont permis d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Dans un premier temps, nous avons pu dresser un portrait riche et texturé du contexte régional et local global dans lequel s'inscrivait notre situation d'étude. Parmi les composantes principales, relevons que la situation géographique du village sur le bord de la route nationale et l'implantation de diverses organisations non-gouvernementales sont des facteurs ayant impulsé un état de relatif développement et ont attiré une importante population migrante. Or, les caractéristiques naturelles de la région peu propices à l'agriculture et l'absence d'infrastructures de base pour accueillir cette population sont, entre autres, des facteurs qui

conduisent à une surexploitation des ressources du milieu et une dégradation soutenue de l'environnement. C'est notamment le cas des eaux de surface qui serpentent le village de Mbankana dont la juxtaposition conflictuelle des usages devient source de pollution, et donc de maladies! D'autre part, les acteurs ont non seulement relevé des problèmes criants d'accès à l'eau, mais ils ont également émis des préoccupations quant au tarissement des sources causé, entre autres, par la déforestation et l'érosion des sols.

Les résultats ont permis de mettre en relief trois types de gestion de l'eau. Il s'agit de la gestion ménagère, c'est-à-dire celle qui s'instaure au niveau de la famille et qui est le plus souvent réalisée par les femmes. Il s'agit de l'ensemble des étapes qui jalonnent la manipulation de l'eau, de la rivière à la consommation. Nous avons relevé notamment que, malgré une perception parfois négative de la qualité de l'eau et une compréhension claire des causes qui y sont à l'origine, le plus souvent, aucune précaution n'est prise pour en améliorer la qualité et le cas échéant, protéger la santé des gens qui la consomment. En ce qui concerne le deuxième type de gestion, soit la gestion communautaire, une concertation efficace des acteurs n'existe pas encore. L'initiative la plus marquée fut celle du forage et du système de tarification de l'eau de la Vision mondiale, avortée par un détournement de fonds. Finalement, les résultats ont relevé des pratiques caractérisant la gestion traditionnelle de l'eau, celle dictée sous l'autorité du chef coutumier, qui fut délaissée à mesure que le village s'est agrandi, mais que certains acteurs voudraient bien voir sous une version réactualiser pour tempérer les bouleversements environnementaux actuels.

Les résultats nous ont également permis d'identifier les principaux acteurs du milieu et leur dynamique au regard de la gestion de l'environnement, et donc de l'eau. Il s'agit d'abord du chef coutumier, dont l'autorité s'étiolle à mesure que les autochtones deviennent minoritaires au village, et dont les responsabilités à l'égard de sa population s'amenuisent par la présence d'organisations non-gouvernementales qui tendent à jouer le rôle qui lui revient dans la coutume. D'autre part, dans un contexte où l'appartenance au village ne se fonde plus sur les liens de sang, l'autorité des chefs religieux tend à monter en importance. Or, ne disposant pas des connaissances traditionnelles patiemment construites et transmises au fil des générations par la coutume, ces derniers sont le plus souvent moins outillés que le chef coutumier pour orienter la communauté adéquatement dans la gestion des ressources

naturelles. Finalement, il semble que les organisations non-gouvernementales déploient le plus souvent une approche paternaliste auprès des populations « bénéficiaires » ce qui ne favorise pas l'auto-prise en charge des réalités qui les concernent. D'autre part, il ne semble pas exister une complémentarité, et encore moins de synergie, entre elles au regard des activités qui sont menées à Mbankana pour le développement intégral de la communauté.

Un thème ayant émergé de l'analyse des données recueillies fut celui de la mobilisation communautaire. Si la solidarité, si caractéristique des sociétés africaines, tend à augmenter la résilience sociale d'une communauté et pourrait possiblement renverser le rapport de force entre la population locale et les bailleurs de fonds étrangers par la définition d'une vision commune éclairant le chemin à partager pour un développement approprié, à Mbankana, cette dernière tend à flétrir au profit d'une montée d'individualisme. Les résultats ont montré que, par rapport à d'autres villages autochtones, l'intérêt individuel tend à primer sur l'intérêt collectif, le vol et la corruption étant les formes les plus flagrantes. Or, plusieurs acteurs ont relevé l'importance du rôle de la solidarité, de la mobilisation et de l'organisation communautaire dans tout processus de développement et notamment au regard de la gestion de l'eau.

Aussi, cette étude a permis d'approcher une compréhension des représentations des concepts « d'environnement » et de « développement » partagés par les acteurs. Nous avons pu relever qu'une forte dimension mystique est associée à la nature, que le monde physique se double du monde invisible, celui des morts, des esprits, du Créateur et impose à l'humain l'humilité. Ce rapport à la nature nous a permis d'émettre des hypothèses concernant le fait que peu d'initiatives sont déployées pour améliorer la gestion de l'eau à l'échelle ménagère et communautaire. En effet, le contrôle de la nature, tout comme de sa santé, semble ne pas avoir de sens; l'abondance des ressources naturelles et le bien-être individuel et communautaire sont garants d'une volonté mystique, surnaturelle, sur laquelle l'humain a peu d'emprise, sinon celle de l'implorer. En ce qui concerne le concept du « développement », les résultats suggèrent une forte importance accordée aux aspects économiques et techniques, mais présentés comme un moyen et non une finalité qui semble être plutôt d'ordre social. Tel qu'exprimé dans le cadre théorique, la dimension culturelle et identitaire est centrale; certains acteurs suggèrent de « tropicaliser ce qui vient de l'Occident », « d'assaisonner selon les

savoirs et pratiques populaires », de « faire le tri des valeurs ». Dans la même optique, ces derniers ont affirmé ne pas pouvoir définir le concept suivant des critères universels, une addition mécanique de facteurs rigides, mais ils ont plutôt reconnu la complexité que le concept recèle et son caractère relatif suivant les cultures et les régions du monde.

Finalement, nos résultats ont permis d'identifier des pistes de solution endogènes visant à améliorer la situation de l'eau au village de Mbankana, la plupart pouvant être menées sans intervention extérieure. On y remarque notamment l'importance de la mobilisation communautaire et le rôle que la radio y joue, l'importance de l'aspect productif pour en assurer la pérennité, le travail collaboratif et la synergie entre les principaux acteurs de la gestion de l'eau et la transparence et le suivi dans la gestion des fonds communautaires.

En dernier lieu, notons que cette étude de cas aurait gagné à être enrichie d'un troisième séjour en République démocratique du Congo au sein duquel les résultats de recherche auraient pu être présentés, discutés et validés auprès de la communauté. Elle aurait aussi gagné à être comparée avec d'autres villages autochtones de la région qui ne subissent pas tous les bouleversements socio-environnementaux qui ont cours à Mbankana. D'autre part, si nous avons tenté de brosser un portrait général et intégrateur de la gestion de l'eau au village, l'esquisse tient parfois du survol et il serait intéressant d'approfondir la compréhension d'enjeux d'une telle envergure! Pour ce faire, nous proposons par exemple, la formation d'une équipe de recherche et d'intervention spécialisée en chaque domaine, mais capable de travailler de manière intégrée, afin d'enrichir les champs spécifiques qui se rattachent à la gestion de l'eau sans perdre de vue le tout qu'ils forment. De plus, cette étude de cas pourrait pertinemment servir de suite logique à un futur projet d'intervention éducatif relevant de la gestion de l'eau à Mbankana. Elle pourrait aussi vraisemblablement servir de repère pour un projet de recherche prenant assise dans un autre village africain ou pour un projet voué à la gestion communautaire d'autres ressources naturelles, notamment au niveau de l'approche et de la méthodologie qu'elle propose. Enfin, les possibilités sont nombreuses, il n'en tient qu'à la volonté de tout un chacun à les imaginer et à les mettre en œuvre de façon créative!

APPENDICE A

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL

Généralités

1. Depuis quand habitez-vous le Plateau de Batéké/Mbankana?
2. Avez-vous observé des changements? Si oui, lesquels?

Historique

3. Parlez-nous de la gestion de l'environnement/eau dans la société traditionnelle?
4. En quoi consistait-elle?
5. La coutume aidait-elle à protéger l'environnement?
6. Quels étaient les tabous, les interdictions?
7. Pourquoi la situation a-t-elle changé?

Situation de l'eau

8. Parlez-nous de la situation de l'eau à Mbankana? (Accessibilité/Qualité)
9. Est-ce qu'on purifie l'eau dans votre entourage? Pourquoi?
10. Y a-t-il des maladies liées à l'eau dans votre entourage?
11. Pourquoi dit-on « l'homme noir ne meurt pas des microbes »/ « l'eau qui coule n'a pas de microbes »?

Gestion de l'eau

12. Des initiatives ont-elles été déployées pour améliorer la situation de l'eau à Mbankana?
13. Parlez-nous de la tarification de l'eau
14. Qu'est-ce que la « prise en charge » de la communauté?
15. Existe-t-il des structures/associations qui participent à la gestion de l'eau et à la promotion de l'hygiène? Lesquelles?

Pistes de solution

16. Que proposez-vous pour améliorer la situation de l'eau?
17. Quels sont les problèmes que vous rencontrez?

Mobilisation

18. Que pensez-vous de la solidarité à Mbankana?
19. Comment est la mobilisation dans les corvées communautaires?

Représentations

20. Pour vous, qu'est-ce que l'« environnement »?
21. Pour vous, que signifie le mot « développement »?
22. Y a-t-il une différence entre « développement » et « modernité »?

APPENDICE B

GUIDE DE DISCUSSION DE GROUPE

1. Au sein du groupe de discussion, nous sommes tous sensibilisés à la mauvaise qualité de l'eau aux environs de Mbankana. Cependant, le reste de la population continue parfois de dire : « l'homme noir ne meurt pas des microbes » et « l'eau qui coule n'a pas de microbe ». Que pouvez-vous leur répondre?
2. Quels changements avez-vous remarqués sur le plateau Batéké ces dernières années? Et spécifiquement par rapport à l'eau?
3. Quels sont les meilleurs moyens de traiter l'eau? Comment sensibiliser les gens qui préfèrent le goût de l'eau de la rivière non traitée?
4. Est-ce que le fait que la gestion de l'eau soit une tâche principalement réservée aux femmes pose problème? Est-ce que les tâches devraient être réparties différemment?
5. Tous semblent d'accord pour dire que le problème majeur relié à l'eau est son accessibilité. Est-il possible de trouver et de réaliser des solutions pour l'adduction d'eau sans solliciter l'aire extérieure? Quel devrait être l'apport de la communauté?
6. Quelle place occupe l'eau dans les priorités de développement à Mbankana?
7. La tarification de l'eau est-elle un bon moyen de prendre en charge la population à Mbankana?
8. Lors de la première discussion de groupe, il fût soulevé que la création d'un comité de l'eau serait un bon moyen de répondre aux besoins d'une gestion communautaire de l'eau à Mbankana. Comment envisagez-vous la formation de ce comité? Qui le composerait? Pour faire quoi? Quand? Avec quels moyens?
9. Que pouvez-vous dire de la solidarité à Mbankana?

APPENDICE C

QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE

Généralités

1. Où habitez-vous?
2. Homme Femme
3. Tranche d'âge : 0-20 ans; 21-40 ans; 40 et plus
4. Depuis combien de temps habitez-vous sur le Plateau?
5. Si vous êtes non originaire, pourquoi y avez-vous migré?
6. Quels changements constatez-vous sur le Plateau Batéké depuis quelques années à propos de l'eau?

Situation de l'eau

7. Quel(s) point(s) d'eau utilisez-vous pour l'eau de boisson et les autres usages de l'eau? Pourquoi?
8. Utilisez toujours le même point d'eau toute l'année? Pourquoi?
9. Comment est la qualité de l'eau que vous consommez?
10. Est-ce que quelqu'un traite l'eau (ébullition/chloration) dans la famille? Comment? Sinon, pourquoi?
11. Y'a-t-il des maladies liées à l'eau dans votre famille et dans votre entourage? Si oui, combien et lesquelles?
12. À combien estimez-vous les coûts que vous attribuez aux soins médicaux et à la perte de productivité lorsque vous-même ou un membre de votre famille êtes malade?
13. La maladie affecte-t-elle votre travail et votre efficacité pour faire vos tâches?
14. Combien de temps mettez-vous quotidiennement pour approvisionner votre famille en eau?
15. Qui s'occupe de l'approvisionnement en eau dans la famille?
16. Combien de litres d'eau vous utilisez par jour?
17. Combien de fois allez-vous à la rivière par jour ?
18. Quels genres de récipients utilisez-vous? Est-il couvert?
19. Nettoyez-vous vos récipients? À quelle fréquence?
20. À l'aide de quel instrument prélevez-vous l'eau lors de son utilisation à la maison?

21. Qui gère l'eau dans la maison?
22. Où pouvez-vous trouver de l'information par rapport à l'eau?

Solidarité et gestion communautaires

23. Dans votre village, est-ce que l'on considère les originaires différemment des non originaires? Pourquoi?
24. Est-ce que vous faites confiance aux gens d'autres tribus? Pourquoi?
25. Qu'est-ce que vous seriez prêt à faire pour avoir accès à l'eau plus facilement?

APPENDICE D

PROGRAMME DE L'ÉMISSION DE RADIO À LIGNE OUVERTE

Date : jeudi, le 13 novembre 2008

Heure : 21h à 21h30 ou 21h à 22h

Animateur : Monsieur Pitshu

Invités : Maman DÉDÉ, Monsieur Henri MOKAWA et Monsieur Philippe WAMENGU

But :

L'eau est un élément central au développement de la population de Mbankana. Or, il perdure des problèmes de qualité et de quantité d'eau qui semblent freiner le développement des populations du Plateau Batéké. Dans ce contexte, cette émission de radio à ligne ouverte a pour but de favoriser une réflexion sur la gestion de l'eau à Mbankana et de favoriser la recherche de solutions en collaboration avec tous les membres de la communauté.

Contenu de l'émission

- Présentation des invités
- Questions aux invités :
 1. Avez-vous écouté l'émission [magazine sur l'eau], le mercredi 5 novembre dernier?
 2. Qu'en avez-vous pensé?
- Questions à débattre :
 1. Quelle place occupe l'eau dans le développement dans votre communauté?
 2. Que pensez-vous des adages : « l'homme noir ne meurt pas des microbes » et « l'eau qui coule n'a pas de microbe »?
 3. Quels changements avez-vous remarqués par rapport à l'eau sur le plateau Batéké ces dernières années?
- Intermède musical : proposition de Mr Pitshu (à définir)
 4. Quels sont les meilleurs moyens de traiter l'eau? Pourquoi doit-on traiter l'eau? Comment sensibiliser les gens qui préfèrent le goût de l'eau de la rivière non traitée?
 5. Que pouvez-vous faire pour améliorer la situation de l'eau dans votre village?

Déroulement

1. Les questions seront amenées par l'animateur.
2. Les invités discutent des questions le temps de recevoir les appels.

3. Les auditeurs donnent leur opinion.
4. Les invités commentent les interventions et ainsi de suite.

Participation et remboursement d'unités

Un total de 1000 unités est prévu pour encourager les citoyens à participer à l'émission. La durée de l'appel sera enregistrée et les unités seront partagées en fonction du temps d'appel et du nombre d'appels reçus.

APPENDICE E

PROGRAMME DE LA SOIRÉE DE CONTES

Soirée de contes du vendredi 14 novembre 2008 À la Vision Mondiale/ Mbankana

| | |
|-------------|--|
| 10h - 13h30 | Préparation de l'emplacement (chaises, nattes, bois et feu, nourriture, test enregistrement pour la radio) |
| 13h30 - 14h | Arrivée du groupe traditionnel MUWAWA, des griots et des conteurs |
| 14h – 14h30 | Arrivée des membres de la communauté |
| 14h30 – 15h | Mot de circonstance d'un représentant du CADIM et du groupe de recherche et du Grand Chef de Mbankana |
| 15h – 16h | Premier conteur : le Grand Chef de Mbankana Griot : Monsieur ITIBI |
| 16h – 17h | Deuxième conteur : Monsieur le notable MANDO Griot : Monsieur MANZANZA |
| 17h – 18h | Troisième conteur : Monsieur MANGUMBU Griot et conteur : MABA KISOMBE |
| 18h – 19h | Quatrième conteur : Monsieur Lambert MBOTO Groupe traditionnel MUWAWA |
| 19h – 19h30 | Mot de clôture du Grand Chef de Mbankana et mot de remerciement d'un représentant du CADIM et du groupe de recherche |

APPENDICE F

COMMUNIQUÉ RADIOPHONIQUE

INVITATION À LA SOIRÉE DE CONTES

CADIM, a.s.b.l.
Service de formation

Na mokolo ya vendredi 14/11/2008 na ngonga 14h00 kino 21h00 na Vision Mondiale,

Pokua elamo epesameli nyonso, moto azanga te.

Ya ngo ekozala ,masopo ,sambole, mabina ya mboka na tina ya kokanisa masolo ya mayi,na tongo ya ba koko na biso.Moto azangate yaka na kiti,ebonga,to etoko pona tombola mboka na biso. Moto nyonso oyo asepeleli kosunga pe kosepelisa ba Invite na biso akoki koya na mosolo,to eloko nyonso po tosepela elongo. Toya ebele ,to tombeli bino nyonso boyeyi malamumu.

Wa bino ndeko
Laurette NDONZI
formation
STAGIAIRE AU CADIM

Pour le CADIM, service de
Jean-Marie Mombiti Nzinga

RÉFÉRENCES

- Anonyme. 2006. *Batéké : L'histoire, Makoko ILOO I^{er}*. En ligne : www.bateke.com Consulté le 5 avril 2009.
- Agence canadienne de développement internationale (ACDI). *L'eau : Notre bien-être dépend de notre accès à une eau propre*. En ligne : <http://www.acdi-cida.gc.ca> Consulté le 15 mars 2009.
- Altman, I. et M. M. Chemers. 1984. *Culture and environment*. Coll. « The Brooks/Cole basic concept in environment and behavior series ». New York et Cambridge : University Press, 337 p.
- Aho, G., J.R. Ravelosoa et A. Lukaku. 2009. *Province de Kinshasa : Profil résumé. Pauvreté et conditions de vie des ménages*. Programme des Nations Unies pour le développement., 20p.
- Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANAPI), 2008. *Investir dans le secteur de l'eau en RDC*. 13p.
- Appiah, K.A., 2006. *Les identités à l'heure de la mondialisation : la diversité culturelle, une fausse bonne idée*. Courrier international. No 808. 27 avril 2006.
- Arweiler, D.. 2006. *Éléments constitutifs d'un espace normatif personnel de la santé*. Ruptures, revue transdisciplinaire en santé. Vol. 11. no. 1. pp. 100-111.
- Assogba, Y. 2004. *Sortir l'Afrique du gouffre de l'histoire : Le défi éthique du développement et de la renaissance de l'Afrique noire*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 200p.
- Audinet, J. 2007. *Le visage de la mondialisation : Du multiculturalisme au métissage*. Paris : De l'atelier, 187 p.
- Banque Africaine de Développement (BAD) 2003. *Rapport sur le Développement en Afrique 2003 : Mondialisation et développement de l'Afrique*. Paris : Economica, 334p.

- Banque Africaine de Développement (BAD) 2006. *Rapport sur le Développement en Afrique 2006 : L'aide, l'allègement de la dette et le développement en Afrique*. Paris : Economica. 165p.
- Banque mondiale. 2005. « Le sommet du G-8 de Gleneagles et le développement ». 1^{er} juillet 2005. En ligne : <http://web.worldbank.org/> Consulté le 18 mars 2009
- Bardin, L. 1977. *L'analyse de contenu*. Paris : Presses universitaires de France. 232p.
- Barlow, M. et T. Clarke. 2001. *L'or bleu : L'eau, nouvel enjeu stratégique et commercial*. Montréal : Boréal, 398 p.
- Bauchet, P. et P. Germain (dir.). 2003. *L'éducation, fondement du développement durable en Afrique*. Paris : Presses universitaires de France. 169 p.
- Bayona-Ba-Meya (dir.), M. Batalha, G. Béville. 1989. *Facteurs culturels et projets de développement rural en Afrique centrale*. Centre International des Civilisations Bantu. Paris : L'Harmattan, 182 p.
- Bédard, M., P. Dell'Aniello et D. Desbiens. 1991. *La méthode des cas : Guide d'analyse, d'enseignement et de rédaction*. Boucherville (Québec) : Gaëtan Morin, 90 p.
- Bénichi, R. 2003. *Histoire de la mondialisation*. Marseille : Jacques, 311 p.
- Bella Baldé, M. 2008. *Démocratie et éducation à la citoyenneté en Afrique*. Coll. « Éducatons et sociétés ». Paris : L'Harmattan. 250 p.
- Bessette, G. (dir.). 2007. *Eau, terre et vie*. Ottawa et Québec : Centre de recherche en développement international et Presses de l'Université Laval. En ligne : www.crdi.ca Consulté le 1^{er} juillet 2009.
- Bond, P., 2007. « Développement urbain inégal, financiarisation et accès à l'eau en Afrique ». In *Explosion urbaine et mondialisation*. Coll. « Alternatives Sud », Louvain (Bel.) : Centre Tricontinental, p. 53-83.
- Bierlich, B. 1995. *Notions and treatment of Guinea worm in Northern Ghana*. Social Science and Medicine. Vol. 41. No. 4. pp. 501-509.
- Binette, F. 2007. *Relation entre la gestion ménagère de l'eau et la santé à Mbankana : Rapport de stage 2007*. non publié. 53 p.

- Blondé, J. et D. Latin. 1980. *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*. Coll. « Universités francophones ». Paris et Montréal : AUPELF-Agence de coopération culturelle et technique. 442 p.
- Botombele, B.E. 1975. *La politique culturelle en République du Zaïre*. Paris : Les Presses de l'UNESCO. 123 p.
- Bouguerra, M.L. 2003. *Les batailles de l'eau : pour un bien commun de l'humanité*. Montréal : Écosociété, 239p.
- Bourgeois, M. 2009. « Une gestion des terres conflictuelle : du monopole foncier de l'État à la gestion locale des Mongo (Territoire de Basankusu, République Démocratique du Congo) ». Mémoire de recherche. Master en Sciences humaines et sociales. Université d'Orléans. France.
- Boutin-Dousset, C. 1993 « Le français parlé à Kinshasa/Zaïre : Enquête lexicale ». In *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclature et méthodologies*. Paris : AUPELF-UREF John Libbey, p. 301-312
- Braeckman, C., M.-F. Cros, G. de Villers, G. 1998. *Kabila prend le pouvoir : Les prémices d'une chute – La campagne victorieuse de l'AFDL – Le Congo d'aujourd'hui*. Coll. « Les livres du Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la sécurité (GRIP) » Bruxelles : Complexe, 180 p.
- Braeckman, C. 1992. *Le dinosaure : Le Zaïre de Mobutu*. Bruxelles : Fayard. 381p.
- Braeckman, C. 2006. « Le Congo transformé en libre-service minier : Élections sous pression à Kinshasa ». *Le Monde diplomatique*. Juillet 2006. 5 p.
- Braeckman, C. 2008. « Le désamour de la MONUC ». *Journal Le Soir : Le carnet de Colette Braeckman*. 13 novembre 2008. En ligne : <http://blogs.lesoir.be/colette-braeckman> Consulté le 12 mars 2009.
- Brieger, W. R., J. D. Adeniyi, K. A. Parker et O. Oladepo. « Health education in Africa : 1975-2000 » Oxford University Press. Editorial, p. 383-391.
- Briones, H. et C. Tellenne. 2004. *Mondialisation, environnement et développement*. Coll. « Zoom Géo ». Paris : Ellipses, 156 p.
- Bruneau, J.-C. 2009. « Les nouvelles provinces de la République Démocratique du Congo : construction territoriale et ethnicités ». *L'Espace politique*. No 7, 16 p.

- Brunel, S. 1995. *Le Sud dans la nouvelle économie mondiale*. Collection « Major ». Paris : Presses universitaires de France. 406 p.
- Campbell, B. et Goyette, G., *Quel développement?* Revue Relations. Octobre-novembre 2006, p. 12-14.
- Canguilhem, G. 1966. *Le normal et le pathologique*. Paris : Presses Universitaires de France. 240p.
- Central Intelligence Agency (CIA). « The World Factbook : Democratic Republic of the Congo ». En ligne : <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/cg.html> Consulté le 21 décembre 2009.
- Centre National de Recherche Scientifique (CNRS), « L'eau douce : une ressource précieuse ». En ligne : <http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/doseau/accueil.html> Consulté le 12 mars 2009.
- Centre de santé de référence de Mbankana. 2006. « Rapport annuel d'activités », Ministère de la santé, Mbankana.
- Cheru, F., 2007. « Mondialisation et urbanisation inégale en Afrique ». In *Explosion urbaine et mondialisation*. Coll. « Alternatives Sud ». p. 33-52. Louvain (Bel.) : Centre Tricontinental
- Clasen, T. F. et S. Cairncross. 2004. « Editorial: Household water management: refining the dominant paradigm », *Tropical Medicine and International Health*, Vol. 9, No 2, pp. 187-191.
- Compagnon, D. et F. Constantin (dir.). 2000. *Administrer l'environnement en Afrique : Gestion communautaire, conservation et développement durable*. Paris et Nairobi : Karthala-Institut Français pour la Recherche en Afrique. 494p.
- Constitution de la République démocratique du Congo. 2006. Site officiel du Président de la République. En ligne : <http://www.presidentrdc.cd/constitution.html> Consulté le 3 décembre 2009
- Danagoro, J.-P. 1995. *Démocratie, culture et développement*. Communication dans le cadre du colloque de l' AISLF. Cotonou (Bénin).
- Davis, M.. De l'explosion urbaine au bidonville global : les petits sorciers de Kinshasa. Septembre 2006. *Le Monde diplomatique*. En ligne : www.monde-diplomatique.fr/ Consulté le 3 janvier 2009

- De Liedekerke, C., Y. Muller et H. Seingier. 2006. « Congo Na Biso : La veille d'une démocratie ». Documentaire.
- Dembele, D.M. 2006. *L'Afrique prise au piège*. Relations. Octobre-novembre 2006. p. 15-18.
- De Villiers, M. 2000. *L'eau*. Montréal : Lémac, 437 p.
- Dollar, D. et Kraay, A. 2001. *Trade, growth and poverty*. Development Research Group, The World Bank. 46p.
- Doucet, L., M. M. Kalala et F. Sorieul (dir.) 1994. *Pleins feux sur la ruralité viable*. Québec : Écosociété-Centre Sahel Montréal 180 p.
- Dumont, René. 1974. *L'utopie ou la mort!* Coll. « Points politiques ». Paris : du Seuil. 190 p.
- Encyclopédie Encarta. « République démocratique du Congo ». En ligne : <http://fr.encarta.msn.com/> Consulté le 1^{er} avril 2009.
- Erny, P. 2001. *Essai sur l'éducation en Afrique Noire*. Coll. « Études africaines ». Paris : L'Harmattan. 351 p.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2009. *Situation des forêts dans le monde*. Rome : FAO, 2p.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). « République démocratique du Congo ». AQUASTAT : Système d'information de la FAO sur l'eau et l'agriculture. En ligne : <http://www.fao.org/> Consulté le 1er avril 2009.
- Fall-Diop, A. 2006. *Batailles pour la protection sociale en Afrique : Entre carences des États et dogmatisme des bailleurs de fonds*. Le Monde diplomatique. Mai 2006.
- Ferron, P. 1994. « Passer d'une production agricole somptuaire à une agriculture viable » In *Pleins feux sur la ruralité viable*, F. Sorieul (dir.) Québec : Écosociété-Centre Sahel Montréal.
- Fewtrell, L, R. B. Kaufmann, D. Kay, W. Enanoria, L. Haller et J. M. Colford Jr. 2005. *Water, sanitation, and hygiene interventions to reduce diarrhoea in less developed countries : a systematic review and meta-analysis*. The Lancet Infectious Diseases. Vol 5. p. 42-52.
- Flipe, B. 2007. *RD Congo : sous-sol convoité*. Jeune Afrique. No 2426.

- Folasade I. et A. Oke., 2000. *Ecological and cultural barriers and treatment of childhood diarrhea in riverine areas of Ondo State, Nigeria*. Social Science and Medicine. Vol 50. p. 953-964.
- Freire, P. 1980. *Pédagogie des opprimés*. Paris : Maspero. 202 p.
- Freire, P. 1978. *L'éducation : pratique de la liberté*. Coll. « Terre de feu ». Paris : du Cerf. 154 p.
- Freire, P. 1974. *Pédagogie des opprimés suivi de Conscientisation et révolution*. Coll. « Petite collection ». Paris : Librairie François Maspero. 202 p.
- Galy, M.. 2008. « À Kinshasa, aventuriers africains et professionnels occidentaux ». Monde diplomatique, sept. 2008, p. 22-23.
- Gasana, J., J. Morin, A. Ndikuyeze et P. Kamoso. 2002. *Impact of Water Supply and Sanitation on Diarrheal Morbidity among Young Children in the Socioeconomic and Cultural Context of Rwanda (Africa)*. Environmental Research Section. Vol. 90. p. 76-88.
- Gauthier, B. (dir). 1992. *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données*. Québec : Presses de l'Université du Québec. 584 p.
- Gouvernement de la République démocratique du Congo et Programme des nations unies pour le développement (PNUD). 2008. *Plan d'Action du Programme Pays entre le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et le Programme des Nations Unies pour le Développement 2008-2012*. Kinshasa. 35p.
- Granier. L. et A. Konaté. 2009 *Analyse juridique comparative des projets de loi-cadre sur l'environnement en République Démocratique du Congo*. Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). 124p.
- Greenpeace. 2007. « *Le pillage des forêts du Congo* ». 110p. En ligne : <http://www.greenpeace.org/> Consulté le 2 avril 2009.
- Grellet, G. 1979. *Tendances nouvelles de l'économie politique*, Paris : Du Centurion, 166 p.
- Gresh, A., J. Radvanyi, P. Rekacewicz, C. Samary. 2006. « Quand l'eau devient une denrée rare » In *L'Atlas du monde diplomatique*. Paris : Armand Colin. P. 16-17.

- Guindo, A., D.M. Samba, R. Randremizara et D. Kabeya. 2008. *Rapport national sur le développement humain 2008 : Restauration de la Paix et Reconstruction*. Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Kinshasa. 180p.
- Gwaadigo, G.L. et J. Ndembo Longo. 2004. *Désinfection des eaux de ruissellement à partir de matériaux locaux : une alternative pour des ressources en République démocratique du Congo*. Institut de l'Information Scientifique et Technique (INIST). En ligne : <http://cat.inist.fr> Consulté le 4 décembre 2009
- Hahn, S., 2006. *Du cœur de l'Afrique au nouveau monde : Approches américaines de l'histoire de l'esclavage*. Le Monde diplomatique. Mai 2006. 5p.
- Hains, S. et Jean-Pierre Schmit. 2004. *Document de présentation des activités du Centre d'appui au développement intégral de Mbankana*. Maîtrise en sciences de l'environnement. Université du Québec à Montréal. Non publié, 43 p.
- Hoque, B. A., K. Hallman, J. Levy, H. Bouis, N. Ali. 2006. *Rural drinking water at supply and household levels : Quality and management*. International Journal of Hygiene and Environmental Health. Vol 209. p. 451-460.
- Horman, D. *Chicken connection*. *La libre Belgique*. En ligne : <http://www.lalibre.be/debats/opinions/article/340013/chicken-connection.html> Consulté le 28/03/2007
- Hugon, P., 1993. *L'économie de l'Afrique*, Paris : La Découverte, 128p.
- Illich, I. 1975. *Némésis médicale : l'expropriation de la santé*. Coll. « techno-critique ». Paris : Éditions du Seuil. 221 p.
- International Rescue Committee (IRC). 2007. *Mortality in the Democratic Republic of Congo : an Ongoing Crisis*. 26p.
- Kjaer J., Peter, E. G Jayasinghe 2002. *Domestic transmission routes of pathogens : the problem of in-house contamination of drinking water during storage in developing countries*. Tropical Medecine and International Health. Vo. 7. No. 7. pp. 604-609.
- Kabala, D.M. 1994. *Protection des écosystèmes et développement des sociétés : État d'urgence en Afrique*. Coll. « Environnement ». Paris : L'Harmattan. 271p.
- Kakama, M. 1983. « « Authenticité », un système lexical dans le discours politique au Zaïre » *Persée*. Vol 6, No 1. pp. 31-58.

- Karirekinyana, G. 2005. « Femmes, parcours migratoires et exploitations » In *De l'inégalité dans le dialogue des cultures : mondialisation, santé et environnement*. Parizeau, M.-H. et Kash, S. (dir). Québec : Les Presses de l'Université Laval, 279 p.
- Karsenti, T. et L. Savoie-Zajc. 2000. *Introduction à la recherche en éducation*. Sherbrooke : CRP. Sherbrooke, 350p.
- Ki-Zerbo, J. 1976. *Culture et développement : Conférence du Professeur Joseph Ki-Zerbo à l'occasion du Séminaire sur les aspects sociaux du développement*. Genève (Suisse) : Institut international d'études sociales. 33p.
- Ki-Zerbo, J. 1978. « Histoire de l'Afrique noire : d'hier à demain ». In. *Les premiers contacts avec les Européens et la traite des Noirs du XVe au XIXe siècle*, p. 205-216.
- Ki-Zerbo, J. 1990. *Éduquer ou périr*. Paris : L'Harmattan, 120p.
- Ki-Zerbo, J. 2003. *À quand l'Afrique? Entretien avec René Holenstein*. Coll. « Aube poche essai ». Genève : d'en bas, 201p.
- Lafontaine, D. et N. Thivierge (dir.). 1999. *Les régions fragiles faces à la mondialisation : Stratégies communautaires, technologiques et culturelles d'innovation et de valorisation*. Université du Québec à Rimouski (GRIDEQ), 253p.
- Latouche, S. 1998. *L'autre Afrique : Entre don et marché*. Paris : Albin Michel, 246 p.
- Latouche, S. 2005. *L'occidentalisation du monde : essai sur la signification, la portée et les limites de l'uniformisation planétaire*. Paris : La Découverte, 170p.
- Lardellier, P. (dir.). 2005. *Des cultures et des hommes : Clés anthropologiques pour la mondialisation*. Paris : L'Harmattan, 211 p.
- Leclerc, J. 2009. *L'aménagement linguistique dans le monde : République démocratique du Congo*. Université Laval. En ligne : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/czaire.htm> Consulté le 21 décembre 2009
- Listorti, J.A., 1990, *Environmental Health Components for Water Supply, Sanitation, and Urban Projects*, Washington, 133 pages.
- Mappa, Sophia. *Pouvoirs traditionnels et pouvoir d'État en Afrique : l'illusion universaliste*. Paris : Karthala. 204 p.

- Matabaro, S.M. année. *La crise foncière à l'Est de la RDC*. Universiteit Antwerpen (Pays-Bas) En ligne : <http://www.ua.ac.be/objis/00210789.pdf> Consulté le 6 décembre 2009
- Meissa, D.C., T.F. Aiassi, T. Masimango et J. Ndembo. 2003. *Mission d'évaluation tripartite externe du Projet « Appui aux producteurs du secteur agricole »*. Ministère de l'agriculture, Pêche et de l'Élevage et de la République démocratique du Congo, Programme des Nations unies pour le développement et organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 13 p.
- Meister, A. 1977. *La participation pour le développement*. Paris : Ouvrières, 174 p.
- Merriam, S. 1988. *Case study research in education : a qualitative approach*. Coll « The Jossey-Bass education series ». San Francisco (CA) : Jossey-Bass. 226 p.
- Merriam, S. 1998. *Qualitative Research and Case Study Applications in Education : Revised and Explained from Case Study Research in Education*. San Francisco : Jossey-Bass Publishers. 276p.
- Merriam, S. et J. Elias. 1980. *Penser l'éducation des adultes*. Montréal : Guérin, 203p.
- Merriam S, B. Courtenay et R Cervero. 2006. *Global Issues and Adult Education : Perspectives from Latin America, Southern Africa and the United States*. John Wiley and Sons; 520 p.
- Meunier, M. et N.Michel, 2009. *Les mystères de Kinshasa*, Jeune Afrique, No. 2510, p. 28-30
- Michel, T. 1999. « Mobutu, roi du Zaïre ». Documentaire. Les films de la Passerelle.
- Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, « États des lieux de l'environnement : Eaux ». République démocratique du Congo En ligne : <http://www.mecnt.cd> Consulté le 15 novembre 2009
- Monte, C, A. Ashworth.1997. *Designing educational messages to improve weaning food hygiene practices of families living in poverty*. Social Science and Medecine. Vol 44. No. 10. p. 1453-1464.
- Morris, N. 2000. *Bridging the Gap : An Examination of Diffusion and Participatory Approaches in Development Communication*. USAID. 52 p.

- Mucchielli, A. (dir.). 2002. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Coll. « U », Paris : Armand Colin, 275 p.
- Mucchielli, A. 1991. *Les méthodes qualitatives*. Paris : Que sais-je?, 125 p.
- Mucchielli, A. 1969. *Lexique des sciences sociales*. Éd. Sociales Françaises, 196p.
- Murphree, W. 2000. *Pour une nouvelle approche de la conservation*. In « Administrer l'environnement en Afrique : Gestion communautaire, conservation et développement durable » D. Compagnon et F. Constantin (dir.) Paris et Nairobi : Éd. Karthala-Institut Français pour la Recherche en Afrique.
- Ndaywel è Nziem, I. 1998. *Histoire générale du Congo*. Paris-Bruxelle : Duculot. 955p.
- Ndongmo, M. 2006. *Éducation scolaire et lien social en Afrique Noire : Perspectives éthiques et théologiques de la mise en place d'une nouvelle philosophie de l'éducation*. Paris : L'Harmattan. 306p.
- Ndoye, M. 2003. *Finalité et contenu de l'éducation de base*. In « L'éducation, fondement du développement durable en Afrique » P. Bauchet et P. Germain (dir.). Paris : Presses universitaires de France. P. 17-21
- Ngalasso, N.M. 1982. *État des langues et langues de l'État au Zaïre*. Politique africaine. No 23 p.7-28
- N'Golo, C. 1984. *Évaluation des effets du programme de la radio éducative du service d'alphabétisation fonctionnelle du Mali sur les pratiques des auditeurs des groupes d'écoute collective*. Coll. « Étude ouest-africain de formation à la recherche évaluative en éducation ». Québec : Université Laval, 129p.
- Ngouari, A. 2007. « Politiques sociales et développement : le cas du Congo-Brazzaville ». Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC). Thèse de doctorat: Hull (Qc.). Université du Québec en Outaouais. 147p.
- N'Kaloulou, B. 1984. *Dynamique paysanne et développement rural au Congo*. Paris : L'Harmattan. P. 258.
- Nsombo M et coll. 2005, *Utilisation actuelle des terres dans le rayon du Centre d'Appui au Développement Intégral de Mbankana au Plateau des Bateke*, Université de Kinshasa, 26 pages.

- Olivier de Sardan, J.-P. 2004. *Une médecine de proximité... et de qualité pour l'Afrique : Politiques de santé à l'abandon*. Le Monde diplomatique. Février 2004. 4 p.
- Olivier de Sardan, J.-P. 2000. *Dramatique déliquescence des États en Afrique : L'espoir toujours repoussé d'une démocratie authentique*. Le Monde diplomatique. Février 2000.
- Olivier de Sardan, J.-P. 1995. *Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris et Marseille: Association euro-africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement-Karthala. 221 p.
- Organisation des Nations Unies (ONU), *Centre d'actualités de l'ONU : Dossier RDC (Congo)*, En ligne : <http://www.un.org/french/newscentre/> Consulté le 13 avril 2009.
- Organisation des Nations Unies (ONU), *Portail de la décennie internationale d'action : L'eau, source de vie – 2005-2015*. En ligne : <http://www.un.org/french/waterforlifedecade/> Consulté le 13 janvier 2009
- Organisation des Nations Unies (ONU), *Déclaration du Millénaire* En ligne: http://www.aidh.org/mill/decl_millen.htm, Consulté le 14 mai 2007
- Organisation des Nations Unies (ONU). 1948. *Déclaration universelle des droits de l'homme*. En ligne : <http://www.un.org/fr/documents/udhr/index.shtml> Consulté le 8 octobre 2009.
- Organisation mondiale pour la santé (2004) « Guidelines for Drinking Water Quality » Genève.
- Paillé, P.et Alex M. 2003. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin, 207p.
- Paquerot, S. 2005. *Un monde sans gouvernail : enjeux de l'eau douce*. Outremont : Athena, 166p.
- Payment P., 2001, *Water Quality: Guidelines, Standards and Health*. Organisation mondiale de la santé, Londres, pp. 62-87.
- Peck, Rl. 1992. « Lumumba, la mort d'un prophète ». Documentaire.

- Plaut, M. 2008. « Congo spotlight on India and Pakistan ». BBC News. Lundi, 28 avril 2008.
En ligne : <http://news.bbc.co.uk/> Consulté le 12 mars 2009.
- Programme des nations unies pour le développement (PNUD). 2007. *Fighting Climate Change : Human Solidarity in a Divided World*. Rapport sur le développement humain 2007/2008. New York, 399p.
- Klugman, J. (dir.), R. Rodriguez, G. Azcona, M. Cummins, R. Fuentes. 2009. « Lever les barrières : Mobilité et développement humains ». Rapport mondial sur le développement humain 2009. New York : Palgrave Macmillan, 218 p.
- Pointier., J-P., R.J. DeJong, L.A. Tchuem Tchuenté, T.K. Kristensen, E.S. Loker. 2005 « A neotropical snail host of *Schistosoma mansoni* introduced into Africa and consequences for the schistosomiasis transmission *Biomphalaria tenagophila* in Kinshasa (Democratic Republic of Congo). *Acta Tropica*. Vol 93. p. 191-199.
- Programme des nations unies pour le développement (PNUD). 2006. *Au-delà de la pénurie : pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau. Rapport mondial sur le développement humain 2006*. New York, 440 p.
- Pujolle, T. 1994. *L'Afrique noire : Un exposé pour comprendre. Un essai pour réfléchir*. Collection « Dominos ». Paris : Flammarion. 120p.
- Quivy, R.et L. Van Campenhoudt. 2006. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod, 256 p.
- Radio France Internationale. *Montage d'un studio de production dans les locaux de Radio Minku* : Mbankana, République démocratique du Congo. Planète radio au développement des radios de proximité. En ligne : <http://www.rfiplaneteradio.org>, Consulté le 21 décembre 2009.
- Radio rurale Munkû 94,0 FM. En ligne : <http://radiomunku.ifrance.com/>, consulté le 3 novembre 2009.
- Radio Okapi. 2008. « 3000 Casques bleus supplémentaires : la MONUC se réjouit, la population attend la fin de la guerre ». 21 novembre 2008. En ligne : <http://www.radiookapi.net/> Consulté le 4 avril 2009.
- Radio Okapi. 2010. « Dongo : Les Enyele ne présentent plus une menace de type militaire, selon Lambert Mende ». En ligne : <http://www.radiookapi.net/index.php?i=53&a=26000> consulté le 2 janvier 2010.

- Radio Okapi. 2009. *Kinshasa : l'eau, une denrée rare entre N'sele et le pont Kwango*. En ligne : <http://www.radiookapi.net/index.php?i=53&a=24739> consulté le 5 janvier 2010.
- Ravet, J.-C., 2006. *À qui profite l'extraction minière?: Entrevue avec Bonnie Campbell*. *Relations*. Décembre, p. 12.
- Rist, G. 1996. *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 426p.
- Rist, G. 1994. *La culture, otage du développement?* Coll. « L'Homme et la Société ». Paris: L'Harmattan, 190 p.
- Rist, G., F. Sabelli et G. Berthoud. 1986. *Il était une fois le développement*. Coll. « Le Forum du développement » Lausanne (Suisse) : Éditions d'en bas. 155 p.
- Robidoux L., 1993, *Effet de la manipulation de l'eau sur sa qualité dans une ville sénégalaise*, Université du Québec à Montréal, Montréal, 37 pages.
- Rostow, W.W. 1971. *The Stages of Economic Growth : a Noncommunist Manifesto*. Cambridge : Cambridge University Press, 253p.
- Rostow, W.W. 1974. *Les étapes de la croissance économique*. Paris : Du Seuil, 252p.
- Sachs, I. 1980. *Stratégies de l'écodéveloppement*. Coll. « Développement et civilisations ». Paris : Économie et humanisme. 140p.
- Sachs, I. 1981. *Initiation à l'écodéveloppement*. Coll. « Regard ». Toulouse : Privat. 365p.
- Sachs, W. et G. Esteva. 1996. *Des ruines du développement*. Montréal : Écosociété. 138p.
- Sauvé, L. et coll. 2001. *L'éducation relative à l'environnement. Une dynamique constructive entre l'école et la communauté. Guide de formation et d'intervention en éducation relative à l'environnement*. Montréal : Édition HMH, 167 p.
- Sauvé, L., H. Godmaire, J. Boileau. 2003. « Explorer, comprendre et agir ensemble : une recherche collaborative avec les Innus du Labrador ». In L. Sauvé et R. Brunelle (Dir.) *Éducation relative à l'environnement – Regards, Recherches, Réflexions*, p.147-162.

- Sauvé, L. 1997. « L'approche critique en éducation relative à l'environnement : origines théoriques et applications à la formation des enseignants ». *Sciences de l'éducation*, vol. 23, No 1, p.169-187
- Sauvé, L. 2003. « Courants et modèles d'intervention en éducation relative à l'environnement ». Module 5 : Programme d'études supérieures. Formation en éducation relative à l'environnement. Francophonie internationale. Montréal : Les Publications ERE-UQAM, Université du Québec à Montréal – Collectif ERE –Francophonie, 192p.
- Statistiques mondiale (base de données). 2008. *Congo Kishasa : statistiques*. En ligne : <http://www.statistiques-mondiales.com/> Consulté le 14 mars 2009.
- Serfati, C. 2006, *Mondialisation et déséquilibre Nord-Sud*, Bruxelles : Peter Lang, 354 p.
- Sommet d'Évian 2003. *Eau : Plan d'action du G8*. En ligne : <http://www.g8.fr/evian/> Consulté le 18 mars 2009.
- Sobsey M. D., 2002. *Managing water in the home: accelerated health gains from improved water supply*, Organisation mondiale pour la santé. Genève (Suisse). 69 p.
- Sow. M. 2003. Pratiques culturelles et conservation de la biodiversité en Guinée. *Éducation relative à l'environnement*. Vol 4. p.289-295
- Stake, R.E. 1995. *The art of case study research*. Thousand Oaks (CA): Sage, 175p.
- Stiglitz, J.E. 2003. *Principes d'économie moderne*. Paris : De Boeck Université, 939 p.
- Strauss, A. et J. Corbin. 2004. *Les fondements de la recherche qualitative : Techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*. Fribourg : Academic Press 342p.
- Tayeh, A., S. Cairncross et G. Maude. 1996. « The impact of health education to promote cloth filters on dracunculiasis prevalence in the northern region, Ghana ». *Social Science and Medicine*. Vol. 43. No. 8. pp. 1205-1211.
- Thành Khôi Lê. 1984. « Culture et développement ». *Tiers Monde*. Vol. 25. No 97. pp. 9-28
- Thành Khôi Lê. 1992. *Culture, créativité et développement*. Paris : L'Harmattan, 223 p.

- Thésée, G. 2008. « Une proposition d'élargissement de la dimension critique en éducation relative à l'environnement : la résistance éco-épistémologique ». *Éducation relative à l'environnement*. Vol. 7, p. 65-90.
- Traina, F. et S. Darley-Hill. 1995. *Perspectives in bioregional education*. Troy (Ohio) : North American Association for Environmental Education. 162p.
- Tshibamba Kalonji, S.O. 2006. *La problématique de la gestion intégrée des ressources en eau en République Démocratique du Congo : Analyse et stratégies*. Université de Kinshasa. Programme de Licence en Sciences économiques. En ligne : <http://www.memoireonline.com> non paginé
- Tshiyembe, M.. 2008. *Kinshasa menacé par la poudrière du Kivu*, Le Monde diplomatique, décembre 2008, p. 20-21.
- UNICEF/OMS. Programme conjoint de surveillance. 2000. *Évaluation mondiale de l'alimentation en eau et de l'assainissement 2000*. New York. 87p.
- UNICEF/OMS. Programme conjoint de surveillance. 2006. « Meeting the MDG Drinking Water and Sanitation Target : the Urbain and Rural Challenge of the Decade » Genève, 47p.
- UNICEF. 2003. *L'eau pour les hommes, l'eau pour la vie. Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau*. Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau. Genève. 36p.
- UNESCO. 2006. *Water : a Shared Responsibility. The United Nations World Water Development Report 2*. New York : Berghahn Books, 601p.
- UNESCO. 2009. « Water in a Changing World : The United Nations World Water Development Report 3 ». World Water Assesment Program, 349p. En ligne : <http://webworld.unesco.org/> Consulté le 9 avril 2009.
- UNESCO. 2009. « Parc national des Plateaux Batéké ». En ligne : <http://whc.unesco.org/> Consulté le 4 avril 2009.
- UNESCO. 1985. *Séminaire international de formation sur les schémas théoriques et les expériences pratiques du développement endogène*. Paris : Maison de l'UNESCO, 11p.
- UNESCO. 1978. *The Bogota Declaration*. En ligne : <http://portal.unesco.org/culture/fr/> Consulté le 8 octobre 2009.

- Van der Maren, J.-M. 1985. *Stratégie pour la pertinence sociale de la recherche en éducation. Enquête-symposium réalisé par Jean-Marie Van der Maren et collaborateurs à l'occasion du Congrès annuel de la Société canadienne pour l'étude de l'éducation tenu à l'Université de Montréal le 29 mai 1985.* Université de Montréal. Faculté des sciences de l'éducation. 130p.
- Vélis, J.-P. 1999. *Au risque d'innover : Éducation de base en Afrique occidentale.* Paris : Éditions UNESCO. 141p.
- Younes, M. et J. Bartram. 2001. « Waterborne health risks and the WHO perspective » *International Journal of Hygiene and Environmental Health.* Vol. 204. p. 255-263.
- Yin, R.K. 1994. *Case study research : Design and methods.* Thousand Oaks (Californie) : Sage. 171p.
- Zwane, A.P. et M. Kremer. 2007. *What Works in Fighting Diarrheal Diseases in Developing Countries? A Critical Review.* The World Bank Research Observer. Oxford University Press. 24p.